

RAPPORT D'ÉVALUATION
Champ de formations Sciences et humanités

École Normale Supérieure de Lyon

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Président par
intérim, Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts² :

Sébastien Lefait, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2019

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Sciences et humanités et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Grade de master Diplôme de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon
- Master Analyse et politique économique
- Master Arts de la scène et du spectacle vivant
- Master Biologie
- Master Cinéma et audiovisuel
- Master Didactique des sciences
- Master Études européennes et internationales
- Master Géomatique
- Master Gestion de l'environnement
- Master Gestion des territoires et développement local
- Master Histoire
- Master Histoire de la philosophie
- Master Humanités numériques
- Master Informatique
- Master Information, communication
- Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Master Lettres
- Master Mathématiques appliquées, statistiques
- Master Mathématiques et applications
- Master Mondes anciens
- Master Mondes médiévaux
- Master Monnaie, banque, finance, assurance
- Master Philosophie
- Master Sciences cognitives
- Master Science politique
- Master Sciences de la matière
- Master Sciences de la terre et des planètes, environnement
- Master Sciences des religions et sociétés
- Master Sciences économiques et sociales
- Master Sciences sociales
- Master Sociologie
- Master Ville et environnements urbains

PRÉSENTATION ET AVIS SUR LES FORMATIONS PROPOSÉES

Le champ *Sciences et humanités* présenté dans le dossier d'autoévaluation de l'École Normale Supérieure (ENS) de Lyon présente un certain nombre de caractéristiques qui sont propres aux écoles normales supérieures. Soumise à une réglementation légèrement différente par rapport aux universités, l'ENS de Lyon occupe une place singulière au sein de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE), et bénéficie de la possibilité d'accorder un diplôme de master « Grade » au fil des quatre ans de sa scolarité.

Du fait de ce particularisme, et parce que l'école assure des formations qui couvrent un empan scientifique extrêmement important dans le domaine des sciences et humanités (11 départements), en fonction d'objectifs qui lui sont propres (la formation de cadres de la recherche et d'enseignants de haut niveau), tout en bénéficiant de moyens et d'un statut à part, les finalités sont extrêmement bien définies, car très précises, et les moyens adéquats sont mis en œuvre pour les atteindre. On soulignera en particulier un souci constant de l'articulation avec une recherche de haut niveau, de la formation à la recherche, et de l'innovation scientifique via une orientation résolument pluridisciplinaire.

La spécificité, ainsi que le dispositif dérogatoire que semble constituer le master « Grade », assurent aux formations regroupées dans le champ une attractivité liée à cette unicité, à laquelle il convient d'adjoindre la sélectivité d'un recrutement par deux biais (concours et dossier). Cette sélection garantit des effectifs stables, quoique forcément limités. Sans équivalent national (en dehors des deux autres écoles normales supérieures) ni international, l'école bénéficie d'une attractivité incontestable, de partenariats solides dans les domaines socio-économiques et culturels qu'elle cultive notamment au sein de son bassin d'ancrage propre. Elle jouit même d'une certaine attractivité à l'international du fait de sa réputation qui lui permet d'établir des partenariats avec des structures comparables.

Les particularismes liés au recrutement des étudiants et à la délivrance du diplôme de master, mais également la nécessité de préparer au concours de l'agrégation, notamment, expliquent une organisation pédagogique inhabituelle, à la cohérence néanmoins indiscutable. Par exemple, on remarque l'existence d'un parcours *Formation à l'enseignement, agrégation, et développement professionnel* dans toutes les mentions correspondant à une discipline pour laquelle il existe une agrégation. Son objectif est double : préparer les étudiants au concours de l'agrégation et à la poursuite d'études en doctorat.

Plutôt que de parler de spécialisation progressive, on pourrait parler d'une spécialisation possible en permanence. Les formations du champ recherchent la polyvalence, que les étudiants doivent atteindre par la pluridisciplinarité. La structuration des formations facilite l'accès à l'échange disciplinaire, au moyen de cours obligatoires piochés dans d'autres départements que celui d'inscription, ou de doubles cursus. L'articulation avec la recherche est omniprésente, et ne se limite pas à l'approche théorique : les formations s'aventurent sur le terrain de la recherche-action ou création.

C'est sans doute la raison pour laquelle l'accent est mis sur la vocation professionnalisante du « stage de recherche », qui semble l'emporter sur des modalités de stage ou expérience en milieu professionnel plus classiques. Ces dernières, si elles existent, ne sont pas systématiquement présentées comme obligatoires. On note par contre que la possibilité de stage existe toujours, et qu'elle est proposée à l'international dans certains cas.

La place du numérique dans les formations est importante, grâce à l'existence d'un master *Humanités numériques* que les étudiants sont invités à suivre en complément de leur master disciplinaire. La place des langues est également importante, ce que vient garantir l'existence d'un centre de langues dont les chiffres montrent un fonctionnement satisfaisant, attesté par un fort taux de réussite des étudiants aux certifications internationales de niveau C1.

AVIS SUR LE PILOTAGE ET SUR LES DISPOSITIFS OPÉRATIONNELS

Le pilotage est assuré à deux niveaux. La réflexion sur la stratégie globale de formation de l'établissement revient à la vice-présidence « Études », lequel dispose de chargés de mission sur les formations et carrières des diplômés des grandes disciplines assurées dans le champ. Les questions liées

à la vie des formations, à leur structuration, à l'évaluation des enseignements et à la mise en place d'une stratégie d'amélioration reviennent au conseil des directeurs de département. Ce fonctionnement à deux niveaux institutionnels différents se justifie par la nécessité d'assurer le suivi des étudiants normaliens sur quatre ans, en harmonie avec l'obtention de grades universitaires et de concours (licence, master, agrégation dans certains cas). Les tâches liées à la mise en place et au suivi de l'offre de formation incombent à la vice-présidence « Études ». Pour le pilotage, ce premier dispositif institutionnel est secondé par le conseil des directeurs de département, dont la communication avec les étudiants se fait de manière plus directe, au moyen d'un portail des études en ligne. Il permet également la mise en place d'une stratégie innovante, concrétisée par la possibilité de consacrer la quatrième année de scolarité à l'élaboration d'un projet de recherche en vue d'une future inscription en doctorat.

La composition de chacune de ces deux structures de pilotage est diversifiée et équilibrée, même s'il n'est pas fait mention de la présence d'intervenants extérieurs. Cela permet un bon suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences, mais également une observation constante de l'état des formations et des possibilités d'amélioration au sein des conseils de perfectionnement de chaque mention de master des établissements de la ComUE. Seul le master « Grade », spécifique à l'ENS de Lyon, n'en dispose pas encore, ce à quoi il sera remédié dans les prochaines années.

On remarque cependant que le dossier d'autoévaluation du champ de formations n'évoque aucune passerelle ni aucune possibilité de réorientation. C'est paradoxal pour un champ qui cultive admirablement la pluridisciplinarité entre sciences et humanités. Sans doute le recrutement sur concours ou sur dossier, ainsi que la présence des concours de l'enseignement parmi les débouchés principaux, expliquent-ils une certaine tubularité, dont on constate cependant qu'elle est largement compensée par la présence d'un grand nombre de dispositifs ménageant une pluridisciplinarité à la carte. Cela favorise, plutôt qu'une simple réorientation, l'apparition de nouvelles orientations au sein d'une recherche de qualité, notamment en doctorat, puisque c'est là l'un des débouchés principaux des formations de l'ENS de Lyon.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le champ de formations *Sciences et humanités* est cohérent malgré la diversité des disciplines qui y sont regroupées, grâce à une réflexion constante sur la spécificité de l'ENS de Lyon, à une attention particulière portée au suivi des étudiants qui doivent naviguer entre l'école et l'université, mais également grâce au choix assumé de faire de cette pluridisciplinarité une force, en faisant des échanges scientifiques un atout supplémentaire pour construire, en conformité avec la vocation de l'école, une recherche innovante de haut niveau. Les résultats constatés sont tout à fait à la hauteur des moyens mis en œuvre et des attentes.

Dans le but d'assurer une synergie croissante avec les formations co-accréditées avec d'autres établissements de la ComUE, il serait sans doute intéressant de vérifier la présence de stages obligatoires dans tous les parcours des mentions de master associées, sans forcément se limiter au stage d'enseignement. Il est également nécessaire de mettre en place au plus vite le conseil de perfectionnement pour le diplôme de l'ENS de Lyon.

Enfin, il pourrait être utile de donner plus de visibilité aux possibilités de réorientation au sein du champ non pas en les présentant sous l'étiquette « pluridisciplinarité », mais en ménageant des passerelles plus formelles entre les formations mises en œuvre à l'école.



GRADE DE MASTER DIPLÔME DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON

Établissement: École normale supérieure de Lyon – ENS de Lyon

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Depuis l'arrêté du 19 juin 2017, l'École normale supérieure de Lyon (ENS de Lyon) est autorisée à délivrer le grade de master aux titulaires du diplôme de l'ENS de Lyon dans les disciplines présentes dans ses onze départements : biologie, chimie, éducation et humanités numériques, informatique, langues, littératures et civilisations étrangères, lettres et arts, mathématiques, physique, sciences humaines, sciences sociales, sciences de la terre. Les étudiants s'inscrivent dans des mentions de master co-accréditées avec des établissements supérieurs du site Lyon – Saint-Étienne, universités et grandes écoles. Ces masters sont adossés à 27 unités de recherche (10 unités mixtes de recherche (UMR) en sciences exactes et expérimentales, 10 UMR en lettres et sciences humaines, une équipe d'accueil, une fédération de recherche expérimentale (FRE) et cinq unités mixtes de service (UMS)). Tous les masters sont orientés vers les métiers de la recherche, hormis les parcours *Formation à l'enseignement, agrégation et développement professionnel* (FEADÉP). La dimension pluridisciplinaire est au cœur de la formation.

L'ENS de Lyon recrute chaque année sur concours 226 normaliens élèves ayant la qualité de fonctionnaires stagiaires financés pour une durée de quatre ans et a diversifié son recrutement par l'accueil de 152 normaliens étudiants à la rentrée 2018.

ANALYSE

Finalité
<p>La formation par la recherche, organisée sur trois années suivies d'une quatrième, a pour finalité de donner une formation d'excellence dans les disciplines proposées. Le cursus aboutit à former des futurs chercheurs et enseignants, ou des personnes dont le projet professionnel aura été pensé et accompagné dans la durée (haute administration, entreprise). Il s'agit également de délivrer, dans le cadre du LMD (licence-master-doctorat), un grade national et d'acquérir une meilleure visibilité internationale, en gardant la spécificité française qu'est le système de grandes écoles.</p> <p>La formation, par la délivrance du grade master, a pour mission de permettre une meilleure identification académique des normaliens et normaliennes en Europe et dans le monde. Elle s'est donnée comme objectif de diversifier le recrutement en ouvrant d'une part l'ENS à des étudiants non recrutés par la voie étroite du concours mais sur dossier après deux ou trois ans passés en classes préparatoires, et d'autre part en diversifiant l'origine sociale des diplômés.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation s'inscrit dans une démarche conjointe de l'École normale supérieure, de l'École normale supérieure de Paris-Saclay et de l'École normale supérieure de Lyon.</p>

La formation de l'ENS de Lyon s'intègre dans la communauté d'établissements Lyon – Saint-Étienne, formée de quatre universités. L'apport de chacune à la formation est le suivant : l'Université Claude Bernard Lyon 1 pour les sciences exactes et expérimentales, l'Université Lumière Lyon 2 et l'Université Jean Moulin Lyon 3 pour les lettres et sciences humaines et sociales, l'Université Jean Monnet – Saint-Étienne pour les sciences économiques.

Il existe des partenariats avec les écoles environnantes réunies dans le Collège des Hautes Études Lyon Science(s), composé du Conservatoire national supérieur de musique et de danse (CNSM Lyon), l'École Centrale, l'ENS, Mines Saint-Étienne, Sciences Po, et VetAgro-Sup. Ce partenariat se traduit par des modules partagés mais le détail des données n'est pas indiqué.

En 2018-2019, l'ENS de Lyon est impliquée dans 28 des 31 mentions du site pour lesquelles elles étaient co-accréditées : elle s'est retirée de trois mentions : *Monnaie, banque, finances, assurance ; Information et communication ; Gestion des territoires et développement local* sans qu'on en ait l'explication. Parmi les mentions de master adossant le grade, sept sont sous sa direction : *Biologie ; Didactique des sciences ; Études européennes et internationales ; Histoire de la philosophie ; Mondes anciens ; Sciences de la matière ; Sciences sociales*. Quatre parcours et une mention sont par ailleurs sous la bannière de l>IDEX : *Sciences de la terre et des planètes, environnement ; Biosciences (mention Biologie) ; Information fondamentale (mention Informatique) ; Mathématiques avancées (mention Mathématiques et applications) ; Sciences et innovations (mention Sciences de la matière)*, aucune indication n'est donnée sur ce qu'apporte ce rattachement aux mentions concernées.

Il existe des formations construites avec d'autres établissements (Sciences Po Paris, Centrale, ENSAE, etc.) qui délivrent des doubles diplômes ou de « passerelle » avec les écoles d'ingénieurs.

Sur le plan international, le système de grandes écoles n'existant pas ailleurs, il n'y a pas de partenariat institutionnel sur les missions assurées par les ENS ; en revanche les étudiants peuvent, après la première année passée à Lyon, suivre des cours et faire des stages dans des universités de prestige : Princeton, Harvard, Cambridge, etc. Pour obtenir le diplôme, chaque étudiant doit valider une expérience internationale d'au moins trois mois, sauf pour le double cursus *Médecine-Sciences*, et le double cursus *Biologie-Études vétérinaires*.

Organisation pédagogique

La première année du cursus, appelée année de pré-master est une troisième année de licence (L3) suivie dans une université du site : en lettres et sciences humaines et sociales, excepté en sciences économiques et sociales, l'inscription se fait dans n'importe quel parcours de L3 proposé par l'université ; en sciences exactes, expérimentales et économiques, les parcours de L3 sont spécifiques et co-construits avec les deux équipes pédagogiques. Les étudiants qui ont déjà validé une L3 doivent en refaire une autre complémentaire à celle déjà obtenue ou suivre une année de formation équivalente à 60 crédits ECTS proposée par leur département de rattachement. En tout état de cause, les étudiants doivent suivre des enseignements obligatoires (compétences numériques, pluridisciplinarité, formation à la recherche). La deuxième année du cursus est une première année de master (M1) suivie dans une formation proposée par l'ENS pour laquelle un stage professionnel est obligatoire. La troisième année consiste en la deuxième année du master (M2). Les étudiants de master doivent rédiger et valider au moins deux mémoires de recherche ou rapports de stage dont un au moins de niveau M2 en sciences humaines et sociales ; trois en sciences exactes et expérimentales dont un au moins de niveau M2 (6 semaines de stage possible en première année « L3 »).

Il est possible de suivre une quatrième et dernière année dite « Projet long de recherche », afin d'élaborer le projet de doctorat, mais il n'apparaît pas très clairement si tous les inscrits dans le diplôme sont concernés. Ce projet nécessitant des connaissances et des méthodologies autres que celles de leur discipline, les étudiants peuvent suivre un second M2 au sein de l'ENS ou dans une université en France ou à l'étranger. Cette quatrième année peut aussi prendre la forme d'une préparation de l'agrégation externe à travers des parcours de masters spécifiques : les FEADÉP. On ignore si cette quatrième année, contribue ou pas à la délivrance du diplôme.

L'ENS a des activités spécifiques communes à tous les départements quel que soit le parcours choisi et déclinées en fonction du domaine concerné, qui sont la pluridisciplinarité, les activités scientifiques, les activités pédagogiques, les activités de diffusion des savoirs et l'acquisition d'expérience professionnelle. Aucune précision sur le déroulé de cette dernière n'est fournie. Les compétences numériques font l'objet d'une attention particulière en lien avec les objectifs de diffusion de la connaissance (6 crédits ECTS), renforcées par l'usage des outils spécifiques en fonction des disciplines. L'espace numérique de travail est à la hauteur des besoins.

La pratique des langues vivantes est obligatoire. Le centre de langues offre 13 langues.

L'étudiant, dès la première année, se voit attribuer un tuteur qui le suit pendant ses études, notamment pour l'accompagner dans l'individualisation de son parcours et la concrétisation des plans d'études.

Pilotage

Les départements sont les porteurs des parcours mais la cohérence entre les différents parcours est assurée par le conseil des directeurs de département qui pilote la formation. Ce conseil se réunit chaque mois sous la conduite du vice-président aux études. Il est composé des onze directeurs de département, des responsables des quatre services de la vice-présidence études (service admission et concours, service études et scolarité, service vie étudiante et alumni, bureau du suivi financier), des chargés de mission de la vice-présidence, d'un élu étudiant, du vice-président du conseil des études et de la vie étudiante). Ce conseil discute des évolutions du diplôme, mais sa composition laisse peu de place aux étudiants.

Les équipes pédagogiques assurent le suivi des étudiants tout au long de leur formation et en particulier la continuité du projet recherche qui se décline tout le long du parcours. Les échanges avec les étudiants se font à ce niveau. Chaque élève est suivi par un tuteur qui dispose d'un livret du diplôme régissant le contenu du suivi mais non disponible dans le dossier.

L'évaluation de la formation par les étudiants, le conseil de perfectionnement ne sont pas effectifs à ce jour mais sont annoncés comme faisant partie du projet.

L'obtention du diplôme nécessite, outre la validation d'un master orienté vers la recherche, l'acquisition de 30 « crédits école », dont au moins 15 obtenus au cours de la première année passée à l'ENS. À cela se rajoute l'obligation d'un niveau C1 en anglais (Cambridge advanced). Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) et d'obtention des crédits ECTS ne sont pas spécifiées rendant ainsi impossible leur évaluation notamment au regard du temps que l'étudiant doit y consacrer. Il manque également les modalités de délivrance du diplôme.

Résultats constatés

Les recrutements ont lieu sur concours pour les élèves fonctionnaires stagiaires et sur dossier pour les étudiants normaliens. On ignore toutefois les éléments concernant ces derniers (nombre de candidatures, nombre de places offertes, etc.). Cependant on peut noter que la volonté d'ouvrir le recrutement est réelle : 40 % de recrutés sur dossier conduisant de fait à un taux de boursier en augmentation (34 % des admis sur dossier contre 17 % sur concours). Aucune information n'est donnée sur les effectifs par département ou parcours, pas davantage sur les taux de réussite ou les crédits ECTS validés. Si l'individualisation rend l'exercice complexe, il n'en demeure pas moins que ces données font partie du suivi minimum attendu. Seul est donné le taux de réussite à un certificat de langue (Certificat Cambridge) avec un taux de réussite à 89 %.

La première promotion étant sortie en septembre 2019, l'évaluation de l'insertion professionnelle ou poursuite d'études n'a pu être faite.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Pluridisciplinarité et adossement recherche.
- Parcours individualisé très bien encadré par le tutorat.
- Lien avec les autres établissements du site.
- Diversification des recrutements.

Principaux points faibles :

- Culture d'autoévaluation insuffisamment développée.
- Absence de conseil de perfectionnement.
- Modalité de délivrance du diplôme absente.
- Manque de données chiffrées et d'informations dans le dossier : effectifs, maquettes, MCC, taux de réussite, etc.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le grade de master de l'ENS est une jeune formation. L'excellence et l'innovation sont ses deux moteurs. La formation est complète et a le souci de délivrer des diplômes en phase avec la société (numérique, langues, international). Le choix de la pluridisciplinarité pour renforcer la discipline est l'une de ses grandes forces. Il est cependant indispensable que l'ENS s'approprie la culture de délivrance de diplômes sur des bases claires et connues des étudiants. La culture de l'autoévaluation passe notamment par la mise en place rapide d'un conseil de perfectionnement incluant les diverses parties prenantes, afin que les étudiants anciens et présents puissent porter un regard sur la formation et contribuer à la faire évoluer.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER ANALYSE ET POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Établissements : Université de Lyon (ComUE Lyon) ; École normale supérieure de Lyon, Université Jean Monnet - Saint-Étienne ; Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Analyse et politique économique* (APE) est une formation co-accréditée par l'École normale supérieure de Lyon (ENSL), les universités Jean Monnet - Saint-Etienne (UJM) et Lumière Lyon 2 (UL2). Elle apporte des compétences ayant trait au pilotage des politiques économiques, à la conduite de projets, et à la mobilisation et la sécurisation des données. La mention compte cinq parcours. L'un est dispensé par les trois établissements : *Économie et finance* (EF). Un autre par deux établissements : *Advanced economics* (AE) par ENSL et UJM, a été ouvert à la rentrée 2018. Dans ces deux parcours tous les cours sont en anglais. Les autres parcours relèvent d'une seule université : *Chargé d'études économiques* (CEE) par UL2 ; *Conseil en développement territorial* (CDT) par UJM (sous le régime de l'apprentissage) ; *Intelligence économique et gestion de l'innovation* (IEGI) par UJM. La mention est accessible en formation initiale classique, sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, en formation continue et par validation des acquis.

ANALYSE

Finalité
<p>L'objectif de la mention est de former à une pluralité de métiers qui sont clairement précisés. Les plus transversaux aux parcours sont : analyste ; chargé d'études socio-économique ou de développement économique ; responsable d'études socioéconomiques. D'autres sont plus spécifiques à certains parcours tels que : chargé d'études de marché ou marketing ; responsable de veille stratégique et de projet R&D ; développeur économique des territoires ; <i>data scientist</i> ; économètre-statisticien, chercheur et enseignant-chercheur. Les contenus, différents d'un parcours à l'autre sont mis en concordance avec les attendus et en particulier avec les débouchés professionnels visés.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La mention APE est la seule délivrée en région Auvergne-Rhône-Alpes, et ne l'est à l'échelle nationale que sur Compiègne, Paris, Reims et Strasbourg. Si l'on descend au niveau des parcours, des recoupements existent cependant avec différentes autres mentions en région (hormis le parcours AE). Ces autres formations sont clairement identifiées dans le dossier et pour chacun des parcours sont précisées des différences de contenu et d'objectifs.</p> <p>La formation bénéficie d'un bon adossement scientifique à l'unité mixte de recherche (UMR) Lyon-Saint-Étienne, Groupe d'analyse et de théorie économique (GATE), des Universités Claude Bernard Lyon 1, UL2, UJM, et de l'ENSL. Cet aspect se trouve renforcé pour la seconde année de master (M2) parcours IEGI par les liens entretenus avec le Laboratoire Hubert Curien (UMR UJM-CNRS).</p>

Les professionnels participent également aux enseignements en ayant cependant une présence différenciée selon les années et parcours. On peut cependant regretter qu'il n'existe pas de partenariat formalisé avec le monde socioéconomique.

Les coopérations à l'international sont quant à elle très développées et formalisées. Elles ont donné lieu au déploiement de doubles diplomations avec : l'Université du Delaware aux Etats-Unis pour les parcours EF et CEE, qui ouvre la possibilité de cotutelles de thèse ; l'Université du Québec à Chicoutimi au Canada pour le parcours IEGl ; l'Université de Leipzig en Allemagne pour les parcours EF et CEE. De plus, des échanges d'étudiants résultent d'accords avec la *Business school* de la Beijing normal university en Chine pour le parcours EF et, avec l'École polytechnique nationale de Quito en Equateur pour le parcours EF. Enfin, des accords Erasmus existent avec l'Université Federico II de Naples en Italie pour le parcours EF, avec les universités du Luxembourg, de Naples-Parthenope en Italie et d'Eindhoven aux Pays-Bas pour la première année de master (M1).

Organisation pédagogique

Par la multiplicité des parcours et leur mise en œuvre à géométrie variable selon les établissements, la structure de la mention est complexe. Les structures sont cependant bien détaillées selon le parcours et l'université d'accueil. En M1, les unités d'enseignement sont identiques à l'IUJM pour ce qui débouche sur les parcours CDT et IEGl d'une part, sur les parcours CEE et EF d'autre part, avec des différences sur une seule unité d'enseignement entre ces deux groupes. La structure est très différente à l'UL2, avec ici également une organisation commune pour ce qui débouche sur les parcours CEE et EF. Cette structuration par établissement n'est pas de nature à faciliter la mobilité étudiante du M1 au M2. Les M2 ont, au contraire, une structuration unique pour chacun des cinq parcours, et sont ainsi identiques lorsqu'ils concernent plusieurs établissements (ENSL et UL2) : parcours AE et EF.

La professionnalisation s'exerce tout d'abord dans les modalités de mise en œuvre des stages et des projets. On indique dans le dossier qu'elle s'appuie notamment sur plusieurs types de dispositifs : l'application P-stage qui permet de gérer les stages et facilite l'accompagnement des étudiants, la plateforme *Career center by job feaser*. Elle est pourtant très variable d'un parcours à l'autre, puisqu'est indiqué, sans précision sur le mode de calcul, que 20 à 66 % du temps et de 5 à 55 crédits y sont consacrés. Il n'est pas fait état d'implication du bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP), mais de la présence de professionnels (sans plus de détails) qui font le lien avec le monde socioéconomique.

La place de la recherche dans la formation est forte par son adossement à l'UMR GATE. Elle s'exerce dans la pédagogie par une forte présence des enseignants-chercheurs. Le rôle de la recherche s'exerce de plus en M2 EF par une obligation de présence aux séminaires de recherche et pour le M2 IEGl par un lien avec le Laboratoire Hubert Curien.

Des pratiques pédagogiques innovantes sont à l'œuvre à l'UL2 via des démarches expérimentales, des *serious games* et classes inversées. La pédagogie par projet est également déployée en M1, ainsi que des travaux de groupes dans les parcours CDT, CEE et IEGl. L'usage du numérique est particulièrement développé pour le parcours IEGl par l'usage de logiciels de traitement de données et de veille, ainsi que des MOOC (Massive open online courses).

Concernant la place de l'international dans la pédagogie, l'anglais occupe une large place dans la formation : cours totalement en anglais pour les parcours AE et EF, existence de tels cours par ailleurs en M1 et pour les M2 CDT, CEE et IEGl. Des stages à l'étranger sont également possibles pour CEE et IEGl.

Pilotage

Les responsabilités dans le pilotage sont clairement établies par année, parcours et établissement. L'équipe pédagogique est également bien répartie entre les enseignants-chercheurs de chacun des établissements. Les professionnels sont présents mais de manière différenciée selon les années et les parcours.

Un conseil de perfectionnement a été mis en place durant la période récente dans chaque parcours, ce qui donne un caractère opérationnel au dispositif dans le cadre de la structure complexe de la mention, mais un tel comité n'existe pas au niveau de la mention. On ne dispose cependant pas d'information sur la composition de ces conseils, leur fonctionnement et les résultats de leurs délibérations. Il n'y a pas non plus de questionnaires d'évaluation des enseignements dans tous les parcours, ce qui permettrait de disposer de sources communes de pilotage.

Les modalités de suivi des connaissances sont classiques, relèvent des règles établies par les établissements et sont diffusées aux étudiants.

En termes de suivi des compétences, il est fait état de la démarche compétences de l'UJM et de l'UL2 en partenariat avec l'environnement socioéconomique et d'une volonté d'articulation par blocs de compétences.

On n'a cependant pas d'informations au niveau de la mention quant à la traduction de ces orientations, il est vrai récentes, des universités. Les services communs des universités jouent un rôle actif en M1 et en parcours CEE à l'UL2 et par le Projet professionnel et personnel (PPP) à l'UJM dans la préparation à l'insertion professionnelle. Il n'est pas fait état de l'existence de portefeuilles de compétences ou de livrets de l'étudiant dans la formation. Le supplément au diplôme de type Europass est fourni à titre d'exemple pour le parcours CDT et est conforme aux attentes.

Les dispositifs d'aide à la réussite procèdent, à l'échelle des parcours de la mention, d'entretiens individuels sur le projet professionnel et de réorientations de parcours sous l'égide de leurs responsables.

Résultats constatés

La mention accueille un peu plus de 150 étudiants qui se répartissent de manière assez équilibrée entre le M1 et le M2 et entre les deux universités, l'ENSL ayant un nombre assez réduit d'étudiants inscrits. Par ailleurs, les effectifs du parcours CDT sont passés de 26 en 2016 à 3 en 2017. Les autres parcours de M2 comptent de 12 à 25 étudiants sauf dans le parcours émergent AE avec six étudiants pour sa première année d'existence. On ne dispose pas de données concernant la sélectivité du M1, ce qui ne permet pas d'évaluer réellement l'attractivité de la mention.

La réussite aux examens apparaît fluctuante d'une année sur l'autre en M1 et M2 à l'UL2 (respectivement 83 % et 52 % des inscrits en M1, en 2016 et en 2017 et 59,3 % contre 71,1% en M2). A l'UJM, cette réussite est établie sur la base des données de la seule année 2016, et apparaît aussi très variable d'un parcours à l'autre et faible en M1 (44 %).

Les indicateurs de suivi de l'insertion des diplômés manquent d'homogénéité et d'actualisation. Il est donc difficile d'évaluer de manière précise l'insertion dans les métiers visés à partir des données fournies. On dispose en annexe d'une enquête d'insertion à trente mois de l'UJM (aux résultats de décembre 2016) sur les inscrits de 2013-2014, donc un peu ancienne et portant sur les parcours CDT et IEGl. Les taux de répondants y sont corrects et l'insertion se fait de manière relativement satisfaisante en termes de durée d'accès à l'emploi et de statut des diplômés en emploi. Le dossier principal fournit d'autres informations, concernant le parcours CEE pour UL2, cette fois deux mois après la sortie de formation. L'insertion y apparaît satisfaisante en termes d'accès à un emploi d'encadrement et sous contrat à durée indéterminée.

Dans l'ensemble, les poursuites d'études en doctorat des étudiants de la mention sont satisfaisantes depuis 2014-2015 : 17 étudiants dont 6 avec contrat doctoral.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Partenariats internationaux très solides.
- Bon adossement de la mention à la recherche.

Principaux points faibles :

- Manque d'outils de pilotage commun et informations parfois fragmentaires (seulement spécifiques à certains parcours) rendant difficile la mise en œuvre du processus d'amélioration progressive et de pilotage à l'échelle de la mention.
- Manque de partenariats formalisés avec le monde socioéconomique et d'outils de mise en œuvre de la professionnalisation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Aussi intéressante soit la formation, il conviendrait de veiller à développer et harmoniser des outils de pilotage de la mention afin de contribuer à son amélioration progressive, notamment par une coordination plus étroite des parcours.

Une approche commune associant pleinement l'ensemble des parties prenantes dans un conseil de perfectionnement propre à la mention et une analyse transverse reposant sur des questionnaires d'évaluation des enseignements dans chacun des parcours s'avèreraient utiles à cet égard.

On pourrait également chercher à renforcer les liens avec l'environnement socioéconomique en déployant des partenariats formalisés et des certifications professionnelles. Il serait également utile de veiller à améliorer la réussite aux examens, tout particulièrement en M1, et d'élaborer des indicateurs harmonisés via des enquêtes propres sur le suivi de l'insertion professionnelle. Il conviendrait enfin de s'interroger sur la portée de la co-accréditation entre les trois établissements.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER ARTS DE LA SCÈNE ET DU SPECTACLE VIVANT

Établissements : École Normale Supérieure de Lyon ; Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Arts de la scène et du spectacle vivant* de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) de Lyon est coaccrédité par l'Université Lumière Lyon 2 et l'École Normale Supérieure (ENS) de Lyon. Cette formation vise à approfondir les savoirs fondamentaux propres à la recherche en arts du spectacle et à acquérir des outils et compétences professionnels applicables aux métiers de l'accompagnement de la création et aux pratiques de la dramaturgie, en théâtre et en danse. La mention s'organise en deux parcours : *Accompagner la création* (que le dossier d'autoévaluation désigne parfois sous l'intitulé « Accompagnement de la création ») et *Dramaturgies* - dont certains cours sont mutualisés -, qui se déroulent chacun sur deux ans (première et deuxième année de master - M1 et M2) et veillent à articuler en leur sein, pratiques et théorie.

Le parcours *Dramaturgies* est plus spécifiquement porté par l'ENS, et le parcours *Accompagner la création* relève de l'Université Lumière Lyon 2. Chacun des deux parcours dispense des séminaires théoriques, visant plus spécifiquement une formation à la recherche et des cours pratiques, visant des savoirs appliqués pour le monde professionnel, avec pour ces derniers un effort pour proposer des formats de cours originaux (classe à projets, master class, projets culturels encadrés) ainsi qu'une place importante accordée aux stages. Ces deux derniers aspects impliquent des liens forts entre cette mention et les structures artistiques et culturelles du bassin lyonnais, qui peuvent accueillir également des événements scientifiques, des rencontres inter-écoles ou avec des artistes en lien avec les deux parcours.

ANALYSE

Finalité

La formation permet d'acquérir les connaissances attendues dans le domaine considéré et les expose clairement : approfondissement des savoirs fondamentaux propres à la recherche en arts du spectacle et à acquérir des outils et compétences professionnels, applicables aux métiers de l'accompagnement de la création et aux pratiques de la dramaturgie, en théâtre et en danse.

La poursuite d'études en doctorat est assurée pour le parcours *Dramaturgies* porté par l'ENS. Le parcours *Accompagner la création* vise des débouchés dans le milieu professionnel du théâtre et de la danse. Pour le parcours *Accompagner la création*, divers métiers sont listés : chargé des relations avec le public, conseiller artistique, chargé de communication, chargé de production, administrateur de compagnie. Les métiers de dramaturge, de critique dramatique ou chorégraphique et les carrières de la fonction publique et territoriale dans les domaines de la culture et de la communication sont mentionnés pour le parcours *Dramaturgies*.

Globalement, les enjeux et débouchés de ces deux parcours et de la mention sont clairement exposés et cohérents avec les enseignements proposés, les modalités pédagogiques choisies et les équipes pédagogiques mobilisées. Le parcours *Accompagner la création* de cette formation apparaît néanmoins comme moins cohérent que le parcours *Dramaturgies* : la cohérence des enseignements par rapport aux objectifs

professionnels n'est pas toujours bien ciblée, même si l'ensemble est pertinent et qualitatif.

Le dossier d'autoévaluation révèle une contradiction propre à la plupart des masters en Arts de la scène aujourd'hui, en lien avec la réalité du secteur culturel : certains des métiers visés (chargés de relation avec le public, de communication) correspondent à des niveaux de compétences et de rémunération de licence plus que de master, bien que la plupart des personnes effectivement recrutées sur ces postes le soient aujourd'hui à Bac+5.

A ces explications s'ajoutent l'absence d'enseignements appliqués liés à la production ou à l'administration du spectacle vivant, alors que des métiers en relevant sont listés dans les débouchés du parcours *Accompagner la création*. Si les compétences techniques liées à ces métiers sont supposées acquises en licence ou dans le cadre des stages, cela pourrait être explicité. De même, on peut se demander pourquoi les enseignements d'ouverture proposés dans le cadre du parcours *Accompagner la création* portent presque tous sur le cinéma, qui, s'il est un art du spectacle, n'est pas particulièrement au cœur des domaines artistiques visés par ce parcours.

Enfin, concernant le parcours *Dramaturgies*, c'est peut-être les liens entre les enseignements théoriques fondamentaux et la dramaturgie (qui semble plus cantonnée aux savoirs appliqués) qui posent question, ainsi que l'articulation entre visée pratique et de recherche dans l'organisation et les objectifs de la formation.

Positionnement dans l'environnement

La formation se positionne bien au niveau du bassin lyonnais, mais il n'est pas fait mention de sa place au niveau de la région (alors que l'Université Grenoble Alpes offre une formation équivalente). Le positionnement par rapport à l'École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre (ENSATT), liée par convention à la formation, apparaît bien. Cependant, les liens spécifiques entre le parcours *Dramaturgies* de l'ENS et la formation *Écriture dramatique* de l'ENSATT manquent d'explicitation ou sont inexistantes. Le parcours *Dramaturgies* s'inscrit dans le réseau international des écoles supérieures d'art. La formation suit les protocoles de conventionnement attendus avec des universités européennes et non européennes pour la mobilité internationale des étudiants.

Les liens avec la recherche sont riches au niveau des deux parcours, en lien avec deux équipes de recherche (Passage XX-XXI (EA 4160) pour le parcours *Accompagner la création*, tandis que le parcours *Dramaturgies* s'adosse à IHRIM (UMR 5317)). Il en résulte une dynamique assortie d'une marque de prestige pour la formation. Les séminaires organisés donnent régulièrement lieu à des colloques et à des journées d'études, bien souvent en lien avec les institutions culturelles locales, le lien entre recherche universitaire et monde professionnel étant par ce biais encore irrigué.

On note un lien dynamique et fructueux avec les institutions culturelles, le réseau professionnel local étant mobilisé aussi bien pour des interventions dans la formation, qu'en retour pour l'accueil d'étudiants en stage, des travaux dirigés (TD) et des classes à projet dans le parcours *Accompagner la création*. Le parcours *Dramaturgies* est davantage mobilisé autour d'animation de débats et de rencontres publiques où les étudiants peuvent mobiliser leurs compétences et savoir-faire. Ces liens permettent également d'envisager des débouchés professionnels.

Les mécanismes habituels (conventions avec des universités européennes et extra-européennes au niveau de Lyon 2 et de l'ENS) permettent par ailleurs la mobilité internationale des étudiants. On notera que pour le parcours *Dramaturgies* de l'ENS, des partenariats internationaux sont en cours avec des écoles supérieures d'art dramatique. Deux conventions ont été signées avec l'École Supérieure d'Acteurs du Conservatoire Royal de Liège (Belgique), et la Haute école des arts de la scène de la Manufacture de Lausanne (Suisse). Ces partenariats ont plusieurs versants : accueil d'étudiants en stage long de dramaturgie ou de recherche, accueil de travaux d'élèves encadrés par des artistes, accueil de spectacles de sortie. Une année de césure à l'international entre les deux années de master est possible pour les étudiants qui le souhaitent afin d'acquérir une approche sur le terrain de traditions et de pratiques dramaturgiques étrangères propres à nourrir leurs recherches.

On notera toutefois un très faible usage des possibilités de mobilités sortantes (une par an en M2, trois en M1 pour l'année 2018) - chiffre en basse par rapport à l'année 2017, mais stable par rapport à 2016 -. Le master accueille 17 % d'étudiants étrangers.

Organisation pédagogique

La spécialisation progressive des étudiants entre le M1 et M2 d'un même parcours se fait assez naturellement par un choix de séminaires et la réalisation de travaux de recherche. Si elle est plus personnalisée en parcours *Accompagner la création*, c'est que le parcours *Dramaturgies*, étant orienté et porté par l'ENS, propose un cadre de formation spécifique plus contraint (formation en ENS) mais qualitatif. Il est ouvert à plus de choix en semestre 9. Le parcours *Accompagner la création* est une formation davantage professionnalisante comprenant la

rédaction d'un « mémoire de recherche appliqué au monde professionnel ».

Seul le parcours *Accompagner la création* est accessible en validation des acquis de l'expérience.

Les contacts avec le milieu professionnel sont réguliers et riches dans le cadre des deux parcours, avec dans chacun des cas des enseignements directement liés à l'acquisition de compétences professionnelles dispensés par des professionnels (masterclass, TD) ou en liens forts avec des institutions du territoire (classes à projet, ...). Des stages sont proposés au semestre 8 du parcours *Dramaturgies* (stage obligatoire). Des stages optionnels sont proposés au semestre 7 (stage court) et au semestre 8 (stage long, quatre à six mois, lié au SCUJO) dans le cadre du parcours *Accompagner la création*. Ce parcours ne comporte pas de stage obligatoire.

Ces offres de formation correspondent bien aux publics visés et au devenir des étudiants de chacun des parcours. Cela étant dit, la part de tronc commun entre les deux parcours gagnerait à être renforcée. La faiblesse de ce tronc commun peut expliquer pourquoi les passerelles entre les deux parcours de la mention ne sont pas très clairement explicitées.

L'innovation pédagogique, bien présente dans chacun des deux parcours, se traduit par des enseignements aux formats variés : masterclass, classes à projet, mise en œuvre de projets culturels, école éphémère, initiation à la recherche-action, ... Les outils numériques traditionnels sont utilisés, avec l'ajout d'un logiciel spécifique au domaine de la médiation culturelle.

Du point de vue de la recherche, les étudiants sont formés à et par la recherche, par des enseignants-chercheurs qui les accompagnent et les suivent dans l'élaboration de leurs mémoires de recherche. Cours de méthodologie de la recherche et d'actualité de la recherche, suivi personnalisé, écriture d'un mémoire dans le cadre du parcours *Accompagner la création* et de deux mémoires dans le cadre du parcours *Dramaturgies* sont les principales modalités mises en place. Les laboratoires et équipes de rattachement des enseignants-chercheurs intervenant dans cette mention étant très dynamiques, les étudiants sont régulièrement associés (assistance, aide à l'organisation) à des événements scientifiques d'envergure nationale ou internationale, tandis que les compétences universitaires et de recherche peuvent être mises au service, dans le cadre de certains cours ou projets, des partenaires culturels de la mention.

Enfin, pour la dimension internationale, on peut relever un enseignement de langue spécifique aux compétences et connaissances de ces parcours ; ce qui est très appréciable. Outre la langue en unité d'enseignement obligatoire, certains cours (rares mais présents) sont délivrés en anglais (notamment par des artistes professionnels), et on note l'inscription du parcours *Dramaturgies* dans un réseau international d'écoles d'art de langue française (Liège et Lausanne).

Pilotage

L'équipe pédagogique se compose d'enseignants-chercheurs spécialisés en arts de la scène, et de titulaires (maitre de conférences et professeur des universités) des départements « Arts du spectacle » de l'Université Lumière Lyon 2 et « Arts et Lettres » de l'ENS. L'équipe est complétée d'enseignants titulaires de l'ENS ou de Lyon 2 pour les enseignements d'ouverture (cinéma, histoire de l'art, esthétique, ...). Quelques doctorants complètent cette équipe notamment pour des enseignements appliqués requérant des compétences spécifiques. Par le jeu des mutualisations, les étudiants au sein de chacun des parcours rencontrent les enseignants titulaires des deux institutions.

Les professionnels extérieurs sont nombreux (une quinzaine au rang de la mention en 2018-2019), et leurs interventions parfois mutualisées entre les deux parcours. Le volume horaire attribué aux professionnels extérieurs (hors universitaires associés à d'autres spécialités ou départements) est d'environ un tiers dans le parcours *Accompagner la création* (en comptant les cours délivrés par des professionnels mutualisés avec le parcours *Dramaturgies*) et d'un cinquième pour le parcours *Dramaturgies* (en comptant les mutualisations). Notons que selon les choix réalisés par les étudiants, cette proportion peut varier, surtout dans le cadre du parcours *Accompagner la création*.

En complément des réunions régulières des équipes pédagogiques (réunion en assemblée de département, en assemblées restreintes des enseignants du master *Arts*, réunions de coordination avec les responsables des masters de l'ENS et de l'ENSATT pour le parcours *Accompagnement* et réunions mensuelles des responsables de la formation pour le parcours *Dramaturgies*), et des rendez-vous réguliers avec les étudiants (trois fois par an pour le parcours *Accompagner la création*, chaque fin de semestre pour le parcours *Dramaturgies*), la mention s'est dotée depuis 2017 d'un conseil de perfectionnement dont la composition est réglementaire et qui se réunit une fois par an. Il semble que ces rendez-vous réguliers aient permis d'améliorer la maquette et la communication autour du master en fonction des retours des étudiants et certaines suggestions des étudiants sont reprises dans la partie « Perspectives d'amélioration » du dossier d'autoévaluation. D'une manière générale, pour cette mention jeune, le souci d'amélioration et d'autoévaluation par les équipes semble réel et constant.

Par ailleurs, l'Université Lumière Lyon 2 a mis en place un outil d'évaluation des formations par les étudiants depuis 2004 mais aucun résultat spécifique n'est disponible à ce jour (la dernière enquête date de 2013).

Les modalités d'évaluation des étudiants et les règles de délivrance des crédits ECTS et du diplôme sont tout à fait conformes et adaptées. Les étudiants sont évalués dans le cadre du contrôle continu, et selon des formats divers, allant de l'exercice de type universitaire à des évaluations plus en lien avec la mise en œuvre de compétences professionnelles ou dans le champ professionnel. Les mémoires constituent une part importante des travaux à rendre au cours du master et en vue de l'acquisition du diplôme. Les jurys se réunissent par parcours en M1 et au niveau de la mention au niveau du M2 (jury commun).

Les compétences (transversales ou non) visées par cette mention sont clairement énoncées dans le dossier d'autoévaluation, sur la page de présentation de ce master et de son parcours *Accompagner la création* sur le site de l'Université Lumière Lyon 2, et dans le supplément au diplôme, qui, pour le parcours type *Accompagner la création*, détaille clairement, et en cohérence avec la formation proposée, les capacités et les compétences additionnelles sanctionnées par ce diplôme et ce parcours, ainsi que les métiers visés.

Un dispositif festif de rencontre entre les étudiants de troisième année de licence et les masters, ainsi qu'une information sur les parcours, ménagent des liens informels entre les formations. On ne note pas de dispositifs d'aide à la réussite pour le parcours *Dramaturgies*. Le parcours *Accompagner la création* indique des dispositifs d'aide à la réussite (dispense d'assiduité partielle, aménagement des examens et contrôles continus), mais il s'agit davantage d'aménagements des études que d'aides à la réussite à proprement parler.

Résultats constatés

Les effectifs sont stables bien que très faibles depuis 2015-2016 pour le parcours *Dramaturgies* (entre 15 et 20 étudiants sur les deux ans du parcours), avec une nette augmentation de la poursuite d'études en doctorat en 2018-2019, (on passe d'1 étudiant en 2016-2017 à 12 en 2018-2019). Le taux de réussite est très fort (M1 & M2 compris ; 90 à 100 %).

Les effectifs du seul parcours *Accompagner la création* ne sont pas précisés. Les effectifs sont donnés globalement au niveau du master *Arts de la scène et du spectacle vivant*. Par déduction, on peut estimer que le parcours *Accompagner la création* accueillait une vingtaine d'étudiants en M1 et une quinzaine d'étudiants en M2 en 2018.

De même, les taux de réussite se situent entre 40 % et 60 % sur les deux années de la mention de master (les taux de réussite du parcours *Accompagner la création* ne sont pas donnés).

Le taux de réussite étant de 90 à 100 % pour le parcours *Dramaturgies* (ENS), on peut en déduire que le parcours *Accompagnement* connaît un taux de réussite très faible (autour de 25 %). Les chiffres concernant les étudiants poursuivant en doctorat pour le parcours *Accompagner la création* ne sont pas fournis.

Notons que la formation accueille chaque année des étudiants salariés (mais pas au titre de la formation continue) en particulier, des étudiants sportifs de haut niveau (un danseur pour 2016 et 2017), et des étudiants en situation de handicap.

L'Université de Lyon établit un suivi très précis des étudiants que l'équipe pédagogique a à sa disposition (diplômés 2012/2013 et 2014/2015, données fournies en annexe). Ces données, qui sont fournies au niveau de la mention et non des parcours, ne sont cependant pas analysées dans le dossier d'autoévaluation.

Les diplômés en 2015 sont employés à 59 % à temps plein, à 11 % à temps partiel choisi, et à 29 % à temps partiel. Les salaires sont au niveau du salaire minimum de croissance ou en-dessous (salaire médian : 1 000 €) - le contexte économique des secteurs culturel et artistique expliquant en partie ces chiffres -.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'adossement à une institution prestigieuse (ENS) et à une université au rayonnement national et international reconnu.
- Deux équipes très dynamiques tant en termes d'enseignement et de pédagogie que de recherche.
- Les multiples opportunités offertes aux étudiants (actions avec le monde culturel lyonnais, participation à des événements liés à la recherche scientifique).

Principaux points faibles :

- L'absence de passerelles facilement identifiables entre les deux parcours de la mention.
- Le manque de clarté dans l'articulation entre les objectifs de recherche et les formations pratiques, notamment pour le parcours *Dramaturgies*.
- Le manque de variété des enseignements d'ouverture au sein du parcours *Accompagner la création*.
- L'absence de stage obligatoire pour le parcours *Accompagner la création*.
- La mobilité internationale sortante très faible au regard des descriptions des opportunités pédagogiques.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention, à travers ses deux parcours spécifiques, montre dans son dossier d'autoévaluation une conscience des améliorations à apporter, auxquelles on ne peut qu'adhérer.

Elles passeront notamment par le renforcement du tronc commun aux deux parcours qui doit permettre de ménager des passerelles entre eux et par le développement des compétences des étudiants sur les métiers de l'administration et de la production dans le parcours *Accompagner la création*, afin de leur permettre une insertion professionnelle à hauteur de leur diplôme.

La mention gagnerait à formaliser davantage ses collaborations avec l'ENSATT, notamment pour le parcours *Dramaturgies*.

Par ailleurs, une plus grande variété des options d'ouvertures pour le parcours *Accompagner la création* permettrait des choix personnalisés, tout en répondant à une demande de l'équipe pédagogique.

Enfin, il est difficile de ne pas tenir compte, à l'avenir, de l'existence d'un *hiatus* entre le nombre de diplômés sortant du parcours *Accompagner la création* et du parcours *Dramaturgies*.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER BIOLOGIE

Établissements : Université Claude Bernard Lyon 1 ; École normale supérieure de Lyon
– ENS de Lyon

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Biologie* de l'Université de Lyon (*ComUE Lyon*) a pour objectif de former des chercheurs, des enseignants-chercheurs mais aussi des enseignants dans un champ très large de la biologie, allant de la biomolécule à la biodiversité et l'écologie. La mention embrasse tout le champ du vivant et couvre l'étude des organismes depuis les plus simples (virus, procaryotes) jusqu'aux plus complexes (pluricellulaires eucaryotes). La formation est organisée autour d'un parcours *Biosciences* en première année (M1) ouvrant sur cinq parcours en seconde année (M2) dont trois (*Biosciences*, *Biosciences et modélisation des systèmes complexes*, *Biosciences-santé*) sont très clairement orientés vers une formation aux métiers de la recherche alors que les deux autres : *Formation à l'enseignement, agrégation en sciences de la vie – sciences de la terre et de l'univers* et *développement professionnel* (FEADÉP SV-STU) et *Biologie et physiologie des organismes-sciences de la terre et de l'univers-agrégation* (BPO-STU) orientent vers les métiers de l'enseignement et la préparation à l'agrégation. Ce master est co-accrédité par l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL) et l'École normale supérieure de Lyon.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs généraux de la formation ainsi que les poursuites d'études et débouchés professionnels sont clairement énoncés. Il s'agit d'une formation pluridisciplinaire en biologie (du moléculaire à l'organisme et son environnement) qui, selon le parcours choisi en deuxième année, ouvre soit vers les métiers de la recherche, avec une poursuite en doctorat (parcours <i>Biosciences</i>, <i>Biosciences et modélisation des systèmes complexes</i>, <i>Biosciences-santé</i>), soit vers les métiers de l'enseignement par la préparation à l'agrégation (FEADÉP SV-STU et BPO-STU). Les enseignements proposés sont en parfaite adéquation avec ces deux objectifs de formation. Les objectifs particuliers, compétences et connaissances, sont listés de façon exhaustive pour le parcours <i>Biosciences</i> dans le supplément au diplôme. En complément de cette présentation, deux fiches de synthèse des compétences acquises sont proposées : la première résume les compétences transdisciplinaires (savoir, savoir-faire et savoir-être), la seconde correspond à l'évaluation de compétences spécifiques acquises au cours des stages.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Ce master est unique sur le site lyonnais et il est très bien intégré dans le paysage des formations de master de l'UCBL et de l'ENS. De fait, il accueille ponctuellement des étudiants d'autres masters pour y suivre une unité d'enseignement (UE) et permet aux étudiants du master <i>Biologie</i> de suivre une UE de leur choix dans un autre master. Il accueille aussi des étudiants dans le cadre de double cursus réalisés en alternance avec des formations d'autres établissements (médecine, vétérinaire ou ingénieur). Par ailleurs, il a développé des</p>

interactions et partage des enseignements avec des formations d'autres établissements membres (ou associés) de l'Université de Lyon (collège des Hautes Études Lyon Science(s) : CHEL(s)). Par son adossement à l'ENS et donc aux objectifs de formation coordonnés à l'échelle nationale de cet établissement, le master *Biologie* développe une spécificité par rapport aux autres masters de même intitulé par sa dimension très généraliste dans le domaine de la biologie. Cette spécificité se traduit par la possibilité pour ses étudiants de se spécialiser en deuxième année dans d'autres masters ou d'intégrer une école d'ingénieurs partenaire de la formation.

Le master est adossé à la majorité des laboratoires de biologie (universitaires et hospitalo-universitaires) de l'Université de Lyon, sans compter des unités d'autres disciplines, telle que la physique. Cela donne un support recherche très solide à cette formation et qui couvre l'ensemble des champs thématiques offerts aux étudiants dans les différents parcours. Cet adossement se concrétise par l'intervention d'un nombre important de chercheurs de ces laboratoires dans les enseignements. La pluridisciplinarité de la formation se traduit également par l'ouverture du master sur les quatre écoles doctorales en biologie de l'Université de Lyon.

Par sa vocation très pluridisciplinaire d'une part, et par l'ouverture vers les métiers de l'enseignement d'autre part, ce master a peu développé les relations avec le monde socio-économique sauf de façon ponctuelle. Cela pourrait être un regret pour une formation de niveau Bac+5 mais ce n'est clairement pas l'objectif de formation des étudiants dans ce diplôme.

L'ouverture internationale est très bien affichée et apporte un plus à cette formation. Plusieurs types de dispositifs sont mis en place pour la favoriser en s'appuyant sur les nombreux contrats coopératifs ou bilatéraux signés par l'ENS. Ces dispositifs correspondent, entre autres, à la possibilité pour les membres de l'équipe pédagogique de se déplacer dans les universités partenaires, à l'octroi de bourses de mobilité pour la réalisation de stages obligatoires à l'étranger, à la mise en place de sessions de conférences avec des chercheurs et enseignants-chercheurs étrangers (notamment dans le cadre de l'« International Research School ») et à la possibilité pour quelques étudiants de suivre un double cursus avec l'École Polytechnique de Lausanne (EPFL, Lausanne, Suisse) afin d'obtenir une double diplomation master-ingénieur.

Organisation pédagogique

Même si la présentation des parcours au sein du master pourrait être plus lisible, il apparaît que l'organisation pédagogique est très classique avec un M1 commun aux cinq parcours qui se différencient réellement en M2. Par leur choix d'options au premier semestre, les étudiants peuvent se spécialiser dans un domaine de la biologie. Hormis pour quelques UE spécifiques (Communication scientifique, Biosciences et société) et l'UE de stage obligatoire, les modalités d'enseignements dans les UE du M1 associent un volume horaire de présentiel (cours magistraux et travaux dirigés) et un volume de travail personnel. En M2, parmi les trois parcours qui ouvrent directement sur les métiers de la recherche, le parcours *Biosciences* représente la suite directe du M1, les deux autres parcours sont plus originaux. L'un d'eux, *Biosciences-santé*, s'adresse uniquement à des étudiants en sciences médicales et vétérinaires et leur offre un approfondissement de connaissances de base en biologie en puisant dans les UE du M1 et du M2 *Biosciences*. L'autre, *Biosciences et modélisation des systèmes complexes*, s'adresse à des étudiants qui souhaitent approfondir leurs connaissances en modélisation en choisissant des cours communs avec des mathématiciens, informaticiens et physiciens. Bien que complexe dans sa présentation, cette architecture offre des opportunités de formation originales pour les étudiants de *Biosciences*. Un schéma arborescent aurait facilité la compréhension de cette organisation. Il en est de même pour les deux parcours qui visent aux métiers de l'enseignement via la préparation à l'agrégation. Des accompagnements particuliers et des adaptations pédagogiques sont prévus pour les étudiants en situation de handicap uniquement. La formation est semble-t-il peu adaptée à la délivrance de diplômes par la validation des acquis de l'expérience mais permet l'accès par la validation des acquis professionnels et personnels. Une validation d'acquis spécifique est possible pour les étudiants du master *Biologie-Santé*.

La professionnalisation est mise en valeur quel que soit le parcours du master. Cela se traduit par des UE spécifiques, en particulier pour l'enseignement, et par des stages d'immersion en laboratoire tant au M1 qu'au M2 pour les parcours *Biosciences*, *Biosciences et modélisation des systèmes complexes* et *Biosciences-santé*. Des formations sur terrain, adaptées au parcours des étudiants (parcours FEADéP SV-STU) et/ou des projets bibliographiques (parcours *Biosciences*, *Biosciences-santé*, *Biosciences et modélisation des systèmes complexes* et BPO-STU-agrégation) en lien avec leur insertion professionnelle sont proposées. Des stages optionnels peuvent également être réalisés. Les étudiants sont accompagnés pour la recherche et le suivi des stages et bénéficient d'un suivi individualisé pour l'élaboration de leur projet professionnel. Les modalités d'évaluation des stages sont bien documentées. Un dispositif de suivi pédagogique est également mis en place tout au long du cursus avec un tuteur membre de l'équipe pédagogique attribué à chaque étudiant. L'ensemble des actions conduites dans ce domaine est bien décrit et apporte une réelle plus-value à la formation.

L'utilisation des outils et ressources numériques pour la pédagogie reste très classique et repose principalement sur une plateforme d'espace numérique de travail (ENT) interactive de type Moodle. Les étudiants sont par ailleurs formés à l'utilisation d'outils numériques spécifiques à leur domaine de formation (bases de données de ressources biologiques, outils de bioinformatique, outils d'analyse d'image, outils de référencement, etc.). En

termes de pédagogie innovante, on peut noter la mise en place d'outils de type « boîtiers de vote » afin de favoriser l'interaction avec les étudiants pendant les cours magistraux.

Un effort, qui demande toutefois à être développé, a été réalisé en vue de l'internationalisation de la formation. Le master bénéficie d'aides à la mobilité entrante, sous forme de bourses, ce qui lui permet d'accueillir régulièrement des étudiants étrangers (une dizaine par an sur l'ensemble de la formation). Pour faciliter leur accueil, les enseignements de M2 dans les trois parcours à visée recherche sont dispensés en anglais. Augmenter encore le nombre d'étudiants étrangers nécessiterait de proposer dès le M1 tous les enseignements en anglais. Les étudiants du master qui suivent une UE d'anglais chaque année sont également sollicités pour faire de la mobilité sortante qui se concrétise principalement par des stages faits à l'étranger. Enfin, des chercheurs étrangers sont invités à enseigner dans la formation sous forme de conférences et séminaires.

Pilotage

L'équipe pédagogique dans son ensemble, les responsables du M1, les responsables des différents parcours de M2 et les responsables d'UE sont clairement identifiés. Pour chacun des parcours, l'équipe pédagogique est diverse et associe des enseignants-chercheurs (contractuels et titulaires) et des chercheurs des différents établissements co-accrédités et des différents laboratoires supports de la formation. L'équipe intègre également des intervenants extérieurs (enseignants, chercheurs, français ou étrangers) pour des enseignements de spécialité ou pour des cycles de conférences. Aucun intervenant industriel n'apparaît dans l'équipe, mais cela s'explique par les objectifs de formation du master. Au final, l'équipe pédagogique apparaît cohérente et propose un panel de compétences variées en adéquation avec les attentes de formation. La commission pédagogique chargée des admissions, des cursus et des évolutions de la formation, se réunit régulièrement tout comme les membres de l'équipe pédagogique afin notamment d'assurer l'articulation avec la licence amont. Le conseil de perfectionnement, dont la composition est connue, est en revanche sous-utilisé et ne se réunit pas régulièrement. Sa dernière réunion date de 2017. Il est à noter que les responsables du master, s'ils ne s'appuient pas sur le conseil de perfectionnement, organisent des réunions semestrielles avec les représentants étudiants et tiennent des permanences hebdomadaires afin de faire évoluer au mieux la formation. Cette démarche pourrait être intégrée au conseil de perfectionnement sans pour autant s'en substituer.

L'évaluation des enseignements est formalisée et bien décrite. Le dispositif permet une évaluation globale de la formation et une évaluation plus spécifique UE par UE. Des moyens sont mis en place pour favoriser le taux de réponse des étudiants à ces évaluations (créneaux horaires dédiés pour répondre aux enquêtes, etc.).

Les modalités d'évaluation des connaissances sont classiques (contrôle terminal ou continu et terminal) mais les règles de délivrance des crédits ECTS et du diplôme ne sont pas présentées ; le document renvoie le lecteur uniquement pour les parcours orientés recherche à la charte des examens et au cadrage de l'UCBL, documents non joints au dossier. Les rôles et les dates des jurys sont indiqués mais leur composition en dehors du coordinateur de la mention n'est pas indiquée.

L'approche par compétences est en place. Les compétences transversales (savoir-faire et savoir-être), les compétences spécifiques associées à chaque UE et les compétences acquises au cours des stages sont précisées ainsi que dans le supplément au diplôme (parcours *Biosciences*), et elles font l'objet d'évaluation et/ou d'autoévaluation selon les cas.

Le recrutement, assuré par la commission pédagogique, doit être analysé en fonction des parcours « métiers de la recherche » ou « métiers de l'enseignement ». Dans le premier cas, le vivier est principalement constitué par les étudiants de la licence *Biosciences* de Lyon co-accréditée par l'ENS et l'UCBL comme le master. Au sein de ce vivier se trouvent des étudiants normaliens provenant de tout le territoire national, ce qui au final, assure un recrutement divers. À ceux-ci s'ajoutent des étudiants étrangers ou provenant d'autres établissements français. Dans le cas des métiers de l'enseignement, et plus particulièrement du parcours BPO-STU, les étudiants proviennent très majoritairement du master MEEF SVT (*Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation – Sciences de la vie et de la terre*). Il s'agit pour eux d'une suite logique s'ils souhaitent soutenir une agrégation dans le domaine SVT-STU. Afin de faciliter l'insertion des étudiants arrivant en master sans avoir suivi une formation antérieure à l'ENS, et donc leur réussite, un système de remise à niveau a été mis en place, un tutorat personnalisé peut aussi être proposé à la demande des étudiants du master.

Résultats constatés

L'effectif moyen constaté en M1 est de 45 étudiants. Cet effectif alimente principalement le parcours *Biosciences* en M2. Les deux autres parcours « recherche » du M2 sont à effectifs très faibles (moins de cinq étudiants) ce qui pourrait questionner sur l'existence de tels parcours. Ils s'adressent cependant très spécifiquement à des étudiants des parcours santé (médecine, vétérinaire) ou à des étudiants s'ouvrant vers la physique, les mathématiques et l'informatique. En conséquence, ils ne proposent pas d'UE propres. Elles sont piochées dans un catalogue d'UE déjà existantes dans le master *Biosciences* et/ou dans d'autres masters, ce qui permet leur soutenabilité. Bien que les données chiffrées quant à l'origine des étudiants ne soient pas

disponibles il semblerait que les étudiants du master viennent majoritairement de la troisième année de licence *Biosciences* alors que le parcours BPO-STU recrute essentiellement des étudiants issus du master MEEF SVT. L'attractivité de la formation (hors parcours FEADéP) est bonne (en moyenne un peu plus de deux fois plus de candidatures que d'étudiants inscrits) même s'il est regrettable que ne soit pas mentionnées la capacité d'accueil fixée à l'entrée du master et la part effective d'étudiants étrangers par parcours. Globalement, les tableaux d'effectifs présentés montrent des flux suffisants d'étudiants pour les parcours FEADéP SV-STU et BPO-STU ; même si le parcours BPO-STU reste fragile avec des effectifs un peu faibles. Le taux des diplômés en M2 est bon à excellent puisqu'il va de 87 % en moyenne (sur deux années) pour le parcours FEADéP SV-STU à quasiment 100 % pour le parcours *Biosciences*. Les taux d'abandon (très faibles) sont indiqués dans les tableaux annexes mais ceux-ci comportent parfois des données un peu différentes du dossier.

Le suivi des étudiants diplômés est assuré par l'observatoire de la vie étudiante et complété par les enquêtes conduites par l'équipe pédagogique du master. Les données recueillies indiquent un haut niveau d'insertion professionnelle et/ou de poursuite en doctorat. En effet, 50 % des diplômés des parcours *Biosciences* (recherche) poursuivent en doctorat, ce qui est en adéquation avec les objectifs pédagogiques de ces parcours. Les autres étudiants se répartissent entre poursuite d'études et emploi direct. Les étudiants du parcours FEADéP SV-STU poursuivent en doctorat ou intègrent directement l'enseignement secondaire alors que tous ceux du parcours BPO-STU agrégation intègrent le métier d'enseignant titulaire ou non de l'agrégation. La fréquence des enquêtes et la période enquêtée (année post-diplôme) ne sont pas indiquées. Cela nécessiterait d'être précisé.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne formation à la recherche et par la recherche.
- Bonne formation aux métiers de l'enseignement.
- Solide adossement aux laboratoires de recherche.
- Originalité de la formation au plan régional.
- Pluridisciplinarité de l'équipe pédagogique.
- Qualité de l'insertion professionnelle et de la poursuite en doctorat.

Principaux points faibles :

- Conseil de perfectionnement sous-utilisé.
- Peu d'interactions avec le monde socio-économique.
- Lisibilité de la maquette de formation.
- Complexité de lecture des flux entrants des étudiants en M2.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Biologie* de l'Université de Lyon (co-portage ENS-UCBL) est une formation pluridisciplinaire dans le champ de la biologie. Il forme à la fois des chercheurs et des enseignants via une préparation solide aux concours de l'agrégation. Pour atteindre ces objectifs, le master s'appuie respectivement sur un réseau dense et reconnu de laboratoires et sur les missions de formation coordonnées à l'échelle nationale de l'ENS.

Cet ensemble place ce master de façon originale dans le paysage des formations à l'échelle régionale, voire nationale. L'équipe pédagogique est diverse et, par ses responsables, assure de manière très qualitative le recrutement, l'accueil, le suivi pédagogique, et la construction du projet professionnel des étudiants. Ce travail mériterait cependant d'être conduit dans le cadre d'un conseil de perfectionnement, ce qui pourrait aussi accroître les liens avec le monde socio-économique. Malgré des efforts de présentation, la complexité de l'architecture de l'offre de formation pénalise l'analyse des différents indicateurs (flux d'entrée en M1, en M2, origine des étudiants, ...) et peut en rendre leur lecture difficile. Ceci est inhérent à l'organisation même de cette formation, mais une amélioration de la lisibilité de l'offre du master serait un plus.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER CINÉMA ET AUDIOVISUEL

Établissements : École normale supérieure de Lyon - ENS de Lyon ; Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master mention *Cinéma et audiovisuel* de l'Université Lumière Lyon 2 et l'ENS de Lyon est une formation en deux ans qui comporte trois parcours de spécialisation en deuxième année (M2) : *Pensées du cinéma*, *Documentaire culturel : production et réalisation*, et *Métiers de l'exploitation, de la médiation et de l'éducation à l'image*. Un tronc commun en esthétique et en histoire du cinéma court sur les deux années du master quel que soit le choix du parcours, mais le choix des options d'enseignement en première année (M1) est déterminant pour la poursuite en M2. Bien que le parcours *Documentaire culturel* soit le plus professionnalisant, les trois parcours ont à cœur d'établir une cohérence entre la théorie et les débouchés professionnels visés.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs scientifiques et professionnels du master sont clairement énoncés dans l'auto-évaluation (même si le descriptif du parcours <i>Documentaire culturel</i> n'est pas renseigné). Le master revendique une volonté de professionnalisation bien qu'il soit fortement orienté vers la théorie. Cette volonté se traduit par la pratique de stages, y compris dans les parcours plus théoriques. L'articulation entre la formation et les débouchés visés est bien renseignée pour chaque parcours et est opérationnelle. Ces débouchés sont principalement la recherche et l'enseignement pour le parcours <i>Pensées du cinéma</i>, la production et la réalisation documentaire pour le parcours <i>Documentaire culturel</i> et les métiers de la distribution et de l'exploitation cinématographique pour le dernier parcours. Notons que la filière documentaire est la plus professionnalisante des trois.</p> <p>Néanmoins, la dimension fortement théorique ne semble pas adaptée aux attentes de professionnalisation des étudiants. En effet, le dossier expose d'emblée la défiance des étudiants au vu de l'aspect théorique de la formation, ces derniers redoutant un manque de pratique qu'ils associent probablement à des difficultés concernant leur insertion professionnelle, ce que déplore l'auteur de l'évaluation. Il est surprenant que de telles remarques apparaissent en préambule de l'évaluation.</p> <p>En outre, l'affirmation d'un positionnement de la formation « dans l'univers de la certification professionnelle » n'est pas explicite.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le dossier d'autoévaluation affirme que le master est le seul de la région, bien que l'université de Grenoble propose un master <i>Création artistique</i> avec un parcours Études cinématographiques. Néanmoins, le Master ne</p>

semble pas en souffrir, grâce à son orientation très théorique. La formation est une reproduction de bien d'autres sur le territoire national et à l'international, mais sa dominante théorique en fait une particularité. Elle est par ailleurs la seule à bénéficier d'une accréditation avec l'ENS de Lyon. La formation se positionne particulièrement bien dans le paysage de ces formations assez répandues. L'implantation régionale est bien pensée, grâce à des partenariats (sous la forme de mutualisations) avec deux masters de l'Université Jean Moulin Lyon 3 : le master *Télévision, Internet, réseaux* et le master *Esthétique et cultures visuelles*, ainsi qu'avec la CinéFabrique en réalisation.

Le master est bien intégré dans son environnement socio-économique local et national avec des partenariats avec la FEMIS, l'Institut Lumière, La Cinémathèque Française, ces deux derniers proposant deux modules professionnalisants intégrés au master (il aurait été utile de donner davantage d'informations sur leur mise en pratique). On apprécie également la création par l'un des enseignants du festival « Doc en courts » organisé avec les étudiants du parcours *Documentaire culturel*. Les étudiants du master participent activement à de nombreux festivals de la région, comme stagiaires, bénévoles, ou organisateurs (Festival Lumière, Les reflets du cinéma ibérique et latino-américain, le festival du cinéma d'Animation d'Annecy, le festival du court-métrage de Clermont-Ferrand, etc.) Chaque festival en région est un partenaire important.

Par ailleurs, la participation de deux PAST assure un lien avec les entreprises de la région. Ils supervisent la recherche et l'encadrement de stages. L'importance des stages est soulignée : entre 2015 et 2019, les étudiants de M2 ont suivi 124 stages, dont un bon nombre auraient été suivis d'embauche. Cependant, le niveau des propositions d'embauche à des postes de niveau Bac + 3 indique une certaine inadéquation entre le niveau de cette formation (bac+5) et l'offre d'emploi ou l'employabilité des diplômés sortants.

Concernant la recherche, le master est très bien pourvu car il est adossé à trois structures de recherche : Passages XX- XXI (Université Lyon 2), l'Institut d'Asie Orientale (ENS de Lyon), et le CERCC (Ens de Lyon), qui permettent aux étudiants d'assister et participer aux ateliers, séminaires et journées d'étude organisés par leurs membres. On note une bonne cohérence entre les activités du laboratoire Passages XX-XXI et les orientations du master en particulier en philosophie du cinéma.

L'international est fort bien mis en valeur dans le dossier d'autoévaluation, qui cite des échanges pérennes avec l'université de Pittsburgh, dont les enseignants invités dispensent des cours disciplinaires (histoire du cinéma) en anglais, et l'organisation d'une École thématique (Spring School) en collaboration avec l'Université de Pittsburgh lors de laquelle les étudiants de M2 présentent leurs travaux. Des partenariats avec 17 universités étrangères sont établis ainsi qu'avec l'université de Tokyo dans le cadre de programmes de recherche en cinéma (un autre est prévu avec Kobe). On note également la possibilité d'un parcours international master EFMS (European Film and Media Studies) en partenariat avec l'université d'Utrecht. Cette d'ouverture internationale est d'une richesse rare, mais n'est pas analysable étant donné le manque de renseignements sur les mobilités entrantes et sortantes des étudiants qui en ont bénéficié, et des conséquences en termes d'employabilité.

Organisation pédagogique

Les trois parcours proposent une spécialisation progressive avec un tronc commun en esthétique et en histoire du cinéma en M1 et M2. Des options préparant au choix du parcours en M1 sont évoquées, mais non renseignées.

La fiche répertoire national des certifications professionnelles - RNCP jointe au dossier fait apparaître le détail des unités d'enseignements -UE et des crédits ECTS correspondants en adéquation avec les normes nationales. Les étudiants suivent certains cours en anglais (et peuvent en suivre en allemand à l'ENS). Deux tableaux en annexe du dossier font le détail des programmes pédagogiques de chaque parcours indiquant l'intitulé de l'UE, le nombre d'heures et de crédits.

La formation étant très axée sur la recherche et la production d'écrits scientifiques, on apprécie la mise à disposition du logiciel Compilatio pour éviter le plagiat ; un groupe de recherche se réunit à ce sujet 3 à 4 fois dans l'année, prouvant une réelle démarche pédagogique à ce sujet.

Un Plan d'Accompagnement de l'Étudiant en situation de Handicap (PAEH) par l'établissement donne une aide précieuse à l'accueil de ces étudiants. On note la possibilité de VAE, bien que peu d'étudiants en aient bénéficié (4 entre 2015 et 2017). Les étudiants peuvent bénéficier d'une année ou d'un semestre de césure.

Le dossier d'autoévaluation indique qu'un stage de 5 semaines minimum en M2 est obligatoire. Toutefois, cette obligation ne semble pas couvrir tous les parcours, car le dossier d'autoévaluation indique que « Dans les parcours MEME presque tous les étudiants font un stage ». Les préoccupations concernant l'insertion professionnelle sont néanmoins sérieusement prises en compte dans l'organisation pédagogique au regard de la formation théorique qui est dispensée.

L'innovation pédagogique est bien mobilisée pour l'accompagnement des étudiants dans leur formation. Ainsi, l'enseignement fait appel à des pratiques pédagogiques innovantes (par exemple pédagogie par projet, jeux sérieux, amphithéâtres actifs). La formation se prolonge en ligne avec l'aide de plateformes dédiées comme la BUL.

L'aide à la réussite est correctement mise en place à l'aide d'outils traditionnels dans le domaine (tutorat pour le mémoire, répartition en groupes de niveau, etc.). En anglais dans l'UE de langue obligatoire des TD sont adaptés en fonction des niveaux de langue.

L'organisation de la formation à la recherche est conforme aux attentes d'un master. Avec Le parcours *Pensées du cinéma* co-accrédité par l'ENS Lyon, la formation se dote de compétences réflexives élevées dans son offre.

Pilotage

L'équipe pédagogique est majoritairement composée d'enseignants-chercheurs de la 18e section du Conseil national des universités (cinéma, théâtre danse, photographie) en adéquation avec le contenu de la formation (le tableau des intervenants ne fait cependant pas état du nombre d'heures de chacun). Sept intervenants extérieurs figurent dans le tableau des effectifs en annexe et viennent compléter l'enseignement théorique par leur expérience professionnelle.

Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définis. La mention de formation dispose d'une responsable (maître de conférences en études cinématographiques) pour le M1 et d'un responsable (professeur des universités en cinéma) pour chacun des trois parcours de M2.

La constitution d'un conseil de perfectionnement figure en annexe, sa composition est conforme aux attentes.

Des soutenances devant jury sont organisées et les étudiants sont informés des modalités de contrôle des connaissances. Les modalités de contrôle des connaissances sont explicites et en accord avec les attendus de la formation.

Des passerelles avec deux masters de l'Université Jean Moulin - Lyon 3 (master *Télévision, Internet, réseaux* et master *Esthétique et cultures visuelles*) sont possibles.

Un dispositif d'évaluation des formations par les étudiants a été mis en place par l'Université de Lyon (ComUE) sous la forme d'enquêtes conduites tous les 4 ans. Le dispositif et ses incidences sur la prise en compte des retours exprimés ne sont pas des plus probants. Seul un constat d'inadéquation entre les attentes des étudiants (de pratique) et l'offre de formation théorique est clairement relevé.

Résultats constatés

Les données sont insuffisantes pour être évaluées de façon satisfaisante. Notamment, on ne dispose pas de données ventilées par parcours.

L'effectif en M1 est en baisse (de 69 étudiants en 2016 à 58 en 2018) tandis que celui du M2 est stable (autour de 70 étudiants) mais aucune explication n'est donnée à ce sujet.

Les programmes d'échanges entrant et sortant sont variés et encadrés, pourtant on note une baisse des effectifs parmi les étudiants étrangers qui représentaient 22 % des inscrits en 2016 contre 15,8 % en 2018.

Le taux de réussite est assez faible pour un master, mais en hausse (68,1 % en M1 en 2016 et 84 % en 2017 ; 56,9 % en M2 en 2016 et 68,6 % en 2017).

L'enquête d'auto-évaluation du master fait clairement apparaître le problème soulevé en début de dossier par son auteur (inadéquation entre offre théorique et attentes pratiques de la part des étudiants). Les étudiants affirment à 40 % que les cours ne leur permettent pas d'acquérir de nouvelles compétences. En revanche ils reconnaissent à 88 % que les cours leur permettent d'acquérir de nouvelles connaissances. On peut en déduire que la formation, très orientée recherche et théorie, devrait peut-être améliorer sa dimension professionnalisante.

Le taux de diplômés en poursuite d'études n'est renseigné que par l'enquête menée auprès des étudiants (taux de réponse à l'enquête : 61 % des inscrits) et non des chiffres objectifs et complets sur 3 ans. Dans ce cadre, 1 étudiant en 2017 se dit en poursuite d'études en doctorat. Concrètement, la poursuite d'études en doctorat, alors que la formation est fortement axée sur les aspects théoriques et réflexifs, est trop faible. Quant à l'insertion professionnelle, elle est de même uniquement renseignée pour l'année 2017 par l'enquête (promotion 2014-2015). Bien que le taux d'insertion professionnelle soit assez élevé (83 % à 30 mois en 2017), seuls 30 % des anciens étudiants ont un emploi en rapport avec leur formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- International très développé
- Insertion locale par des partenariats (Institut Lumière)

Principaux points faibles :

- Manque d'information concernant l'organisation des enseignements (les locaux, le matériel)
- Insuffisance de la part des enseignements professionnalisants (soulevé par le concepteur du dossier) et en inadéquation avec les attentes des étudiants (cf. Les enquêtes)
- Dossier peu éclairant sur les questions de contenus de formation, conjoint à un manque de données objectives chiffrées sur trois années.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier n'est pas toujours facile à analyser en particulier du fait que le grand nombre de documents annexes est mal exploité (il manque presque toujours un renvoi à ces derniers ce qui nuit à la lisibilité de l'évaluation). En outre, les documents nécessaires à l'évaluation ne figurent pas toujours. Il en découle une difficulté à redessiner la continuité et l'évolution de l'offre de formation, malgré le croisement des documents fournis.

La formation en elle-même semble de haute qualité théorique mais il est difficile d'une part d'en apprécier la réalité et d'autre part d'en évaluer les qualités pratiques car la formation professionnalisante n'est pas vraiment présentée comme telle. Le dossier d'autoévaluation expose d'emblée la défiance des étudiants au vu de l'aspect théorique de la formation, ces derniers redoutant un manque de pratique qu'ils associent probablement à des difficultés concernant leur insertion professionnelle. Il est surprenant que de telles remarques apparaissent en préambule du dossier d'autoévaluation. Cette incompréhension apparaît comme le symptôme d'un problème double. D'une part, de reconnaissance par les étudiants de la formation au regard de sa présentation, et d'autre part, de la volonté de maintenir une formation largement théorique lorsque les étudiants sont en demande d'une formation plus pratique. Une étude des réalités entre l'offre, la demande, les besoins et l'employabilité est à mener par différents moyens dont les conseils de perfectionnement. Peut-être faudrait-il créer deux mentions de master plus clairement définies comme dans les deux premiers parcours où la dimension professionnalisante est clairement identifiable.

Il est par ailleurs surprenant que très peu d'étudiants (un seul étudiant, tel que renseigné par les documents à notre disposition pour 2017), poursuivent des études en doctorat, compte tenu de l'orientation théorique donnée à la formation.

Enfin, dans l'enquête d'autoévaluation fournie, il apparaît que plus de 50 % des étudiants se plaignent des locaux ; c'est un point dont il faudrait certainement se préoccuper.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER DIDACTIQUE DES SCIENCES

Établissements : École normale supérieure de Lyon ; Université Claude Bernard Lyon 1 ; Université de Montpellier

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Didactique des sciences* est une formation à et par la recherche en didactique des disciplines relevant des mathématiques, sciences de la nature et sciences de la matière. Il est structuré autour d'un unique parcours au sein duquel un certain nombre d'unités d'enseignement (UE) est laissé au choix des étudiants selon leur projet professionnel (orienté vers la recherche en didactique des mathématiques ou des sciences, vers l'ingénierie de formation, ou vers la médiation scientifique). Il s'agit d'une mention co-accréditée par trois établissements d'enseignement supérieur (Université Claude Bernard Lyon 1, École normale supérieure (ENS) de Lyon et l'Université de Montpellier). Il s'adresse aux étudiants titulaires d'une licence relevant des sciences exactes et/ou expérimentales (pour une admission en 1^{ère} année de master - M1) et d'un M1 (ou équivalent) de ces mêmes disciplines (pour une entrée en 2^{ème} année de master - M2) et accueille aussi un public de professionnelles en reprise d'études. Les enseignements peuvent être suivis en présentiel ou en direct à distance.

ANALYSE

Finalité

Le master *Didactique des sciences* a une double finalité professionnelle et scientifique, destinée à répondre aux besoins de formation d'un public qui, outre les étudiants en formation initiale, inclut également des professionnels (enseignants, formateurs) en reprise d'études. Selon les enseignements choisis en M2, les étudiants peuvent prétendre à des emplois liés à l'ingénierie pédagogique (formation, production de ressources) ou à la médiation scientifique. Ce master permet aux professionnels en reprise d'études ne souhaitant pas changer de profession (enseignants en poste, par exemple) d'acquérir les compétences nécessaires pour participer à la formation des enseignants des domaines scientifiques. Au-delà de ces finalités professionnelles, le master *Didactique des sciences* forme à la recherche et débouche sur une poursuite en doctorat. Les secteurs d'activité ou les types d'emplois accessibles par le détenteur ou la détentrice du diplôme sont clairement identifiés dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles.

L'objectif principal de la formation est d'accompagner les étudiants dans la construction et la manipulation d'outils d'analyse de situations d'enseignement, de médiation scientifique en vue d'élaborer des actions et/ou des ressources pour la formation et la médiation scientifique ou de mener une recherche en didactique des sciences. Globalement, l'adéquation entre les finalités du master *Didactique des sciences* et les contenus de formation est excellente.

Les UE s'organisent de manière à fournir aux étudiants des outils permettant de connaître et d'analyser les différents contextes professionnels dans lesquels s'insèrent les recherches en didactique des sciences : le contexte de l'enseignement et de l'apprentissage des sciences et des mathématiques en milieu scolaire et universitaire et celui de la médiation scientifique. Les stages qui ponctuent les deux années de la formation contribuent fortement à l'adéquation entre finalités et contenus.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Didactique des sciences* est l'un des deux masters français à proposer une formation spécifique à la recherche en didactique des sciences (le second est situé en région parisienne porté par l'Université Paris Diderot). La localisation géographique de ces deux mentions permet l'accueil d'étudiants d'origines géographiques variées. La dimension "médiation scientifique" (qui structure une partie de la formation) permet d'élargir les issues professionnelles au-delà de l'enseignement des sciences.

Du point de vue scientifique, le master est adossé à six unités de recherche. Cette richesse de l'environnement scientifique du master (en adéquation avec les intentions de formation) est certainement permise par la co-accréditation de la mention avec trois établissements de l'enseignement supérieur. L'articulation de la formation avec les Écoles doctorales des établissements co-accréditeurs n'est pas précisée.

D'un point de vue professionnel, le master entretient d'étroites relations avec des Institutions de médiation scientifique (espaces culturels grands publics de la région) : certains membres de l'équipe pédagogique du master sont des professionnels de ce secteur. Des relations existent également avec des espaces culturels grands publics de la région, au sein desquels les étudiants du master peuvent être accueillis en stage et dont les expositions (ou les dispositifs d'accueil du public) peuvent donner lieu à des mémoires. Il est projeté la mise en place de conventions-cadres avec ces Institutions. Le positionnement du master *Didactique des sciences* vis-à-vis de la mention 4 *Pratiques et ingénierie de formation* des masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) des Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPE) des académies de Lyon et de Montpellier n'est pas précisé. Les lignes de démarcation entre ces diplômes peuvent paraître floues et des recouvrements en termes de contenus de formation risquent d'exister, notamment en ce qui concerne la dimension « formation » de la mention.

Enfin, si le master *Didactique des sciences* ne bénéficie à l'heure actuelle d'aucun partenariat formalisé avec un diplôme équivalent à l'étranger (hormis un partenariat ponctuel avec l'Université d'Ottawa au Canada) qui pourrait faciliter la réalisation de stages hors du territoire français. Il accueille quelques étudiants étrangers et encourage la mobilité des étudiants en direction d'universités étrangères.

Organisation pédagogique

Dans la mesure où la didactique des sciences n'est pas enseignée avant le niveau master, il paraît nécessaire que les étudiants y soient tous formés, et tôt dans le cursus. En cohérence avec cette nécessité, la première année du master est commune à l'ensemble des étudiants. En M2, des cours sont proposés dans un tronc commun, puis l'offre se diversifie en fonction du parcours initial et des objectifs professionnels de l'étudiant. Une attention particulière est portée à la spécificité disciplinaire des questions éducatives (et/ou méditatives) puisque des approfondissements sont proposés aux étudiants selon leur discipline académique d'origine. La progressivité de la formation apparaît tout à fait adaptée, à la fois au profil amont des étudiants et aux finalités de la formation.

Les enseignements se font en présentiel et en visioconférence, et peuvent être suivis depuis Lyon ou Montpellier. Le master n'est pas ouvert en formation à distance.

Pour couvrir l'ensemble des besoins pédagogiques, professionnels et scientifiques liés à la formation, le master s'est doté d'une équipe pluridisciplinaire avec une large dominance d'enseignants chercheurs (41 sur 45, quatre professionnels de la médiation scientifique complétant cette équipe). La plupart des intervenants enseignants-chercheurs du master sont également formateurs et formatrices d'enseignants. Les liens tissés avec les Institutions culturelles sont autant d'atouts pour la formation professionnelle des étudiants qui se destinent à la médiation scientifique.

En M2, l'accent est porté sur le suivi des enseignements par des professionnels en activité (les cours sont rassemblés sur une journée et demie par semaine). Ce qui n'est pas le cas en M1. Dans la mesure où le master repose sur des intervenants venant de plusieurs établissements géographiquement éloignés, la plupart des enseignements est accessible en présentiel et en visio-conférence (depuis Lyon et depuis Montpellier). Les UE qui reposent sur un accompagnement plus individuel des étudiants sont, elles, localisées sur chaque site de formation. Une attention particulière est portée aux étudiants en situation de handicap. La formation mobilise en outre des dispositifs numériques au service des enseignements : espace numérique de travail (ENT) pour le dépôt de supports complémentaires pour la formation et des travaux des étudiants, outils de travail collaboratif à distance (travail partagé inter-sites), vidéos, simulations, et l'usage des ressources numériques pour l'enseignement, la formation et la médiation scientifique fait l'objet d'enseignements (une UE de 30 heures y est dédiée en M1 tandis que ces enseignements sont intégrés dans le tronc commun en M2). Dans ce contexte de répartition des formateurs et étudiants sur deux sites, la formation s'appuie sur les travaux de groupe (en

présentiel et à distance) et mobilise ces outils numériques au service des échanges entre étudiants et formateurs mais aussi entre étudiants en les rassemblant tous sur l'ENT de l'Université de Montpellier.

La formation ne délivre pas de diplôme par validation des acquis de l'expérience. Toutefois, certains étudiants sont directement acceptés en M2 par validation d'acquis professionnels (VAP). Certaines UE peuvent également être acquises via la VAP.

Enfin, le master n'affiche pas de volonté particulière d'ouverture vers l'international (la possibilité d'effectuer le stage à l'étranger exceptée). Le master n'accueille pas d'étudiants ou d'enseignants ou intervenants étrangers et n'a pas noué de partenariats institutionnels internationaux. Les étudiants bénéficient toutefois d'enseignements en langues vivantes étrangères en M1 (30 heures au premier semestre) et M2 (30 heures au second semestre) dont la mise en œuvre n'est pas harmonisée pour l'ensemble de la mention et qui dépend de chaque établissement : à Lyon, les étudiants doivent valider le "test of English for international communication" (TOEIC) et bénéficient de cours en lien avec leur formation ; à Montpellier des enseignements spécifiquement pensés en lien avec la formation sont portés par le département des langues en M1 et M2 ; à l'ENS, les étudiants préparent la certification "Cambridge Advanced" (CAE) niveau Perfectionnant C1 et peuvent choisir une autre langue s'ils ont un niveau C1 ou équivalent à l'entrée en formation). Si le master ne propose pas toujours d'enseignement en langue, les étudiantes peuvent effectuer des activités (comptes rendus d'articles rédigés en anglais, prise en compte de la littérature étrangère dans le cadre des travaux de recherche) pour les travailler dans le cadre du cursus et en lien avec les contenus de formation.

Pilotage

Le master est soutenu par une équipe pédagogique dont la constitution est en très bonne adéquation avec les finalités de la formation. Cela est notamment permis par le soutien des trois établissements co-accréditeurs et par les liens tissés avec les Institutions culturelles locales. On notera toutefois que la part prise par l'ENS de Lyon (quatre intervenants), dans la formation est très inférieure aux contributions des Universités Lyon 1 (13 intervenants), et Montpellier (19 intervenants).

La diversité de l'offre au sein de la mention et la volonté de couvrir plusieurs finalités requiert des interventions de nature variée, mais certaines UE sont couvertes par un nombre d'intervenants important. Si tout semble mis en œuvre pour assurer une coordination efficace de l'équipe pédagogique (commission pédagogique, conseil de perfectionnement), le nombre important d'intervenants par UE rend délicate la cohérence pédagogique recherchée. Le conseil de perfectionnement de la formation prend en compte les règles de composition des deux établissements et réunit, outre les responsables pédagogiques et d'UE des représentants du monde socio professionnel mais aussi de l'administration des deux universités et des étudiants (un par année et par Université).

Les étudiants évaluent la formation par questionnaire (individuellement ou en groupe) à l'issue de chaque semestre et les établissements co-accréditeurs l'évaluent tous les deux ans.

Les informations sur les modalités de contrôle des connaissances restent assez succinctes. On note toutefois que l'évaluation prend des formes variées et adaptées aux finalités des UE. Des jurys se tiennent à chaque étape du déroulement de la formation. Une réflexion sur l'évaluation par compétence a été amorcée, et les étudiants disposent pour chaque UE d'une liste des compétences spécifiques et transversales visées facilitant leur valorisation par les étudiants.

La formation ne propose pas de mise à niveau ou de dispositif spécifique d'aide à la réussite, mais les petits effectifs accueillis permettent un accompagnement individualisé dans le quotidien de la formation.

Résultats constatés

L'appréciation des résultats de la formation prend appui sur un bilan quantitatif produit sur une période relativement courte (2016-2019 puisque le master a ouvert en 2016). Sur cette période les effectifs apparaissent globalement stables (depuis trois ans, l'ensemble de la mention compte une quarantaine d'étudiants).

On relève toutefois que ceux-ci sont, avec néanmoins une certaine hétérogénéité en fonction des établissements co-accréditeurs (une majorité d'inscrits à l'Université de Montpellier, peu à l'ENS Lyon). Le taux d'abandon avoisinait en 2016-2017 et 2017-2018 25 % des effectifs. Sur cette période de 2016 à 2018, 50 % des étudiants de M1 ont validé intégralement l'année de formation (les autres partiellement) et le taux de réussite en M2 est de 43 % de réussite, ce qui peut sembler faible, mais ne donne pas à voir les étudiantes qui valident l'année de M2 en deux années. Environ la moitié des étudiants de M2 valide le diplôme en totalité ; l'autre de manière partielle.

Cela peut sans doute s'expliquer par le fait que l'année de M2 est suivie par des professionnels en activité. Cette spécificité explique également les taux d'insertion professionnelle qui donnent principalement à voir la

valorisation du diplôme dans la carrière des enseignants et soulignent une moindre insertion dans le domaine de la médiation scientifique. Rapportés au taux d'emplois à l'issue du master, ces chiffres sont plutôt encourageants, et le master *Didactique des sciences* apparaît comme une formation débouchant bien sûr de l'emploi.

Les enseignants assurent le suivi du parcours des étudiants après le master. Sur 13 diplômés en 2017, neuf avaient un emploi à l'issue de la formation. Depuis 2016, quatre diplômés ont entamé un doctorat et 14 enseignants en poste, diplômés de la formation ont pu faire valoir leur diplôme pour intégrer des dispositifs de formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Offre disciplinaire à la fois originale, cohérente et ouverte.
- Offre de formation qui répond à un besoin sociétal.
- Organisation articulant enseignements en présentiel et en visio-conférence permettant une couverture régionale importante.
- Articulation réussie entre recherche et formation, contenus des enseignements et finalités de la formation.
- Adéquation entre les finalités de la formation et les spécificités (professionnelles, scientifiques) des membres de l'équipe pédagogique.
- Suivi des étudiants.

Principaux points faibles :

- Déséquilibre en termes d'effectifs étudiants et de ressources entre les établissements co-accréditeurs.
- Absence de positionnement par rapport à la mention 4 *Pratique et ingénierie de formation* des masters MEEF des académies concernées.
- Nombre trop important d'intervenants dans certaines UE.
- Dimension internationale trop peu développée.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Partant du constat d'un manque en matière d'enseignement de la didactique des sciences, l'équipe pédagogique a construit une formation innovante et originale qui gagnerait, comme le souligne l'équipe pédagogique, à s'ouvrir vers l'international, à rééquilibrer les effectifs des intervenants, à limiter le nombre de ses intervenants par UE afin de faciliter le pilotage du master et à stabiliser et renforcer ses partenariats avec les Institutions de culture et de médiation scientifiques. Intégrer la dimension de médiation scientifique dans le titre de la mention permettrait de lui donner plus de visibilité. L'architecture d'ensemble témoigne néanmoins d'une formation en constante réflexion et adaptation, et qui se donne les moyens d'être l'écoute des étudiants et du contexte (scientifique, culturel, professionnel). Sur ce dernier point, il serait opportun de clarifier la position du master face à la mention 4 des masters MEEF des académies concernées et mettre en évidence ses spécificités. Il semble essentiel de maintenir la co-accréditation pour soutenir le rayonnement régional et national dont jouit cette formation.



MASTER ÉTUDES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES

Établissements : Université de Lyon (ComUE Lyon) ; École normale supérieure de Lyon ;
Université Jean Monnet - Saint-Étienne.

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention *Études européennes et internationales* est portée par trois établissements : École normale supérieure de Lyon (ENS Lyon), Université Jean Monnet – Saint-Étienne (UJM) et Sciences Po Lyon (ce dernier étant partenaire sans accréditation à délivrer ce diplôme national de master). La formation est organisée en trois parcours : *Asie orientale contemporaine* (ASIOC), *AlterEurope* et *Études moyen-orientales* (EMO). L'objectif du master est de former des experts des enjeux contemporains (sur des problématiques institutionnelles et politiques) de ces trois régions du monde, l'Asie orientale, l'Europe avec ses voisins en Europe de l'Est, au Sud de la Méditerranée et au Moyen-Orient. Profilée par les méthodes des sciences humaines et sociales (SHS) appliquées et développant aussi des compétences linguistiques, la formation est dispensée à l'ENS et à Sciences Po Lyon, ainsi qu'à Saint-Étienne. Elle est organisée en un tronc commun complété par des enseignements spécifiques à chaque parcours et se décline en seconde année de master (M2) en deux filières, de recherche et métiers. Elle est offerte en formation initiale et en formation continue.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs de la formation sont bien annoncés. Il s'agit avant tout de former des experts des enjeux contemporains de trois grandes régions à travers une approche pluridisciplinaire en Sciences humaines et sociales avec des compétences linguistiques. Chaque parcours vise à donner aux étudiants les outils théoriques et appliqués nécessaires pour développer des analyses sur les questions institutionnelles et politiques contemporaines dans les groupes de sociétés et pays relevant de l'aire géographique sous-jacente à chaque spécialisation. Les métiers visés sont ceux de la recherche, de la conduite de projets, de la veille, de l'entreprise, de la diplomatie et de l'administration publique, selon le parcours spécifique suivi.

Les enseignements correspondants, précisés dans le document annexe du dossier d'autoévaluation, se révèlent en cohérence avec les compétences visées et les métiers destinés.

Positionnement dans l'environnement

Tant au niveau national que régional, la formation pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales, orientée vers des aires régionales spécifiques avec des compétences en langues est originale, les formations internationalisantes existantes étant plutôt destinées à donner des compétences de portée plus limitée. Chaque parcours présente aussi des compétences particulières dans leur domaine respectif qui se distinguent par leur envergure pluridisciplinaire et multi-aspects par rapport aux autres formations similaires.

La formation est dispensée par 31 enseignants-chercheurs et 10 chercheurs. Elle propose, dans l'ensemble des parcours, la possibilité d'orientation vers la recherche, via l'adossment aux unités mixtes de recherche (UMR) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) du site Lyon-Saint-Étienne, comme le TRIANGLE et le GATE (Groupe d'analyse et de théorie économique) en économie, le CERCRID (Centre de recherches critiques sur le droit) en droit, l'IAO (Institut d'Asie orientale) sur l'Asie orientale et l'EVS (Environnement, ville, société) en SHS en lien avec les problématiques liées à la ville, à l'environnement et aux sociétés ; ces UMR relèvent des écoles doctorales en sciences sociales, en droit et en sciences économiques et gestion du site. Les relations avec le monde socio-économique sont établies au travers de partenariats comme celui avec la Confédération du commerce de gros et international (CGI), la Chambre de commerce internationale de Lyon, la Fondation Robert Schuman, la représentation de la Commission européenne à Paris.

La formation assure son ouverture à l'international au travers de plusieurs modalités. L'équipe pédagogique est enrichie par des intervenants étrangers dans le cadre des échanges du type Erasmus ou de professeurs invités (elle accueille, tous les ans, trois à quatre professeurs). Elle recrute aussi de nombreux étudiants étrangers (en constante augmentation sur la période 2014-2019), permet aux étudiants de réaliser des séjours à l'étranger sous forme de stage et de séjours de recherche (51 % de ces stages et séjours sont ainsi effectués à l'étranger) et est en train d'élaborer une convention de double diplôme avec une université turque. L'ENS Lyon donne accès au double doctorat avec l'Université du Tohoku (Japon) à travers son adhésion au *Cross National Doctoral Program* de la même université (trois docteurs d'ASIOC sont issus de ce partenariat).

Organisation pédagogique

Le master est organisé en trois parcours, *AlterEurope*, ASIOC et EMO, autour d'une même structuration en unités d'enseignement (EC) et un tronc commun. Cet ensemble est cohérent et respecte une logique de spécialisation progressive. Après une première année d'approfondissement dans des domaines fondamentaux à chaque parcours, les étudiants accèdent à des enseignements de spécialité tout en développant leur compétence dans les matières fondamentales. Dans les savoirs fondamentaux, des synergies sont générées grâce aux cours communs aux trois parcours (notamment en approches méthodologiques, langues, grandes questions politiques et géographiques, trajectoires croisées, etc.). La première année de master (M1) est organisée en formation généraliste et la seconde de master (M2) en deux options dont une liée aux métiers de la recherche et l'autre aux métiers de l'entreprise (ASIOC), de la conduite de projets à l'international et diplomatie (EMO) et de la conduite de projets et de la veille (*AlterEurope*).

La formation est offerte et en formation initiale et en formation continue (cinq étudiants sur les trois dernières années) ; deux étudiants ont bénéficié du statut d'étudiant entrepreneur en 2018-2019.

La validation d'acquis de l'expérience (VAE) n'est pas considérée comme adaptée à la nature de la formation. Par contre le master annonce la possibilité de réserver un accès dans certains cas à la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

La place de la professionnalisation est forte. Elle passe, en particulier, par la réalisation de stages (deux à quatre mois en M1 et six mois en M2), un stage minimum étant obligatoire dans le cursus afin de valider le diplôme par la rédaction d'un rapport (le stage de M2 peut être remplacé par un séjour de recherche). L'intervention des professionnels est régulière et les voyages d'études sont destinés à permettre aux étudiants de rencontrer des professionnels dans leurs lieux de travail.

Une grande place est également réservée à la recherche. La formation par la recherche constitue une modalité centrale dans la formation avec les séances d'initiation à la recherche, les conférences de spécialité thématiques et régionales et la sensibilisation à l'éthique et à l'intégrité scientifique. Des stages en laboratoire de recherche sont proposés au second semestre de M2.

Une plateforme interactive est accessible à l'ensemble des étudiants, enseignants et responsables pédagogiques et administratifs. Des outils collaboratifs (saisie des conventions de stage, blogs) sont disponibles. Toutefois le document ne fournit pas d'informations précises sur les modalités d'utilisation du numérique et des technologies pédagogiques dans la formation.

Outre l'importance donnée à la formation en langues (à travers des cours de langues vivantes, notamment de la langue spécifique à l'aire culturelle étudiée, mais aussi des enseignements dispensés en anglais), le master bénéficie d'un réseau de partenariats internationaux (Chine, Japon, Egypte, Tunisie) et de programmes internationaux de formation-recherche (à travers le programme Erasmus ou encore le programme de l'Agence universitaire de la francophonie, notamment).

Pilotage

L'équipe pédagogique est diverse et équilibrée : elle est en effet composée d'une trentaine d'enseignants-chercheurs (42 % de professeurs d'université ou maître de conférences habilités à diriger des recherches), de douze chercheurs, d'un tiers de vacataires (professionnels du monde socioéconomique) et d'une dizaine d'enseignants non titulaires de l'enseignement supérieur. La formation est pilotée par une enseignante-chercheuse de l'École normale supérieure de Lyon qui réunit le comité de pilotage et préside le jury. Un conseil de perfectionnement existe au niveau de la mention. Il est composé des membres du comité de pilotage et de trois membres extérieurs du monde socio-professionnel ; ces derniers intervenant aussi dans les commissions pédagogiques.

L'évaluation de la formation est effectuée par une commission mixte paritaire au niveau de chaque parcours, en fin de semestre, et réunit l'équipe pédagogique et les représentants étudiants.

Les étudiants sont évalués par divers moyens, examens oraux, écrits, examen final, contrôle continu, dossier personnel etc. Un jury final commun de mention, constitué d'au moins un représentant de chaque parcours et par établissement, valide les résultats des deux sessions.

Les compétences à acquérir sont déterminées par les enseignants. Une feuille d'évaluation du stage précise les compétences visées. Dans le rapport de stage, une auto-évaluation des compétences par les candidats est exigée. Par contre, le dossier ne mentionne pas de portefeuille de compétences spécifique. Le supplément au diplôme fournit en annexe précise de façon synthétique les maquettes, la notation et les métiers visés.

Chaque parcours dispose de ses propres dispositifs d'aide aux étudiants : suivi par un enseignant-référent ou parrainage par un étudiant de M2 pour les étudiants de M1. Des passerelles avec d'autres formations sont envisageables via la validation d'acquis, mais le dossier ne développe guère ce point.

Résultats constatés

Le master accueille des étudiants de grandes écoles du site, mais aussi des étudiants internationaux (dont la proportion varie entre 14 et 22 % du total des effectifs sur la période). En fonction de la disponibilité des bourses de mobilité entrante, des étudiants étrangers sont aussi recrutés sur des dispositifs d'excellence ; 150 candidatures sont examinées en 2018-2019 en M1 et M2, et 30 places sont réservées en M1 pour 50 places en M2, ce qui témoigne de l'attractivité de la formation.

Les effectifs évoluent cependant de façon variable sur 2014-2019 en M1 et en M2 et sont surtout inégalement répartis entre les parcours, le parcours *AlterEurope* drainant la majorité en M1 alors que le parcours *ASIOC* reçoit le plus grand nombre des candidats en M2.

Les effectifs du parcours EMO, nouvellement créé (en 2017), appellent la vigilance : quatre inscrits seulement en M1 et cinq en M2 en 2018-2019.

Les taux de réussite sont très satisfaisants puisqu'ils se situent entre 80 et 100 % selon le parcours et l'année. Des enquêtes de suivi sur le devenir des étudiants sont réalisées à partir d'un annuaire des *alumni* avec un niveau de réponse assez significatif (entre décembre 2018 et mars 2019, 214 diplômés ont répondu à l'enquête lancée). Elles montrent 24 % de poursuite d'études et un taux d'insertion de 63 % un an après le diplôme ; 40% des diplômés ont déclaré avoir une activité à l'étranger. Ces résultats traduisent une adéquation appréciable de la formation avec ses objectifs affichés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Organisation pluridisciplinaire cohérente autour d'aires géographiques ciblées (Europe, Asie, Moyen-Orient).
- Pilotage efficace.
- Place importante des stages.

Principal point faible :

- Faiblesse des effectifs du parcours EMO.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention de master *Études européennes et internationales* est bien organisée et les moyens et les objectifs sont en cohérence globale. Toutefois, il serait judicieux de questionner les raisons de la faiblesse des effectifs dans le parcours EMO même si ce dernier est de création encore récente. Par ailleurs, on déplore l'absence d'un réel portefeuille de compétences qui permettrait une présentation plus précise de la formation et un meilleur suivi des étudiants.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER GÉOMATIQUE

Établissement(s) : Université Jean Monnet Saint-Etienne ; Université Lumière Lyon 2 ;
École normale supérieure de Lyon (ENS)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Géomatique* entend former des spécialistes des méthodes et des usages de gestion, d'analyse et de représentation de l'information géographique capables d'animer les projets numériques des villes et des territoires. Ce master, co-porté par l'Université Jean Monnet Saint-Etienne, l'Université Lumière – Lyon 2 et l'École normale supérieure de Lyon, ne propose qu'un parcours : *Géographies numériques*. Les enseignements se déroulent dans les trois établissements, Université Jean Monnet pour la première année (M1), Université de Lyon 2 et ENS de Lyon pour la deuxième année. Ils sont accessibles pour des étudiants de formation générale, en contrat d'apprentissage ou en parcours de formation continue ou de professionnalisation par validation d'acquis professionnels (VAP) ou validation d'acquis d'expérience (VAE).

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs de formation du master <i>Géomatique</i> et les compétences à acquérir sont clairement exposés aux étudiants qui suivent la formation, tout comme les débouchés professionnels de la formation. Ceux-ci correspondent parfaitement au domaine de formation et au niveau Bac+5. Les métiers visés sont basés sur l'usage de l'informatique et de la géomatique (chargé de projet SIG - système d'information géographique-, cartographe, ingénieur géomaticien...)</p> <p>Les contenus pédagogiques sont très succinctement abordés, mais les titres des différentes unités d'enseignement (UE) correspondent aux ambitions de la formation.</p> <p>Les enseignements se déroulent la première année à l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne, la deuxième année à l'Université de Lyon 2 et à l'ENS de Lyon ; les étudiants de l'ENS de Lyon effectuent leur inscription administrative dans leur établissement pour les deux années (M1 et M2). Ces différences conditionnent une organisation pédagogique qui amène les étudiants à changer de site d'une année à l'autre mais confère au moins une unité de lieu annuelle, et permet l'exclusivité d'une salle réservée sur chacun des sites.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le positionnement du master <i>Géomatique</i> dans le contexte national de l'offre de formation est clairement exposé par rapport aux autres formations géomatiques généralistes présentes en France. Ce master est le seul de cette mention proposé dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.</p>

La caractérisation de son positionnement dans les sciences des territoires de la ComUE et de la région (master *Géographie, aménagement, environnement et développement*, master *Gestion des territoires et développement local*, Master *Urbanisme et aménagement*) n'est pas évoquée.

Le master mutualise certains enseignements avec d'autres masters de la ComUE comme information-communication, gestion de l'environnement et ville et environnements urbains. Cependant, son originalité fondée sur la gestion et l'analyse des données et de l'information géographique, qui ne se retrouve pas dans les parcours de ces autres masters, et ses débouchés différents autour des outils d'information et communication numérique spatialisées, peuvent être soulignés.

Le master est adossé à l'unité mixte de recherche (UMR) environnement ville société (UMR 5600). Les liens sont forts : plusieurs ingénieurs du laboratoire interviennent dans la formation, du matériel du laboratoire est utilisé pour la formation, et la dimension recherche fait bien partie de la formation, au travers de projets tuteurés, de projets de laboratoire, de mémoires de recherche en M1 ou de participations à des séminaires.

Le master s'inscrit par ce biais dans des réseaux de recherche et d'innovation régionaux et nationaux ainsi que par l'implication de la formation dans des séminaires de l'Institut convergences " École urbaine de Lyon " dans le projet d'École universitaire de recherche "H2O" et dans le Labex (laboratoire d'excellence) Institut des mondes urbains(IMU). Cette dimension recherche est assez remarquable s'agissant d'une formation universitaire professionnalisante destinée à répondre prioritairement aux besoins des futurs employeurs en matière de compétences.

Le master entretient des relations étroites avec de nombreux partenaires socio-économiques locaux et régionaux (entreprises, bureaux d'études et de conseil, agences d'urbanisme et collectivités) qui utilisent des SIG et de la cartographie, ce qui est attendu et classique pour ce type de formation. Ces partenaires travaillent notamment avec le master dans le cadre d'accueil de stagiaires ou en s'impliquant dans les enseignements.

La dimension internationale, peu développée, est essentiellement concrétisée par des cours ou la participation à des séminaires en anglais et des candidatures (nombreuses) d'étudiants étrangers (Maghreb ou Afrique subsaharienne), via campus France. Le master cherche à créer des partenariats avec des Universités étrangères où les intervenants ont des liens de collaborations (Maroc , Brésil, Liban, Chine ...), pour permettre une mobilité externe des étudiants.

Organisation pédagogique

Les modalités pédagogiques du master apparaissent clairement. Il s'agit d'un master dont la première année se déroule majoritairement à St Etienne et la seconde à Lyon 2 et à L'ENS. Cette formule fonctionne pour les étudiants, et apparaît clairement comme une meilleure solution qu'une alternance fréquente de site au cours d'une même année universitaire. Elle semble cependant induire que les étudiants doivent déménager entre les deux années, ou opter pour des déplacements quotidiens importants.

L'organisation des deux années traduit une volonté d'une progression, avec une spécialisation et une professionnalisation de plus en plus renforcées. Certains cours optionnels de deuxième année permettent de former les étudiants à la recherche en vue d'une poursuite en doctorat.

Les enseignements sont accessibles pour des étudiants de formation générale, en contrat d'apprentissage ou en parcours de formation continue ou de professionnalisation par validation d'acquis professionnels (VAP) ou validation d'acquis d'expérience(VAE). La VAE est accompagnée par l'Université Jean Monnet. Les jurys de soutenance sont constitués par trois enseignants de la formation.

Les modalités d'enseignement et d'évaluation diverses, s'ouvrent à l'innovation pédagogique (terrains pour l'usage d'outils, travail à distance, jeux de rôles, etc.) et donnent une large place aux exercices professionnalisants. Une plateforme dédiée à la formation, accessible à tous ses participants (enseignants et étudiants), permet de travailler de façon concomitante et de partager données et informations à l'échelle du master ou de façon plus ciblée par année de formation ou unité d'enseignement. En plus des compétences visées par le cursus et de l'intervention de professionnels dans les enseignements (environ une dizaine de professionnels, hors recherche, intervient dans le master, ce qui correspond à environ un tiers de la formation en master 1 et 2 (M1/M2) la mise en situation professionnelle se caractérise par la réalisation de travaux en petits groupes sur projet pour répondre à des commandes extérieures. Par ailleurs, les étudiants de M1et de M2 ont un stage obligatoire (trois mois minimum en M1et cinq mois minimum en M2). Les stages ont lieu pour moitié dans des entreprises privées. Les modalités de recherche et de suivi de ce stage sont très clairement explicitées.

La dimension numérique est intrinsèque à la formation : les étudiants sont donc formés aux outils et également confrontés aux évolutions constantes de ces mêmes outils et de la révolution de la cartographie numérique.

Le master démontre ainsi sa volonté de s'adapter en continu aux évolutions très rapides de son secteur. Les étudiants suivent 20 heures de langue anglaise en première année et 30 heures en deuxième année. Pour le reste, l'ouverture à l'étranger est pour l'instant limitée à l'accueil d'étudiants en provenance d'Afrique.

Pilotage

Le profil de l'ensemble des intervenants de l'équipe pédagogique, la composition et la diversité de celle-ci correspondent pleinement aux besoins et aux objectifs de la formation.

Celle-ci est pilotée par des enseignants-chercheurs de la 23ème section du CNU, ce qui correspond parfaitement au domaine du master, et l'équipe pédagogique comprend à la fois des universitaires d'autres sections (71ème, 27ème) pour des cours spécifiques et de nombreux professionnels extérieurs (dix) et des ingénieurs ou directeurs de recherche qui assurent environ 400 heures d'enseignements parmi les plus importants du cœur de métier.

Les modalités de pilotage du master sont claires et efficaces pour chaque année de formation. La coordination entre années et établissements de formation est assurée par le comité de pilotage. Ce comité de pilotage, (composé de quatre membres représentant chacun des trois établissements coaccrédités ainsi qu'un personnel CNRS de l'UMR d'adossment,) assure la coordination et le suivi pour l'ensemble de la formation.

Un conseil de perfectionnement existe depuis 2018, dont la composition est parfaitement conforme aux attendus nationaux, avec des représentants étudiants (un par année de master), des représentants des partenaires extérieurs et un ancien étudiant Il se réunit une fois par an.

L'équipe pédagogique a mis en place outils et procédures d'auto-évaluation continue. L'évaluation anonyme des enseignements par les étudiants sous la forme d'un audit anonyme annuel remis aux enseignants avant une réunion annuelle de bilan qui se déroule avant les départ en stage. Ces éléments permettent à l'équipe pédagogique d'envisager les adaptations et complémentarités nécessaires pour l'année suivante.

Les modalités d'évaluation et le travail des jurys (un par année avec les membres du comité de pilotage et un membre de chaque équipe pédagogique) assurent un suivi des étudiants et les échanges d'information. La formation travaille sur le déploiement de l'approche par compétence, dans une démarche très efficace et porteuse, puisqu'elle est conçue en partenariat avec le monde socio-économique et que l'un des objectifs est de proposer des blocs de compétences pour la formation tout au long de la vie. Ces compétences à acquérir et les contenus des cours sont explicitées de façon détaillée, et font l'objet d'étapes de réflexion individualisée pour les étudiants accompagnés par un enseignant dans un cours spécifique sur les compétences professionnelles en M2 et dans la rédaction d'une fiche individuelle avant leur départ en stage.

La forme du dossier adressé au HCERES pourrait être mieux respectée : avec ses nombreux renvois sous forme de liens internet, celui du master géomatique ne répond pas pleinement aux normes requises.

Résultats constatés

Les effectifs sont stables, autour d'une vingtaine d'étudiants par année de formation, et le taux de réussite est très bon l'issue du M2, conforme à ce type de formation. Le nombre d'étudiants limité, correspond à la réalité du marché du travail. Il s'agit d'un secteur dit de "niche". Le nombre d'étudiants formés répond à la capacité d'absorption de ce secteur comme aux contraintes inhérentes à la formation.

Un vrai travail de sélection est effectué chaque année par les représentants des équipes pédagogiques pour chaque année de formation pour un master qui compte en M1 une centaine de candidatures venues de toute la France, sans compter les candidatures via Etudes en France qui fournissent un à deux étudiants par promotion.

La formation dispose d'éléments sur l'insertion professionnelle des diplômés depuis 2017 (entrants en 2015), mais ces effectifs correspondent à une vingtaine d'étudiants par an, ce qui rend compte d'un taux de réponse de quasi 100% pour les deux années 2017 et 2018. Pour cette période relativement courte les résultats sont très bons, en matière d'accès à l'emploi comme en temps d'insertion, puisque 40% des diplômés ont été embauchés à l'issue de leur stage. Pour les 60% restant, le temps de recherche est très faible : 32% ont trouvé en moins d'un mois. Au total, 90% des étudiants sont en emploi six mois après la fin de leur master. Le niveau d'insertion dans le secteur public comme dans le privé, correspond niveau de la formation et la diversité des secteurs d'activité est un élément positif pour l'ouverture de choix professionnel des étudiants. L'insertion par une inscription en doctorat représente 1 étudiant sur la période , mais ce chiffre s'explique au moins en partie par l'importance accordée à l'aspect professionnalisant et à l'offre importante de débouchés dans le monde professionnel

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation très solide, prenant pleinement en compte les évolutions rapides du secteur de la géomatique.
- Formation très professionnalisante (notamment un stage ou mémoires de recherche obligatoire par an (trois mois minimum en M1 et cinq mois minimum en M2 d'expérience professionnelle) mais aussi la participation à des ateliers ou bureaux d'études.
- Très bonne insertion professionnelle des diplômés.
- Développement de l'approche par compétences et volonté de proposer des blocs de compétences à la formation tout au long de la vie.

Principaux points faibles :

- Fonctionnement sur deux sites Lyon et Saint-Etienne et trois campus : l'ENS(Gerland), Lyon 2(Bron) et L'Université Jean Monnet à Saint-Etienne.
- Faible dimension internationale.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Géomatique* est une formation très solide avec des enseignements aux objectifs bien définis. La professionnalisation de cette formation est indiscutable et remarquable, et l'insertion professionnelle excellente. La mention affiche des ambitions et des projets qui doivent être encouragés et soutenus, notamment la nécessité d'innover dans un secteur en perpétuelle évolution pour garantir la meilleure employabilité des diplômés. Le développement d'une stratégie de relations internationales pourrait également être un atout pour l'avenir de la formation.



MASTER GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Établissement(s) : Université Lumière Lyon 2 ; Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Jean Monnet Saint-Etienne ; École normale supérieure de Lyon ; École des mines de Saint-Etienne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Gestion de l'environnement* est co-accréditée par cinq établissements : les Universités Lumière Lyon 2, Jean Moulin Lyon 3, Jean Monnet (à Saint-Etienne), l'École normale supérieure de Lyon (ENS Lyon) et l'École des mines de Saint-Etienne. Il propose une formation pluridisciplinaire sur l'environnement qui forme aux métiers de l'ingénierie environnementale et territoriale pour la gestion et l'évaluation des environnements géomorphologiques, hydrologiques et climatiques, en prenant en compte les dimensions épistémologiques, sociales et perceptives des rapports humains/environnements. Cette formation s'inscrit dans les domaines des sciences des paysages, de la gestion des ressources naturelles et de l'analyse environnementale. La mention, après une spécialisation progressive au deuxième semestre de la première année de master (M1) se décline en trois parcours durant la seconde (M2) : *Gestion intégrée des ressources naturelles et des dynamiques environnementales* (GRAINE), *Géosystèmes environnementaux, et prévention et gestion des altérations environnementales* (PGAE). L'entrée en M1 se fait avec une licence *Géographie, sciences sociales, sciences et vie de la terre* (SVT), *Histoire, Archéologie, Physique*, ou équivalente scientifiquement, à des parcours relevant de l'écologie et du paysage, ou un diplôme d'ingénieur et sur dossier ; le choix du parcours de M2, sur dossier. Les enseignements spécifiques aux trois parcours se déroulent sur des campus différents : Lyon 2 et ENS de Lyon pour le parcours GRAINE, Lyon 3 pour le parcours *Géosystèmes environnementaux*, Université Jean Monnet et l'École des mines de Saint-Etienne pour le parcours PGAE. Adossé à quatre laboratoires de recherche universitaires, trois groupements d'intérêt scientifique (GIS), deux LabEx (laboratoire d'excellence), deux programmes d'investissement d'avenir (PIA2 et PIA3), mais aussi sur l'École universitaire de recherche des sciences de l'eau (H2O) et sur un Institut « convergence », à savoir l'École Urbaine de Lyon (EUL), ce master s'appuie également sur les collectivités territoriales et les entreprises de la région stéphano-lyonnaise pour les enseignements et les stages.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs de la formation en matière de connaissances et de compétences sont parfaitement lisibles et pertinents dans le cadre d'une insertion professionnelle au niveau master ou d'une poursuite d'étude (doctorat) dans les domaines de la gestion de l'environnement. On note la diversité de ses contenus, et la pluridisciplinarité sciences de la vie et de la terre - sciences sociales - géomatique, offrant un large éventail de compétences. Combinée à une forte implication du milieu professionnel dans les stages des étudiants, cette diversité se traduit par des parcours spécialisés offrant des débouchés professionnels dans les domaines de l'ingénierie environnementale et territoriale, avec des profils variés allant du chargé de mission au journaliste scientifique en

passant par la recherche académique.

Il reste néanmoins difficile de mobiliser des étudiants sur les stages de recherche malgré l'importance accordée à cette dernière dans les enseignements théoriques, méthodologiques et malgré l'adossement aux nombreuses structures de recherche.

Positionnement dans l'environnement

Cette formation, unique dans la région et au niveau national, se distingue par une approche pluridisciplinaire (sciences humaines et sociales, sciences de la nature, géomatique), là où les mentions équivalentes proposées à cette échelle ont fait le choix de la spécialisation.

Au niveau local, la mention offre une forte mutualisation de ses enseignements avec les mentions *Sciences de l'eau*, *archéologie-sciences pour l'archéologie*, *gestion des territoires et développement local* et les formations de l'École des mines et de l'École d'architecture de Saint-Etienne. On peut également noter l'ouverture à la double-diplomation du parcours GRAINE pour les élèves-ingénieurs de l'école nationale de travaux publics de l'Etat (ENTPE). La mention bénéficie d'un adossement à la recherche de qualité et reconnu : trois unités mixtes CNRS-Université (environnement ville société (UMR EVS), environnements et sociétés de l'Orient ancien (UMR Archéorient), et Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHA)) et l'Institut du droit de l'environnement, qui fait désormais partie de l'UMR 5600 Environnement Ville Société.

Le milieu professionnel local non-universitaire (collectivités territoriales, bureaux d'études, ...) offre de nombreuses possibilités d'encadrement de stage en première et deuxième année. La participation des unités de recherche pré-citées au GIS biodiversité dans lequel sont impliqués les acteurs régionaux du domaine de la gestion de l'environnement est également à souligner.

Du point de vue des coopérations à l'international, les flux d'étudiants entrant et sortant restent limités en raison de la jeunesse de la formation. L'ouverture vers l'étranger est encore assez faible. Des partenariats avec l'Institut de Régions Arides (IRA) en Tunisie (Medenine) ou avec le Liban (Beyrouth) offrent des opportunités de stages ou de séjours de recherche. L'enseignement en anglais dans la formation n'est pas suffisamment développé pour renforcer l'attractivité de la formation à l'international.

Organisation pédagogique

Le recrutement est pertinent au vu de la finalité du master. Il se fait essentiellement en licence *Géographie*, mais également en licence SVT, d'autres sciences sociales, en licence professionnelle et également en École d'ingénieur. La spécialisation se veut progressive. En M1 le semestre 1 est consacré au tronc commun, puis au semestre 2 l'étudiant effectue un stage qui détermine la spécialité qu'il suivra en M2. Une réorientation reste cependant possible. En M2, le semestre 3 comporte des enseignements propres à chaque parcours. Pour deux des parcours (GRAINE et PGAE) des modules optionnels au sein d'une unité d'enseignement (UE) permettent aux étudiants d'affiner leur spécialisation.

Les étudiants en reprise d'études ou en formation continue sont accompagnés par des services dédiés de l'université et peuvent bénéficier de dispositifs d'accommodement mis en place par l'équipe pédagogique.

Les stages (individuels et collectifs) et les apprentissages par projet occupent une place centrale dans la formation. Les modalités d'enseignements théoriques sont peu renseignées. Si la mise en œuvre du numérique est notable à la fois comme média et sur le plan disciplinaire (formation à des logiciels spécifiques, au traitement de base de données et aux systèmes d'information géographique (SIG), la place de l'enseignement à distance via le dépôt des cours exercices et documents n'est cependant pas précisée. D'autres innovations pédagogiques sont également mises en œuvre sous la forme de jeux de rôle lors de journées sur le terrain. En revanche, il ne paraît pas exister de dispositifs spécifiques d'aide à la réussite destinés à atténuer l'hétérogénéité d'origine des promotions. Un stage obligatoire de quatre à six mois est exigé dans le cursus au semestre 2 ou semestre 4. Cette organisation est parfaitement conforme aux pratiques courantes. Un accompagnement est réalisé dans la recherche de stages soit par l'équipe pédagogique, soit par les structures d'insertion professionnelle de chaque établissement.

La recherche joue également un rôle majeur dans la professionnalisation des étudiants: les enseignants-chercheurs et les chercheurs, issus des quatre laboratoires cités, assurent 90% des enseignements; les étudiants sont intégrés dans les séminaires de recherche de ces structures, associés aux travaux de terrain et aux programmes de recherche, et un grand nombre d'entre eux est accueilli en stage dans ces laboratoires. Il serait toutefois nécessaire de connaître plus en détail l'orientation (recherche ou professionnelle) des effectifs de M2 pour mieux apprécier cet aspect de la formation. Les flux d'étudiants à l'international restent faibles, mais le

phénomène tient sans doute à la jeunesse de la formation.

La mobilité internationale est uniquement détaillée pour le parcours GRAINE. Elle est limitée (un à trois étudiants sortants en M1 et deux à cinq étudiants étrangers en M2 pour ce parcours).

Cette place restreinte de l'international pourrait être rapprochée du très faible nombre d'enseignements réalisés en anglais, 15 Heures de cours en M1 et 15 heures en M2 sont signalées dans le parcours PGAE, pour les autres parcours les étudiants ont des heures de langue dédiées qu'ils suivent au centre des langues de l'Université. Aucune unité d'enseignement (UE) totalement en anglais n'est signalée dans la maquette, mais certaines évaluations sont dans cette langue. Des cours de mise à niveau en français sont inscrits dans la formation pour les étudiants étrangers, complétant ainsi les modalités de l'ouverture à l'international.

Pilotage

L'équipe pédagogique affiche les compétences requises avec des enseignants-chercheurs mais également une douzaine de chercheurs des laboratoires d'appui. Une douzaine d'intervenants extérieurs participent également aux enseignements, ainsi que deux professeurs associés à temps partiel (PAST). C'est un point positif mais pour l'ensemble du master, le volume horaire total de leur enseignement est faible pour un master de ce type. Peu d'informations sont disponibles sur les responsabilités et les compétences de certains de ces intervenants, hormis l'identité de leur employeur. Le milieu professionnel local non-universitaire (collectivités territoriales, bureaux d'étude, ...) n'apparaît guère sollicité dans les enseignements.

Les organes de pilotage sont classiques avec un conseil de perfectionnement (CP) de la mention et un pour chaque parcours. La représentation des étudiants dans les conseils de parcours est assurée. Les conseils de perfectionnement des parcours se réunissent en fin de chaque semestre; le conseil de perfectionnement de la mention se réunit une fois par an. Dans le CP de la mention (comprenant à la fois les directeurs d'études, des enseignants, des personnalités extérieures) il n'y a pas de représentant étudiant, contrairement aux attendus nationaux). Enfin, comme il ne figure pas de compte-rendu des CP, il n'est pas possible de juger de l'utilisation qui en est faite.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée sous forme de questionnaire pour chaque parcours. Mais là encore, en l'absence de comptes rendus il n'est pas possible d'apprécier son analyse par l'équipe pédagogique. La répartition des crédits d'enseignement (ECTS) est celle habituellement observée pour ce type de formation. Cependant les modalités d'évaluation mériteraient d'être détaillées afin d'évaluer leur pertinence au regard de la pluridisciplinarité de la mention. La composition des jurys d'année n'est pas précisée, et le supplément au diplôme n'est fourni que pour le parcours PGAE, ce qui suggère un défaut de pilotage au niveau de la mention. La réflexion sur une approche par compétences est en cours, mais elle semble devoir faire l'objet d'une réflexion d'ensemble plus poussée entre les établissements co-accrédités. Il n'existe pas de dispositif d'aide à la réussite spécifique à la formation ; en revanche, les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'un accommodement.

Résultats constatés

Les effectifs de ce master se sont rapidement stabilisés dès la deuxième année d'exercice avec une soixantaine d'étudiants répartis de façon relativement homogène dans les parcours PGAE et GRAINE. Les effectifs du parcours *Géosystèmes environnementaux* ne sont pas fournis. L'origine des étudiants n'est détaillée que pour le parcours PGAE. La majorité des inscrits sont issus d'établissements extérieurs à la formation (près de 70% sur les trois premières années d'exercices), ce qui dénote une forte attractivité au niveau national.

Les taux de réussite à la sortie du M2 sont élevés et habituels, avec 98 à 100 % de diplômés. On peut noter pour ce parcours qu'en 2018, 30 % des inscrits en M2 étaient salariés, ce qui représente un point positif. Pour le suivi des diplômés, l'équipe pédagogique s'appuie sur les enquêtes annuelles et les indicateurs fournis par les services centraux des établissements co-accréditeurs. Cependant, les résultats des enquêtes du service de suivi de l'Université sont indiquées pour les inscrits en 2012-2013 sous la mention *Géographie environnement territoire*. En raison de la jeunesse de la formation, (2016) il n'existe pas de résultats fournis par parcours pour la formation. L'équipe pédagogique déplore que la poursuite en doctorat ne soit pas à la hauteur de ses attentes.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation bien identifiée et se distinguant des formations similaires sur le plan national.
- Approche intégrée et pluridisciplinaire de la gestion de l'environnement.
- Formation solidement adossée à plusieurs laboratoires universitaires, deux LabEx, un PIA2 et un PIA3.
- Bonne organisation des enseignements, avec une spécialisation progressive des étudiants, ainsi qu'une place prépondérante donnée aux stages et à la mise en situation professionnelle.

Principaux points faibles :

- Faible implication de professionnels du domaine dans les enseignements.
- Faiblesse du pilotage au niveau de la mention (organisation des enseignements peu lisible, conseil de perfectionnement peu fonctionnel où la représentation étudiante au niveau du conseil de la mention, fait défaut, absence de compte-rendu).
- Absence d'analyse de l'insertion des étudiants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier pourrait être mieux renseigné sur tous les parcours pour pallier l'absence des résultats d'insertion. Le master *Gestion de l'environnement* dispose d'indéniables avantages en termes de positionnement dans l'offre de formation nationale comme en matière d'adossement à la recherche. La diversité des parcours antérieurs des étudiants est aussi un réel atout de cette formation. L'installation d'enseignements de mise à niveau (suggérés par l'équipe pédagogique) renforcerait l'homogénéité des promotions tout en aidant à la réussite.

De même, une association plus étroite du monde socio-professionnel aux enseignements et au pilotage de la formation ne pourrait que lui être profitable. Fondée sur une organisation multi-établissements et multi-sites la formation aurait intérêt à renforcer le pilotage au niveau de la mention de façon être plus lisible dans le détail et à pouvoir suivre de plus près l'évolution des enseignements (conseil de perfectionnement de la mention) et des diplômés (statistiques d'insertion). L'effort sur la dimension internationale, qu'il s'agisse de mobilité entrante ou sortante, devrait être poursuivi via notamment le développement de l'enseignement de l'anglais et en anglais, de manière à accroître l'attractivité du master.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER GESTION DES TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

Établissement(s) : Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Lumière Lyon 2 ; École normale supérieure Lyon (ENS)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Gestion des territoires et développement Local* (GTDL) comprend six parcours ::

Aménagement durable des territoires (ADDT), ingénierie territoriale et stratégie foncière (INGETER), ingénierie des Transports publics et développement durable (ITP2D), Mondes émergents, mondes en développement (MEMED), Santé et territoire, intelligence géographique et aide à la décision (SIGAD) portés par l'Université Jean Moulin (Lyon 3), développement rural (DR) porté par l'Université Lumière (Lyon 2). L'ENS a apporté son soutien à la mise en place du parcours MEMED en 2015-2016, mais ne le cohabilité pas.

Le master répond à une reconfiguration en 2016 de l'offre de formation préexistante en master, opérée dans le cadre de la ComUE. Ces parcours de master sont dispensés dans plusieurs campus lyonnais des deux Universités concernées (campus des quais et campus porte des Alpes principalement). Les enseignements forment les étudiants aux différentes approches contemporaines et aux enjeux fondamentaux de l'aménagement du territoire. La formation conduit à exercer des métiers du développement territorial en structure privée ou publique (chefs de projets, chargés de mission pour la mise en place et le suivi de politiques de développement et d'aménagement local), elle offre aussi des bases pour le concours de la fonction publique territoriale. En master 2, les enseignements sont conçus en alternance pour quatre des parcours (ADDT, INGETER, ITP2D, SIGAD).

ANALYSE

Finalité

Les objectifs de formation du master GTDL, ainsi que ses six parcours, tous complémentaires, sont très explicitement définis et identifiés les uns par rapport aux autres. Chacun correspond à un domaine ou une approche spécifique de l'aménagement du territoire à l'échelle nationale et internationale. Les principales compétences disciplinaires et transversales préparées dans le cadre du master sont clairement exposées. Les maquettes présentes en annexe montrent que les enseignements de tronc commun et de parcours correspondent parfaitement aux objectifs de la formation, et rendent compte d'une spécialisation progressive au cours du cursus. Les débouchés présentés sont clairs et cohérents avec le domaine et le niveau de la mention. Ils s'appuient notamment sur les postes effectivement occupés par les anciens étudiants, ce qui permet une analyse concrète et effective des réels débouchés par parcours (chargé de missions, chef de projet, animateur ou responsable d'observatoire, conseiller auprès des collectivités, consultants, bureaux d'études).

Positionnement dans l'environnement

Le master GTDL est clairement placé dans le contexte lyonnais, régional et national de l'offre de formation. Il est complémentaire des spécialités préparées dans les autres masters de *Sciences territoriales* de Lyon : le master *Urbanisme et aménagement* (UA) et le master *Ville et environnements urbains* (VEU) et le master *Gestion de l'environnement* (tous rattachés à Lyon 2). Certains de ses parcours sont spécifiques dans l'offre locale et régionale et originaux (apprentissage en M2 ou formation au concours de la fonction publique). Le master GTDL de Lyon se distingue ainsi de celui de Clermont-Ferrand. Enfin, le recrutement régional d'une partie importante des étudiants de ces masters montre l'intérêt d'une offre de formation abondante en sciences des territoires. Il n'est pas fait cependant état de cours mutualisés avec des formations voisines, comme les masters *Urbanisme et aménagement* (UA) ou *ville et environnement urbain* (VEU), même si des mutualisations existent.

Le master GTDL est adossé à deux laboratoires à titre principal, l'unité mixte de recherche CNRS-Université (UMR 5600) Environnement, ville et société et l'équipe d'accueil universitaire (EA 3827) laboratoire d'études rurales, et à un troisième à titre secondaire l'UMR Archéorient. Ces laboratoires pluridisciplinaires correspondent au domaine d'application du master et couvrent les spécialités abordées dans ses parcours. Selon ceux-ci, les dispositifs d'articulation à la recherche peuvent être variés : participation des étudiants à des séminaires, rencontres avec les doctorants, stages et projets tuteurés à finalité recherche, portés par les laboratoires supports de la Mention » ; ces commandes de recherche spécifiques, destinées aux étudiants de M2, sont régulièrement proposés par le LER et sont une spécificité du parcours DR qui est aussi une originalité dans les rapports de la formation à la recherche. Bien que la dimension recherche de la formation reste limitée, elle est néanmoins largement suffisante pour une formation universitaire aux objectifs professionnalisants du master (former des aménageurs et des personnels de l'ingénierie des collectivités territoriales spécialisés dans le développement de territoires) et elle correspond aux besoins des futurs employeurs en matière de compétences.

La mention et ses différents parcours entretiennent des relations étroites avec de nombreux partenaires socio-économiques locaux et régionaux. Il s'agit de collectivités territoriales (dont la ville et la métropole de Lyon), d'agences de développement local, de bureaux d'études, d'agences dépendantes de l'Etat ou de collectivités territoriales, de structures d'aménagement du territoire, des associations, etc. au profil très classique, indispensable et attendu pour ce type de formation. Ces partenaires dont certains ont un lien spécifique avec les parcours travaillent notamment avec le master dans le cadre d'accueil de stagiaires ou d'étudiants en alternance, ou encore de contrats d'étude réalisés collectivement par des parties de promotions (appelés « projets tuteurés » au sein du parcours DR).

Les relations internationales du master sont conçues pour favoriser la mobilité étudiante (ERASMUS ou stage à l'étranger) en Allemagne, en Angleterre, en Espagne et au Canada, au Maghreb et dans le reste du monde. Cette mobilité recourt aux dispositifs généraux mis en place par l'Université Lyon 2. La mobilité enseignante est également prise en compte, avec des missions au Brésil pour certains enseignants-chercheurs du master. Enfin, certains parcours du master entretiennent des relations pédagogiques et de recherche propres avec des organismes étrangers ou basés dans des territoires ultra-marins, favorisant les stages des étudiants dans ces structures. Il est à noter que les parcours DR, INGETER et MEMED favorisent la mobilité des étudiants à l'étranger pour 1 ou 2 semestres (en DR une école collective de huit jours a lieu chaque année et huit stages se sont déroulés à l'étranger (Maroc, Tunisie, Liban, Viêt-Nam).

Organisation pédagogique

Le profil de l'ensemble des intervenants de l'équipe pédagogique, la composition et la diversité de celle-ci correspondent pleinement aux besoins et aux objectifs de la formation : des professionnels ingénieurs ou chargés de mission en collectivités validés par un comité d'experts assurent 35% des enseignements, quatre PAST, assurent 15% des enseignements et les 50% restant sont accomplis par des enseignants chercheurs des deux universités porteuses et d'autres universités

La formation est très complète et organisée sur des bases de connaissances et compétences communes, puis spécialisées avec la progression dans la formation au sein de chaque parcours.

Elle présente par ailleurs une dimension professionnalisante avérée au regard de la durée accordée au stage et de la possibilité du choix de l'alternance, de la place donnée aux ateliers (parcours Lyon 3) et aux projets tuteurés (parcours DR). Préciser que la possibilité du choix de l'alternance n'est effective que pour 4 des 6 parcours de la mention : ADDT, INGETER, ITP2D, SIGAD, portés par Lyon 3.

Des cours partagés en M1 correspondent à un tronc commun à l'ensemble des parcours. Ils représentent 60

heures pour l'acquisition de compétences communes, au début du semestre du M1 D'autres enseignements peuvent être mutualisés entre trois ou quatre parcours seulement. Aucun bloc de cours rassemblant tous les étudiants de deuxième année (M2), même si l'on peut faire mention de quelques mutualisations et propositions de séminaires communs. Les calendriers universitaires étant différents entre Lyon 2 et Lyon 3, les parcours qui y sont hébergés peuvent ainsi suivre les rythmes de chaque établissement.

Les maquettes présentent clairement l'ensemble des enseignements de chaque parcours, répondant parfaitement aux objectifs fixés. Le poids le plus important est accordé aux cours magistraux (CM) par rapport aux travaux dirigés (TD). Chaque parcours accueille entre 15 et 20 étudiants, ce qui paraît être un effectif adapté à la formation.

La structure de la formation en quatre semestres est très classique, et laisse des temps importants pour la professionnalisation et la réalisation de stages en M1 et en M2. Les étudiants de M1 réalisent un stage d'une durée minimale de deux mois (pouvant aller jusqu'à six mois). Il donne lieu à un mémoire évalué par les tuteurs universitaires et professionnels, et représente en moyenne 10 crédits d'enseignement (ECTS).

En M2, quatre parcours sont effectués en alternance et les deux autres incluent la réalisation de stages, possiblement à l'étranger. L'alternance et les stages représentent une durée de 20 à 35 semaines et donnent lieu à un mémoire évalué. Ces dispositifs apportent donc une très bonne expérience professionnelle aux étudiants de master.

La professionnalisation des étudiants passe également par des stages de terrain, par des enseignements assurés par des professionnels, avec un taux annoncé de 50% du volume global, qui inclut l'enseignement dispensé par quatre professionnels, professeurs associés à temps partiels (PAST) de l'équipe pédagogique. Des dispositifs pédagogiques particuliers permettent aussi de placer les étudiants en situation professionnelle (ateliers-projets, projets tutorés, réponse à des commandes venant des laboratoires ou de partenaires extérieurs). Cette mise en situation professionnelle est présentée comme un pilier de la formation des étudiants. La professionnalisation de la formation repose donc sur les stages et ces ateliers-projets. Egalement quatre parcours sont en alternance université/entreprise sous la forme de stages alternés, contrats professionnels ou d'apprentissage.

Le numérique est évoqué pour l'apprentissage d'outils indispensables à la formation (cartographie, géomatique, outils de gestion de projet, etc.). Il est aussi présent à travers la réalisation d'enquêtes quantitatives et, au sein du M2 DR (Lyon 2), à travers un enseignement optionnel de formation à la réalisation de films de territoires.

Les dispositifs de professionnalisation et de suivi individualisé des étudiants restent les meilleurs moyens pour favoriser leur réussite et leur insertion professionnelle.

Les parcours comprennent des enseignements d'anglais sur 2 semestres à Lyon 2 à 3 semestres Lyon 3. pour 15 heures de cours/semestre (enseignements supplémentaires en anglais mentionnés pour un parcours).

Pilote

Le pilotage de la formation est clair, assuré par deux coordonnateurs au niveau de la mention, et par des responsables ou des binômes de responsables pour chaque parcours. La formation bénéficie de structures organisationnelles complexes mais très clairement établies, notamment un comité de pilotage de 12 membres (COPIL), assurant l'organisation transverse aux parcours, un conseil d'apprentissage et un conseil de perfectionnement dont la composition est indiquée et répond parfaitement aux obligations règlementaires (avec notamment six représentants étudiants un par parcours sur 22 membres au total).

Les difficultés, (contraintes horaires et disponibilités de salles sur des périodes denses non pris en compte) liées à des différences de fonctionnement des deux universités et aux spécificités organisationnelles et matérielles de la formation proposant notamment de l'alternance ne sont pas esquivées. La résolution de ces difficultés n'est que partiellement de la responsabilité des porteurs de la formation ou de l'équipe pédagogique.

Les modalités d'évaluation sont également clairement précisées par parcours et le suivi des étudiants individualisé. Les jurys de master sont composés de membres du milieu universitaires et du milieu professionnel. La formation a réuni trois fois le COPIL durant l'année 2018- 2019.

Les conseils de parcours sont réunis suivant des règles propres très variables. Des évaluations sous la forme de rencontres avec les étudiants de M2 sont réalisées dans 4 parcours.

Dans les comités de pilotage et conseil d'apprentissage des parcours les étudiants sont représentés. Pour le conseil de perfectionnement, l'équilibre entre les différentes catégories de membres (PAST, personnels administratifs, représentants des laboratoires) est assuré ainsi que la présence d'un étudiant par parcours.

Toutefois, aucune indication sur les comptes rendus de séances du comité de pilotage et de perfectionnement

et les conclusions, les recommandations et leur prise en compte ne sont mentionnées que sous la forme d'un retour des échanges entre les étudiants et le coordinateur de la mention auprès des binômes responsables des parcours. De plus, la présentation de la formation conserve un côté provisoire et incomplet qui interroge sur le suivi effectué par les instances de tutelle. Chaque parcours fonctionne de manière autonome sur le suivi et l'aide à la réussite. Les étudiants bénéficient d'un suivi individuel des responsables de parcours sous la forme d'entretiens individualisés et de visites en entreprises pour les étudiants en apprentissage.

Pour les étudiants de Lyon 2 les services du SCUIOP leur donnent l'opportunité d'un entretien individualisé annuel pour réfléchir à leur insertion professionnelle.

Des passerelles d'un parcours du master vers un autre sont permises entre le M1 et le M2 par une formation commune entre les parcours et de projet tuteurés. DR propose une mise à niveau des étudiants entrant en M2 sans avoir fait le M1. pour les parcours de Lyon 3 les étudiants de M2 peuvent suivre des enseignements de M1 s'ils le souhaitent.

Résultats constatés

Les effectifs généraux du master sont stables de 2016-2017 à 2018-2019. Le recrutement semble provenir d'un bassin élargi au-delà de Rhône-Alpe et d'une attractivité plus importante exercée sur l'étranger. Les effectifs sont toutefois relativement inégaux en fonction des parcours. La majorité d'entre eux compte moins de 20 voire à 15 inscrits en M1, ce qui correspond à une capacité d'accueil globale d'une centaine d'étudiants par année de master. Cette situation pourrait poser la question de la pérennité de l'ensemble de ces parcours dans un contexte local et régional où l'offre de formation dans le domaine de l'aménagement et des sciences des territoires est très large.

Le suivi des effectifs est assuré par l'observatoire de l'Université Lyon 3 (cinq parcours) avec des taux de répondants de 75% à 94% suivant les parcours. Lyon 2 (un parcours) s'est doté d'un dispositif similaire. Ces semblent montrer un taux d'insertion professionnelle satisfaisant, conforme aux formations comparables. Ces emplois correspondent généralement au secteur de formation, même si le niveau d'emploi n'est pas toujours celui attendu pour des étudiants diplômés de master. La part de cadres et professions supérieures est de l'ordre de 40 à 60%. Le renforcement de l'alternance et les évolutions majeures réalisées lors des dernières années devaient permettre d'améliorer encore l'insertion professionnelle. Un travail de pilotage et d'harmonisation de ces données au niveau des établissements de la ComUE permettraient également d'apporter des outils indispensables aux responsables de formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation solide sur des spécialités clairement identifiées pour chaque parcours.
- Formation professionnalisante.
- Développement important et original de la formation par alternance.
- Développement de la formation au niveau international.

Principaux points faibles :

- Tronc commun peu important lié aux contraintes de l'alternance.
- Difficultés organisationnelles et de pilotage apparentes liées à un rapprochement des établissements très récent au sein de la ComUE.
- Insertion professionnelle et suivi des diplômés peu harmonisé entre les deux Universités.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master GTDL est une formation solide avec des parcours bien identifiés aux objectifs clairement définis. La professionnalisation de cette formation est remarquable et constitue un atout majeur. Les effectifs relativement faibles en M1 menacent la pérennité de cette offre de formation en six parcours. Si le master affiche des objectifs de compétences communes aux parcours, cela ne se traduit pas par un tronc commun réel, ni même par une

structuration identique aux parcours, témoignant souvent des héritages d'anciennes mentions et de spécificités d'établissements. Le renforcement des enseignements de tronc commun pourrait être une opportunité pour rendre les parcours et donc l'ensemble de la mention plus cohérents et pour brasser davantage les étudiants et les cultures héritées de chaque parcours : des pistes sont explorées en ce sens. Le renforcement de l'alternance et les évolutions majeures réalisées lors des dernières années devraient permettre d'améliorer encore l'insertion professionnelle. Un travail de pilotage et d'harmonisation de ces données au niveau des établissements de la ComUE reste à réaliser.



MASTER HISTOIRE

Établissement(s) : Université Lumière Lyon 2 ; Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Jean Monnet Saint-Etienne ; l'École normale supérieure de Lyon (ENS)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master d'*Histoire* de l'Université de Lyon est une formation à la recherche et par la recherche en deux ans, dont les objectifs sont soit la poursuite d'études (doctorat ou préparation à l'agrégation) soit l'entrée sur le marché du travail dans les métiers de la médiation culturelle, du journalisme et du patrimoine. Il est co-accrédité par quatre établissements : les Universités Lumière Lyon 2 (principal établissement porteur) et Jean Moulin Lyon 3, l'École normale supérieure de Lyon (ENS) et l'Université Jean Monnet Saint-Etienne. Le master se déploie sur trois sites : Vaux-en-Velin, Lyon-Villeurbanne, Saint-Etienne /Firminy.

Le master est divisé en quatre parcours, que les étudiants choisissent en fonction des débouchés visés. Les parcours suivants sont proposés : *De la Renaissance aux Révolutions* (DDR) –spécialisé en histoire moderne –, *construction des sociétés contemporaines* (CSC) – spécialisé en histoire contemporaine –, *représentations et usages contemporains du Passé* (RUCP) –seulement pour Lyon II et Lyon III, orienté plus particulièrement vers les métiers de la médiation culturelle et du patrimoine. Enfin, un quatrième parcours, proposé à Saint-Etienne, est généraliste en ce qu'il prend en compte toutes les périodes de l'Histoire. Enfin, la rédaction d'une mémoire de recherche (environ 150 pages) est prévue. Le master a également une ouverture sur les sciences du patrimoine. Le nombre total d'heures d'enseignement ne semble pas être indiqué. Des stages sont également prévus.

ANALYSE

Finalité

La priorité du master est l'acquisition d'une solide culture historique, avec une approche multidisciplinaire. Les finalités sont indiquées très clairement. Les compétences à acquérir, disciplinaires et transversales, sont présentées sur le site des quatre Universités et figurent également dans le supplément au diplôme ; elles correspondent à ce qu'on attend de la formation.

Les parcours permettent, quoique de manière différente, d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires à la poursuite des études en doctorat puis dans l'enseignement supérieur et la recherche et/ ou de faire face au marché du travail, tant dans l'enseignement secondaire que dans d'autres champs professionnels. Le master a en effet une ouverture sur les sciences du patrimoine.

En ce sens, les enseignements dispensés, également grâce à des stages et des périodes d'études à l'étranger et grâce à l'encadrement d'un tuteur, sont conformes aux objectifs visés.

Positionnement dans l'environnement

Le master ne présente pas d'originalité particulière dans le cadre national et international mais il garantit une formation solide et suffisante aux étudiants. L'ouverture sur le patrimoine culturel le distingue cependant.

Les trois parcours situés sur Lyon constituent le débouché naturel des diplômés de licence *d'histoire* de la métropole lyonnaise souhaitant poursuivre leurs études en intégrant un master disciplinaire en *Histoire moderne et contemporaine*. L'ouverture vers l'histoire du temps présent (parcours RUCP) attire également des étudiants de sciences sociales. L'adjonction du site de Saint-Etienne, qui propose une formation à la recherche dans les quatre périodes historiques, offre la possibilité de se spécialiser dans des thématiques propres à ce dernier : l'histoire religieuse et la valorisation du patrimoine. La concurrence régionale n'est pas mentionnée, probablement parce que les Universités de Clermont-Ferrand et de Grenoble Alpes recrutent dès la licence dans des zones géographiques différentes de Lyon. Au niveau national, le master correspond à ce que l'on trouve ailleurs, mais présente une spécificité marquée pour le site Saint-Etienne.

Les quatre parcours sont très solidement adossés au laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHRA – unité mixte de recherche 5190), à l'Institut d'Asie orientale (IAO – UMR 5062) et au laboratoire d'études rurales (LER – équipe d'accueil de Lyon 2), auxquels il faut ajouter, à Saint-Etienne, les UMR HISOMA (histoire ancienne), LEM-CERCOR (histoire religieuse) et TRIANGLE (histoire économique).

Les colloques, journées d'études et séminaires de ces laboratoires de recherche participent à la formation des étudiants, qui peuvent par ailleurs, en première année de master (M1), y effectuer leur stage (suivi et participation aux programmes de recherche). Les partenariats avec l'environnement socio-culturel sont notables et nombreux : archives municipales et départementales du Rhône et de la Loire, musées (de celui de Gadagne aux nombreux éco-musées de la région), Institutions en lien avec l'audiovisuel (INA et cinémathèques), administrations en charge de la préservation du patrimoine (Ville de Lyon, Grand Lyon, région, DRAC). Cela se traduit d'une part par des interventions ponctuelles de professionnels extérieurs dans les séminaires et des interventions régulières dans certains cours, d'autre part par des accueils en stage, surtout en deuxième année (M2). Les coopérations internationales sont importantes, en premier lieu grâce aux liens ERASMUS fonctionnant dans chaque établissement, ensuite via des accords de double-diplomation avec les Universités de Fribourg (Allemagne) et Turin (Italie).

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très lisible : les enseignements sont davantage concentrés aux premier et troisième semestres (S1 et S3) pour dégager le temps nécessaire aux dépouillements d'archives et à la rédaction du mémoire aux deuxième et quatrième semestres (S2 et S4). Au S1 sont proposés des enseignements communs, à la fois méthodologiques et thématiques, la spécialisation par parcours débutant au S2 avec des séminaires par période (moderne et contemporaine) et thématiques.

A Lyon, les cours ont lieu alternativement sur les trois sites (Lyon 2, Lyon 3 et ENS). Les étudiants s'inscrivent et suivent l'un des trois parcours du site de Lyon. Ils bien qu'inscrits dans un des trois établissements co-accrédités ont accès également aux cours proposés par les deux autres. Cette dislocation en trois endroits pourrait constituer un problème du point de vue logistique dans la vie des étudiants: aucune information précise n'est disponible pour évaluer si ces problèmes ont été résolus, même s'il est souligné que les trois parcours présents dans les trois établissements sont gérés de manière collective et intégré. Au début (premier semestre de M1) le master prévoit un tronc commun composé de trois cours généraux ouverts à l'ensemble des parcours. Le parcours *Métier de l'historien* proposé sur le site de Saint-Etienne, qui a un cadre diachronique dans l'étude de l'histoire, est quelque peu séparé du bloc des trois itinéraires du site de Lyon.

Les stages, optionnels en M1 (stage court) et en M2 (stage 2), permettent de conforter le choix de l'orientation vers les métiers de la recherche ou de découvrir de nouveaux milieux professionnels liés au monde de la culture et du patrimoine. De ce point de vue, il ne semble pas que les étudiants bénéficient d'éléments d'histoire publique (Public History) susceptibles de renforcer les liens entre la recherche historique, la société contemporaine et le développement territorial.

Les enseignements sont transcrits en compétences par l'intermédiaire d'un portefeuille de compétences, mais aucune information plus précise n'est disponible à cet égard. En M2, ils donnent lieu à un rapport de stage qui tient lieu de mémoire et doit comporter une dimension réflexive et épistémologique. L'utilisation du numérique passe par la formation à l'équipement de base (ENT, recherche bibliographique, etc.) en tronc commun, mais aussi par des ateliers plus spécifiques visant à développer des compétences plus complexes.

L'internationalisation est quant à elle préparée par des cours d'anglais adaptés à la méthode historique.

Cependant, encore peu d'étudiants effectuent des mobilités à l'étranger et les flux entrants sont également très faibles. Enfin, une sensibilisation à l'intégrité scientifique est assurée, et l'attention portée à l'intégrité scientifique (IS), à la rigueur intellectuelle et en général aux aspects éthiques de la recherche historique est appréciable.

Pilotage

L'équipe pédagogique est à la fois consistante et diversifiée. Sur le site lyonnais, ce sont non seulement les enseignants-chercheurs (EC) appartenant aux laboratoires des trois établissements auxquels est adossé le master qui sont susceptibles d'encadrer les recherches des étudiants, mais aussi tout chercheur appartenant à ces laboratoires même s'il exerce dans un autre établissement (Institut d'études politiques-IEP- de Lyon, Université Lyon 1). En tout, ce sont 54 enseignants-chercheurs (20 Professeurs et 30 maîtres de conférences) ou chercheurs (deux directeurs de recherches et deux chargés de recherches) qui composent l'équipe pédagogique dont la liste est disponible sur le site Internet du master.

En raison de sa localisation et de son élargie champ thématique, le parcours porté par l'Université de Saint-Etienne possède sa propre équipe pédagogique et dispose de sa propre équipe administrative et d'un site dédié.

Des conseils de pédagogie comprenant des responsables de parcours issus des trois établissements lyonnais se réunissent au moins trois fois par an sans que l'on connaisse sa composition précise ni qu'il soit dit si ces réunions font l'objet de comptes rendus.

Un conseil de perfectionnement, réunissant EC des trois établissements, délégués étudiants (trois par année, avec un panachage des parcours et des établissements) et représentants des professionnels extérieurs, est mis en place et fonctionne effectivement : l'équipe pédagogique indique avoir tenu compte des remarques faites à l'occasion de ces conseils. En revanche, en dehors des enquêtes statistiques effectuées par les services centraux et auxquelles seulement un tiers des étudiants a répondu, un dispositif d'évaluation des enseignements, par exemple par questionnaire anonyme a été mis en place en 2018-2019. Il n'existe pas de dispositifs de mise à niveau proprement dit, même si les ateliers d'aide à l'écriture sont présents au S4. L'encadrement régulier du directeur de recherche, formalisé lors d'un entretien de pré-mémoire en fin de S2, voire l'institution d'un tuteur pour les étudiants de l'ENS, en font clairement office.

Résultats constatés

Les effectifs sont satisfaisants, avec une nette progression ces deux dernières années (de 70 à une centaine d'étudiants en M1, de 48 à 89 en M2). Les taux de réussite ne sont que partiellement disponibles, seulement pour les étudiants de Lyon 2 et tournent autour de 70 % en M1 et en M2. Les abandons à la fin du M1 sont apparemment dus aux choix d'étudiants de s'inscrire dans un master MEEF (métiers de l'enseignement et de la formation) pour passer les concours de l'enseignement.

Quoi qu'il en soit, ce master est attractif, entre un quart et un tiers des étudiants venant d'en dehors de la région lyonnaise. Le devenir des étudiants est disponible grâce aux services statistiques de Lyon 2 pour la cohorte d'étudiants de la promotion de 2014-2015 de son master *d'histoire moderne et contemporaine*, intégré ensuite dans ce nouveau master co-accrédité : 70 % des diplômés ont passé et réussi un concours de l'enseignement, ce qui est cohérent avec les objectifs de la formation.

En revanche, les données manquantes sur les autres sites de la formation nuisent clairement à son appréciation, et entretiennent au moins le doute sur le suivi des étudiants et des diplômés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation solide et cohérente à la recherche et par la recherche, quels que soient les débouchés envisagés par les étudiants.
- Une formation attractive au-delà de l'environnement lyonnais.
- Une ouverture vers les sciences du patrimoine.
- De bons résultats sur le site de l'Université Lyon 2.

Principaux points faibles :

- Une internationalisation de la formation encore trop faible (enseignants et étudiants).
- Une utilisation encore limitée du numérique dans les différents parcours.
- Une coordination encore faible entre les parcours du site de Lyon et celui de Saint-Etienne.
- Un manque de données systématiquement collectées sur l'ensemble des parcours.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *d'Histoire* des deux Universités lyonnaises, de l'ENS de Lyon et de l'Université de Saint-Etienne constitue une formation attractive parce qu'elle est bien structurée et d'une très bonne qualité. Néanmoins, la dimension internationale, avec des mobilités entrantes et sortantes étudiantes et enseignantes restreintes, pourrait être renforcée.

Il est donc suggéré d'investir davantage dans l'internationalisation et dans la mobilité des étudiants et des enseignants. Il serait souhaitable de renforcer encore l'attractivité en direction des autres régions de France et de l'étranger grâce à une communication et une promotion plus efficaces.

Il est également suggéré de resserrer la relation entre la recherche historique et le patrimoine culturel. Enfin, il pourrait être utile de fournir aux étudiants des éléments d'histoire publique (Public History) pour renforcer les liens entre la recherche historique, la société contemporaine et le développement territorial.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

Établissements : École normale supérieure de Lyon – ENS de Lyon ; Université Jean Moulin Lyon 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Il s'agit d'un master d'*Histoire de la philosophie* délivré en présentiel exclusivement et sur sur deux sites, l'ENS de Lyon et l'Université Jean Moulin Lyon 3. Il est co-accrédité par l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'École normale supérieure de Lyon (ENS).

Les objectifs scientifiques et professionnels sont prioritairement commandés par une double orientation générale vers les métiers de l'enseignement (concours d'enseignement de la philosophie) et/ou vers la recherche (doctorat). L'existence d'une bifurcation à l'entrée en deuxième année de master (M2) partage le master en deux parcours tout en poursuivant cette double finalité. La co-accréditation avec l'ENS et la sélectivité assumée du recrutement à l'entrée en première année (M1) renforcent l'accent mis sur l'excellence, notamment dans le parcours *Formation à l'enseignement, agrégation de philosophie et développement professionnel (FEADéP)*. Toutefois, de possibles orientations vers d'autres secteurs professionnels sont également évoquées : carrières diplomatiques, édition, journalisme, cadres administratifs, etc.

ANALYSE

Finalité

Les connaissances et les compétences en jeu sont nettement incluses dans l'ambition de proposer une robuste formation philosophique généraliste, embrassant l'ensemble des grands moments de l'histoire de la philosophie, et les différents domaines de la discipline. Les connaissances empruntées au champ de l'histoire de la philosophie sont donc privilégiées et sont articulées à des compétences liées à la recherche et à l'enseignement. Les capacités générales de réflexion, d'analyse et de synthèse, d'argumentation, de conceptualisation et de problématisation, se marient ainsi à une forte connaissance des textes philosophiques, des doctrines des écoles et des systèmes et de leur contexte. Ces finalités « classiques » sont enrichies par un travail sur les outils documentaires et lexicaux empruntés aux nouvelles technologies et aux humanités numériques et par l'insistance sur le perfectionnement de la qualité rédactionnelle et de l'expression orale. Enfin, la formation propose aussi une offre substantielle en langues vivantes et anciennes, ainsi qu'une approche de compétences liées à l'enseignement (didactique, conduite de classe et réflexivité sur les pratiques pédagogiques). Ainsi, le répertoire des compétences listées dans la fiche du Registre national des certifications

professionnelles (RNCP) témoigne d'une forte ambition pédagogique. En dehors de la vocation première de la formation, qui est bien de préparer les étudiants à des carrières d'enseignants et/ou de chercheurs en philosophie, la formation affiche des débouchés professionnels très larges, qui ne semblent pourtant pas être accessibles de manière directe pour les lauréats de ce diplôme. Il conviendrait d'informer plus clairement les étudiants sur ce point.

Positionnement dans l'environnement

Ce master *Histoire de la philosophie* bénéficie d'une co-accréditation avec l'ENS qui participe à lui donner sa singularité et une réelle attractivité dans son environnement géographique immédiat et au-delà. Les étudiants peuvent ainsi bénéficier de l'apport des deux établissements, par exemple en ouvrant à tous les étudiants les enseignements du diplôme de l'ENS. De plus, les enseignements d'ouverture, dans la maquette de formation, permettent de proposer aux étudiants des enseignements dans d'autres secteurs des sciences humaines et sociales ou des sciences. En interne, le master profite aussi, dans le cas de l'ENS, des cours de langue assurés par le Centre des langues (CDL).

Sur un plan scientifique, la formation peut s'adosser à un maillage important, voire impressionnant : les laboratoires Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités (IHRIM), ENS Lyon et Triangle (ENS de Lyon), Institut de recherches philosophiques de Lyon, Université Lyon 3 (IRPHIL) et le LabEx (laboratoire d'excellence) Constitution de la modernité (COMOD). À cela s'ajoutent des interventions ponctuelles de chercheurs nationaux et internationaux et le fort dynamisme de recherche (colloques, journées d'études, revues...) du site. La participation aux activités de recherche est intégrée à la maquette et créditées sur les deuxième et troisième semestres (S2 et S3).

On relève aussi des coopérations locales avec le Centre d'ingénierie documentaire, le Bureau des stages et le Centre des langues.

En externe, le master *Histoire de la philosophie* peut utiliser le réseau qui relie les deux établissements à des universités européennes et extra-européennes, ce qui offre des possibilités de mobilité et d'ouverture, tant aux étudiants qu'aux enseignants. Ainsi, plus de 75% des étudiants du M2 parcours *Histoire de la philosophie* inscrits à l'ENS de Lyon ont effectué un séjour d'au moins un semestre à l'étranger au cours des quatre dernières années.

Organisation pédagogique

La mention propose un parcours commun en première année de master (M1), tout en y préparant la spécialisation ultérieure par des enseignements d'ouverture dotés de six ECTS, par un cours optionnel (quatre ECTS) et par un stage ou un projet professionnel personnel (trois ECTS). La seconde année de master (M2) se partage en deux parcours : *Histoire de la philosophie* (HP) et FEADÉP. Ce second parcours, davantage orienté vers les concours d'enseignement, comprend logiquement des éléments pertinents dans l'esprit de cette finalité : une unité d'enseignement (UE) Transmission des connaissances (14 ECTS) et deux UE Développement professionnel (12 ECTS).

La charpente de la formation et les éléments qui la composent semblent donc efficaces et complémentaires. On apprécie plus particulièrement les perspectives offertes par les modules « DéP » (éléments de professionnalisation) du parcours FEADÉP, notamment les modules « Persévérer et réussir dans l'enseignement supérieur », « Problématiques en didactique » et « Ces gestes qui parlent ». Il y a là une offre de formation trop souvent négligée à ce niveau dans le secteur de la philosophie et on ne peut que relever l'effort entrepris en ce domaine par le master *Histoire de la philosophie*, montrant en cela que l'excellence disciplinaire et scientifique peut et doit se marier à des préoccupations didactiques et pédagogiques. Ce point renforce aussi l'adaptabilité potentielle du master au nouveau parcours de formation des enseignements qui se mettra en œuvre à la rentrée 2020, et doit prévenir un éventuel assèchement partiel des effectifs au profit d'un master *Enseignement éducation et formation* probablement doté du monopole de la mise en stage rémunéré des étudiants.

D'ailleurs, la mise en stage, dès le M1 et pour une durée substantielle (45 jours), est un élément censé ouvrir l'étudiant vers un ou plusieurs milieux socio-professionnels. Sa longueur doit toutefois en rendre l'organisation problématique pour certains étudiants salariés, déjà soumis à des contraintes d'emploi du temps. Rien dans le dossier ne permet de dire que ce point fait l'objet d'une surveillance. Il faut en outre mentionner l'obligation pour les étudiants de M1 d'effectuer un stage long de 45 jours (trois ECTS).

La recherche est valorisée dès le M1, avec un travail reconnu à hauteur de 10 ECTS et assorti d'une soutenance. De même, la maîtrise des outils numériques n'est pas négligée, le parcours FEADÉP offrant même une UE obligatoire permettant de valider une partie du Certificat informatique et internet niveau 2 pour enseignants

(C2i2e) nécessaire pour pouvoir enseigner.

La question de l'aide à la réussite est présente, essentiellement par un tutorat personnalisé dès le M1 et par une volonté d'information.

Le dossier ne mentionne malheureusement pas des dispositifs spécifiques d'accueil des étudiants à besoins particuliers : étudiants handicapés, sportifs de haut niveau (certes très rares sur ce secteur d'études) et salariés. Aucun référent n'est dédié à cette dimension, ce qui est peut-être un point à reprendre au cours de l'évolution de la mention, même si des dispositifs existent évidemment déjà au sein de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Pilotage

L'équipe pédagogique est abondée à la fois par les enseignants-chercheurs du département des Sciences humaines de l'ENS, par ceux de la faculté de Philosophie de l'Université Lyon III, par les chargés de recherche et les directeurs de recherche du CNRS rattachés aux laboratoires IHRIM et Triangle, et par les enseignants-chercheurs d'autres établissements d'enseignement supérieur. Ce point est évidemment très satisfaisant, et il constitue indubitablement un point fort de la formation. On note aussi la présence d'assistants temporaires d'étude et de recherche et de docteurs en philosophie. Il semble cependant que le parcours FEADéP soit directement piloté par le département des Sciences Humaines de l'ENS Lyon, qui décide seul des enseignants qui auront à intervenir dans ce parcours. Rien n'est dit dans le dossier au sujet du pilotage de l'ensemble de la mention (et plus particulièrement du parcours *Histoire de la philosophie*) et de la place accordée à l'équipe pédagogique de l'Université Jean Moulin Lyon 3. Le dossier indique que l'ENS Lyon met actuellement en place des questionnaires en ligne d'évaluation des enseignements à destination des étudiants.

La formation a mis en place un conseil de perfectionnement au niveau de la mention qui réunit une fois par an des enseignants des deux établissements co-accéditant le master, des étudiants, des personnels administratifs, professionnels. Il faut noter que l'ouverture au monde professionnel ne dépasse pas les limites de milieu académique (inspecteur pédagogique régional et professeurs de classes préparatoires aux grandes écoles). Nous ne disposons malheureusement pas d'un bilan ou de comptes-rendus de l'activité de ce conseil, ni d'éléments tangibles pour porter un jugement sur l'indice de satisfaction des étudiants.

Résultats constatés

Les effectifs du master sur les trois précédentes années universitaires se situent aux alentours de 60-70 étudiants. Compte-tenu de la sélectivité affichée, ces effectifs sont satisfaisants. On relève toutefois un léger fléchissement en M1 sur les dernières années : 31 en 2016-2017, 23 en 2017-2018, puis 16 en 2018-2019. Il faut noter cependant que la possibilité ouverte à des étudiants qui auraient validés un M1 de philosophie dans un autre établissement d'intégrer (procédure sélective) le M2 montre le caractère réellement attractif de cette deuxième année. Mais on peut remarquer que les effectifs en M2 se répartissent de manière inégale entre les deux parcours : le parcours *Histoire de la philosophie* connaît sur la période une augmentation croissante de ses effectifs (14 en 2016-2017 à 32 en 2018-2019), tandis que le parcours FEADéP voit ses effectifs diminuer (27 en 2016-2017 à 18 en 2018-2019). Le rapport ne propose pas d'éléments d'analyse permettant d'éclairer cette évolution. On peut noter cependant que les taux de réussite entre les différents parcours sont très inégaux. Dans le parcours *Histoire de la philosophie*, il demeure élevé (92% en 2016-2017 et 81% en 2017-2018). Dans le parcours FEADéP ils demeurent faible (37 % en 2017, 52% en 2017-2018), ce dont on peut s'étonner notamment en raison de la dimension très sélective de la formation.

Les résultats obtenus aux concours d'enseignement, notamment à l'agrégation de philosophie, ne sont pas renseignés. Ils constitueraient pourtant un élément d'appréciation important compte tenu de la structure particulière de la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation attractive
- Enseignements de préprofessionnalisation pour les candidats aux concours d'enseignement

- Équipe pédagogique ouverte incluant des enseignants-chercheurs d'autres établissements y compris étrangers
- Environnement de recherche très porteur et bon maillage partenarial, tant localement qu'internationalement au niveau académique

Principaux points faibles :

- Faible taux de réussite dans le parcours FEADÉP
- Enseignements en anglais demeurant trop rares pour donner à la formation une véritable dimension internationale
- Partenariats avec le monde économique et culturel à développer, surtout compte tenu des débouchés professionnels hors milieu académique affichés
- Place de l'évaluation de la formation par les étudiants restant à formaliser

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette formation semble respecter les critères d'excellence qu'elle pose comme références. Elle a aussi pour avantage de proposer des éléments pertinents de préprofessionnalisation des candidats aux concours d'enseignement, en compléments indispensables d'une forte culture philosophique. On peut recommander de surveiller la question de l'accueil des étudiants à besoins particuliers – l'excellence devant aller de pair avec le souci de sa propre démocratisation – et de poursuivre la réflexion déjà entamée au niveau de l'internationalisation des enseignements (les étudiants non francophones constituant un vivier intéressant en la matière). On peut cependant s'étonner de l'existence d'un parcours qui donne une place très importante à la préparation des concours de l'enseignement dans un master qui semble pourtant de manière générale d'abord tourné vers la recherche. Le faible taux de réussite du parcours FEADÉP, surtout si on tient compte de la très forte sélectivité de la formation, amène en outre à s'interroger sur la possibilité pour tous les étudiants de concilier effectivement ces deux orientations. La formation devra à l'avenir s'assurer que la plus grande partie des étudiants qui souhaitent préparer les concours de l'enseignement en philosophie puissent aussi trouver le temps et les moyens de s'initier véritablement à la recherche dans la discipline. Elle doit ensuite anticiper les changements importants que devraient connaître les concours de recrutement dans l'enseignement supérieur à partir de l'année 2022. La formation met en évidence des débouchés très larges hors milieu académique. Il conviendrait de préciser plus clairement la manière dont cette formation prépare aux carrières professionnelles dans ces domaines très divers et développer des partenariats formalisés (notamment dans sa politique de stages) pour confirmer cette ouverture.



MASTER HUMANITÉS NUMÉRIQUES

Établissement(s) : Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Lumière Lyon 2 ; École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) ; École normale supérieure de Lyon (ENS)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'objectif du master *Humanités numériques* est de préparer aux fonctions de niveau cadre qui nécessitent de comprendre de manière technique et critique les données et les documents numériques, les outils qui les produisent, leurs mises en discours, leurs représentations, leurs analyses et leurs usages, ou encore leur économie (éditions savantes, médias numériques, données ouvertes, datajournalisme, recherche...). Il est proposé en complément d'un master déjà validé ou en double-diplôme avec inscription principale en mentions *Histoire, sciences de l'information et de la communication, anthropologie, sociologie, archéologie, informatique*, etc. L'inscription à la formation est également possible pour les étudiants en formation continue. Les cours ont généralement lieu le lundi à l'ENSSIB, même s'ils peuvent occasionnellement avoir lieu sur les campus des Universités Lyon 2, Lyon 3 et de l'ENS de Lyon.

ANALYSE

Finalité
La finalité de la formation est clairement exposée et bien articulée aux emplois visés. Le choix d'offrir la formation en complément à un autre diplôme de master est clairement annoncé mais le choix de ce positionnement pourrait être davantage argumenté, et il ne doit pas toujours être facile de réaliser deux masters simultanément. Les enseignements sont cohérents et pertinents par rapport aux objectifs professionnels.
Positionnement dans l'environnement
L'environnement scientifique et pédagogique est favorable à ce master dont la création résulte d'une réflexion aboutie sur son positionnement. Le fait que l>IDEX (initiative d'excellence) lyonnais ait un axe Humanités numériques, qu'il y ait quatre établissements porteurs, 12 laboratoires universitaires d'adossement et un externe (TUBÀ - laboratoire d'expérimentation et d'innovation urbaines) et trois Écoles doctorales partenaires constituent des conditions favorables que l'équipe qui anime le master a su fédérer. L'absence d'autre formation comparable à proximité (les plus proches étant à Paris et Montpellier) est également une condition favorable à la création de la première année de master (M1) en 2016 et de la seconde (M2) en 2017. Le fait de mobiliser des représentants des infrastructures de recherche, des plateformes d'édition, du monde professionnel dans le conseil de perfectionnement témoigne par ailleurs de la bonne réception de la formation dans le domaine.

Enfin, le partenariat en cours de déploiement avec l'Université d'Ottawa (réputée dans le domaine) montre l'ambition de la formation lyonnaise de prendre place aux côtés des plus reconnus. Il n'est cependant pas fait mention d'autres partenariats internationaux. L'ensemble de l'exposé relatif au positionnement exprime la possibilité d'arrimage scientifique auprès de nombreuses disciplines, mais l'environnement socio-économique ou culturel local paraît absent.

Organisation pédagogique

La formation présente tout ce qui est actuellement attendu au croisement des mondes numériques et des sciences humaines et sociales (un bon équilibre entre professionnalisation et recherche, un enseignement d'anglais et d'autres en anglais, des enseignements associés à des compétences repérées et une composante internationale avec quelques stages à l'étranger) tout en gérant sa spécificité de double diplôme (un stage et un mémoire validés dans les deux masters) et en veillant à ne pas s'éparpiller (unité visée de lieu d'enseignement, salle polyvalente permettant tous les types d'enseignements). La formation est concentrée sur une journée d'enseignement hebdomadaire, afin de laisser les étudiants disponibles soit pour leur master disciplinaire soit pour une activité professionnelle, puisqu'elle est suivie en formation initiale ou continue. La formation est, bien sûr, ouverte aux situations spécifiques, pour les salariés en reprise d'étude ou aux situations de handicap.

La place de la recherche est difficile à apprécier du fait de l'articulation avec les doubles-diplômes domaniaux, mais elle semble réelle. C'est-à-dire que l'adossement à un grand nombre de laboratoire permet d'ouvrir un grand nombre de possibilités et d'innovation, et que la réalisation d'un seul mémoire est appréciable, mais la co-construction du dit mémoire de recherche entre les deux masters pour les étudiants en formation initiale n'est pas précisée.

Le numérique est constitutif des thèmes et moyens de la formation, notamment pour les enseignements, avec un socle basal sur les fondamentaux en humanités numériques, mais aussi dans la forme, les cours ayant lieu dans des salles "mixtes" équipées de grandes tables et d'ordinateurs portables, ce qui permet de varier les activités pédagogiques. Les étudiants ont accès à une dimension internationale, notamment par le biais d'un stage obligatoire.

Pilotage

La formation présente un pilotage efficient, bien qu'elle soit coportée par quatre responsables, un par établissement, celui de l'Université Lyon 2 étant le coordinateur principal. Le pilotage de la formation donne lieu à quatre à cinq réunions annuelles entre le comité de pilotage (janvier et mars), le conseil de perfectionnement (au printemps), la commission pédagogique de recrutement (juillet et septembre) et le jury de diplôme. La constitution du conseil de perfectionnement est conforme aux attendus, mais les comptes rendus sont absents au dossier et on ignore donc son efficacité. Chaque enseignement donne lieu à une évaluation anonyme, et les résultats sont fournis en annexe, ce qui soutient favorablement le processus d'évolution de la formation, notamment au niveau de la cohérence globale du master.

Le tableau de l'équipe pédagogique ne mentionne que des enseignants-chercheurs, où les quatre établissements sont représentés, et l'absence d'intervenants du monde professionnel est surprenante.

Les évaluations se font en contrôle continu. La maquette de formation est déclinée en compétences, qui sont particulièrement bien explicitées. Le dossier n'évoque malheureusement pas de supplément au diplôme ou de portefeuille de compétences, ni d'aide à la réussite autre que l'accompagnement attentif des étudiants.

Résultats constatés

La formation est récente (1er M1 en 2016), et ses effectifs sont en hausse : 14 à 17 en M1 sur trois ans, six à 12 en M2 sur deux ans. Ces hausses sont à lire peut-être au regard de la grande quantité d'abandons dans le M1 de 2016 (7), réduite à un en 2017 et aucun en 2018. L'équipe dit veiller à élargir les effectifs, mais elle a surtout déjà réussi à stabiliser en formation les inscrits.

Une politique d'extension du nombre de formations avec lesquelles un accord de double-diplômation est mis en place est affichée. Sept mentions sont actuellement double-diplômantes, avec une prédominance dans les effectifs des étudiants d'information et communication, d'histoire – plusieurs mentions – et de sociologie).

Les données concernant l'insertion professionnelle des premiers étudiants diplômés aideront à affiner les champs professionnels ciblés. Des poursuites doctorales sont mentionnées, mais non détaillées.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Forte articulation entre les *Humanités numériques* et plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales (sept mentions de master impliquées dans la double diplomation, d'autres à venir).
- Pilotage bien articulé, mobilisant des représentants des quatre établissements, avec différents comités permettant une bonne cohérence.

Principaux points faibles :

- Manque de liens avec le monde socio-économique et culturel.
- Encore peu de mobilité internationale.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il s'agit d'une offre de formation originale, en développement, où le recul manque pour une analyse précise. La volonté d'amplification des relations de double-diplômation avec d'autres mentions est propice à l'augmentation visée des effectifs (du moins tant que la diversité des étudiants est dynamisante pour le collectif). Le possible partenariat avec l'Université d'Ottawa est judicieux et pourrait être étendu à d'autres Universités et peut-être d'autres institutions ou grandes entreprises. Il serait d'ailleurs opportun d'ouvrir la formation au monde professionnel, au niveau des conseils et bien sur des intervenants. Le pilotage du master semble en capacité de faire face à de tels défis.



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER INFORMATIQUE

Établissements : Université Claude Bernard Lyon 1 ; École Centrale Lyon ; École normale supérieure de Lyon – ENS de Lyon ; Université Lumière Lyon 2 ; Université Jean Monnet – Saint-Étienne ; École nationale supérieure des Mines de Saint-Étienne (ENSMSE) ; Institut Mines-Télécom

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Informatique* est une formation avancée dans le secteur des sciences informatiques. La formation est organisée sur deux ans et composée de 15 parcours différents, mutualisés en partie selon les semestres et les parcours, et dispensés sur les six sites des établissements co-accrediteurs. Les 15 parcours sont intitulés : *Intelligence artificielle (IA)*, *Image développement et technologies 3D (ID3D)*, *Data science (DS)*, *Technologies de l'information et du Web (TIW)*, *Systèmes réseaux et infrastructures virtuelles (SRIV)*, *Informatique fondamentale (IF)*, *Statistique et informatique (avec deux sous-parcours Statistique et informatique pour la science des données (SISE) et Informatique et data science pour le management (IDSM))*, *Data mining, Programmation et développement de jeux vidéos (Prog&Dev)*, *Conception et intégration multimédia (CIM/VCIEL)*, *Organisation et protection des systèmes d'information en entreprise (OPSIE)*, *Business intelligence & big data (BI&BD)*, *Données et systèmes connectés (DSC)*, *Machine learning and data mining (MLDM)*, et *Cyber physical and social systems (CPS2)*. Ce master vise à une insertion professionnelle et une poursuite en thèse dans le domaine de l'informatique. Cette formation est disponible en formation initiale et, pour trois parcours (TIW, SRIV, DSC), en alternance.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs généraux de la formation et les connaissances et compétences attendues sont clairement énoncés et les enseignements, sont, pour l'ensemble des 15 parcours, en adéquation avec les objectifs d'insertion professionnelle ou de poursuite en thèse de la formation dans les différentes thématiques.

Les métiers visés sont cohérents, concernant le niveau d'emploi et les domaines visés, avec les compétences acquises dans le cadre de la formation. La poursuite en thèse de doctorat est également possible et des compétences spécifiques liées à la recherche sont délivrées dans la formation en fonction des parcours.

Positionnement dans l'environnement

La formation est dispensée sur six sites (quatre à Lyon et deux à Saint-Étienne). Les parcours de ce master sont parfois proches et les différences entre ceux-ci sont explicitées pour la plupart des parcours. Un positionnement par rapport aux autres formations de la région, voire au niveau national, est fourni pour certains parcours uniquement.

La formation est déployée sur un des centres les plus importants au niveau national et se distingue par les parcours spécifiques qui la composent dont certains font parties du label IDEX Lyon. On peut noter l'existence d'une convention de « co-accreditation et convention d'application » entre les six établissements (mais celle-ci n'est pas jointe au dossier)

La présence de chercheurs et d'enseignants-chercheurs de plusieurs laboratoires de recherche assure une articulation pertinente entre la formation et la recherche dans le cadre d'un master scientifique. Ceci se traduit en particulier par la présence d'ateliers et de travaux de recherche plus ou moins spécifiques selon les parcours. Le parcours IF de l'ENS de Lyon est particulier à ce titre puisqu'il a vocation à former des chercheurs et enseignants-chercheurs en informatique et il comprend donc une initiation à la recherche et un stage recherche.

Les relations avec les autres acteurs socio-économiques, principalement les entreprises du domaine, se focalisent, pour la plupart des parcours, via les interventions de vacataires industriels, la participation à des événements d'insertion professionnelle, ou via la formation en alternance dispensée dans trois parcours uniquement (TIW, SRIV, DSC).

Les partenariats internationaux concernent certains parcours et non la mention entière. Des accords de double diplôme existent uniquement pour les parcours SRIV et TIW (Vietnam et Maroc) et IDSM (Ukraine). Il existe de nombreux autres accords de coopération et de partenariats avec des établissements étrangers, notamment pour les parcours internationaux CPS2 et MLDM et certains parcours ou enseignements sont dispensés en anglais. Un certain nombre de mobilités entrantes (de 2 à 19) et sortantes (de 1 à 3) ont lieu chaque année suite à ces accords.

Organisation pédagogique

Il existe un socle commun de 15 crédits ECTS en première année (M1) préparant les étudiants aux différentes orientations thématiques des parcours proposés en deuxième année (M2). La lisibilité de l'offre de formation est correcte mais certains recouvrements existent, notamment sur des sites différents et cela peut induire une certaine confusion.

Le processus de validations des acquis de l'expérience (VAE) n'a concerné que quelques étudiants lors des dernières années. La formation est accessible très majoritairement en formation initiale sous statut d'étudiant mais trois parcours, TIW, SRIV et DSC, s'effectuent également en alternance en contrat de professionnalisation.

On peut noter également que certains enseignements peuvent être suivis à distance (parcours CIM/VCIEL).

La pédagogie par projets et les classes inversées sont utilisées dans certains parcours. Un stage obligatoire de 4 à 6 mois en fonction des parcours (10 à 30 crédits ECTS associés) est présent dans chaque parcours de M2 et il existe également des stages de 2 à 6 mois en M1 dans certains parcours. Les modalités, organisations et évaluations s'effectuent de manière classique pour des stages de master.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est présente, les compétences et métiers visés sont correctement décrits.

La présence d'enseignements spécifiques et liés à la recherche (travaux d'études et de recherche, projets de recherche, séminaires de recherche, etc.) pour certains parcours constitue un adossement à la recherche pertinent. Il existe quelques enseignements de remise à niveau dispensés dans uniquement trois parcours (SISE, OPSIE, BI&BD).

La place du numérique est centrale dans le cadre d'un master informatique et de nombreux outils numériques (non uniformes selon les établissements) sont donc étudiés et utilisés dans le cadre de la formation.

Des certifications (CISCO, LPI, ITIL) sont proposées dans quelques parcours. L'approche par compétences n'a pas encore été initiée au niveau de la mention ni aux niveaux des différents parcours.

Plusieurs étudiants et personnels bénéficient chaque année de mobilités internationales.

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée, avec la présence de plus d'une cinquantaine de membres. Elle est composée d'enseignants-chercheurs, de chercheurs, de doctorants et post-doctorants et de vacataires extérieurs. Pour ces derniers, leur proportion globale est de 23 % et varie en fonction des parcours. Le pilotage du master est assuré par une responsable, par un comité réunissant l'ensemble des responsables de M1 et de parcours et par un bureau exécutif regroupant un représentant par établissement, ce bureau ne semble se réunir qu'une fois par an. À cause des évolutions des métiers dans le domaine, l'équipe pédagogique assurent une veille pour enrichir le contenu de la formation et maintenir un niveau qualitatif et d'employabilité.

Un conseil de perfectionnement existe mais morcelé en plusieurs sous-groupes spécifiques à chaque établissement, la synthèse et la réflexion au niveau de la mention ne sont pas claires. L'absence de compte-rendu ne permet pas de vérifier sa composition ni de savoir s'il joue pleinement son rôle.

L'évaluation des enseignements n'est effectuée que dans certains parcours (IDSM, et ceux portés par UJM et EMSE). L'évaluation de la formation et des parcours est pratiquée. Le fonctionnement et la composition des jurys sont bien présentés et on peut noter l'existence d'un jury au niveau de la mention.

Le supplément au diplôme n'est pas standardisé pour l'ensemble du master mais un exemple est fourni dans le dossier pour chaque parcours.

Aucune validation de compétences ou existence d'un portefeuille de compétences n'est indiquée dans le dossier.

Le suivi des diplômés est assuré par l'observatoire de la vie étudiante, et fournit des données globales pour le master.

Résultats constatés

Les effectifs varient globalement entre 600 et 700 étudiants par an avec des différences selon les parcours et les établissements. Concernant le recrutement des étudiants et le taux de pression, il est juste indiqué que 200 à 300 étudiants hors établissement candidatent chaque année dans chaque parcours.

On peut noter que plus du tiers des étudiants sont d'origine étrangère, ce qui démontre une bonne attractivité internationale de la formation.

Le taux de réussite global est d'environ 80 % en M1 (les autres redoublent ou abandonnent) et d'environ 90 % en M2, avec quelques différences selon les parcours.

Les enquêtes d'insertion à 6 mois et à 1 an, montrent qu'environ 70 à 75 % des diplômés sont en activité à un mois de la sortie de la formation et à 97 % à 6 mois et ce taux atteint 100 % après 12 mois, ce qui démontre une très bonne insertion. On peut regretter toutefois le manque d'information sur les métiers exercés et les types de contrat (contrat à durée déterminée, contrat à durée indéterminée, etc.) obtenus par les diplômés pour vérifier l'adéquation avec la formation suivie. Les poursuites en thèse sont variables en fonction des parcours (entre 0 % (parcours CIM et OPSIE par exemple) et 85 % (parcours IF)) et concernent globalement environ 20 % des étudiants.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Très bonne insertion professionnelle des diplômés.
- Très bons taux de réussite.
- Bon taux d'encadrement par une équipe aux compétences adaptées aux objectifs de la formation.
- Adossement scientifique de qualité.
- Internationalisation bien développée.

Principaux points faibles :

- Manque de cohérence globale de la formation.
- Faible pratique de l'évaluation des enseignements.
- Approche par compétences non développée.
- Fonctionnement, composition et rôle du conseil de perfectionnement flous.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Informatique* de l'Université de Lyon (*ComUE Lyon*) offre une formation diversifiée avec une bonne insertion professionnelle et des poursuites en thèse. L'analyse SWOT est très pertinente et les perspectives d'évolution annoncées vont dans le bon sens. En effet, on ne peut qu'encourager la volonté de l'équipe pédagogique de développer la pédagogie par compétences, d'inclure des certifications sur des compétences ciblées ou de sensibiliser les étudiants à la recherche. L'offre de formation gagnerait à être harmonisée globalement en s'appuyant sur l'approche par compétences, afin d'améliorer la visibilité de certaines thématiques, comme l'IA et le data mining notamment. Le conseil de perfectionnement ne joue actuellement pas complètement son rôle et un conseil au niveau de la mention devrait être créé. L'évaluation des enseignements doit être systématisée. De nouveaux partenariats internationaux pourraient être mis en place dans certains parcours et on ne peut qu'encourager le développement des formations en alternance par apprentissage envisagé dans le dossier.



Département d'évaluation des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER INFORMATION, COMMUNICATION

Établissement : Université Claude Bernard Lyon 1 ; Université Jean Monnet Saint-Etienne ; École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) ; Université Lumière Lyon 2 ; Université Jean Moulin Lyon 3 ; École normale supérieure de Lyon (ENS)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Information, communication* vise à former des professionnels de niveau cadre aux métiers de la communication éditoriale et médiatique, de l'information et du design ; le numérique en constituant le socle. Il compte quatre parcours : *Médiations urbaines, savoirs et expertise* (MUSE) ; *gestion éditoriale et communication Internet* (GECI) ; *design de communication : innovation et médiation numérique* (IMN) ; *design de communication : management et marketing digital*. (MMD). Ouvert en présentiel, en formation initiale et accessible en formation continue, il articule formation scientifique et formation professionnelle

ANALYSE

Finalité

Les orientations du master (approche pluridisciplinaire en sciences humaines incluant l'informatique), autant que les savoir et savoir-faire développés dans les domaines du numérique abordés sont bien présentés, en situant la formation dans le prolongement de la licence *Information, communication*. Le master est adossé à un laboratoire universitaire (EA 4147 ELICO : équipe de recherche de Lyon en sciences de l'information et de la communication), qui rassemble tous les enseignants chercheurs issus de cinq établissements lyonnais (Lyon 1 / Lyon 2 / Lyon 3 / École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques - ENSSIB / Institut d'études politiques - IEP). L'ensemble des enseignants-chercheurs du master relève de la 71e section du conseil national des Universités (CNU) en charge de cette discipline.

Le tout est cohérent en termes d'équilibre eu égard à la vocation du master. Le parcours « *Management et marketing digital* » semble accorder moins de place à la dimension recherche, en adoptant une approche résolument pratique.

Les parcours sont habilités par les Universités Jean Monnet de Saint-Etienne (rattachement à Télécom Saint-Etienne (TSE) et l'Institut d'administration des entreprises (IAE) selon les parcours) et l'Université Lyon 2 (rattachement à l'Institut de la communication (ICOM) et partenariats avec Lyon 3 et l'ENSSIB). L'ICOM, TSE et l'IAE sont très présents dans les maquettes d'enseignement, prouvant ainsi leur investissement dans les formations et donnant une lisibilité claire pour les étudiants.

Positionnement dans l'environnement

La présentation de la variété des autres formations qui peuvent être rattachées au vaste champ de *l'Information, communication* à l'Université de Lyon (six autres au total) permet de bien situer la mention et d'en estimer la complémentarité. On peut regretter que le positionnement de la mention par rapport à d'autres formations situées hors de la région ne soit pas davantage précisé.

Les types d'emplois visés par chaque parcours sont spécifiés. Si certains sont bien distincts par les attendus et missions, les métiers des deux parcours *Design de communication* (IMN / MMD) se recoupent (chef de projet numérique / chef de projet digital ; consultant / consultant en communication digitale). On notera aussi l'existence d'un parcours de *Communication digitale* dans le master *Communication des organisations* dont les débouchés visés sont proches ;

De nombreux partenariats apportés par les co-accréditants sont cités, susceptibles d'offrir aux étudiants des bourses, des collaborations en R&D (recherche et développement), ainsi que des activités pédagogiques stimulantes (workshop innovation d'usage, plateforme universitaire d'innovation, accès aux pré-fabriques de l'innovation...), une aide à la recherche de stages et d'emplois. La possibilité de conjuguer les réseaux professionnels de chaque structure est aussi évoquée. Dans tous les cas, la région Rhône-Alpes-Auvergne est riche en opportunités professionnelles, scientifiques et de collaborations sur lesquelles les porteurs de la mention et des parcours peuvent s'appuyer.

Audit de positionnement territorial (Saint-Etienne), connexion avec le cluster numérique de la région Rhône-Alpes-Auvergne, veille stratégique sur les métiers, présence des professionnels dans le conseil de perfectionnement contribuent à assurer aux parcours une cohérence avec le terrain régional.

L'adossement à la recherche est garanti par le laboratoire ELICO. Ses thématiques sont en phase avec les besoins des parcours. Les apports de la recherche au master sont bien présentés. L'entrée en doctorat est encadrée par un dispositif de contrat doctoral d'Université notamment sur concours.

Les collaborations internationales sont classiques : ERASMUS et ERASMUS + entrants et sortants, mais aussi nombreuses (53 accords pour l'ICOM). Le parcours MUSE peut être réalisé dans le cadre d'un double-cursus intégré franco-allemand « *Études interculturelles franco-allemandes* », associant l'Université de Fribourg-en-Brigau (Allemagne), Lyon 2 et l'ENS Lyon, ce qui constitue une opportunité pour les étudiants du parcours. Un accord existe également avec l'Université Pontificale Bolivarienne de Medellin. Le dossier fait état d'un dispositif de bourses qui se renforce et d'un suivi organisé des parcours de mobilité.

Organisation pédagogique

Globalement, les parcours cherchent en première année (M1) un équilibre entre prérequis théoriques et pratiques préparatoires aux métiers visés et accordent une place plus forte aux logiques de projet en seconde année (M2). Les parcours lyonnais ont en particulier structuré un socle de fondamentaux théoriques et de méthodes de recherche très clair. Les masters de Saint-Etienne sont nettement moins lisibles sur ce point, même si quelques cours, plus théoriques, peuvent être rattachés à un socle de fondamentaux relevant de la 71e section.

Il est à noter que le nombre d'heures offert aux étudiants varie d'un parcours à l'autre de manière parfois considérable (508 heures : MUSE et 762 heures : *Innovation et médiation numérique*), sans explication aucune; les deux formations de Saint-Etienne sont les plus consommatrices d'heures.

Le dossier accorde une place importante à la présentation des multiples modalités de professionnalisation mises en œuvre, ainsi qu'aux activités liées à la recherche et à la dynamique d'ELICO. L'ensemble combine des approches attendues, désormais rôdées et répandues, mais aussi des initiatives plus originales qui montrent une dynamique réelle (la constitution en agence par exemple), étant entendu que le travail de groupe est volontairement privilégié dans le cadre de la professionnalisation recherchée.

L'ensemble des formations bénéficie des dispositifs d'accueil prévus pour les étudiants en situation particulières (handicap, sport de haut niveau, salariés...). La mention reçoit des étudiants en formation continue et en reprise d'études. Même peu nombreuses, les césures sont possibles. Elle est accessible par le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE).

La variété des structures de stages, bien présentée, et la possibilité d'en effectuer un à l'étranger sont des atouts à disposition des étudiants pour personnaliser leurs parcours. On peut cependant regretter qu'il n'y ait pas d'harmonisation entre les parcours puisque jusqu'en M1 le stage n'est pas partout obligatoire.

L'offre en matière d'apprentissage des langues est classique et adaptée aux besoins : cours d'anglais inscrits

dans la maquette, cours au centre de langues, dispositif d'auto-formation. Quelques essais de cours en anglais sont repérables, mais restent limités.

La mention s'appuie classiquement sur les dispositifs numériques mis à disposition par les établissements de rattachement (outils généraux de type ENT ou moodle) qu'elle associe avec des enseignements plus poussés et une démarche critique.

Les ressources électroniques lyonnaises ne sont en revanche pas accessibles aux étudiants de Saint-Etienne. La procédure Sesame permet de créer un compte informatique Lyon 2 (boîte mail, accès intranet, Moodle...) aux étudiant.es des mentions co-accréditées qui font la demande :

<https://sesame.univ-lyon2.fr/>

Une attention particulière est apportée au mémoire, comme le montre la composition du jury.

Pilotage

La formation théorique, réflexive ou liée à la recherche, est essentiellement assurée par 27 enseignants-chercheurs (dont neuf professeurs) et cinq enseignants temporaires (ATER). 30 professionnels, un professeur associé à temps partiel (professionnel-PAST) et sept autres intervenants extérieurs concourent pour les parties professionnelles ; l'ensemble est cohérent et traduit un équilibre global.

Les enseignements sont assurés à Télécom Saint-Etienne et à l'IAE de Saint-Etienne pour les deux parcours de « *Design de communication* » et sur deux à trois sites différents pour les autres parcours lyonnais, ce qui génère des contraintes et des difficultés en particulier pour tout ce qui relève de l'accès à la documentation.

Le pilotage, du fait du nombre d'établissements impliqués et de la dispersion géographique, s'effectue à deux niveaux. Chaque parcours a son responsable qui prend en charge l'ensemble des tâches relevant du pilotage direct du parcours. La convention-cadre définit le pilotage d'ensemble de la mention. Le dossier présente le tout clairement. L'ensemble de ce dispositif complexe paraît cependant cohérent. Le conseil de perfectionnement (annuel) est conforme dans ses modalités aux règles nationales et permet une contribution des étudiants et des acteurs professionnels à l'analyse du fonctionnement de la mention et à la prise de décisions. La présentation par les responsables des « faiblesses », des « opportunités » et des « menaces » sur la formation traduit avec lucidité et grande honnêteté la volonté de combler les manques (espaces d'enseignements dédiés insuffisants, écarts de volumes horaires entre les parcours, suivi inter-établissement insuffisant, manque de cours en anglais, etc.). On regrette cependant que le constat fait du retrait de l'ENS du parcours « *Architecture de l'information* » ne soit pas commenté (sinon par une formule elliptique « sur décision de l'ENS »).

Résultats constatés

Le recrutement est opéré via e-candidat. La mention attire de nombreuses candidatures (415 en 2018 en M1, 82 retenues), dont 10 à 15% d'étudiants étrangers inscrits les trois dernières années). S'il ne semble pas y avoir d'inquiétude particulière pour la mention, les chiffres du parcours IMN indiquent un très fort tassement des inscriptions en M2 en 2017, tassement qui n'est pas expliqué.

Les taux de réussite sont bons (80 à 89% depuis 2016). Les résultats de l'insertion sont tout à fait satisfaisants, même si le nombre de répondants à ce type d'enquête menée par l'Université interdit d'en tirer de grandes conclusions. Il est fait état d'une enquête pilotée par la formation mais la présentation de ses modalités et des résultats rend difficile toute conclusion, même si l'impression est positive. Les évaluations de la mention par les étudiants (du moins par ceux qui répondent) ne montrent aucun problème particulier lié à la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Dynamisme des partenariats et adossement solide à une structure de recherche.
- Equilibre général entre recherche et formation et la progressivité des modalités pédagogiques.
- Double cursus franco-allemand et ouverture internationale.
- Capacité d'auto-analyse de l'équipe pédagogique.

Principaux points faibles :

- Faible identification des débouchés de certains parcours.
- Présentation lacunaire de certains parcours.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation qui bénéficie d'une base solide et comporte d'indéniables atouts, de bonnes possibilités de débouchés et une structure cohérente, aurait intérêt à travailler sur l'harmonisation entre les Universités partenaires afin d'affiner le pilotage (suivi des diplômés, contraintes de site, identification de certains débouchés). Le site de Saint-Etienne apparaît un peu en retrait. L'analyse critique de l'équipe montre qu'elle en a les moyens et la volonté. Une ouverture sur la formation en alternance serait dans un second temps une piste intéressante.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissements : École Normale Supérieure de Lyon ; Université Jean Monnet - Saint Etienne ; Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) est une mention du domaine « Arts-Lettres-Langues » qui vise à fournir à l'étudiant la connaissance approfondie d'une langue et des cultures auxquelles elle est liée. Deux types de parcours sont proposés : des parcours « particulièrement orientés vers les métiers de la recherche » (avec 12 spécialités de langue proposées), et des parcours « visant une insertion professionnelle immédiate » qui sont proposés dans deux établissements (parcours *Langue-culture-entreprise* décliné en sept langues de l'Université Jean Moulin Lyon 3, et parcours *Formation à l'enseignement, agrégation et développement professionnel* (FEADéP) de l'École Normale Supérieure (ENS) de Lyon).

La formation est dispensée dans quatre établissements membres de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) de Lyon, à savoir l'ENS de Lyon, l'Université Lumière Lyon 2, l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'Université Jean Monnet – Saint Etienne, donc sur les deux communes de Lyon et Saint-Etienne.

ANALYSE

Finalité

Selon les types de parcours choisis dans le master LLCER, les orientations scientifiques et professionnelles de la formation ainsi que les objectifs en matière de compétences varient.

La finalité des parcours orientés vers les métiers de la recherche, est classique. Ces parcours, qui sont proposés en 12 spécialités à l'échelle du site de la ComUE, visent à doter les étudiants d'un socle disciplinaire avancé en langue, littérature et civilisation de l'aire géographique choisie, et à les former à une pratique autonome de la recherche.

La finalité des deux parcours à visée professionnelle est tout autre. Le parcours *Langue-culture-entreprise* de l'Université Jean Moulin Lyon 3 entend permettre aux étudiants de s'orienter vers une carrière en entreprise ou dans des organisations privées ou publiques en adaptant les connaissances de la langue et de la culture de l'aire géographique choisie aux attentes des entreprises (dans le domaine de l'interculturel, ou en langue commerciale, juridique, économique).

Le parcours FEADéP de l'ENS de Lyon prépare les étudiants au concours de l'agrégation externe tout en permettant une poursuite d'études en doctorat.

Les finalités et spécificités de chaque parcours sont clairement présentées dans les plaquettes.

Positionnement dans l'environnement

La mention est commune à l'ensemble des établissements partenaires de la ComUE de Lyon : ENS de Lyon, Université Lumière Lyon 2, Université Jean Moulin Lyon 3 et Université Jean Monnet – Saint Etienne, mais elle se décline localement. Seuls deux établissements ont des parcours professionnalisants ; tous ont en revanche des spécialités de master LLCER « recherche ». Huit spécialités – anglais, allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais et russe - sont communes sur le site et peuvent travailler en coopération et en complémentarité avec des mutualisations de cours pour certaines spécialités de langue et la possibilité pour les étudiants de suivre des séminaires optionnels dans d'autres établissements que celui de leur inscription. Au total, la mention est pensée et structurée de manière cohérente à l'échelle du site. Elle est rattachée à l'École doctorale 484 « Lettres, langues, linguistique et arts » (3LA) créée par accréditation conjointe des quatre établissements. Les enseignants-chercheurs qui interviennent dans le master sont rattachés à une grande diversité de structures de recherche (cinq unités mixtes de recherche et neuf équipes d'accueil), ce qui pose un certain risque d'éparpillement mais permet un adossement très dynamique à la recherche, d'autant que la formation à la recherche s'appuie aussi sur une collaboration avec les deux laboratoires d'excellence : LABEX COMOD (Constitution de la modernité) et ASLAN (Études avancées sur la complexité du langage). Plusieurs séminaires de recherche sont organisés conjointement par plusieurs établissements du site.

Le recrutement de la mention LLCER est essentiellement local et régional, mais certains parcours, en particulier ceux de l'ENS ou certaines spécialités de langues plus rares, ont un recrutement national, voire international (pour l'ENS).

La formation bénéficie d'un grand nombre de contacts avec l'environnement socioéconomique et culturel local, national et international par le biais de partenariats avec des institutions comme la Villa Gillet à Lyon, l'Institut Goethe, le centre Marc Bloch de Berlin, l'Institut national de l'audiovisuel, ou encore l'association Espaces Latinos. Le parcours *Langue-culture-entreprise* de Lyon 3 s'appuie sur un réseau d'entreprises partenaires avec lesquelles les étudiants peuvent effectuer leur stage long.

La formation s'appuie aussi sur de nombreuses conventions de partenariats avec des établissements à l'étranger, tant au niveau européen (notamment Erasmus +) que dans le monde entier, qui favorisent la mobilité sortante et entrante des étudiants et des enseignants. Cependant, il est regrettable qu'aucune donnée statistique ou élément de preuve n'étaye ce point (par exemple, l'annexe 7 annoncée, concernant les partenariats, est absente du dossier). La possibilité de double diplomation qui existe : d'une part, à l'Université Lumière Lyon 2, pour le parcours *Études lusophones* avec l'Université Nouvelle de Lisbonne et l'Université Fédérale du Parana et pour le parcours *Études hispaniques* avec l'Université de Séville et l'Université Iberoamericana de Mexico, et d'autre part, à l'Université Jean Moulin Lyon 3, pour les parcours *Études russes* avec l'Université de Tartu en Estonie et pour le parcours *Études italiennes* avec l'Université de Naples - Federico II, est source d'une plus-value pour les étudiants et un point fort de la mention.

Organisation pédagogique

La mention proposant de nombreux parcours, sa structure est complexe mais cohérente et bien pensée. Pour les parcours « particulièrement orientés vers les métiers de la recherche », une maquette commune en termes d'enseignements et de volumes horaires a été élaborée entre l'Université Lumière Lyon 2, l'Université Jean Monnet – Saint Etienne, l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'ENS de Lyon.

Pour la première année de master (M1), tant au semestre 1 qu'au semestre 2, cette maquette commune prévoit pour chacune des spécialités de langues les unités d'enseignement (UE) suivantes :

- une UE 1 « Socle commun » comprenant un cours « Outils de la recherche » et un cours « Humanités numériques appliquées ».
- une UE 2 « Compétence en langue » regroupant des enseignements de pratique de la langue que chaque langue adapte à ses propres spécificités et un enseignement d'une deuxième langue vivante (LV2).
- une UE 3 « Approfondissement disciplinaire », constituée d'enseignements dits « séminaires » dans les trois domaines de la littérature, de la civilisation/histoire des idées et de la linguistique. Ces séminaires comportent trois enseignements de spécialité obligatoires et un ou deux (selon le semestre) enseignements complémentaires, choisis parmi une offre de séminaires spécifiques à chaque langue et/ou parmi des séminaires interdisciplinaires ou transversaux.
- une UE 4 (uniquement au semestre 2) consacrée à une « expérience en milieu professionnel ».

La « professionnalisation » prévue au semestre 2 pour les parcours « recherche » peut prendre la forme d'un stage, sans que ce dernier soit obligatoire ; d'autres modalités de validation sont prévues (par exemple, les acquis d'expériences passées, en particulier à Lyon 3) ; ce qui constitue une faiblesse.

En deuxième année de master (M2), le semestre 3 maintient les UE « Compétences en langue » et « Approfondissement disciplinaire » selon les mêmes principes alors que le semestre 4 est entièrement dédié à la

rédaction du mémoire de recherche, pouvant ainsi donner lieu à une mobilité de l'étudiant en fonction de la nature de sa recherche. L'absence d'enseignements pendant un semestre entier interroge cependant sur la progressivité de la formation sur les quatre semestres du master.

Tous les parcours « recherche » de la mention fonctionnent sur cette structure, avec, en plus, des mutualisations de certaines parties de la maquette avec d'autres formations, telles que le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) en M1 à l'Université Jean Monnet - Saint Etienne, ou une option de français langue étrangère (au lieu de la LV2) à Lyon 2 et à l'ENS de Lyon pour permettre des passerelles vers d'autres formations à l'issue de la première année de master.

Le parcours *Linguistique et dialectologie* offert par l'Université Jean Moulin Lyon 3 est, en raison de sa très grande spécificité, le seul parcours « recherche » dont l'organisation des enseignements diffère, à l'exception de l'UE « Socle commun » des semestres 1 et 2. Il offre des enseignements spécialisés dès le semestre 1 : UE1 constituée de cours suivis par tous les étudiants du parcours (Sociolinguistique et dialectologie, La variation linguistique : méthodologie et procédures d'enquête, Traitement de données géolinguistiques dans la phonétique expérimentale, ...), à laquelle s'ajoute une UE fondée sur un système d'option entre « Études romanes » et « Études germaniques » (les cours de cette option germanique étant mutualisés avec les parcours *Études anglophones et Études germaniques*).

On a donc un système bien conçu fondé sur une spécialisation choisie dès le M1, mais qui permet aussi une ouverture aux autres spécialités par le biais du système d'options.

Les deux parcours « visant une insertion professionnelle immédiate » ont une partie de leurs enseignements en commun avec les parcours « recherche » de la même langue ; ce qui renforce la cohésion interne de la mention. Ils permettent une spécialisation progressive.

Le parcours FEADÉP de l'ENS de Lyon mutualise le M1 avec le master « recherche » de la même spécialité de langue, ce qui permet une spécialisation progressive. En M2, la formation est orientée vers la préparation de l'agrégation.

Le parcours *Langue-culture-entreprise* de Lyon 3 propose, pour chaque spécialité de langue, un premier semestre de tronc commun avec le parcours « recherche » de cette même mention ; deux cours optionnels plus professionnels (Introduction à l'économie et Introduction au marketing) sont aussi proposés. À partir du semestre 2, la formation allie les aspects culturels de l'aire linguistique choisie, un approfondissement des langues de spécialité propres au monde des affaires (langue juridique, langue économique et langue commerciale) lors de cours mutualisés avec le master *Lettres étrangères appliquées Langue-Gestion*, et des enseignements permettant de connaître les grandes fonctions de l'entreprise. Le semestre 4 est entièrement consacré à un stage obligatoire en entreprise (5-6 mois), qui permet l'insertion professionnelle des étudiants.

La formation fait une bonne place aux ressources numériques avec, outre les outils classiques, un enseignement « Humanités numériques » dispensé aux semestres 1 et 2 de tous les parcours, sauf dans le parcours *Langue-culture-entreprise* où il se limite au semestre 1.

Elle est adaptée aux étudiants ayant des contraintes particulières : étudiants en situation de handicap, sportifs de haut niveau ou étudiants salariés grâce au dispositif (commun aux trois universités) de dispense partielle d'assiduité. Cependant, la formation n'est pas dispensée à distance ou en formation continue, ce qui pourrait constituer une piste pour renforcer davantage les effectifs de certaines spécialités linguistiques.

L'internationalisation est au cœur de cette mention de master de langues, mais elle est aussi renforcée par l'obligation de suivre un enseignement de LV2 quel que soit le parcours suivi. Cette ouverture à une 2^{ème} langue favorise notamment une professionnalisation hors des métiers de la recherche et de l'enseignement.

Pilotage

Le pilotage de la formation est à trois niveaux avec un référent pour l'ensemble du site Lyon/Saint-Étienne, un responsable ou coordinateur de mention LLCER par établissement, et un responsable pédagogique par parcours et spécialité qui assure la coordination des enseignements et sert d'interlocuteur privilégié non seulement pour les enseignants intervenant dans les semestres concernés, mais aussi pour les étudiants à qui il sert de référent tout au long de l'année.

La mention LLCER dispose de moyens administratifs propres au sein de chaque établissement : un ou deux gestionnaires de scolarité y gèrent les différents parcours et spécialités, et bénéficient de l'appui des personnels affectés à la gestion des stages et des relations internationales (services et dispositifs à l'échelle de l'établissement et/ou au sein de la composante de langues).

Dans un souci de cohérence et de concertation, la direction de la mention a tenté de mettre en place un comité de pilotage commun à l'ensemble des parcours et des établissements. Toutefois, s'il est cohérent sur le papier, ce pilotage ne s'avère pas opérationnel du fait de la multiplicité des acteurs concernés, de la diversité

des parcours et des spécialités, de la complexité, voire de l'impossibilité, de tenir des jurys communs. Finalement, le niveau de pilotage privilégié reste celui, traditionnel, qui se déploie au sein de chaque établissement avec concertation entre les différentes spécialités pour renforcer la mutualisation des cours et la mise en commun des séminaires optionnels. Il a été manifestement impossible de constituer un conseil de perfectionnement de la mention ; ce qui est regrettable.

Résultats constatés

À l'échelle du site, les effectifs pour la mention LLCER, tous parcours et toutes spécialités de langues confondus sont en légère baisse si on prend pour référence les années 2016/2017 et 2018 (baisse notable de l'ordre de 20 % à Lyon 2 et de 10 % à Lyon 3, mais aussi dans certains parcours « recherche » de l'ENS comme le russe, l'italien, le chinois ou l'allemand). Sur tous les établissements, les parcours en anglais sont ceux qui rassemblent le plus d'étudiants.

Les parcours proposés à l'Université Lumière Lyon 2 connaissent une baisse significative de leurs effectifs (entre 15 et 20 %), mais une amélioration du taux de réussite. Le pourcentage d'étudiants étrangers est en légère baisse (passant de 27,60 % en 2016 à 23,30 % en 2018).

L'Université Jean Monnet – Saint Etienne est l'établissement qui a le plus de mal à attirer des étudiants - hors parcours *Études anglophones* dont les effectifs se maintiennent à des effectifs suffisants (entre 10 et 23 en première année depuis 2015). Les autres parcours, *Études hispaniques* (avec de deux à cinq étudiants en M1 et de un à cinq en M2) et *Études italiennes, hispaniques et méditerranéennes* (de un à quatre étudiants inscrits en M1 et aucun en M2) fonctionnent avec des effectifs trop réduits pour garantir leur pérennité. Le parcours *Études italiennes, hispaniques et méditerranéennes* ne parvient pas à conserver ses effectifs en M2 ; ce qui fragilise son ouverture en M1.

L'Université Jean Moulin Lyon 3 est très attractive pour son parcours à visée professionnelle *Langue-culture-entreprise* qui répond aux attentes d'un certain nombre d'étudiants et plus classiquement pour son parcours « recherche » *Études anglophones*. Si les autres parcours se maintiennent également, certains parcours voient leurs effectifs se réduire, comme le parcours *Indologie* (effectifs tombés à deux en 2017-2018), le parcours *Études chinoises* (de 18 inscrits en 2016-2017 à 11 en 2018-2019) ou le parcours *Études italiennes* (de 16 inscrits en 2016-2017 à 8 en 2018-2019). La part d'étudiants étrangers est aussi en baisse (passant de 31 % en 2016-2017 à 23 % en 2018-2019).

Les deux types de parcours proposés à l'ENS de Lyon attirent un nombre globalement constant d'étudiants en M1 et en M2 (entre 12 et 25 étudiants en anglais, mais le plus souvent entre 1 et 6 étudiants seulement pour les autres spécialités). Les chiffres montrent un report de plus en plus important en M2 des étudiants du parcours *Études anglophones* vers le master « recherche » au détriment du parcours FEADÉP (neuf inscrits seulement en M2 en 2018-2019) ; ce qui s'explique par la proximité sans doute trop grande des deux parcours.

La formation dispose de bonnes informations sur le devenir de ses diplômés (taux de réponse de plus de 60 % aux questionnaires), mais il manque les annexes pour la plupart des parcours. Il est ainsi impossible de trouver les taux d'insertion professionnelle, même si l'accès à des emplois en accord avec les objectifs de compétences visés par les parcours suivis semble garanti. La poursuite d'études en doctorat n'est explicite que pour l'Université Jean Moulin Lyon 3 (un peu plus de 10 % des diplômés) et l'ENS de Lyon (avec un nombre important d'inscriptions en doctorat à l'issue de l'obtention d'un master).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La bonne lisibilité de la maquette de la formation malgré l'ampleur d'une mention présente sur plusieurs sites et dans deux directions (« recherche » et visée professionnelle) comportant une grande variété de spécialités.
- La mutualisation des enseignements entre les parcours, assurant la cohérence de la mention et permettant des passerelles entre parcours et/ou autres formations.
- Un très bon adossement des formations à la recherche, avec des poursuites d'études en doctorat.
- L'internationalisation de la formation avec l'accent mis sur deux langues obligatoires et l'existence de doubles-diplômes.
- L'attractivité du parcours professionnalisant *Langue-culture-entreprise* de l'Université Jean Moulin Lyon 3 incluant un stage long obligatoire.

Principaux points faibles :

- Le pilotage difficile à organiser au niveau du site malgré des tentatives louables (absence de conseil de perfectionnement et de jurys au niveau de la mention).
- L'absence de stage obligatoire dans la plupart des parcours.
- Les très faibles effectifs de certains parcours, notamment pour les spécialités autres que l'anglais, et la relative baisse du nombre d'étudiants étrangers dans la plupart des parcours.
- Le manque de distinction claire entre les parcours « recherche » et FEADéP à l'ENS de Lyon.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention LLCER de la ComUE de Lyon a de nombreux atouts pour son rayonnement et son attractivité : une offre diversifiée, des parcours à objectifs distincts (recherche et visée professionnelle), un choix de langues conséquent et rare à l'échelle régionale et nationale. La maquette, lisible et cohérente, attire un nombre important d'étudiants.

Toutefois, la formation pourrait accentuer ses efforts de visibilité internationale pour pallier la baisse du nombre d'étudiants étrangers, par exemple en s'appuyant davantage sur ses nombreux partenariats. Cela permettrait de renforcer les effectifs de certains parcours. De plus, l'ENS de Lyon gagnerait à distinguer plus clairement ou à repenser ses parcours « recherche » et son parcours à visée professionnelle FEADéP qui, en l'état, sont très proches et se confondent largement dans les débouchés des étudiants. Par ailleurs, l'intégration d'un stage obligatoire dans tous les parcours et spécialités de l'ensemble des sites où la mention est proposée, conformément à la réglementation, est indispensable et renforcerait la professionnalisation des étudiants. Elle pourrait être consolidée par une incitation à l'effectuer à l'étranger.

Dans l'ensemble, si un pilotage effectif était mis en place au niveau de la ComUE de Lyon, il permettrait sans doute de favoriser la rationalisation des parcours à faibles effectifs et la mise en place d'un conseil de perfectionnement commun. Une réflexion au niveau de l'Université de Lyon devrait être menée afin d'identifier la spécificité des parcours de chaque site et d'envisager éventuellement une répartition plus rationnelle de l'offre de formation. Cela constitue un vrai défi pour une mention de cette ampleur, avec des équipes pédagogiques variées et dynamiques, et une multiplicité de laboratoires de recherche qui font la richesse des formations proposées.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER LETTRES

Établissements : École Normale Supérieure de Lyon ; Université de Lyon ; Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Jean Monnet – Saint Etienne ; Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Succédant à la mention *Lettres modernes*, la mention de master *Lettres* a été co-accréditée en 2016 entre les quatre établissements. L'objectif de former des spécialistes de langue et littérature française et comparée, du Moyen-Âge au XXI^{ème} siècle, assure le lien entre les sept parcours de cette mention, dont quatre sont propres par un établissement : *Linguistique et stylistique des textes littéraires* pour Lyon 2 ; *Formation à l'enseignement agrégation et développement professionnel* (FEADéP) de l'École Normale Supérieure (ENS) de Lyon ; *Lettres et arts*, et *Art dramatique*, pour l'Université Jean Monnet – Saint Etienne (UJM).

Les trois autres parcours sont communs à deux ou à la totalité des établissements : *Lettres et entreprise* pour Lyon 2 et Lyon 3 ; *Lettres modernes à l'international* (LMI), pour Lyon 2 et Lyon 3 ; *Lettres modernes* (LM), pour Lyon 2, Lyon 3, ENS et UJM).

L'enseignement se fait en présentiel, exception faite de l'option *Lettres et études culturelles* de deuxième année de master (M2) du parcours LM de l'UJM, exclusivement en ligne. Les sites où les cours sont dispensés ne sont pas précisés. Les modalités de recrutement des étudiants ne sont pas précisées non plus.

ANALYSE

Finalité

Les compétences et les connaissances dont l'acquisition est attendue au terme du master, sont clairement exposées dans le dossier. Un supplément au diplôme (dont des exemples sont donnés en annexe au dossier), remis aux étudiants lors du retrait de leur diplôme, est également mis au point par chaque établissement afin de préciser ces éléments.

L'objectif commun qui relie les sept parcours et anime la centaine d'enseignants-chercheurs (EC) rattachés à la même école doctorale (ED 484 : « Lettres, langues, linguistique et arts »), se décline en plusieurs variantes, selon les débouchés ou les publics visés. Ainsi, le parcours LMI est exclusivement conçu pour les étudiants étrangers dont on veut faire, dans différents domaines (enseignement, culture, recherche...), des ambassadeurs de la francophonie. D'autres parcours ont soit, une approche résolument interdisciplinaire (parcours *Linguistique et stylistique des textes littéraires*, en partenariat avec les sciences du langage) soit, au contraire des visées spécifiques en termes de débouchés (métiers de la scène pour le parcours *Art dramatique* de l'UJM, métiers de la médiation culturelle, des librairies, théâtres, ... pour le parcours *Lettres et entreprise*) : la cohérence de la formation, adossée à des partenariats avec des institutions culturelles et de l'univers professionnel, ne fait alors aucun doute. D'autres parcours visent les débouchés traditionnels des masters *Lettres* (essentiellement l'enseignement et la recherche) : ainsi du parcours *Lettres et arts* de l'UJM, mais surtout des deux parcours LM et FEADéP, dont la finalité apparaît très proche.

Positionnement dans l'environnement

La formation jouit d'une forte attractivité (en particulier vis-à-vis des anciens étudiants de classes préparatoires – sans que des statistiques précises soient données) tant au plan régional que national.

L'articulation avec le monde de la recherche est indiscutable : la formation est en effet dispensée par une riche équipe d'EC qui assurent l'essentiel des cours, et s'appuie sur une grande variété d'équipes de recherche (neuf aujourd'hui, dont quatre sont des unités mixtes de recherche (UMR) : UMR 5189, « Histoire et sources des mondes antiques » (HISoMA) ; UMR 5191, « Interactions, corpus, apprentissages, représentations » (ICAR) ; UMR 5317, « Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités » (IHRIM) ; UMR 5648, « Histoire, archéologie, littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux » (CIHAM) ; équipe d'accueil (EA) 1633, Centre d'Études et de Recherches Comparées sur la Création (CERCC) ; EA 3069, Centre d'Étude sur les Littératures Étrangères et Comparées (CELEC) et EA 3068, Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Expression Contemporaine, qui vont fusionner ; EA 3712, MARGE ; EA 4160, PASSAGES XX-XXI).

Cette richesse permet à la formation à la recherche d'être progressive et abondante : à l'observation et à l'initiation succède l'élaboration du projet de recherche, suivi et présenté régulièrement dans les stades successifs de son avancement. Les séminaires de M2 offrent aux étudiants l'occasion de présenter leur projet et d'exposer les difficultés méthodologiques rencontrées. Les étudiants sont en outre invités (apparemment sans obligation) à fréquenter les séminaires, journées d'études et colloques des laboratoires. À Lyon 3 et à l'ENS, la maquette prévoit la validation d'activités de recherche en M2 (participation à une journée d'études, à un laboratoire junior).

Les liens avec les partenaires socio-économiques et culturels sont évidemment essentiels pour les parcours à visée professionnalisante : partenariat avec la Comédie de Saint-Etienne et convention avec l'École supérieure d'art et design de Saint-Etienne (ESADSE) pour le parcours *Art dramatique* de l'UJM ; convention avec l'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Etienne pour le parcours *Lettres et arts* de l'UJM ; nombreuses collaborations avec différentes institutions (comme la Villa Gillet à Lyon) ou associations culturelles pour le parcours *Lettres et entreprise*, où métiers et compétences attendues sont présentés aux étudiants, y compris parfois par d'anciens étudiants devenus auto-entrepreneurs. Ces liens avec entreprises et associations concernent également les parcours plus généralistes.

La coopération à l'international repose sur les nombreuses conventions d'échange existant avec la plupart des pays européens (programme Erasmus+) mais aussi, ailleurs dans le monde et permettant l'acquisition des crédits ECTS. Elle est à la fois, facilitée par l'octroi de bourses régionales et fortement encouragée par les établissements. Elle prend des formes variées : invitation de professeurs étrangers, stages à l'étranger y compris pour les parcours professionnalisants, lectorat (selon des conventions propres à l'ENS), ou encore élaboration d'un double master entre Lyon 2 et l'Université de Sogang (Corée du Sud). Toutes les mobilités initiales peuvent déboucher sur des opérations à plus long terme (possibilité de devenir assistant en établissement scolaire à l'étranger ou mise en place de cotutelles de thèse, notamment à Lyon 2). Cependant, malgré cet effort d'internationalisation de la formation, il existe un déséquilibre récurrent entre la mobilité sortante et la mobilité entrante, - au détriment de la première – mais les chiffres précis manquent pour apprécier ce point.

Organisation pédagogique

Résultant d'un cadrage de la part des quatre établissements concernés, et ayant fait l'objet d'un règlement général des études, la formation a pour principe la mutualisation des séminaires de spécialité dès la première année de master (M1), ce qui a le double avantage d'offrir un large éventail de cours et de mélanger les publics.

La structure, nécessairement complexe étant donné le nombre des parcours et la diversité des sites, manque de lisibilité pour plusieurs raisons : on ne possède pas les maquettes de tous les établissements ; certains parcours n'ont pas le même intitulé que dans le dossier, et l'on y découvre un parcours *Création littéraire* absent du dossier d'autoévaluation.

Les points suivants apparaissent toutefois : un tronc commun regroupe théorie littéraire, langue française et langue vivante obligatoire (ce tronc commun est plus important en M1 qu'en M2, ce qui témoigne de la spécialisation progressive de la formation) ; dans le choix des options, trois sont communes à tous les établissements (langue française, littérature française et comparée, francophonie). Des variations permettent ensuite de différencier les parcours : ainsi, la formation en langue étrangère, partout obligatoire en M1 et en M2, peut prendre la forme d'un atelier de traduction (ENS et Lyon 2) ou même de la combinaison de deux langues (une ancienne et une vivante obligatoires en M1, et au choix en M2 à l'ENS).

Les étudiants en situation de handicap bénéficient d'une assistance (avec parfois, au sein de l'établissement, un service dédié ou un chargé de mission) et d'aménagements. Des aménagements sont également prévus pour les étudiants salariés ou sportifs de haut niveau. Les demandes de valorisation des compétences et celles de validation d'acquis de l'expérience ou d'acquis personnels et professionnels sont prises en compte par tous les

établissements, l'Université Lumière Lyon 2 ayant de surcroît mis en place le dispositif de validation d'études supérieures.

La professionnalisation occupe une place importante dans la formation, grâce à une interaction fructueuse entre les institutions et associations culturelles et le master : les premières contribuent à la formation, en intervenant dans les « journées de master » dédiées à l'entreprise, tandis que chacun des quatre établissements dispose d'une structure d'aide et d'accompagnement dans la recherche des stages, met à la disposition des étudiants des outils destinés à les aider dans la création d'entreprise, et organise des journées de rencontres avec les professionnels. Toutes les formations comprennent une expérience en milieu professionnel sous forme de stages, dont la longueur horaire varie selon les établissements (70 heures minimum, mais plus souvent de 100 à 154 heures), mais qui donnent toujours lieu à un rapport évalué et permettant l'obtention de crédits (3 crédits ECTS en général). La dynamique professionnalisante de la formation s'est accrue ces dernières années : les étudiants de M1 trouvent plus facilement leur stage et le degré de satisfaction, des stagiaires comme des employeurs, est élevé.

La place du numérique dans l'enseignement varie selon les établissements, et est particulièrement importante à l'UJM, où le certificat informatique et internet (C2I) est désormais remplacé par la certification PIX, et où la formation du M2 du parcours *Lettres* se fait entièrement à partir de la plateforme Claroline Connect. Plus innovante est la création toute récente (rentrée 2019-2020) à Lyon 2 du double master disciplinaire *Lettres/Humanités numériques* conçu en concertation avec l'Institut de la communication et des sciences de l'information (ICOM), et où un enseignement approfondi du numérique est assuré par les enseignants de l'ICOM et ceux de l'ENSSIB ; un bilan est prévu pour déterminer si ce master, ouvert en M1, le sera en M2.

L'ouverture internationale est permise par de nombreux dispositifs favorisant la mobilité sortante et entrante : pour la première, on signale les cours disciplinaires en langue étrangère, l'incitation à s'inscrire au Cambridge Advanced Certificate (CAE) avec prise en charge partielle des droits d'inscription, et, pour l'ENS, l'obligation d'obtenir le niveau C1 d'anglais du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) ; pour la seconde, les bourses d'excellence Ampère réservées aux étudiants étrangers, les cours de français langue étrangère (FLE) précédés de cours intensifs en août (ENS, Lyon 2), ainsi que le parcours LMI spécialement conçu pour les étudiants étrangers, qui obtient un grand succès (20 à 30 étudiants chaque année).

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée majoritairement d'enseignants des 9^{ème} et 10^{ème} sections du conseil national des universités (CNU ; respectivement « Langue et littérature française » et « Littératures comparées »), mais sont représentées également les autres sections attendues du CNU. À ces enseignants, pour la plupart des EC, s'ajoutent des intervenants extérieurs issus du monde de l'entreprise.

Les responsabilités de l'équipe pédagogique sont clairement détaillées, établissement par établissement : elles sont partagées entre responsables de mention, de parcours, de spécialités et d'options, tous des EC titulaires, qui constituent le comité de pilotage, dont la composition est précisément donnée ; ce qui n'est pas le cas du conseil de perfectionnement, dont l'apport, même s'il siège chaque année depuis 2016, reste pour le moins flou, puisqu'aucune recommandation, aucune amélioration ne lui sont imputables. Tout comme ce conseil de perfectionnement, l'évaluation des enseignements demeure à mettre en place ou à développer selon les institutions : ainsi, à l'ENS, les étudiants se prononcent déjà sur l'adéquation entre l'objectif du cours et son contenu, et une enquête récente de Lyon 2 montre que la cohérence de la formation est appréciée à 83 %, et le contenu des cours à 90 %.

Les modalités de contrôle des connaissances et les calendriers des stages sont communiqués aux étudiants lors des réunions de rentrée. L'évaluation des compétences demeure encore très inégalement développée : seule l'UJM a véritablement avancé sur cette question depuis 2010, cette évaluation étant par ailleurs pour le moment laissée à l'initiative de chaque enseignement.

Des dispositifs d'aide à la réussite existent dans chaque établissement, mais selon des modalités différentes et avec des niveaux de développement inégaux : entretiens personnalisés et « journée des masters » à Lyon 2 ; « tuteur » membre de l'équipe pédagogique qui suit chaque arrivant à l'ENS durant toute sa scolarité ; passerelle de réorientation à Lyon 3 ; à l'UJM, aide ciblée sur les étudiants étrangers avec modules de remise à niveau, tandis que Lyon 2 utilise d'autres dispositifs, mais visant le même objectif pour les étudiants du parcours LMI.

Résultats constatés

Les effectifs, fournis de façon inégale (tableaux ou corps du dossier) sont variables selon les établissements et les parcours.

À l'UJM, seul le parcours *Lettres et arts*, qui subit en interne la concurrence d'un master à visée immédiatement professionnalisante, n'a que très peu d'inscrits (deux à trois selon les années, ce qui est très faible). Quant au parcours *Art dramatique*, ses effectifs dépendent de ceux de l'école de La Comédie. En revanche, il est un

parcours très florissant depuis son ouverture, l'option de M2 *Lettres et études culturelles* du parcours LM, qui attire des publics variés et hétérogènes : 23 inscrits en 2018.

Les effectifs de Lyon 3 sont en augmentation, tant au niveau de la mention (135 inscrits, M1 et M2 confondus) que des deux parcours LM (95) et *Lettres et entreprise* (24). On est plus surpris de constater qu'un parcours *Études françaises polyvalentes*, inconnu du dossier d'autoévaluation, n'a d'inscrits qu'en M2.

Pour Lyon 2, où il est inopinément question d'une procédure sélective mise en place en 2016 qui n'apparaît pas ailleurs (seule est mentionnée l'exigence du niveau B2 en français pour les étudiants recrutés dans le parcours LMI), les effectifs sont très satisfaisants, sur le plan global de la mention (187 inscrits en 2018-2019, M1 et M2 confondus) comme dans les différents parcours.

Quant à l'ENS, qui compte une trentaine d'étudiants à chaque niveau (M1 LM, M2 LM, M2 FEADÉP), elle doit opérer une forte sélection (12 à 15 retenus) parmi les nombreux candidats (aux alentours de 80). Viennent s'ajouter les étudiants étrangers et les quelques étudiants (M2) du master franco-allemand.

On manque d'indications précises concernant les taux de réussite et d'abandon ; toutefois, les tableaux et les indications fournis par Lyon 2 montrent une assez nette déperdition, visible dès le M1 (70 à 75 % de réussite) et encore plus frappante en M2 (65 à 70 % de réussite). Le dossier mentionne la difficulté, pour nombre d'étudiants, d'achever leur mémoire de recherche – c'est là un enjeu important pour l'amélioration de la formation. Ce constat devrait engager à encore développer les mécanismes d'aide à la réussite évoqués plus haut.

Des informations, un peu anciennes (promotion 2014-2015), sur le suivi des diplômés et leur taux d'insertion professionnelle sont fournies ; toutes ne sont pas exploitables, mais elles montrent que la poursuite d'études en doctorat concerne un pourcentage assez modeste et que les titulaires du master occupent, pour leur grande majorité, un emploi jugé à plus de 60 % en adéquation avec le niveau d'étude.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La richesse et la cohérence de l'équipe pédagogique, en adéquation avec les objectifs de la formation.
- La forte interaction avec le monde de la recherche, que les étudiants ont de nombreuses occasions de découvrir.
- Le nombre et la grande qualité des partenariats avec l'environnement économique, social et culturel.

Principaux points faibles :

- Des éléments importants manquent au dossier : modalités de recrutement, taux de réussites.
- Le parcours *Lettres et arts* présente des effectifs très faibles.
- Le rôle insuffisant du conseil de perfectionnement, dont la composition ne peut être vérifiée, et peu d'outils d'évaluation des enseignements.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les atouts de cette formation sont nombreux : richesse du vivier d'étudiants et d'EC, membres d'équipes de recherche de qualité ; partenariats étroits avec des institutions ou associations reconnues, permettant une excellente insertion dans l'univers socio-professionnel. De tels atouts facilitent le maintien, voire l'accroissement, d'effectifs fournis (sauf pour le parcours *Lettres et arts*). La structure est toutefois complexe et pas toujours lisible, et un certain nombre d'éléments importants pour l'évaluation manquent. Les outils d'évaluation et d'amélioration de la mention mériteraient d'être développés – cela permettrait, par exemple, d'accélérer la réflexion sur l'acquisition et l'évaluation des compétences, encore généralement peu développée. De même, les taux d'abandon devraient inciter les responsables de formation à engager une réflexion sur le développement des mécanismes d'aide à la réussite.



MASTER MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES, STATISTIQUE

Établissements : Université Claude Bernard Lyon 1 ; École Centrale Lyon ; École normale supérieure de Lyon – ENS de Lyon ; Université Jean Monnet – Saint-Étienne ; École nationale supérieure des Mines de Saint-Étienne - ENSMSE ; Institut Mines-Télécom

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Mathématiques appliquées, statistique* (MAS) délivre une formation avancée dans le domaine des mathématiques appliquées et informatique. L'objectif est à la fois, de former des cadres et ingénieurs experts en modélisation et analyse des données dans un éventail large de secteurs d'emploi et aussi de préparer à la poursuite d'études doctorales dans un des domaines des mathématiques appliquées en lien avec l'unité de recherche Institut Camille Jordan. Le master est organisé en trois parcours : le parcours *Data science*, le parcours *Statistique, informatique, techniques numériques* (SITN) et le parcours *Maths en action*. Après une première année (M1) commune, les parcours se distinguent en seconde année (M2) en ayant chacun des finalités professionnelles distinctes. La formation est accessible en formation initiale classique et le parcours SITN est ouvert à l'alternance. Les enseignements sont dispensés sur les différents sites des établissements co-accréditeurs.

ANALYSE

Finalité
<p>Le master MAS dispense une formation très qualifiée en mathématiques appliquées avec une forte composante en statistique et en informatique. Cette formation est cohérente avec les objectifs de chacun des parcours proposés en M2. Le parcours <i>Data science</i> commun avec la mention <i>Informatique</i> a pour finalité de former des cadres et ingénieurs de haut niveau en modélisation et simulation des données complexes avec un profil d'expert en big data (data scientist). Le parcours SITN a pour vocation de former des experts statisticiens (data analyst) avec un profil plus généraliste qui pourront répondre aux besoins de compétences diverses en analyse des données dans les entreprises, les structures et industries de santé et les bureaux d'études. Le positionnement entre les deux parcours relativement proches aurait cependant mérité d'être davantage analysé dans le dossier. Ces deux parcours sont très orientés insertion professionnelle directe avec des stages et projets tout au long du cursus. Le parcours <i>Maths en action</i> est quant à lui orienté vers les métiers de la recherche et donc prépare à la poursuite en thèse avec trois domaines privilégiés : modèles pour l'environnement et la biologie, vision/image et simulation numérique. La formation à la recherche est très présente dans ce parcours. Ce parcours est par ailleurs ouvert à l'international et propose dans ce sens de nombreuses unités d'enseignements (UE) dispensées en anglais.</p>

Positionnement dans l'environnement

La formation est particulièrement bien positionnée dans son environnement socio-professionnel. La double compétence en statistique appliquée et informatique est très sollicitée dans de très nombreux secteurs : banques, assurances, sociétés de service, structures et maisons médicales, industrie. Les deux parcours *Data science* et SITN sont donc bien ancrés dans leur environnement local et tirent profit du soutien de nombreuses entreprises dans le secteur des services et de l'industrie. La coaccréditation du master MAS enrichit par ailleurs le cursus et consolide son ancrage. La formation possède aussi des interactions avec Polytech Lyon et l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Lyon.

Le master MAS bénéficie par ailleurs d'un excellent adossement scientifique avec des unités de recherches reconnues en mathématiques appliquées parmi les établissements co-accréditant la formation. Il bénéficie aussi du label de l'IDEX Lyon et celui du LABeX MiLyon qui contribuent à l'équipement, au financement des heures d'enseignements et à l'attribution de bourses aux étudiants étrangers, en particulier ceux engagés dans le parcours *Maths en action*.

Organisation pédagogique

L'architecture de la formation est bien pensée avec un M1 commun qui dispense des UE de bases communes aux parcours de M2 et permettant une spécialisation progressive et une maturation lente du projet professionnel de l'étudiant. La mutualisation conséquente des enseignements au niveau des parcours de seconde année (M2) (en particulier entre les deux parcours *Data science* et SITN) montre un effort de rationalisation des cursus contribuant à la lisibilité de la formation. L'alternance dans le parcours SITN renforce son ouverture professionnelle. Cette ouverture attire autour de sept étudiants qui bénéficient d'un aménagement et d'un dispositif adapté. La mise en place des doubles diplômes entre établissements partenaires permet aussi d'enrichir la diversité des effectifs et des cursus.

La professionnalisation est très présente dans la formation avec une place importante faite aux projets et aux stages (dès le M1) et à leurs évaluations pour les parcours orientés insertion professionnelle directe. Notons aussi la participation à des forums d'entreprise, prise en charge par la formation, les nombreuses UE professionnalisantes et les ateliers organisés par le service d'orientation et d'insertion professionnelle des étudiants (SOIE) qui contribuent à l'orientation professionnelle de l'étudiant.

L'équipe pédagogique issue de l'Institut Camille Jordan est très impliquée dans l'animation recherche du parcours *Maths en action* qui compte un stage d'initiation à la recherche obligatoire de 21 crédits ECTS.

On compte quelques dispositifs d'innovations pédagogiques originaux (classe inversée, pédagogie par projet renforcée) et un usage des logiciels numériques très développé dans la formation.

La formation dans le parcours *Maths en action* est très impliquée dans les actions d'attractivité internationale (enseignements en anglais, stages recherche à l'étranger, bourses d'excellence pour attirer les bons étudiants étrangers). L'enseignement de l'anglais est par ailleurs solide dans l'ensemble des cursus et la validation du diplôme nécessite l'obtention de la certification *Test of English for International Communication* (TOEIC).

Pilotage

Le pilotage de la mention n'est pas clairement précisé dans le document. Il semble que ce pilotage est effectué par parcours. Les réunions fréquentes de l'équipe pédagogique essentiellement constituée d'enseignants-chercheurs et chercheurs des unités d'adossement montrent cependant qu'elle est très impliquée. La formation multi-sites dans le parcours *Maths en action* complexifie l'organisation pédagogique et logistique.

Un conseil de perfectionnement a été constitué mais ses prérogatives ne sont pas indiquées avec précision et sa constitution mériterait d'être davantage ouverte aux intervenants académiques extérieurs à l'équipe pédagogique et aux partenaires industriels. Aucun bilan d'activité du conseil n'est présent dans le dossier. Les UE sont évaluées par les étudiants sous forme d'un questionnaire papier anonyme et l'évaluation est utilisée par l'équipe pédagogique pour améliorer la formation.

Les modalités de contrôle des connaissances sont clairement exposées et les suppléments au diplôme dans les trois parcours sont bien détaillés. La présentation des parcours par blocs de compétences permet de bien appréhender l'identité des parcours.

Quelques dispositifs de remise à niveau disciplinaire ciblés ont été mis en place dans l'ensemble des parcours en réponse à l'hétérogénéité des effectifs.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation est très bonne comme le montre la forte augmentation du nombre de candidatures en M1 et dans les deux parcours de M2 *Data science* et SITN. Ces candidatures sont autour de 350 dossiers pour le M1, 180 pour le parcours *Data science* et 105 pour SITN. Les capacités d'accueil sont par ailleurs contraintes : en M1 elles sont autour de 35 et pour les deux parcours SITN et *Data science*, qui affichent complets chaque année, autour de 30 pour SITN (dont 15 dans la mention *Informatique*) et 20 pour *Data science*.

Bien qu'il bénéficie des doubles diplômes entre établissements partenaires et d'un appui de l'IDEX Lyon et LABeX MiLyon, il est difficile d'apprécier l'attractivité du parcours *Maths en action*. Ce parcours affiche un effectif moyen de 24 étudiants sur la période 2016-2019. Le dossier indique des capacités d'accueil réduites pour ce parcours qui contrastent avec le nombre de sous-parcours thématiques, la diversité des sites d'enseignement et la volonté de renforcer les échanges internationaux.

L'effectif global de la mention est autour de 90, ce qui est très conséquent et montre sur les dernières années une bonne dynamique. La formation profite à cet égard de ses multiples accréditations.

Les taux de réussite sont très bons globalement à plus de 80 % en M1 et M2.

Le devenir des diplômés n'est pas suffisamment renseigné. Si on peut constater un bon nombre de poursuites en thèse chaque année (supérieur à 10), l'insertion professionnelle directe n'est pas déclinée en termes de métiers. Le dossier affiche simplement un taux d'insertion à 100 % pour les diplômés des parcours SITN et *Data science*.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation attractive et bien ancrée dans son environnement.
- Adossement scientifique solide et partenariat académique réussi avec les établissements du site.
- Nombre élevé de poursuite d'études en thèse pour les diplômés du parcours *Maths en action*.
- Effectif diversifié et très conséquent dans sa globalité.

Principaux points faibles :

- Insertion professionnelle directe imprécise.
- Constitution du conseil de perfectionnement peu ouverte au milieu socio-économique.
- Pilotage de la formation peu clair.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Mathématiques appliquées, statistique* de l'Université de Lyon (*ComUE Lyon*) est une formation de qualité, attractive et bien ancrée dans son environnement. Elle bénéficie d'un partenariat entre établissements régionaux qui lui permet de diversifier ses effectifs déjà solides, d'élargir son offre de cursus et lui apporte une bonne visibilité. La poursuite en études doctorales est très conséquente et due notamment à l'implication de l'équipe pédagogique. En revanche le pilotage de la mention mériterait d'être clarifié. Le rôle du conseil de perfectionnement doit être davantage central dans la démarche qualité de la formation, ce qui permettrait d'obtenir une analyse plus fine de l'insertion professionnelle, nécessaire pour envisager les évolutions futures de la mention.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER MATHÉMATIQUES ET APPLICATIONS

Établissements : Université Claude Bernard Lyon 1 ; École normale supérieure de Lyon – ENS de Lyon ; Université Jean Monnet – Saint-Étienne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Mathématiques et applications* est une formation avancée en mathématiques dont l'objectif est d'une part la préparation au concours de l'agrégation de mathématiques et d'autre part la poursuite d'études doctorales en mathématiques et mathématiques appliquées. La formation propose trois parcours distincts : le parcours *Mathématiques générales* dispensé à l' Université Claude Bernard Lyon 1 dont l'objectif principal est la préparation au concours de l'agrégation, le parcours *Mathématiques avancées* préparant à la poursuite en études doctorales, dont les enseignements sont dispensés à l'ENS de Lyon (M1 et M2) et à l'Université Claude Bernard Lyon 1 (M2) et le parcours *Formation à l'enseignement, agrégation et développement professionnel* (FEADéP) dispensé à l'ENS de Lyon avec le double objectif de la préparation du concours de l'agrégation et de la poursuite en thèse.

ANALYSE

Finalité
<p>Le master <i>Mathématiques et applications</i> dispense une formation de haut niveau et cohérente en mathématiques en vue de former des enseignants du secondaire et du supérieur, lauréats du concours de l'agrégation, ceci tout particulièrement dans le parcours <i>Mathématiques générales</i> et le parcours FEADéP. Le parcours <i>Mathématiques avancées</i> est quant à lui orienté vers les métiers de la recherche en mathématiques, principalement dans le domaine des mathématiques fondamentales. Le dossier mentionne aussi quelques poursuites en thèse dans le parcours <i>Mathématiques générales</i> sans plus de précision. Pour les parcours <i>Mathématiques avancées</i> et FEADéP, le dossier ne précise pas le cursus en détail. Plus globalement, le dossier fournit une analyse très lacunaire et très scindée des trois parcours sans vue d'ensemble au niveau de la mention.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master <i>Mathématiques et applications</i> est bien positionné dans son environnement en étant la seule formation locale préparant au concours de l'agrégation de mathématiques. Son partenariat avec l'ENS de Lyon où sont dispensés les deux parcours d'excellence FEADéP et <i>Mathématiques avancées</i> lui apporte par ailleurs une forte visibilité. L'adossement recherche est de haut niveau avec des unités de recherche reconnues</p>

en mathématiques interagissant très fortement avec la formation.

Dans le parcours *Mathématiques générales*, un stage de deux semaines en lycée est obligatoire et permet d'avoir une première expérience professionnelle du métier d'enseignant en situation d'exercice. Pour le parcours FEADéP, l'information d'une préprofessionnalisation ne figure pas dans le dossier.

Le dossier mentionne de nombreux accords internationaux dans le parcours *Mathématiques avancées* sans détails sur le contenu de l'accord. Néanmoins, dans ce parcours, un petit flux d'étudiants étrangers intègre la formation, majoritairement en seconde année (M2). L'attractivité internationale des différents parcours est par ailleurs renforcée par l'octroi de bourses d'excellence du LABeX MiLyon et de bourses régionales.

Organisation pédagogique

Dans les trois parcours, la première année est dévolue à l'acquisition de bases en analyse, algèbre, géométrie et probabilités. Quelques unités d'enseignements (UE) optionnelles au second semestre permettent une coloration du parcours. La seconde année précise l'orientation professionnelle : la préparation du concours de l'agrégation ou la poursuite en thèse (selon les parcours). Étant donné le contenu de la formation, la poursuite en thèse après le parcours *Mathématiques générales* est principalement en mathématiques fondamentales. Dans le parcours *Mathématiques avancées*, la poursuite vers les mathématiques appliquées semble davantage possible bien que marginale. Mais aucune donnée ne l'atteste.

La place de la recherche est importante dans le parcours *Mathématiques avancées* avec un stage obligatoire de 6 à 12 semaines en première année (M1) et de 16 semaines en M2 qui peuvent se faire à l'étranger, ainsi qu'un séminaire interne en anglais. L'enseignement des langues est par ailleurs conséquent dans le cursus et le parcours sera intégralement enseigné en anglais à partir de l'année universitaire 2019-2020, soulignant son ouverture vers l'international.

Pilotage

L'organisation du pilotage de la formation n'est pas précisée dans le dossier. Il est donc impossible d'en apprécier l'efficacité. Sur les quelques éléments disponibles, l'équipe pédagogique semble toutefois très impliquée dans l'animation de tous les parcours. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement et rien n'est mentionné sur l'évaluation des enseignements par les étudiants. Concernant le cursus de préparation du concours, on peut noter que les étudiants sont très sollicités dans les cours et préparations des leçons, ce qui installe une bonne dynamique dans les échanges entre étudiants et enseignants.

Le supplément au diplôme et la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), bien que clairs, ne concernent que le parcours *Mathématiques générales*. Les modalités de contrôle des connaissances sont absentes ou évoquées succinctement pour le parcours *Mathématiques avancées*.

Rien n'est indiqué sur les dispositifs d'aide à la réussite. Concernant les dispositifs d'orientation, on peut mentionner l'incitation de l'équipe pédagogique dans les trois parcours à la poursuite d'études.

Résultats constatés

Aucune donnée sur les effectifs, les taux de réussite et sur le devenir des diplômés ne figurent dans les trois documents constituant le dossier. Il est donc difficile de tirer une quelconque analyse.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Positionnement très solide.
- Parcours d'excellence, partenariat avec l'ENS de Lyon opérationnel et adossement scientifique de grande qualité.

Principaux points faibles :

- Dossier très lacunaire sur les indicateurs chiffrés (effectifs, taux de réussite, devenir des diplômés) dans tous les parcours.
- Autoévaluation segmentée par parcours et imprécise.
- Pilotage de la formation non renseigné et absence de conseil de perfectionnement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Mathématiques et applications* est bien positionné dans son environnement scientifique et socio-économique. Le partenariat avec l'ENS de Lyon contribue à l'excellence de certains parcours avec des débouchés de haut niveau dans l'enseignement supérieur et la recherche. Malheureusement, aucune donnée chiffrée ne permet d'apprécier la dynamique de cette formation et de prendre connaissance de ses atouts et ses faiblesses. Le dossier est en effet très lacunaire et les parcours sont présentés séparément et sous différents formats. Aucune instance de pilotage ne semble exister au niveau de la mention. Il serait bénéfique de mettre en place un conseil de perfectionnement propre à la mention à même de piloter la démarche d'autoévaluation appuyée sur des données chiffrées précises sur les effectifs, l'origine des étudiants, les taux de réussite, le devenir des diplômés dans chacun des parcours et ainsi à même de conduire l'évolution de la formation.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER MONDES ANCIENS

Établissements : École Normale Supérieure de Lyon ; Université Jean Moulin Lyon 3 ;
Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Depuis septembre 2016, le master *Mondes anciens* de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) de Lyon propose une formation exclusivement en présentiel, co-accréditée par trois établissements (Université Lumière Lyon 2, Université Jean Moulin Lyon 3, École Normale Supérieure (ENS) de Lyon) et déclinée en quatre parcours : *Archéologie, textes et numérique* (ATN – spécifique à l'Université Lumière Lyon 2) ; *Histoire ancienne ; Langues, littératures et civilisations anciennes* (LLCA) ; *Formation à l'enseignement, agrégation et développement professionnel* (FEADéP – spécifique à l'ENS). Deux parcours (Histoire ancienne ; Langues, littératures et civilisations anciennes) sont proposés dans les trois établissements.

Cette préparation a pour but de former des spécialistes de l'Antiquité en proposant une offre diversifiée tant sur le plan théorique (acquisition de compétences disciplinaires et transdisciplinaires, méthodologie de la recherche) que sur le plan pratique (gestion d'un chantier de fouilles, utilisations de bases de données spécifiques, ...). Elle est organisée en domaines de spécialisation.

ANALYSE

Finalité

Les quatre parcours présentent des intitulés clairs en adéquation avec les contenus et conformes à la fiche du répertoire national des certifications professionnelles. Les différentes spécialisations peuvent déboucher sur une poursuite d'études en doctorat ou sur une insertion dans un métier du champ étudié (en passant éventuellement un concours de la fonction publique).

Les objectifs professionnels et scientifiques sont relativement différents d'un parcours à l'autre, même si tous ces parcours proposent des débouchés dans l'enseignement et la recherche. Ils sont clairement centrés sur les métiers de l'enseignement et la poursuite d'études en doctorat pour les parcours FEADéP et LLCA. On ne dispose pas de chiffres significatifs sur l'insertion des étudiants qui ne choisissent pas la voie des concours de l'enseignement. Seule une enquête à 36 mois correspondant à la spécialité de master précédent la plus rapprochée *Archéologie et histoire des mondes anciens* indique un taux d'emploi en adéquation avec la spécialité de master de 38 %. On notera que les professionnels des secteurs de la conservation patrimoniale, de la culture et de l'édition ne sont pas associés aux enseignements. Il y a peu d'adéquation entre la formation et les finalités professionnelles en question.

L'annexe descriptive du diplôme gagnerait à être centrée sur les compétences spécifiques acquises au cours du master selon les parcours et à les lier aux débouchés annoncés dans les professions du patrimoine, de l'édition, du tourisme et de la culture en l'état pas ou peu étayés.

Positionnement dans l'environnement

Au plan national, seules les universités de Lille et de Toulouse-Jean Jaurès proposent une offre équivalente. Sur place, on note cependant que le parcours ATN recoupe partiellement le champ du master *Archéologie, sciences pour l'archéologie* de l'Université Lumière Lyon 2 dont l'offre n'est sollicitée qu'en unité d'enseignement d'ouverture. L'autoévaluation ne présente pas de réflexion d'évolution sur le périmètre des deux masters.

En revanche, on notera la possibilité d'un double diplôme pour les étudiants des trois parcours ATN, HA et LLCA avec le master *Humanités numériques*. La mention *Humanités numériques* est proposée dans les trois établissements co-accrédités. La proximité géographique des trois sites permet aux étudiants inscrits dans l'un des trois établissements d'adapter leurs choix de cours en fonction de leur spécialité. Des coopérations sont nouées à différentes échelles pour l'organisation de séminaires communs et à la carte pour des codirections de travaux de recherche. La formation est adossée à différentes unités de recherche du site de Lyon-Saint-Etienne, dont l'unité mixte de recherche (UMR - 5189 « Histoire et sources des mondes antiques » - HiSoMA), principal vivier des enseignants intervenants, et bénéficie des ressources de l'institution fédérative Maison de l'Orient et de la Méditerranée (MOM). Le master s'inscrit dans deux programmes de l'axe « Humanités et Urbanité » labellisé Initiative d'Excellence (IDEX).

Si un forum d'une journée mobilise annuellement les professionnels des métiers de l'archéologie, du patrimoine et de la conservation, on notera l'absence des acteurs culturels et socio-économiques dans les enseignements. Deux partenariats sont formalisés avec des institutions culturelles locales (ENS de Lyon et le musée des Confluences, Université Lumière Lyon 2 et le musée des Moulages) et le master profite des partenariats établis par HiSoMA. La labellisation IDEX a permis la mise en place de bourses de séjours de recherche pour des étudiants entrants (2) et sortants (6 à parité pour les première et deuxième années de master - M1 et M2) dont les étudiants de M1 ne se sont pas saisis. Une évolution des modalités d'appel à candidatures pour les étudiants de M1, est envisagée. La mobilité Erasmus (bureau de coopération interuniversitaire, anciennement nommé conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec), accessible à tous les étudiants, n'est pas étayée par des chiffres. La mobilité entrante et sortante des enseignants est déséquilibrée en faveur de la première. Il est envisagé de favoriser des séjours plus courts grâce au financement IDEX.

Organisation pédagogique

Les trois parcours sont très séparés et visent des compétences spécifiques. À l'exception du parcours FEADéP, la recherche est très présente à chaque étape de la formation, fondée sur l'interconnexion des connaissances et la spécialisation dans un domaine ou une aire culturelle est progressive mais spécifique à chaque parcours. Si les trois sites sont handi-accueillants, aucun dispositif n'est cependant prévu pour un public alternatif (formation continue ou en alternance, reconversion, sportifs de haut niveau, validation des acquis de l'expérience).

Un stage de trois semaines, donnant lieu à rapport et soutenance, est obligatoire au cours du 2^{ème} semestre du M1. Les stages en laboratoire se déroulent principalement au sein d'HiSoMA, mais les étudiants peuvent choisir d'effectuer leur stage au sein d'une autre structure. Le calendrier des cours n'étant pas aménagé (les étudiants doivent effectuer leur stage en-dehors des semaines où ils ont cours), ils sont souvent réalisés pendant les congés et de manière perlée. La mise en œuvre de ces stages n'est pas lisible dans le dossier d'autoévaluation.

L'internationalisation est rendue possible par la variété des langues et des exercices proposés à l'ENS et à Lyon 2, bien que l'accent soit mis sur l'anglais avec un cours spécialisé « *English for Classics* ». Une offre plus variée est envisagée dans la perspective de l'ouverture d'un master européen (échéance non précisée) qui permettrait d'effectuer une partie de la scolarité à l'étranger.

Les étudiants ont à leur disposition toutes les ressources numériques du laboratoire HiSoMA. Mais les pédagogies innovantes sont quasi-absentes de la formation sauf pour ATN. Ce parcours propose en effet, à côté des enseignements sur les sources en ligne, des enseignements réellement numériques, y compris un cours de programmation (on note que ce dernier est ouvert aux étudiants de tous les parcours). Par ailleurs, il est possible de réaliser un double diplôme (master *Mondes anciens* et master *Humanités numériques*).

Des dispositifs de suivi des étudiants existent, mais peu de stratégies de remédiation à destination d'étudiants en difficulté sont mises en place, à l'exception de groupes de niveau en langues anciennes ou de français langue étrangère. Il aurait été intéressant de connaître les statistiques de réorientation rendue possible entre les parcours ou vers d'autres masters.

Pilotage

L'équipe pédagogique est équilibrée avec 38 enseignants-chercheurs titulaires ainsi qu'un certain nombre de non-titulaires, de chercheurs CNRS et d'intervenants étrangers grâce au financement IDEX. En dehors de la journée de professionnalisation, il n'y a pas de trace d'intervention des acteurs de la conservation et du patrimoine locaux, ce qui est préjudiciable à la préparation de l'insertion professionnelle hors enseignement. La coordination est pyramidale, mais efficace. On notera que l'établissement de rattachement a donné les

moyens à la coordinatrice de réaliser sa mission en lui accordant une décharge horaire d'un tiers temps. La coordinatrice est en lien avec des responsables identifiés sur les autres sites et est épaulée par un ou deux secrétariats sur chaque site et une assistante de coordination. Les objectifs pédagogiques sont fixés par le comité de pilotage qui se réunit quatre fois par an. Il est composé des huit responsables de parcours et du coordinateur de mention. Il gagnerait à s'adjoindre une représentation des étudiants. L'équipe pédagogique au complet se réunit en fin d'année pour préparer les orientations de la rentrée (tronc commun, journée inaugurale) puis, à la demande sur chaque site.

Le conseil de perfectionnement est représentatif du master dans toutes ses dimensions (pédagogique, administrative, socio-professionnelle et estudiantine). L'organisation du master tient compte de l'avis des étudiants présents à ce conseil qui organisent avec l'aide du comité de pilotage l'évaluation des enseignements. L'évaluation des formations et la tenue des jurys (sauf pour la délivrance du diplôme) se font au niveau de chaque établissement selon des modalités propres. L'acquisition des connaissances est privilégiée à l'approche par compétences.

D'une manière générale, l'autoévaluation n'est documentée que partiellement et presque exclusivement pour l'ENS (chiffres), les autres établissements étant peu visibles. Il manque des indicateurs et des outils de pilotage à l'échelle de la mention.

Résultats constatés

Le master n'a que trois années de fonctionnement ; ce qui limite les conclusions sur son attractivité, sauf à l'étranger où les candidatures ont régulièrement augmenté (de 9 en 2016 à 13 en 2018).

Il manque néanmoins beaucoup d'éléments chiffrés pour une appréhension fiable, à commencer par le nombre d'inscrits dans les différents parcours et leur progression ou les éventuels abandons. En effet, seul le nombre d'étudiants inscrits dans la mention de master est connu, ce qui est loin d'être suffisant. La mention accueille entre 50 et 60 étudiants en M1 et entre 45 et 55 étudiants en M2 selon les années.

De même, les taux de réussite ne sont pas fournis ni analysés ; toutefois, on peut déduire des éléments fournis dans le dossier d'autoévaluation que les taux de réussite en M2, tous parcours confondus, étaient de 85 % en 2017 et 89 % en 2018.

En raison du caractère récent de la formation, il aurait été prématuré de se prononcer sur le taux d'insertion professionnelle. Mais des statistiques détaillées, notamment des enquêtes à six mois, auraient cependant permis de connaître la répartition entre lauréats de l'ENS et lauréats issus des universités Lumière Lyon 2 et Jean Moulin Lyon 3. A défaut d'enquêtes diligentées par l'établissement, le nombre d'inscrits permettait certainement un recueil d'informations à l'échelle de la mention.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Le bon adossement à la recherche.
- La richesse des disciplines enseignées (diversité, originalité).
- La bonne utilisation du conseil de perfectionnement pour améliorer la formation.
- La possibilité d'un double diplôme avec la mention *Humanités numériques* pour trois parcours (ATN, HA, LLCA).

Principaux points faibles :

- Le caractère trop tubulaire des parcours, rendant difficile toute passerelle ou tout transfert de compétences.
- L'absence de suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés (manque de données chiffrées précises concernant les effectifs, les taux de réussite et les taux d'abandon).
- L'absence, dans l'équipe pédagogique, de professionnels des métiers pourtant visés par le diplôme.
- La place insuffisante accordée au stage.
- La faible importance accordée au numérique, qui se voit réduit à la mise à disposition de ressources (sauf pour le parcours ATN).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La réflexion sur les perspectives et les prolongements à donner à la formation est révélatrice du dynamisme de la préparation et de l'encadrement. Le financement IDEX garantit la pérennisation d'un certain nombre d'actions. Le projet d'un master européen devrait permettre une plus grande variété de choix dans la maîtrise d'une seconde langue.

Toutefois, les interventions de professionnels du patrimoine et de la conservation ne peuvent pas se résumer à une journée de présentation des différents métiers et doivent être développées. La question des stages et des terrains doit faire l'objet d'une réflexion pour en permettre la réalisation en continu et non de manière perlée. Cela permettrait certainement de garantir une meilleure insertion professionnelle des diplômés en dehors de l'enseignement et de la recherche. Tout ce qui a un rapport avec la professionnalisation (stage, intervenants professionnels) doit être repensé d'urgence.

Des outils de pilotage et des indicateurs fiables doivent être mis en place ; l'absence de nombreuses données indispensables au pilotage (effectifs par parcours, taux de réussite, abandons, taux d'insertion professionnelle, taux de diplômés en poursuite d'études) empêche l'évaluation de cette formation en toute transparence.

La question des passerelles entre les parcours se pose. Le tronc commun pourrait être repensé pour améliorer les compétences transversales et spécifiques transférables entre les parcours.

Enfin, la manière d'aborder le numérique dans le parcours ATN pourrait être étendue aux autres parcours.



MASTER MONDES MÉDIÉVAUX

Établissement(s) : Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Lumière Lyon 2 ; École normale supérieure de Lyon (ENS); École des hautes études en sciences sociales Paris(EHESS) ; Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Mondes médiévaux*, articulée en deux parcours (*Histoire, archéologie et littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux ; histoire, archéologie et littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux HISTARMED parcours européen*) est une formation co-accréditée entre les Universités Lumière Lyon 2 (principal établissement porteur), Jean Moulin Lyon 3, Savoie Mont Blanc, l'École normale supérieure de Lyon et l'École des hautes études en sciences sociales. L'organisation didactique est très complexe et articulée en parcours types selon les établissements autour d'un tronc commun donné conjointement par l'Université Lyon 2, l'Université Lyon 3 et l'EHESS, les autres établissements proposant des unités d'enseignement (UE) qui leur sont propres et des UE mutualisés avec le parcours principal. Un parcours européen HISTARMED spécifique aux Universités Lyon 2, Bologne et Varsovie est aussi proposé. Les enseignements sont délivrés en présentiel et en visioconférence.

ANALYSE

Finalité
<p>Le master est clairement orienté vers la lecture et la pratique des sources écrites (paléographie, diplomatique, codicologie, etc.), archéologiques, historiques et iconographiques dans une perspective interdisciplinaire associant l'histoire, l'archéologie et les littératures et selon une approche globale de l'étude du Moyen Âge. Dans un souci de mise en perspective, il intègre les parallèles entre mondes chrétiens et musulmans de la fin de l'Antiquité au début des temps modernes.</p> <p>Les objectifs sont très bien décrits et les compétences et connaissances acquises très cohérentes avec les objectifs fixés. La formation vise à donner un haut niveau de reconnaissance professionnelle dans les métiers de l'archéologie, du patrimoine, de la culture et de l'information. La formation délivrée vise donc à permettre la poursuite des études doctorales ou à trouver une place sur le marché du travail tant dans l'enseignement que, même si d'une manière moins claire et spécifique, dans le domaine des métiers du patrimoine culturel.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La mention <i>Mondes médiévaux</i> de Lyon est bien adossée à l'unité de recherches Université CNRS (UMR) 5648 - CIHAM Histoire, archéologie, littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux, laboratoire multi-</p>

tutelles (CNRS, Lyon 2, EHESS, ENSL, Avignon Université, Lyon 3).

Le parcours *Culture historique et mondes médiévaux* de l'USMB (Université Savoie Mont Blanc) est également adossé à l'équipe (EA) 3706 – LLSETI (langage, littérature, société, études transfrontalières et internationales). La formation offre un choix très ouvert de séminaires de recherche, et de manière originale, d'ateliers de traduction ou de lecture de textes (comptes de châtelaineries, atelier de traduction des sources...). Elle collabore avec des formations proches, en particulier le master *Archéologie, sciences pour l'archéologie*, avec lequel sont mutualisées les unités d'enseignement (UE) « d'initiation à la recherche en archéologie médiévale » et les « outils et méthodes en archéologie médiévale et moderne ». Un mémoire de recherche est soutenu en fin de master 1 (M1) à l'ENS et partout ailleurs en fin de master 2 (M2).

La formation a développé des liens étroits avec les partenaires locaux, dont la liste est donnée : ceux-ci appartiennent aux métiers des archives, des bibliothèques et des musées et offrent des opportunités de stages aux étudiants. Le master dispose également d'un important réseau de collaborations internationales. Pour autant, la spécificité de la formation dans le paysage national n'est pas renseignée.

Organisation pédagogique

La formation est structurée en enseignements sur les techniques de l'histoire (par exemple "lecture et analyse des sources écrites, archéologiques et iconographiques") et en séminaires fondamentaux. L'apprentissage d'une langue étrangère est prévu dans la maquette aux semestres 1, 2 et 3 du master. Elle offre des modules fondamentaux de formation aux techniques et au traitement informatique des sources médiévales, orienté vers l'édition numérique. L'enseignement des langues, anciennes (latin, hébreu, arabe) est complété par celui des langues modernes. Le nombre total d'heures d'enseignement représente environ 147h par semestre du S1 au S3, il n'y a pas d'enseignement (sauf séminaires annuels) en S4. Si l'archéologie de terrain est évoquée, la participation à des fouilles n'apparaît pas cependant étayée faute de renseignements sur les chantiers.

Dans l'ensemble, la composante archéologique semble cependant relativement faible (avec une « Initiation à la recherche en archéologie médiévale et moderne » - sur le même plan que l'initiation à la recherche en histoire ou en littératures, autres composantes disciplinaires de la formation-, deux UE optionnelles d'outils et méthodes en archéologie (M1S2 et M2S1) et une UE optionnelle sur les bases de données archéologiques). Des stages et des périodes d'études à l'étranger sont également proposés.

Un tronc commun, au premier semestre du M1, est constitué d'UE fondamentales d'initiation à la recherche.

Le master bénéficie d'une ouverture internationale par le biais d'accords ERASMUS+ (Prague, Milan [deux étudiants Lyon 2 en M1 en 2018-2019], Erfurt [une étudiante Lyon 2 en 2016-2017]), ainsi que par des accords internationaux spécifiques à Lyon 2 (HISTARMED et double diplôme avec Turin) mis en place à partir de 2018-2019. Le parcours HISTARMED (créé entre Lyon 2, Bologne et Varsovie, en 2011, renouvelé en 2016, et en cours de renouvellement pour cinq années supplémentaires), permet un ensemble de mobilités entre Lyon 2 et Bologne (sur les trois dernières années : huit étudiants en mobilité), tandis que la mobilité entre Lyon 2 et Varsovie concerne cinq étudiants lyonnais. La nature exacte de ces partenariats n'est cependant pas précisée.

Les étudiants sont incités à faire un stage court (trois-huit semaines). La labellisation IDEX de l'Université de Lyon, a procuré en 2018-2019 des moyens financiers supplémentaires et permis aux étudiants de suivre des formations ou des stages à l'extérieur. Un dispositif particulier (intitulé « année de césure » a été mis en place, qui permet à l'étudiant de faire une pause dans son cursus universitaire durant un à deux semestres consécutifs, afin de réaliser un projet personnel. Mais cette mesure ne rencontre qu'un succès relatif.

Le master manifeste également une attention au numérique. La formation propose différents niveaux du parcours de formation en Humanités numériques: à cet égard, il convient de mentionner l'intégration avec le master *Humanités numériques* même si les données disponibles sur le succès de cette expérimentation sont encore peu nombreuses.

Les étudiants ont été sensibilisés aux bonnes pratiques de la recherche notamment au respect de la propriété scientifique.

Le supplément au diplôme (SD) ou annexe descriptive au diplôme (ADD) accompagne le diplôme et précise les connaissances et compétences à acquérir par l'étudiant et le contenu des études.

Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée de 33 enseignants et enseignants-chercheurs, chargés de recherche et ingénieurs de recherches et d'études. Un(e) coordinateur(trice) est conjointement désigné(e) par les

établissements co-accrédités pour piloter la mention et organiser le conseil de perfectionnement (qui se tient au moins une fois par an). La composition du conseil n'est cependant pas précisée. Un jury de diplôme, dit grand jury, désigné conjointement par les chefs d'établissements co-accrédités et les partenaires se réunit deux fois par an (en juin et en septembre) pour examiner les résultats des étudiants et décider collectivement de la délivrance du diplôme de la mention. Les jurys d'année de M1 sont en revanche organisés par les responsables de la mention dans les établissements partenaires.

La formation ne dispose pas de moyens propres et systématiques de connaître le suivi de ses étudiants mais a utilisé les observatoires mis en place par les différents établissements co-accréditeurs. Il n'y a pas d'informations adéquates concernant les procédures anonymes de auto-évaluation des cours, et les modes de recrutement des étudiants. En général, le pilotage est quelque peu faible.

Résultats constatés

Le rapport d'auto-évaluation fourni par la formation témoigne de la volonté d'assurer une formation solide. Le nombre des effectifs est resté relativement stable ces dernières années: 96 au total en 2016-2017, 100 en 2017-2018, 96 en 2018-2019. Le nombre principal est enregistré à Lyon 2 alors qu'il y a peu d'effectifs en EHESS, ENS et USMB.

Pour l'année 2018-2019 les effectifs totaux de la mention s'établissent à 48 en M1 et 48 en M2 dont respectivement 22 et 26 à Lyon 2 et 13 et 10 à Lyon 3. Le taux de réussite de M1 à M2 est assez élevé, près de 90%. En M2, le taux d'échec est élevé (30%), ce qui se justifie par la volonté des étudiants de prolonger pour une année supplémentaire pour conclure leur mémoire de recherche pour diverses raisons.

Le suivi des étudiants ne bénéficie de données que pour les diplômé(s) de la promotion 2014-2015 : sur huit qui ont répondu au questionnaire, six avaient un emploi au 1er décembre 2017 dont trois en parfaite adéquation avec la formation suivie. Compte tenu du flux annuel entrant moyen de 50 étudiants, il est difficile d'apprécier le degré d'adéquation des résultats aux objectifs préalablement définis d'insertion directe dans l'emploi. Enfin, les métiers du patrimoine concernés par l'offre de formation ne sont pas clairement précisés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation clairement orientée sur la maîtrise des sources historiques, culturellement et méthodologiquement solide.
- Une approche globale et multidisciplinaire de l'étude du Moyen Âge, fortement adossée aux laboratoires et aux centres de recherche.
- Un groupe d'enseignants qualifiés qui sont également conscients des problèmes et des possibilités d'amélioration.
- Une ouverture internationale qui est un atout complémentaire.

Principaux points faibles :

- Faiblesse du pilotage.
- Des données partielles sur le suivi et le devenir des étudiants.
- Un défaut de renseignements sur les attendus du comité de perfectionnement et le détail du fonctionnement pédagogique.
- Un risque de complexité excessive dans l'organisation pédagogique et de difficulté de cohérence entre les différents cours et séminaires.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention de master forme des étudiants à la lecture des sources de l'histoire, qu'elles soient archéologiques, iconographiques ou historiques et de l'ambition de situer cette formation dans un cadre pluridisciplinaire. L'ouverture aux relations internationales participe d'une ambition qui est à souligner. Dans le domaine de la

pratique des sources, la juxtaposition des langues anciennes (latin, grec, arabe) constitue un élément positif de cohérence et d'approfondissement de la mention.

Le positionnement et l'originalité de la formation dans le champ de l'histoire au niveau national, par rapport aux autres mentions « Mondes médiévaux » mériteraient une définition plus précise compte tenu de l'ambition originale de la formation.

Les possibilités de passerelle avec d'autres formations et les concours du patrimoine (dont les bibliothèques) ou les concours de l'enseignement pourraient être mieux renseignées. L'investissement dans les compétences numériques et en langues étrangères serait à renforcer, comme également la composante archéologique.

Le pilotage montre une certaine faiblesse et une série de problèmes qui devront être résolus. De façon plus générale, le développement de l'internationalisation et de la mobilité des enseignants et des étudiants pourrait accroître significativement l'originalité de ce master. A ce titre, le choix des Universités européennes comme partenaires privilégiés n'est guère explicité alors que les atouts qu'elles offrent à la formation constitueraient un plus en terme d'attractivité.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER MONNAIE, BANQUE, FINANCE, ASSURANCE

Établissements : Université de Lyon (ComUE Lyon) ; Université Lumière Lyon 2 - Université Jean Monnet - Saint-Étienne ; École normale supérieure de Lyon

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Monnaie, banque, finance, assurance* (MBFA) prépare à un large panel de métiers dans le domaine de la banque et de l'assurance.

Ce diplôme est dispensé sur plusieurs sites : Université Lumière Lyon 2 (UL2) à Ecully, École normale supérieure de Lyon (ENS), Université Jean Monnet Saint-Étienne (UJM).

La première année est généraliste et commune à cinq parcours sur six ; seul le parcours *Conseiller de clientèle professionnelle et gestion de patrimoine* (CC- PRO/GP) est spécialisé dès le M1.

Six parcours sont proposés en seconde année de master (M2) :

- à l'UL2 : *Banque et finance* (BF), formation initiale (FI) et formation continue (FC) ; *Évaluation et transmission d'entreprises* (ETE) en FI ; *Finance et contrôle de gestion* (FCG), en FI ; *Management des opérations de marché* (MOM), en alternance ; *Conseiller de clientèle professionnelle et gestion de patrimoine* (CC- PRO/GP), en alternance sur deux ans

- à l'UJM : *Banque et finance* en alternance sur deux ans ou en formation initiale classique

- à UJM, UL2 et ENS Lyon : *Économie et finance* (EF)

Le master MBFA parcours *Banque et finance* est délocalisé à l'Institut supérieur de gestion, d'Économie et de management en Côte d'Ivoire (Abidjan).

ANALYSE

Finalité

Le master MBFA permet d'obtenir les compétences et les certifications nécessaires à l'exercice des métiers de la banque et de la finance ; il offre de nombreux débouchés en banque (de réseau ou d'investissement, banque privée), en conseil (gestion de patrimoine, évaluation et transmission d'entreprise), en entreprise (gestion de trésorerie, contrôle de gestion), en contrôle externe (commissariat aux comptes, audit des risques ou financier).

Les enseignements dispensés correspondent aux objectifs de la formation, et une fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est communiquée aux étudiants.

Les objectifs de la formation délocalisée en Côte-d'Ivoire sont clairement exprimés : il s'agit d'accueillir un public en formation continue.

Positionnement dans l'environnement

Le master MBFA est solidement positionné dans son environnement régional et national. En région Auvergne-Rhône-Alpes, le master MBFA est le seul de ce type ; les deux diplômes similaires les plus proches sont à Dijon et Montpellier, ce qui ne pose pas de problème ou d'incohérence sur la carte universitaire.

Ce master est adossé à deux laboratoires : Groupe d'analyse et de théorie économique Lyon Saint-Étienne (GATE- LSE) et Coactis. Les enseignants-chercheurs sont regroupés dans un axe de recherche spécialisé (*Finance et gouvernance comportementales* pour Coactis, *Macro-économie, Finance Histoire* pour le GATE), ce qui permet des interactions avec le master.

Les liens du master MBFA avec son environnement socio-économique sont importants et se traduisent par l'existence de nombreuses conventions avec les acteurs-clés du secteur, dont notamment le Centre de formation de la profession bancaire (CFPB).

Des partenariats internationaux concernant l'accueil d'étudiants (dans les deux sens) existent avec l'ESSEC Tunis et l'Université de Leipzig. Par ailleurs, la mobilité étudiante sortante est encouragée et concerne quelques étudiants par an. Les stages peuvent également se dérouler à l'étranger. La mobilité étudiante entrante est importante.

Organisation pédagogique

L'organisation du master MBFA permet l'acquisition des fondamentaux en première année de master (M1) et une spécialisation en seconde année de master (M2) avec un grand choix de parcours.

Tous les parcours sont accessibles en FI et en FC, mais il n'y a qu'un parcours qui propose l'alternance sur deux ans (parcours CCPRO/GP) et un parcours sur un an (parcours MOM). Le diplôme est également accessible par la validation des acquis de l'expérience (VAE).

La professionnalisation est présente dans la formation, par le stage obligatoire en M1 et en M2 (sauf pour le parcours EF), et par la présence de nombreux intervenants professionnels.

Les outils numériques sont présents dans la formation. Un espace numérique de travail permet d'accéder à des ressources en ligne et de transmettre des travaux. À Saint-Étienne, une plateforme de cours en ligne (avec le CFA-DIFCAM) est utilisée pour les enseignements en alternance ; « Campus Digital » permet aux alternants de compléter leurs connaissances par du *e-learning*.

La formation bénéficie d'une bonne ouverture internationale, avec la mobilité (déjà évoquée) ainsi qu'avec la place faite aux enseignements en anglais dans les parcours MOM et EF.

Pilotage

Les équipes pédagogiques sur les divers sites sont suffisamment étoffées ; elles comprennent des enseignants-chercheurs en sciences économiques et en sciences de gestion, d'une part, des professionnels de la banque et de la finance, d'autre part.

Des responsables existent pour chaque niveau de la formation (mention, M1 et parcours de M2) mais le dossier n'explicite pas la façon dont le pilotage de la formation est coordonné entre les différents sites.

Les personnels intervenant au sein du master MBFA sont régulièrement réunis (au moins deux fois par an).

Des conseils de perfectionnement avec les représentants des étudiant(e)s sont organisés au moins annuellement pour chaque parcours, mais il n'y a pas de conseil de perfectionnement au niveau de la mention, cette absence étant expliquée dans le dossier par la forte hétérogénéité des parcours.

Il est fait mention dans le dossier d'un dispositif d'évaluation des enseignements, qui mérite d'être amélioré au regard du taux de réponse insuffisant.

Des précisions sur les modalités d'évaluation des connaissances, notamment dans les modules professionnels, auraient été bienvenues.

Des enseignants-chercheurs sont explicitement désignés pour le suivi des stages. Pour suivre et développer les stages (300 par an), deux ingénieures d'études sont missionnées et une technicienne assiste les étudiants de M2 dans la recherche de stages.

Résultats constatés

La formation est attractive au regard du nombre de candidatures (environ 900). D'un point de vue disciplinaire, la majorité des étudiants de M1 sont titulaires d'une licence *Économie et gestion*, ou *Économie* ou *Gestion* (environ trois quarts des candidats) ; la réussite des candidats en M1 est analysée au regard de la nature de leur diplôme de licence.

Les taux de réussite en M1 oscillent entre 72 et 79 %, ce qui semble un peu faible pour une formation sélective. Le taux de réussite atteint un meilleur niveau en M2 (environ 92 %). En M1, la difficulté à trouver un stage est avancée en tant que facteur d'échec alors que l'alternance plus développée en M2 explique en grande partie ces taux de réussite nettement supérieurs.

Les taux d'emploi des diplômés approchent les 100 % (98,5 % à six mois).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Très bons taux d'insertion.
- Spécialisations bien ciblées et réseau dense de partenaires favorisant une bonne professionnalisation.
- Equipe pédagogique et administrative étoffée.

Principaux points faibles :

- Pilotage commun de la mention à l'heure actuelle insuffisant.
- Dossier insuffisamment renseigné pour un certain nombre de rubriques.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

À l'heure actuelle, le diplôme est attractif et offre de nombreux débouchés ; le taux d'insertion est excellent. Mais du point de vue de la diversité des parcours et des sites de formation, le pilotage de l'ensemble n'apparaît pas clairement et interroge sur la portée exacte de la co-accréditation. L'évaluation des enseignements par les étudiants nécessite d'être améliorée pour aider à ce pilotage. Une réflexion d'ensemble sur l'insuffisance des taux de réussite en M1 et les moyens d'y remédier devrait être menée par l'équipe pédagogique. Face à la contraction prévisible des effectifs bancaires en France (et en Europe), la réflexion déjà engagée sur le positionnement de la formation doit être poursuivie.

MASTER PHILOSOPHIE

Établissements : École normale supérieure de Lyon - ENS de Lyon ; Université Claude Bernard Lyon 1 ; Université Jean Moulin Lyon 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master de Philosophie de la COMUE Université de Lyon vise à la fois à former ses étudiants à la recherche en philosophie contemporaine, mais également à contribuer à les insérer professionnellement sur la base d'une approche des problématiques et enjeux contemporains approfondie sur les plans théorique et pratique. Elle se décline en une première année de master (M2) commune de spécialisation progressive, puis en un choix, en deuxième année de master (M2), parmi l'un des cinq parcours existants : *Philosophie Contemporaine (PC)*, *Esthétique et Cultures Visuelles (EVC)*, *Logique, Histoire et Philosophie des Sciences et des Technologies (LHPST)*, *Ethique, Ecologie et Développement Durable (EEDD)*, *Culture et Santé (CS)*. L'enseignement a lieu dans les locaux des trois établissements concernés : les Universités Lyon 1 et Lyon 3 et l'ENS de Lyon. Le parcours de master 2 EEDD est également délocalisé à Shanghai (Chine). Les modalités de recrutement des étudiants ne sont pas précisées.

ANALYSE

Finalité

La finalité première du master est l'approfondissement des savoirs philosophiques et l'initiation à la recherche en philosophie. Il s'adresse en premier lieu, mais de manière bien sûr non exclusive, aux étudiants titulaires d'une licence de philosophie, notamment au vivier local des étudiants en philosophie lyonnais. Il peut concerner aussi, pour certains de ses parcours, des étudiants en formation continue comme des étudiants venant d'une autre formation que la philosophie.

Chacun des cinq parcours présente un domaine de spécialité précis. Malgré une complexité apparente dans la déclinaison générale qui gagnerait sans doute à plus de clarté, l'ensemble se présente comme une solide formation généraliste en M1 grâce à l'articulation d'un tronc commun et d'enseignements optionnels permettant d'indiquer une spécialisation progressive en vue d'un choix entre cinq parcours, qui s'effectue en M2. Les compétences développées par chacun des parcours sont précisément exposées dans le dossier.

L'ouverture professionnelle vers l'enseignement et la recherche est le premier débouché commun annoncé. Les débouchés professionnels extérieurs à la discipline même sont clairement présents à travers la pluralité des parcours de M2 proposés. Dans ce contexte, les parcours CS et EEDD présentent une singularité car ils attirent en formation continue des professionnels de santé pour l'un, et des ingénieurs pour l'autre. Il reste que les débouchés professionnels autres que la poursuite d'études en doctorat ou la préparation des concours ne sont

que trop rapidement présentés alors qu'ils mériteraient sans doute d'être identifiés avec plus d'exigence.

Un supplément au diplôme a été mis au point pour chaque parcours, dont la spécificité est bien précisée – mais la version fournie dans le dossier n'est pas, à l'évidence, la version définitive ; il aurait été préférable de disposer d'un document corrigé et mis en forme.

Le dossier d'autoévaluation ne permet pas de vérifier si la finalité de la formation et les cours dispensés dans le cadre de la délocalisation à Shanghai sont identiques.

Positionnement dans l'environnement

Au niveau local, l'existence d'une formation lyonnaise unique en master de philosophie permet de fédérer les forces existantes et d'assurer la viabilité de la formation, aux côtés de celle existant par ailleurs en histoire de la philosophie – les deux formations étant complémentaires. L'ensemble donne cependant une impression d'éclatement, comme si l'union relevait plus d'une imposition institutionnelle que d'une volonté commune initiale. Le rassemblement des parcours sous la même mention doit néanmoins sa cohérence à la force des contenus eux-mêmes, qui présentent un large éventail de choix sur le plan philosophique, quasiment sans équivalent en France. Seule l'histoire de la philosophie est peu présente, précisément parce qu'elle dispose d'une mention de master à part entière, et l'ancrage historique de chaque parcours fait l'objet de rappels constants.

Chaque parcours déploie un certain nombre de partenariats au niveau local (ex : l'Institut Supérieur d'Etudes de la Religion et de la Laïcité ; l'école Centrale de Lyon), au niveau régional (ex : Universités de Clermont-Ferrand et de Grenoble) et à l'international (ex : Université de Shanghai), ce qui témoigne d'une évidente vigueur. Sont également mentionnés des institutions et des événements culturels (le Musée d'Art Contemporain de Lyon, la Biennale d'Art Contemporain de Lyon, l'Académie des Sciences de Lyon, par ex.) qui montrent un réel ancrage de la formation dans son riche environnement socio-culturel.

Chacun des parcours est également clairement adossé à la recherche, dans un environnement extrêmement riche – l'équipe IRPhI de Lyon 3, les UMR 5317 IHRIM et UMR 5206 Triangle de l'ENS ainsi que le laboratoire Sciences, Société, Historicité, Éducation et Pratiques (S2HEP, EA 4148) de Lyon 1. Les partenariats avec le monde socio-professionnel sont inégalement développés selon les parcours, mais de manière générale peu d'exemples sont donnés de liens concrets avec le monde professionnel et entrepreneurial. Or il paraît important de renforcer ces liens, afin de faire émerger d'autres débouchés à la formation que ceux de l'enseignement et de la recherche.

L'ouverture à l'international semble constituer un point fort de la formation. Avec 116 universités partenaires et autant d'accords bilatéraux, l'incitation à la mobilité est bien présente, et tout particulièrement dans le cadre des neuf partenariats privilégiés (Universidad Complutense Madrid, Universidade de Lisboa, Aristotle University of Thessaloniki, Università di Bologna, Vilnius University, Freie Universität Berlin, Universität Potsdam, Eberhard Karls Universität Tübingen, Université Libre de Bruxelles) et des onze partenariats partagés (Università degli studi di Napoli Federico II, Università degli studi di Milano, Università degli studi di Pavia, Università Roma Tre, Johannes Gutenberg Universität Mainz, Karl-Franzens-Universität-Graz, Universität Zürich, Charles University Prague, Université Galatasaray Istanbul, Masaryk University Brno, University of Bucharest, University of Craiova). Il est à noter que le M2 EEDD est délocalisé en Chine (Shanghai) depuis 2016 pour des étudiants en formation continue et une autre délocalisation, avec l'Université de Ouagadougou (Burkina Faso), est envisagée. Le dossier d'autoévaluation ne permet toutefois pas de vérifier si la finalité de la formation délocalisée, et les cours dispensés dans ce cadre, sont identiques.

Au-delà de l'affichage, on aurait cependant aimé en savoir plus sur les mobilités effectives des étudiants concernés ; on manque de données précises pour analyser réellement ce point du dossier.

Organisation pédagogique

La répartition entre le tronc commun du M1 et les cinq parcours clairement identifiés en M2 rend possible une spécialisation claire au cours des deux ans de formation. L'orientation est déterminée à la fin du semestre 2 (S2) à partir du parcours d'options choisies et du pré-mémoire présenté. Mais la distinction qui s'élabore dans le détail entre Lyon 3 et l'ENS interroge fortement sur l'unité de la formation au-delà du regroupement institutionnel, car la première année de tronc commun n'est pas identique entre les deux établissements. Certains parcours développent de manière explicite les enjeux du stage (ECV, CS, EEDD), les autres semblent moins focalisés sur cette immersion professionnalisante. Tous les parcours comportent un stage, mais de durée inégale. Ainsi, le parcours LHPST impose seulement un stage d'une durée minimum de douze heures, ce qui est très insuffisant (même si, dans la pratique, les étudiants ne s'en tiennent pas à ce minimum), alors que d'autres parcours voient les étudiants entreprendre des stages obligatoires de trois à six mois. Une réflexion sur une meilleure cohérence du master à ce niveau serait souhaitable.

La présentation par compétences n'est pas ignorée et existe diversement selon que les parcours mettent l'accent plus directement sur les compétences classiques d'une formation approfondie en philosophie (rédaction, réflexion, argumentation, etc.) ou sur des compétences plus originales que permet de développer singulièrement le parcours (ex : gestion de projet pour EEDD). Le tout est assez inégalement présenté ; sans doute la réflexion à cet égard mériterait-elle d'être approfondie. Aucun référentiel précis n'est présenté.

L'usage du numérique est classique (moodle, outils collaboratifs, etc.), mais l'originalité se trouve dans la réflexion critique menée dans chacun des parcours sur le numérique compris non plus comme outil, mais comme objet de questionnement. Les dispositifs classiques et attendus d'aide à l'orientation existent. Seuls EEDD et ECV peuvent donner lieu à VAE et VAPP. En CS, les professionnels de santé maintiennent leur activité à temps plein en parallèle de la formation.

Pilotage

L'équipe pédagogique est répartie sur l'ensemble des trois établissements auxquels s'ajoutent, selon les parcours, des intervenants professionnels et d'autres enseignants spécialisés. Le dossier ne détaille pas l'équipe pédagogique et ne permet pas d'évaluer ce point.

Le pilotage est plus décentralisé sur les cinq parcours que ne le sont les formations habituelles de master, qui disposent ordinairement d'une déclinaison moins importante en parcours. Il y a un responsable pour le M1, puis un responsable par parcours de M2. Des conseils de perfectionnement sont annoncés à l'échelle du M1 et des parcours, mais pas de la mention, sans que leur fonctionnement et composition soient exposés dans le dossier.

Le dossier donne peu d'informations sur le pilotage effectif d'une mention aussi vaste et notamment sur la manière dont la cohérence d'ensemble est entretenue. Le déploiement de l'ensemble de la formation et les modalités d'évaluation des connaissances sont transmis aux étudiants par les voies habituelles (guide papier et électronique). Elles ne font pas l'objet d'une présentation détaillée dans le dossier d'autoévaluation.

Une référente égalité hommes-femmes est présente dans l'équipe. Mais rien n'est dit sur d'éventuels autres référents relatifs aux problématiques transversales (handicap, international, etc.) en plus des référents pédagogiques de parcours. La présence d'une équipe administrative stable pour le suivi du master est soulignée, même si, à l'image de ce qui se pratique dans d'autres universités, les tâches administratives qui sont dévolues aux responsables pédagogiques se sont multipliées. Le dossier signale un manque en matière de salles et de support informatique, ce qui est préjudiciable au bon fonctionnement de la formation.

Résultats constatés

Les effectifs sont annoncés comme stables, et l'attractivité est réelle (pour Lyon 3, 150 candidatures environ pour une cinquantaine d'étudiants sélectionnés chaque année). Toutefois, la répartition des étudiants d'un site à l'autre et d'un parcours à l'autre, n'est pas clairement présentée et donne un effet d'éclatement. La consultation des tableaux d'effectifs confirme cette stabilité : le nombre d'inscrits est passé de 129 en 2016-2017 à 138 en 2018-2019. Il est à constater que sur la même période le nombre d'inscrits en M1 baisse légèrement (de 63 à 47) alors que celui en M2 augmente dans une proportion significative (de 66 à 91). Cela témoigne de l'attractivité des parcours plus « professionnalisants » ou à tout le moins plus liés à la réalité d'un champ professionnel (CS, ECV, EEDD, avec une augmentation spectaculaire du M2 EEDD en Chine dont l'effectif a doublé – de trente à soixante – sur la période concernée) dont les effectifs en M2 ont tous augmenté sur la période considérée, ainsi que du parcours *Philosophie contemporaine* qui a augmenté dans les mêmes proportions. Les taux de réussite paraissent un peu faibles pour des formations sélectives : de 60 % à 77 % pour la réussite du passage de M1 à M2 sur les deux premières années considérées, et plus encore pour le M2 (61 %) sur cette même période. L'attractivité du master est réelle, en particulier chez les anciens étudiants de CPGE, au niveau national.

Concernant l'insertion des diplômés, on constate dans les retours des promotions 2014 et 2015 (avec des taux de réponse assez satisfaisants, neuf sur onze étudiants en 2014, 27 sur 40 en 2015), que peu poursuivent des études doctorales, alors que c'est un des objectifs affichés du master, et que le taux d'insertion dans l'emploi est de 50 %. Cette réalité précède la nouvelle déclinaison de la mention ici évaluée, mais l'insertion comme la poursuite d'études paraissent relativement faibles. Les informations concernant la réalité de cette insertion demeurent toutefois trop peu précises pour que l'on puisse élaborer une analyse rigoureuse de ces premières données.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation progressive et accompagnement de qualité à l'initiation aux enjeux philosophiques contemporains.
- Bonne insertion dans l'environnement local, régional et international rendant le master attractif.
- Adossement effectif à une recherche de grande qualité.

Principaux points faibles :

- Absence d'information sur la composition et le fonctionnement des conseils de perfectionnement.
- Absence de données précises concernant le suivi des étudiants et des diplômés (taux d'abandon et de réussite difficilement lisibles ; suivi de l'insertion professionnelle et des poursuites d'études insuffisant).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation répond globalement aux attentes d'un master recherche en philosophie qui souhaite ouvrir à ses étudiants, par l'immersion dans les enjeux de la philosophie contemporaine, les portes de la recherche doctorale. Une richesse du master est également de rendre possible une articulation entre ces enjeux et leur traitement effectif dans une réalité professionnelle en mutation sur les objets travaillés, notamment dans les domaines de la santé, de l'écologie et de la culture.

Il faudrait toutefois mener une réflexion réelle sur les taux de réussite, qui sont faibles pour une formation sélective, et sur le peu de poursuite en études doctorales, alors que cela constitue l'un des objectifs affichés du master. Des chiffres mis à jour à l'échelle de la mention permettraient d'évaluer plus précisément ce point.

Il serait enfin utile de mettre en place un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention, se fortifiant des retours de chaque parcours, et se saisissant des indicateurs de pilotage nécessaires (taux de réussite, d'abandon, suivi des diplômés, etc.).

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER DE SCIENCES COGNITIVES

Établissement(s) : Université Lyon 2 ; École normale supérieure de Lyon (ENS)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master de *Sciences cognitives* de l'Université Lyon 2 offre trois parcours disciplinaires dès la première année (M1). Ces parcours constituent une offre de formation consistante, plutôt à visée recherche, avec une ouverture sur le monde professionnel. Le parcours *Sciences cognitives fondamentales et appliquées* (SCFA, co-habilitée avec l'École normale supérieure de Lyon) a pour objectif une formation à l'aide au développement, au maintien et à la récupération des fonctions cognitives. Le parcours *Interactions homme/machine* (IHM) est centré sur l'analyse des technologies innovantes au travers de l'étude des interactions homme-machine et des nouvelles technologies. Enfin, le parcours *Neuropsychologie et neurosciences cliniques* (NNC), en partenariat entre l'Université Pierre-Mendès-France de Grenoble, l'Université Paul Sabatier, Toulouse 3, et l'Université Lumière Lyon 2 a pour objectif d'apporter à des étudiants aux profils variés des bases théoriques concernant le fonctionnement cognitif, issues de la neuropsychologie, de la psychologie cognitive, de la neuro-imagerie, de la psychopharmacologie, et de la neurophysiologie expérimentale.

ANALYSE

Finalité
<p>Le master de <i>Sciences cognitives</i> de l'Université Lyon 2 a pour finalité, à la suite de la licence de <i>Sciences cognitives</i>, de former en priorité des chercheurs, et secondairement des professionnels, disposant les uns et les autres d'une solide formation méthodologique et théorique en sciences cognitives. Les parcours de la mention permettent tous le développement de savoirs/compétences de haut niveau en recherche autorisant la poursuite d'études en thèse. Le parcours SCFA vise des emplois de consultant, chef de projet, conseiller technique ou scientifique, dans des domaines d'application divers tels que le développement et l'évaluation de produits nouveaux ou de techniques innovantes, la publicité, le marketing, le développement d'outils pédagogiques, éducatifs, diagnostics, ou de suppléance perceptive. Le parcours IHM vise des emplois portant sur l'analyse des interactions homme-machine. Le parcours NNC vise à la fois à proposer à des professionnels déjà diplômés (médecins, orthophonistes) d'enrichir leurs connaissances et leur pratique professionnelle et à former des étudiants qui se dirigeront plutôt vers une thèse.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Peu de masters de <i>Sciences cognitives</i> existent en France. On trouvera, néanmoins, une offre de formation à Bordeaux avec un master de <i>Sciences cognitives</i> orienté vers l'ergonomie, notamment dans la perspective de pallier le handicap.</p>

On trouve également un master de *Sciences cognitives* à l'Université Paris-Descartes orienté surtout vers la recherche, ainsi qu'un master de *Sciences cognitives* relativement généraliste à l'Université de Lorraine. L'Université d'Aix-Marseille offre également un master visant à former des ingénieurs cogniticiens et à préparer aux métiers de la recherche en sciences cognitives. Plus près de Lyon, l'Institut national polytechnique de Grenoble propose également un master de *Sciences cognitives* orienté vers l'intelligence artificielle. Ce qui distingue l'Université de Lyon dans l'offre de formation en sciences cognitives est qu'elle porte sur un cursus complet (licence/master/doctorat) et qu'elle comprend trois mentions relativement distinctes. Il est surprenant de constater que l'équipe pédagogique n'analyse pas la concurrence directe des étudiants du parcours NNC avec l'offre de formation en neuropsychologie issue du même Institut en psychologie.

Organisation pédagogique

L'organisation générale de la mention est bien explicitée.

Le M1 est commun aux trois parcours de la mention *Sciences cognitives*. Il est composé de 24 unités d'enseignement (UE) d'une vingtaine d'heures, dont six UE de spécialisation, sans que l'on sache précisément combien d'UE optionnelles doivent choisir les étudiants.

Six UE sont dites disciplinaires et couvrent les champs de la Psychologie *cognitive*, la *linguistique cognitive*, l'*ergonomie cognitive*, les *neurosciences cognitives*, et l'*informatique*. Deux UE concernent la philosophie de la cognition. Cinq UE sont centrées sur la méthodologie, la recherche et les statistiques. Deux UE concernent le projet professionnel ou scientifique des étudiants, deux UE le mémoire, et enfin une UE porte sur l'apprentissage de l'anglais. Il existe donc un bon équilibre entre des enseignements théoriques et une formation méthodologique.

On retrouve cet équilibre entre enseignements théoriques et formation méthodologique en M2, avec une orientation des enseignements propre à chaque parcours. Le parcours *Neuropsychologie et neurosciences cliniques* (NNC) présente la singularité d'organiser quatre UE avec une autre Université (Grenoble Alpes ou Toulouse 3). Le parcours *Sciences cognitives fondamentales et appliquées* (SCFA) organise, quant à lui, trois UE avec l'École nationale supérieure de Lyon. Tous les parcours poursuivent l'enseignement de l'anglais en M2.

La mobilité internationale sortante est modérée, mais plutôt meilleure que dans la plupart des masters de ce type. En effet, trois étudiants de M1 et deux étudiants de M2, en moyenne chaque année, suivent au moins un semestre à l'étranger. Le lien avec la recherche est étroit pour tous les parcours.

Il existe une sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique de la recherche en M1 (dans l'enseignement pratique à la recherche), et en M2 pour parcours *Neuropsychologie et neurosciences cliniques* (dans l'enseignement sur les compétences professionnelles), ainsi qu'un Mooc éthique de la recherche, proposé aux doctorants en option dans le cadre du parcours de formation.

Pilotage

Le master de *Sciences cognitives* est piloté et géré par le département de psychologie cognitive, sciences cognitives, et neuropsychologie en lien étroit avec l'Institut de psychologie. L'équipe universitaire est composée de 24 enseignants-chercheurs, dont plusieurs sont des professeurs d'Université-praticien hospitalier (PU-PH), pour un total de 45 intervenants en considérant les vacataires. Le volume d'enseignements assurés par des professionnels est relativement modeste : 13 % en M1, de 15 à 40% en M2, mais seul le parcours IHM semble recourir significativement à l'intervention de professionnels.

Il existe un conseil de perfectionnement au niveau de la mention, conforme aux textes en vigueur, qui se réunit une fois l'an, et des réunions régulières des équipes pédagogiques. La tenue des jurys, les règles d'attribution des ECTS et la liste des compétences sont conformes aux attendus de master, bien que l'approche par compétence ne soit pas explicitée. Il n'est pas fait mention d'une évaluation anonyme des enseignements par les étudiants, permettant d'aller plus loin que l'évaluation des conditions d'études, et peut-être d'expliquer certains résultats à perfectionner au niveau du « dispositif de formation ».

Résultats constatés

Premier niveau d'analyse des résultats : le recrutement.

Il apparaît que le volume d'étudiants recrutés et inscrits est resté stable au fil des dernières années, avec une moyenne de 58 étudiants par an en M1, et de 62 étudiants par an en M2, ce qui représente une vingtaine

d'étudiants par parcours en M2, sans que l'on ait de détails au niveau des parcours. Quatre candidats sur 5 à l'entrée en M1 sont extérieurs à l'Institut de psychologie de Lyon (parmi eux un quart d'étrangers), ce qui atteste d'une faible attractivité de la formation.

Deuxième niveau d'analyse des résultats : la réussite au diplôme.

Les chiffres dont on dispose concernent les promotions 2016 et 2017, au niveau de la mention (sans détails concernant les parcours). Pour le M1, le taux de réussite est de 88% en moyenne. Pour le M2, le taux de réussite est de 77% en 2016 et 87% en 2017, sans que l'on ait d'éléments de compréhension de cette évolution.

Troisième niveau d'analyse des résultats : l'insertion. On dispose de données à 30 mois pour la promotion 2015 concernant la mention dans son ensemble avec des chiffres difficilement analysables puisque seulement 12 diplômés ont répondu.

Néanmoins, il s'agit de 12 répondants sur 13 diplômés. Les résultats pour ces 12 répondants sont bons : un bon niveau de satisfaction par rapport à la formation effectuée (91% referaient ce master si c'était à refaire), un bon pourcentage d'emplois, en adéquation avec le niveau master pour 80% des répondants, mais seulement à 50% en lien avec la spécialité du master. Cinq diplômés ont poursuivi en doctorat et les huit autres ont réalisés une autre formation. Le responsable de la mention fournit des données plus récentes, mais également incomplètes puisque la moitié des diplômés n'ont pas répondu à l'enquête. Pour le devenir des étudiants de 2016-2018, les données indiquent notamment que 27% des diplômés poursuivent en thèse pour le parcours SCFA, 36 à 40% pour le parcours NNC, 50% pour le parcours IHM (pour 2017).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Spécialités sous-disciplinaires souvent originales au niveau régional et national.
- Bon équilibre entre les apports théoriques et méthodologiques.

Principaux points faibles :

- Manque de clarté sur l'objectif de la formation qui est axée principalement sur la recherche et de façons mineures sur le monde professionnel.
- Données chiffrées incomplètes concernant les indicateurs de réussite des étudiants, en particulier concernant l'insertion.
- Absence de détails par parcours pour la réussite au diplôme.
- Absence d'évaluation des enseignements.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'offre de formation en master de *Sciences cognitives* à l'Université de Lyon est plus étendue que dans la plupart des Universités puisqu'elle consiste en trois parcours quand les Universités comparables n'en offrent qu'un ou deux. Avec une soixantaine d'inscrits en deuxième année de master, on comptabilise environ une vingtaine d'étudiants par mention, ce qui apparaît satisfaisant (mais le dossier ne fournit aucun détail permettant d'apprécier la répartition des inscrits au sein des trois parcours). Il serait peut-être opportun de faire évoluer les parcours vers une spécialisation accrue dès le M1 et sans attendre le M2. Ces éléments pourraient être complétés par une évaluation des enseignements sur l'ensemble du master, permettant aussi d'enrichir les éléments ressortis par le conseil de perfectionnement. Il serait intéressant de développer davantage les perspectives internationales. Les données sont parcellaires concernant l'insertion. Il y a un travail à effectuer au niveau de l'Université en articulation avec les porteurs de la mention et des parcours. Des données plus complètes sont nécessaires à tous les niveaux concernant la réussite. Puisque cette mention amène une proportion importante de diplômés du master en doctorat, on aurait aussi souhaité des éléments attestant que les jeunes docteurs en sciences cognitives issus de Lyon accèdent bien à des postes de chercheurs ou d'enseignants-chercheurs. Il convient donc de préciser clairement dans les objectifs de formation qu'il s'agit d'un master avec des parcours visant une insertion principale dans le monde de la recherche et une insertion mineure dans le monde professionnel.

MASTER SCIENCE POLITIQUE

Établissements : Université de Lyon (ComUE Lyon) ; Université Lumière Lyon 2 ; Université Jean Monnet - Saint-Étienne et École normale supérieure de Lyon.

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Science politique* propose une formation de deux ans visant aux emplois d'encadrement supérieur dans les secteurs public et privé ou à la poursuite d'études en doctorat. La première année de master (M1), résolument généraliste et pluridisciplinaire, est constituée de quatre spécialités : *Politisation et participation*, *Politique comparée et européenne*, *Action publique et représentation des intérêts* dont les enseignements sont majoritairement dispensés sur le site de Bron de l'Université Lumière Lyon 2 (UL2), et *Enjeux sociaux et politiques de santé* délivrée sur le site de l'Université Jean Monnet à Saint-Étienne (UJM). Deux délocalisations existent en M1, avec deux doubles diplômes franco-allemand (Université de Freiburg) et franco-italien (Université de Turin). La seconde année de master (M2) offre une spécialisation plus précise à travers huit parcours diversifiés répartis sur quatre sites. Trois sont dispensés à l'UL2 : *Métiers de la représentation : associations, groupes d'intérêt et syndicats* ; *Politique internationale et analyse des transitions* (PIAT) et *Enquêtes et analyses des processus politiques* (EAPP). Un parcours, *Histoire de la pensée politique* est dispensé à l'École normale supérieure de Lyon (ENS Lyon). Trois parcours (regroupés sous l'intitulé *Politiques publiques*) sont dispensés à l'Institut d'études politiques (IEP) de Lyon : *Analyse des politiques publiques* (MaPP/APP) ; *Évaluation et suivi des politiques publiques* (MaPP/ESPP) et *Politiques publiques de l'alimentation et gestion du risque sanitaire* (MaPP/PAGERS). Le parcours *Enjeux sociaux et politiques de santé* est dispensé, quant à lui, à l'UJM.

ANALYSE

Finalité

Les connaissances attendues et les compétences visées sont exposées avec grande clarté et beaucoup de précision selon les spécialités de M1 et parcours de M2. Les enseignements, généralistes et équilibrés en première année, beaucoup plus pointus et adaptés aux différentes spécialités de seconde année, permettent de les acquérir. Les débouchés professionnels sont quant à eux très bien renseignés pour chaque parcours, et correspondent parfaitement à la formation (métiers du politique, de la communication, de l'administration, de l'expertise, du journalisme, de l'enseignement et de la recherche...).

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation est tout à fait cohérent. Au niveau local, le master de science politique est original et se distingue du master de relations internationales offert par l'Université Jean Moulin Lyon 3. Au niveau national, le site représente le deuxième pôle de science politique, après Paris, en termes de présence des enseignants-chercheurs de la discipline.

L'articulation de la formation avec la recherche est très satisfaisante. Le master est adossé au laboratoire TRIANGLE (unité mixte de recherche du Centre national de la recherche scientifique (CNRS)) auquel est affiliée la majorité des membres de l'équipe enseignante. On trouve dans chaque spécialité des séminaires de formation à la recherche et l'obligation, pour chaque étudiant, de réaliser un mémoire (de recherche ou de stage) en M1 et en M2.

La formation est bien insérée dans l'environnement socio-économique et culturel, à travers différents partenariats noués au niveau de chaque parcours. De nombreux partenariats internationaux existent, avec notamment deux doubles diplômes franco-allemand (Université de Freiburg) et franco-italien (Université de Turin). Les mobilités étudiantes sont par ailleurs encouragées, et 15 % de l'effectif du M1 suit au moins un semestre à l'étranger. Aucune précision n'est cependant apportée sur les mécanismes et les modalités de ces échanges, ainsi que sur la mobilité des enseignants et des personnels administratifs. Le dossier ne fournit pas non plus de données globales pour la mobilité entrante.

Organisation pédagogique

La structure générale de la formation manque de lisibilité. Le dossier ne permet pas d'apprécier, en M1, la part de tronc commun entre les trois spécialités, qui sont en outre parfois présentées comme des parcours. Le dossier se contente de fournir la liste des unités d'enseignement (UE), sans indiquer lesquelles sont optionnelles. Peu d'éléments dans le dossier permettent ainsi d'évaluer la progressivité de la spécialisation vers le M2. Le dossier ne fournit la liste des UE que pour quatre parcours de M2 sur les huit existants. Peu de précisions sont apportées sur les enseignements dispensés dans les trois parcours de M2 de l'IEP, et sur l'ensemble du master dispensé à Saint-Étienne.

Le master est ouvert à la formation continue, par le biais d'une validation des acquis professionnels et, pour le parcours MAPP, par la mise en œuvre d'un parcours de formation adaptée. La place de la professionnalisation est très satisfaisante avec la présence d'intervenants professionnels, des modules dédiés, la possibilité en M1, et l'obligation dans la plupart des parcours de M2, de réaliser un stage particulièrement bien encadré (tuteur au sein de l'équipe enseignante) et accompagné, tant en amont dans la recherche de stage et la préparation de leur projet professionnel qu'en aval par l'existence d'un séminaire « retour de stage ».

La place accordée à la recherche est tout à fait satisfaisante. Les étudiants ont tout d'abord l'obligation de rédiger deux mémoires (de recherche ou de stage), en M1 puis en M2. La formation propose aussi, dans plusieurs parcours, des dispositifs de formation à la recherche originaux et stimulants.

Le recours au numérique existe, mais semble limité à la présence d'un environnement numérique de travail. Les pédagogies innovantes sont présentes (voyages d'études et enseignements hors les murs).

La place accordée à l'international reste perfectible. Des cours d'anglais sont présents aux deux semestres du M1. Aucun cours en langue étrangère n'est cependant proposé en M1, et seulement deux sur l'ensemble des huit parcours en offrent en M2. Le dossier ne donne malheureusement que très peu d'informations chiffrées sur la mobilité internationale.

Pilotage

Le pilotage de la formation peut être amélioré. La manière dont les responsabilités pédagogiques sont réparties trahit tout d'abord un certain déséquilibre. La mention de Master et le M1 sont dirigés par une seule enseignante-chercheuse, tandis que chaque parcours de M2 est piloté par une ou deux personnes. Cela indique que chaque parcours fonctionne de manière autonome, sinon parallèle. Ce point se trouve confirmé par le fait que les conseils de perfectionnement (dont l'existence n'est évoquée que pour les trois parcours de l'IEP et les parcours *Métiers de la représentation : associations, groupes d'intérêt et syndicats* et *Politique internationale et analyse des transitions*) sont organisés par parcours. Très peu d'éléments sont apportés concernant la fréquence et les modalités des réunions.

L'équipe d'enseignants-chercheurs est solide et diverse (10 professeurs, 22 maîtres de conférences). Le dossier ne permet pas d'évaluer le volume horaire attribué aux intervenants professionnels.

Le dossier n'évoque pas les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants, même si les résultats d'une enquête sur les conditions d'études sont fournis en annexe. Celle-ci fait apparaître un très bon niveau global de satisfaction de la part des étudiants concernant notamment la cohérence de la formation suivie (86 %).

Très peu d'éléments sur les modalités d'évaluation des étudiants, et aucun sur le suivi des compétences, ne figurent dans le dossier. Aucun supplément au diplôme n'est présenté.

Résultats constatés

L'annexe sur les effectifs permet de constater que le nombre d'inscrits en M1 est très fluctuant et en légère baisse (109 en 2016, 66 en 2017 et 92 en 2018). Les effectifs en M2 sont quant à eux en hausse (53 en 2016 et 75 en 2018). Il est difficile d'apprécier l'attractivité de la formation dans la mesure où le dossier ne fournit pas des informations importantes comme le nombre des candidatures et ne propose pas d'analyse globale des effectifs.

Les taux de réussite sont convenables en M1 (65,1 % en 2016 et 74,2 % en 2017), mais anormalement faibles en M2 (52,8 % en 2016 et 60,6 % en 2017).

Le suivi des diplômés est assuré par les instances centrales de l'université. Le dossier ne mentionne que les résultats très incomplets d'une enquête menée auprès de la promotion 2014/2015 et n'ayant reçu les réponses que de 19 étudiants. Il n'est donc pas possible d'évaluer précisément l'insertion professionnelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Qualité des partenariats internationaux (double-diplômes notamment).
- Excellente articulation de la formation à la recherche.
- Très bon encadrement des stages.

Principaux points faibles :

- Structure de la formation peu lisible (manque de coordination entre les années, les sites et les parcours).
- Taux de réussite trop faible en M2.
- Manque d'informations sur certains items et certains parcours.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les perspectives d'amélioration et d'évolution annoncées dans le dossier témoignent d'une conscience des principales faiblesses de la formation, dont la structure manque de lisibilité et dont le pilotage laisse une trop grande autonomie aux parcours de M2. La manière dont le dossier est constitué, qui demeure très incomplet et inégalement renseigné selon les parcours, trahit cette faiblesse d'articulation. La coordination entre les deux années, entre les différents sites et entre les divers parcours devrait être renforcée, notamment par la mutualisation de cours et la mise en place d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention, pour donner davantage de sens à la co-accréditation. Les taux de réussite en M2 appellent une certaine vigilance.

MASTER SCIENCES DE LA MATIÈRE

Établissements : École normale supérieure de Lyon – ENS de Lyon ; Université Claude Bernard Lyon 1

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences de la matière* (SdM), co-accrédité entre l'École normale supérieure de Lyon et l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL), est une formation généraliste en deux ans permettant d'acquérir un haut niveau de connaissances et de compétences en physique et en chimie. L'ensemble du master repose sur la notion de discipline majeure et mineure (physique ou chimie). La première année (M1) est commune et généraliste tandis que deux parcours sont proposés en deuxième année (M2). Le parcours *Science & Innovation* (S&I) avec cinq « orientations » possibles, prépare à des études doctorales et aux métiers de la recherche. Le parcours *Formation à l'enseignement agrégation de physique-chimie et développement professionnel* (FEADéP) prépare au concours externe de l'agrégation en physique et en chimie. Ce master est ouvert aux normaliens admis sur concours ou sur dossier en première année du diplôme ENS de Lyon, et ayant suivi conjointement en troisième année de licence (L3) le parcours *Sciences de la matière* mentions physique et chimie. Le master est aussi accessible en tant qu'auditeur après une sélection sur dossier. La formation est dispensée à l'ENS de Lyon et à l'UCBL.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs scientifiques dans les champs disciplinaires de la physique et de la chimie sont clairement exposés ainsi que les unités d'enseignements (UE) permettant de les acquérir. On apprécie la diversité et la qualité des modules proposés permettant une personnalisation du parcours avec une discipline majeure accompagnée d'une discipline complémentaire dite mineure ou encore un parcours interdisciplinaire. En deuxième année les orientations au sein de chaque parcours conduisent à diverses spécialisations. On compte sept orientations possibles parmi lesquelles la possibilité de suivre un enseignement totalement en anglais, d'effectuer le troisième semestre (S3) dans une autre université ou à l'étranger. Le devenir des diplômés à l'issue de la formation en termes de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle et le niveau de qualification sont en accord avec les objectifs de la formation.
Positionnement dans l'environnement
À l'échelle de l'établissement, cette mention est en lien avec les licences de physique et de chimie de l'UCBL parcours <i>Sciences de la matière</i> et l'ENS de Lyon première année, et constitue la formation de référence des normaliens des deuxièmes et troisièmes années en sciences physiques. Le master SdM est adossé à trois écoles doctorales (<i>Physique et astrophysique</i> ED52, <i>Matériaux</i> ED34 et <i>Chimie</i> ED206).

Il n'existe pas de concurrence directe avec d'autres établissements mais plutôt une souplesse en termes de poursuite d'études sur un semestre en M1 ou M2 dans un autre établissement en France ou à l'étranger.

L'environnement est propice à la recherche grâce à l'appui de la Fédération de Recherche André Marie Ampère (FRAMA) et des départements de physique et de chimie de l'ENS et de l'UCBL, et de l'implication de chercheurs de laboratoires régionaux, nationaux et internationaux.

Des partenariats avec le milieu socio-professionnel sont formalisés par une chaire industrielle en plus de workshops, de visites et de stages en entreprise dans les départements de recherche et développement ou en milieu industriel.

Enfin, la mention a mis en place quatre parcours doubles diplômes dynamiques : en France avec l'École Centrale Lyon (spécialité ingénierie) et trois autres parcours en Europe (Italie et Suisse). D'autres actions à visée internationale sont en cours de finalisation.

Organisation pédagogique

La formation généraliste en M1 est construite à partir d'une offre d'UE couvrant les besoins des deux majeures de chimie et physique, incluant une offre de modules disciplinaires obligatoires en M1 pour 30 crédits ECTS, un stage en milieu de la recherche, deux modules d'anglais et une UE Séminaires et professionnalisation.

Le master se distingue par l'importance accordée aux stages obligatoires au deuxième (S2) et quatrième semestre (S4) ; leur durée de 3 à 6 mois et la diversité des lieux d'accueil en France et à l'étranger, faisant ainsi la preuve de la remarquable mobilité des étudiants de ce master. Il faut noter aussi la place accordée aux projets expérimentaux en lien avec des problématiques de recherche et leur mise en pratique au sein des laboratoires adossés à la formation. Il faut souligner la qualité des projets expérimentaux dont certains sont reconnus lors de tournois nationaux et internationaux, qui développent l'esprit d'organisation et le travail en équipe. La spécialisation se fait principalement en M2 avec sept orientations possibles parmi lesquelles le choix d'un semestre dans une autre université ou à l'étranger (M2 S&I « Ouverture »), un semestre totalement en anglais (M2 S&I « Modélisation numérique », Erasmus Mundus ATOSIM), un parcours plus interdisciplinaire (M2 S&I « Systèmes complexes »), deux parcours avec une orientation soit en physique soit en chimie et enfin deux parcours préparant à l'agrégation (M2 FEADÉP-Physique et M2 FEADÉP-Chimie).

La formation a lieu en présentiel. De la pédagogie en classe inversée est mise en œuvre en M2 FEADÉP. Les conditions d'examens sont adaptées aux étudiants ayant des contraintes particulières. En plus d'UE à caractère professionnalisant, les liens avec le milieu socio-économique se font par diverses actions (workshops, tables rondes) permettant des rencontres avec des professionnels aux profils variés.

L'ouverture à la recherche se fait par l'implication d'enseignants-chercheurs rattachés à des laboratoires de recherche reconnus, de chercheurs couvrant 20 à 40 % du volume d'heures de la formation ou encore par le suivi de conférences, par des projets ou des stages sur site en lien avec la recherche.

L'utilisation du numérique est incluse dans la formation. Les étudiants du parcours M2 peuvent valider le certificat informatique et internet niveau 2 enseignant (c2i2e). L'usage du numérique par l'équipe pédagogique est plus classique, comme par exemple la mise en ligne des vidéos de cours.

Pour favoriser la réussite en master, tous les étudiants, normaliens ou auditeurs, sont accompagnés par un tuteur membre de l'équipe pédagogique. Les deux responsables du master assurent une permanence hebdomadaire pour accompagner et conseiller les étudiants. Les meilleurs étudiants étrangers bénéficient en outre de bourses d'études de l'ENS ou de l'Université de Lyon (IDEX Lyon).

La dimension internationale est au cœur de ce master labellisé master IDEXLyon dans lequel les mobilités des étudiants et des enseignants sont favorisées. Cela se traduit par l'accueil de professeurs de nationalité diverse intervenant dans les UE, la possibilité de suivre une partie de la formation en anglais, de réaliser des stages à l'étranger mais aussi l'obligation des étudiants normaliens d'obtenir la certification *Cambridge Advanced* (CAE).

Pilotage

La mention est portée par deux responsables pédagogiques, représentant chacun un des deux établissements partenaires. L'équipe pédagogique est diversifiée et compte de nombreux professionnels et chercheurs qui contribuent aux enseignements. Une commission pédagogique gère le pilotage de la formation, la rotation et le renouvellement des intervenants (en moyenne tous les quatre ans). Elle se réunit pour les orientations des étudiants en M2.

Le conseil de perfectionnement dont la composition est connue se rassemble annuellement mais l'absence de comptes-rendus rend difficile l'analyse de son efficacité. Le retour de l'évaluation des enseignements et du fonctionnement de la formation par les étudiants est très positif même si l'équipe déplore un taux de réponse de l'ordre de 40 %.

Les modalités de contrôle des connaissances des étudiants sont classiques. Pour le parcours M2 FEADÉP

physique et chimie, l'évaluation est organisée sous forme de contrôles continus. L'évaluation en termes de blocs de compétences ne semble pas être mise en œuvre, ces compétences étant cependant bien décrites dans la fiche du répertoire nationale des certifications professionnelles (RNCP) nationale de la formation.

Au-delà de ces aspects, l'équipe pédagogique donne une vie et une singularité à ce master en accompagnant de belles réussites comme la participation des étudiants à des concours nationaux, en apportant un appui à la réalisation du Journal de Chimie et de Physique créé à l'initiative des étudiants en 2015 en plus de l'organisation de la cérémonie de remise des diplômes. Dans le supplément au diplôme, les compétences disciplinaires, transversales et préprofessionnelles sont indiquées ainsi que la liste des diverses UE proposées. Les pistes d'évolution envisagées sont l'augmentation de l'attractivité avec la même exigence de qualité, un meilleur suivi des diplômés sur le long terme et la création d'un réseau d'anciens élèves du master, s'appuyant sur le réseau Alumni de l'ENS de Lyon.

Résultats constatés

Le vivier du master est majoritairement local au sens où il constitue le prolongement des L3 *Physique et Chimie* parcours *Sciences de la matière*, et est constitué principalement de normaliens recrutés en fin de première année du diplôme de l'ENS de Lyon. Ces étudiants sont cependant originaires pour 80 % d'entre eux d'une autre région ou d'un autre pays. Les effectifs sont complétés par des auditeurs sélectionnés (15 % des effectifs M1).

L'effectif en M1 fluctue entre 60 et 80 étudiants avec un taux d'admission excellent en M2 (96 %). Les effectifs sont sensiblement identiques en M2 S&I sur les cinq ans (de 60 à 70) et ont tendance à diminuer entre 2016 et 2018 en M2 FEADÉP (de 52 à 36) plus ouvert au recrutement extérieur. Globalement, le pourcentage de diplômés tous parcours confondus est excellent, de même que les résultats au concours de l'agrégation (plus de 75 % de réussite). Les données collectées seulement 2 mois après l'obtention du diplôme par l'équipe pédagogique sont détaillées et indiquent un taux d'insertion de 95 % (80 % de poursuite en doctorat). Les débouchés sont en accord avec les objectifs de cette formation. Le devenir des diplômés insérés dans la vie active est également précisé.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation généraliste de haut niveau en physique et chimie.
- Ouverture internationale associée à une mobilité importante des étudiants.
- Engagement de l'équipe pédagogique (incluant des chercheurs et des intervenants professionnels extérieurs) au-delà de sa mission d'enseignement.
- Personnalisation du parcours de l'étudiant grâce au choix des modules proposés.
- Nombre de projets et de stages tout au long de la formation.
- Bons taux d'insertion professionnelle, et de réussite aux concours de l'agrégation.

Principaux points faibles :

- Faible taux de réponse aux questionnaires d'évaluation des enseignements.
- Effectif du parcours FEADÉP en diminution.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation a tissé de nombreux liens sur le territoire et à l'échelle de l'Europe et s'apprête à s'ouvrir à l'international. Afin d'accroître son réseau de partenaires, il serait opportun de développer des liens avec les anciens élèves, en poste en entreprise en France ou à l'étranger à travers la création d'un réseau d'anciens élèves.



MASTER SCIENCES DE LA TERRE ET DES PLANÈTES, ENVIRONNEMENT

Établissements : Université Claude Bernard Lyon 1 ; École normale supérieure de Lyon – ENS de Lyon

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences de la terre et des planètes, environnement* est une formation à Bac+5 en géosciences orientée prioritairement vers la recherche. Il est porté conjointement par l'observatoire des sciences de l'univers (OSU) de l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL) et l'École normale supérieure de Lyon (ENS de Lyon). Il comporte deux parcours, un parcours *Terre & Planètes* (T&P), et un parcours *Paléontologie, sédimentologie et paléoenvironnements* (PSP). Les deux parcours sont accessibles uniquement en formation initiale. Le volume horaire d'enseignements pour chaque année est de 600 heures, dispensé en présentiel sur les sites du campus de La Doua de l'UCBL et sur le site Monod de l'ENS de Lyon, et complété par des stages en laboratoire ou en entreprise (2 mois en première année (M1) et 5 mois en seconde année (M2).

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de ce master sont clairement définis, positionnés dans un contexte de formation à la recherche d'excellence via la complémentarité Université-ENSL, laissant en outre des possibilités de passerelle vers des diplômes d'ingénieurs de plusieurs grandes écoles. Les deux parcours, de nature très différente, reposent sur une base commune de géologie et leur signature se distingue clairement dans le contenu optionnel. Les taux de placement en thèse des diplômés, dans les deux parcours, attestent de la cohérence entre le projet et les résultats et de l'efficacité du programme. L'objectif privilégié de formation à la recherche explique sans doute pourquoi la typologie des autres métiers auxquels les diplômés peuvent accéder n'est pas détaillée.
Positionnement dans l'environnement
Le dossier analyse bien l'offre des autres mentions de même intitulé dans la région et joue d'emblée sur ses avantages (l'association avec l'ENS de Lyon, la force du plateau analytique) mais aussi sur ses complémentarités (mutualisations d'unités d'enseignements (UE) avec les universités de Grenoble et Dijon). L'adossement à la recherche se fait via un laboratoire principal, le même pour les deux parcours (unité mixte de recherche UMR5276 laboratoire de géologie de Lyon : Terre, Planètes, Environnement), ce qui facilite le positionnement de la formation. L'implication des chercheurs CNRS (Centre national de la recherche scientifique) dans les enseignements est notable (supérieure à 10 % du volume horaire d'enseignement). Ce fort

ancrage scientifique local n'empêche pas que plus de 50 % des stages se font à l'extérieur, en majorité dans d'autres UMR mais aussi à l'étranger dans des centres d'excellence, ce qui montre le rayonnement de la formation. Cependant, les mobilités entrantes et sortantes qui semblent pourtant un atout (via l'ENS de Lyon notamment) et sont quantifiées, ne sont pas détaillées en termes de contenus ni d'établissements, ni les éventuels doubles diplômes. Enfin, une attention spécifique est portée à l'environnement socio-économique, avec, dès le premier semestre (S1), un module dédié à des interventions de professionnels (qui représentent en tout 18 % des enseignants), et une présence sur les réseaux sociaux permettant également la projection des diplômés dans le secteur privé.

Organisation pédagogique

La structure générale du master révèle la séparation en deux parcours dès le choix des options du second semestre de la première année. En deuxième année, seuls trois modules restent communs aux deux parcours (si on excepte le stage), et leur choix semble pertinent. Sur les deux années, les options sont nombreuses dans chaque parcours (alors que les effectifs étudiants sont faibles) ce qui n'aide pas à rendre très lisible la formation et présente le risque d'avoir des assemblages hétéroclites de modules (ce qui peut être un choix mais devrait être explicité). Au second semestre de la première année, certaines UE correspondent à des colorations en fonction des deux parcours de M2 et d'autres n'ont pas de coloration : le dossier d'autoévaluation n'est pas assez détaillé pour comprendre la ventilation entre parcours ni s'il existe des seuils d'effectifs minimaux pour maintenir une UE ouverte.

La transversalité des compétences est assurée par la formation aux techniques analytiques, et à l'introduction de modules d'ouverture vers le domaine socio-économique. Les liens forts avec le laboratoire d'adossement, les UE en lien avec la recherche et les stages de première (2 mois) et deuxième (5 mois) année permettent une formation pointue à la recherche. L'utilisation du numérique, outre les aspects professionnalisants (tablettes de terrain, logiciels spécifiques, etc.), est mise aussi en avant dans les potentialités de l'espace numérique de travail (ENT) lyonnais (notamment pour l'évaluation des enseignements par les étudiants). La réalisation de projets ou exposés en binôme sont largement mis en place dans les enseignements. L'aide à la réussite, peu discriminante sur de petits effectifs, est assurée par le tutorat (cinq enseignants-chercheurs référents, ce qui semble suffisant).

L'internalisation de la formation se fait au travers des UE obligatoires d'anglais au premier et troisième semestre (6 crédits ECTS au total), d'un cours intensif en langue d'une semaine (hors maquette), de 3 UE dispensées partiellement ou intégralement en anglais et de nombreux séminaires dispensés par des chercheurs étrangers.

Pilotage

Le pilotage de la formation est assuré par le responsable de la mention (enseignant-chercheur de l'UCBL), également responsable du parcours PSP, du responsable du parcours de M2 T&P (enseignant-chercheur de l'ENS de Lyon) et des deux co-responsables de M1 (rattachés à l'UCBL et à l'ENS de Lyon) ce qui assure un très bon équilibre. Plus de deux tiers d'intervenants sont extérieurs, même si les heures assurées par les professionnels du milieu privé ne représentent que 3 % du total attribué. La répartition des volumes horaires est bonne, plutôt généreuse même pour une formation de ce type, avec 10 heures de présentiel par crédit ECTS. Le découpage en 3/6/9 crédits ECTS facilite les mobilités au sein de l'UE. Avec des ateliers pédagogiques qui réunissent l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'UCBL pour faire les bilans annuels sur l'évolution de la mention, une commission formation mensuelle transverse aux autres formations en sciences de la terre (pour les aspects pédagogiques) et une commission pédagogique (pour les recrutements), les responsabilités sont bien distribuées (à noter aussi la présence d'un 0.85^e de poste de secrétariat pédagogique -réparti sur les deux sites- ce qui est remarquable pour une seule mention). Le conseil de perfectionnement a été mis en place à l'échelle du département sciences de la Terre de l'OSU en décembre 2018 mais pas à l'échelle de la mention. Il est conforme à ce qui est attendu, mais pourrait comporter davantage d'extérieurs issus de la recherche fondamentale. Le dossier ne fournit pas de compte-rendu permettant d'apprécier l'ordre du jour, les échanges et les décisions prises. L'évaluation des enseignements par les étudiants est gérée par une application intégrée à l'ENT des étudiants au travers d'un questionnaire commun pour les différents masters portés par l'OSU. Les modalités d'évaluation des étudiants sont classiques (contrôle continu et contrôle terminal, sauf pour les stages qui sont évalués par un mémoire et une soutenance orale) et adaptées pour un master à vocation recherche. Les crédits ECTS sont attribués aux UE, validées pour une moyenne supérieure à 10/20 mais il n'est pas dit si les UE peuvent se compenser. Les jurys sont distincts par parcours et semestre, et séparés pour les validations des UE et les attributions des semestres – ces derniers pourraient être regroupés. Les blocs de compétences sont bien (et adroitement) définis en relation avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), avec une bonne transversalité sur les UE, mais le suivi des compétences est en cours de mise en place. Les modalités de recrutement ne sont pas détaillées, mais la réflexion sur les effectifs, appuyée sur les statistiques des flux, est bien élaborée. Les dispositifs de mise à niveau ne sont pas très développés (tutorat), mais ce n'est pas un

problème pour une formation de ce type. Les passerelles présentées sont essentiellement le passage des diplômés vers des écoles d'ingénieurs, ce qui est suffisant dans la mesure où la majorité des diplômés continuent en thèse. Les dispositifs d'aide à la réussite concernent les étudiants étrangers, avec un système de bourses attachées à l'ENS de Lyon et à l>IDEX de Lyon qui fonctionne bien.

Résultats constatés

Les effectifs varient de 15 à 33 étudiants en première année et 9 à 22 étudiants en deuxième année. Certaines années les parcours de M2 fonctionnent avec moins de cinq étudiants par parcours ce qui est très faible. La formation semble attractive puisqu'elle a recruté 28 % d'étudiants ne provenant pas de la licence lyonnaise mais il n'est pas précisé le nombre de dossiers reçus chaque année. 60 % des étudiants du M1 poursuivent en deuxième année. Les autres postulent sur des M2 plus spécialisés ou sur les préparations à l'agrégation. Une petite part (7 %) d'étudiants ne provenant pas du M1 intègre la deuxième année. Le taux d'étudiants étrangers, en progression, est passé de 0 à 8 %, ce qui n'est pas très élevé mais traduit certainement aussi la sélectivité du master. Le taux de réussite est normal (entre 86 % en M1, et 92 % en M2). Le suivi des diplômés est réalisé par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'UCBL, mais les tableaux d'indicateurs fournis sont succincts et ne permettent pas toujours de comprendre l'analyse qui en est faite. En moyenne 92 % des diplômés poursuivent des études, dont les deux tiers en doctorat, ce qui est cohérent avec les objectifs affichés de la formation. 12 % des diplômés continuent/recommencent dans un autre master, mais on ne sait pas lequel. L'insertion professionnelle des diplômés hors poursuite d'études est élevée (70 %, moyenne sur deux promotions) mais le dossier ne présente pas de détails sur le type d'emploi, niveau, rémunération, secteur et lieu d'activité des diplômés. Ce fort taux d'insertion est en partie expliqué par les faibles effectifs de diplômés concernés, qui devraient pouvoir faire l'objet d'un suivi plus précis.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Co-accréditation opportune et adossement à une unité mixte de recherche reconnue dans un IDEX.
- Mutualisation pertinente d'enseignements, notamment de terrain, avec les autres universités régionales.
- Intéressantes possibilités de bourses locales pour les étudiants étrangers.

Principaux points faibles :

- Faible mise en valeur de l'international au plan académique.
- Offre importante d'UE optionnelles pour des effectifs faibles.
- Pilotage de la mention perfectible (trop peu d'indicateurs sur le suivi des diplômés, notamment les non doctorants) et absence de conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Sciences de la terre et des planètes, environnement* de l'UCBL réussit le tour de force d'être attractif et performant tout en faisant le grand écart entre paléontologie classique et géochimie de pointe, probablement grâce à un pilotage maîtrisé et à l'association entre l'OSU de Lyon et l'ENS de Lyon. Cette dernière mériterait une plus grande projection du master à l'international, comme cela est d'ailleurs souligné dans l'analyse SWOT. Le dossier pourrait mieux montrer l'adossement à la recherche du ou des laboratoires partenaires avec, le cas échéant, les doubles diplômes et passerelles Erasmus Mundus afférents. Enfin, avec de tels flux, une étude statistique plus poussée du devenir des diplômés (incluant les thésards) renforcerait le positionnement du master.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER SCIENCES DES RELIGIONS ET SOCIÉTÉS

Établissements : École Normale Supérieure de Lyon ; Université Jean Moulin Lyon 3 ;
Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Co-accrédité entre l'Université Lumière Lyon 2, l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'École Normale Supérieure (ENS) de Lyon, le master *Sciences des religions et sociétés* (SRS) propose trois parcours en présentiel sur les différents sites : *Histoire des religions*, *Philosophie des religions*, et *Sciences de l'éducation et des religions*. Il convoque différents modes disciplinaires autour des faits religieux dont les objectifs sont la connaissance des principales religions et des principes de la laïcité, essentiellement en France et en Europe, la gestion de relations interculturelles et le vivre-ensemble. Les débouchés visés sont, outre la poursuite d'études en doctorat, tous les secteurs – administratifs ou associatifs – ayant des besoins identifiés dans la médiation ou l'analyse du fait religieux et de la laïcité.

ANALYSE

Finalité

Le master SRS vise à faire connaître aux étudiants les principales religions et les principes de la laïcité, particulièrement en France et en Europe, dans le but de contribuer à de meilleures relations interculturelles et d'améliorer la cohésion sociale, dans une société sécularisée et un État laïque. Il offre également aux étudiants une formation méthodologique remplissant un double objectif. Elle vise d'abord à l'initiation à la recherche par la constitution d'un corpus documentaire dans le domaine des religions et de la laïcité, examiné sous l'angle de différentes disciplines (histoire, philosophie, anthropologie, sciences de l'éducation, droit...). Elle s'applique ensuite à la maîtrise des outils de la diffusion de la connaissance scientifique, en particulier via la rédaction d'écrits, ou à la médiation audiovisuelle via un projet collectif de réalisation vidéo. Ces compétences méthodologiques sont adaptées aux diplômés souhaitant poursuivre en doctorat ou s'intégrer dans une activité professionnelle où la communication ou l'information sur le fait religieux sont importantes. On notera néanmoins que les milieux socio-professionnels visés dans les débouchés ne sont pas représentés dans l'équipe pédagogique et que le programme de formation ne fait pas ou peu de place aux applications professionnalisées des secteurs envisagés. Par ailleurs, il n'y a pas de stage obligatoire, ce qui est regrettable au vu de la réglementation imposant *a minima* une expérience en milieu professionnel.

L'information concernant la finalité du master n'est donnée aux étudiants que lors de la séance de rentrée. De nombreux débouchés professionnels sont envisagés, mais l'absence de données quantifiées et le caractère restreint des données fournies (un seul établissement) empêchent d'évaluer leur pertinence.

Positionnement dans l'environnement

La formation n'a pas d'équivalent dans la région Auvergne-Rhône-Alpes et s'ajoute à celle des universités de Bordeaux-Montaigne et d'Artois, de l'École pratique des hautes études et de l'École des hautes études en sciences sociales, seuls autres établissements accrédités à délivrer ce master en France. Il faut néanmoins signaler que des parcours comparables sont proposés dans des masters accrédités sous une autre mention et

que des diplômes universitaires ou diplômes interuniversitaires (DIU) existants visent des publics de formation continue et proposent des enseignements à distance (par exemple le DIU *Religions et athéisme en contexte de laïcité*, proposé par Le Mans université).

La formation s'appuie sur un environnement scientifique de haute qualité, l'institut supérieur d'étude du religieux et de la laïcité (ISERL) regroupant une douzaine de laboratoires de recherche en différentes disciplines (histoire, philosophie, droit...) sur le site de Lyon-Saint-Etienne. L'équipe pédagogique est formée d'enseignants-chercheurs issus de ces unités de recherche et les étudiants sont amenés à assister, tout au long des deux années, à plusieurs séminaires, colloques ou journées d'étude organisés par celles-ci. Ils peuvent aussi profiter du réseau de partenariat international de l'ISERL, par l'intervention ponctuelle d'enseignants étrangers (Universités de Lausanne, Genève, Montréal (UQAM), Dakar) dans le parcours de formation.

Il est à noter que le dossier d'autoévaluation fourni ne mentionne pas l'école ou les écoles doctorales de rattachement. Cette omission et l'absence d'indications statistiques précises ainsi que des champs disciplinaires concernés ne permettent pas d'apprécier la poursuite d'études en doctorat des étudiants diplômés. Certains étudiants choisissent d'effectuer un stage professionnel en deuxième année de master (M2) en lieu et place du mémoire de recherche mais leur nombre est très faible (deux en 2016 et quatre en 2017). Par ailleurs, les milieux professionnels sont absents de l'équipe pédagogique et aucun partenariat n'est formalisé.

Si le dossier d'autoévaluation indique qu'un certain nombre d'étudiants suivent une partie de leur formation à l'étranger (Canada, Liban) ou ont l'opportunité d'y effectuer un stage, la faiblesse des données fournies, ne concernant d'ailleurs pas l'ensemble des établissements co-accrédités, ne permet pas de conclure à un élément significatif. Seuls 2 étudiants sont indiqués en mobilité sortante en 2017, pour les Universités Lumière Lyon 2 et Jean Moulin Lyon 3 en 2018, pour un effectif d'inscrits, respectivement, de 27 puis 25 étudiants (effectif total de la formation de 46 étudiants en 2017 et de 49 en 2018).

Le master attire des étudiants étrangers, en particulier d'Afrique, du Proche-Orient et d'Amérique latine. Des difficultés à calibrer le recrutement en première année de master (M1) ont été relevées et les exigences en termes de maîtrise du français ont été revues à la hausse, sans que le dossier précise le niveau plancher.

Pour pallier aux difficultés rencontrées (sites éclatés, public de formation continue) et répondre à une demande émanant de l'étranger (telle que Haïti), un développement d'enseignement à distance est programmé pour la rentrée 2020.

Organisation pédagogique

Accessible aux étudiants en formation initiale et continue, cette formation est dispensée en présentiel. On note que le nombre d'heures d'enseignements en présentiel est relativement faible (autour de 250 heures par année, mais la maquette fournie, pour un seul parcours, n'est pas très lisible). Elle mobilise les compétences d'une équipe pédagogique très spécialisée et issue de plusieurs centres de recherche lyonnais adossés à l'ISERL, institut fédératif regroupant une douzaine d'équipes de chercheurs sur le site Lyon-Saint-Etienne.

L'organisation pédagogique du master alterne des cours de tronc commun et séminaires (semestres 2 et 4), et offre la possibilité de choix disciplinaires pour trois unités d'enseignements au semestre 2. Il n'en ressort pas une spécialisation véritablement progressive, même si le dernier semestre (semestre 4) est formellement consacré à la rédaction du mémoire de recherche ou au stage, lui aussi validé par un mémoire, selon les cas. Les cours sont presque exclusivement des cours magistraux en M1 comme en M2. Le choix a été fait de champs disciplinaires juxtaposés plutôt qu'une approche interdisciplinaire.

Une attention particulière est portée à la méthodologie de la recherche, enseignement présent tout au long du parcours de formation, et à l'acquisition de compétences transversales, notamment linguistiques (offre linguistique limitée à l'anglais et maîtrise du français pour les étudiants d'origine étrangère ; formation à la note de synthèse). Si l'expérience de formation à l'audiovisuel est intéressante, le dossier n'est pas très explicite sur la place des outils numériques. L'environnement numérique de travail est mentionné, mais aucune indication n'est donnée sur son utilisation concrète. Les cours sont essentiellement des cours magistraux visant l'acquisition de connaissances et de compétences du côté de la recherche, de la rédaction et de la problématisation.

Le calendrier des cours, en particulier ceux du 1^{er} semestre, a été adapté, en regroupant certains cours dès les premières semaines pour faciliter l'intégration à la formation. Le suivi individuel des étudiants, tout au long de la formation, fait également l'objet de l'attention de l'équipe pédagogique, mais l'absence de données ne permet pas d'étayer cette démarche. En tout cela, elle se montre soucieuse d'intégrer les avis des conseils de perfectionnement.

Concernant la professionnalisation, les étudiants qui le souhaitent peuvent effectuer un stage professionnel en M1 ou M2 et valider leur formation par la rédaction d'un mémoire de stage. Cette possibilité demeure, à la

lecture des informations fournies par le dossier, encore marginale : peu d'étudiants réalisent effectivement un stage (cinq à six par an), principalement en M1 (stage dit « court »). La durée des stages n'est d'ailleurs pas indiquée autrement que par les adjectifs « court » et « long ». Cela signifie concrètement que tous les étudiants ne font pas de stage ; ce qui est regrettable et non conforme à la réglementation en vigueur.

La formation dispose d'une annexe descriptive au diplôme qui est assez succincte et ne détaille pas suffisamment les compétences acquises.

La formation est ouverte à la validation des acquis de l'expérience, et se veut tournée vers différents publics, en particulier de professionnels de l'éducation, mais aucune indication chiffrée ne permet d'étayer cette affirmation.

La prise en compte de l'ouverture à l'international est réelle par l'apport de l'équipe pédagogique et par le souci d'intégrer dans les cours et les échanges des perspectives transnationales ; mais les effets sur les étudiants sont encore limités, la mobilité sortante demeurant modeste.

Pilotage

L'équipe pédagogique est essentiellement constituée d'enseignants-chercheurs issus des trois établissements partenaires. Elle est bien équilibrée et diversifiée, selon les établissements de la coaccréditation et les champs disciplinaires convoqués. Cela dit, on relève l'absence d'acteurs professionnels en dehors de la production audiovisuelle. L'existence d'un centre de langues permet d'acquérir des compétences linguistiques supplémentaires. Les cours se déroulent en présentiel. L'organisation des séquences pédagogiques a été réaménagée pour tenir compte des avis des étudiants.

Il existe un conseil de perfectionnement (évoqué pour les années 2017-2018 et 2018-2019) mais aucune information assez précise n'est malheureusement donnée : on manque d'informations concernant sa composition, on ne sait pas s'il est dédié à ce seul master ou s'il englobe également ceux des composantes de rattachement, ... Le dossier d'autoévaluation ne fait pas formellement apparaître l'existence d'une évaluation des enseignements par les étudiants.

Chaque établissement met à la disposition des étudiants et de l'équipe un secrétariat dédié. Si le fonctionnement est maintenant stabilisé et satisfaisant, des informations plus précises sur les étudiants (origines géographiques et disciplinaires, reprise d'études, devenir des diplômés, insertion professionnelle, ...) devraient être plus systématiquement recueillies et analysées, selon les cohortes.

Si la réactivité et le souci des conditions de travail et de réussite des étudiants sont indéniables (modification de l'organisation des cours à la demande des étudiants), il est difficile d'apprécier les modalités pratiques de fonctionnement de l'équipe pédagogique. Le dossier fourni ne comporte pas d'éléments permettant de connaître le nombre et la fréquence des réunions de l'équipe issue d'au moins trois établissements différents, ni même les thématiques abordées. Les jurys fonctionnent selon les règles identiques fixées par les trois établissements. L'absence d'indicateurs et d'outils de pilotage est à relever.

Les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences prennent la forme du contrôle continu, conformément aux dispositions prises par les établissements de tutelle, et elles sont bien adaptées aux finalités de la formation.

Le supplément au diplôme est très peu explicite.

Résultats constatés

Au vu de ses effectifs en hausse, le master SRS répond à de réelles attentes des étudiants (28 en 2016, 46 en 2017, 49 en 2018), notamment d'étudiants étrangers et de formation continue, mais les effectifs restent faibles à l'échelle de trois établissements. L'absence de données exhaustives ventilées par parcours ou établissement coaccrédité - seul Lyon 3 fournit des éléments statistiques sur ce point - ne permet pas de fonder l'attractivité de cette formation sur des éléments quantitatifs. Toutefois, il semble que le master dispose d'une réelle visibilité et qu'il soit entré dans une phase de stabilité en termes d'effectifs.

Les taux de réussite communiqués sont plutôt faibles (mais tendent à s'améliorer) et il y a, autant qu'on puisse en juger par les données fournies, beaucoup d'abandons entre le M1 et le M2. En effet, le taux de passage de M1 en M2 (à défaut de taux d'abandon) était de 57 % en 2017 et de seulement 42 % en 2018 pour les inscrits à Lyon 3. Les taux de réussite en M1 étaient, en 2016, de 46 % pour les inscrits à Lyon 2 et 57 % pour les inscrits à Lyon 3. Ils étaient en 2017 respectivement de 70 % et 75 %. Les taux de réussite en M2 étaient, en 2016, de 17 % pour les inscrits à Lyon 2 et 50 % pour les inscrits à Lyon 3. Ils étaient en 2017 respectivement de 43 % et 75 %.

Il n'y a aucune donnée sur le devenir des diplômés, l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études. Le faible effectif devrait pourtant permettre d'agréger ces données en dehors même de l'existence ou non d'un observatoire dans les établissements concernés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation adaptée aux problématiques actuelles liées aux faits religieux.
- L'excellent adossement à la recherche.

Principaux points faibles :

- L'absence d'intervenants issus du monde socioprofessionnel dans l'équipe pédagogique.
- L'absence de stage obligatoire.
- Le faible nombre d'heures d'enseignement dans la maquette.
- L'absence d'indicateurs et d'outils de pilotage communs et le manque d'informations concernant le rôle et la composition du conseil de perfectionnement.
- Les taux de réussite globalement faibles.
- L'absence de données consolidées sur le devenir des diplômés (taux d'insertion professionnelle, taux de poursuite d'études).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master SRS dispose, par le biais de son équipe enseignante, de compétences disciplinaires avérées sur les faits religieux, mais il gagnerait à développer et à offrir aux étudiants des perspectives pluridisciplinaires, eu égard à la complexité de cet objet d'étude et à la diversité des approches disciplinaires. Il est aussi indispensable d'intégrer des intervenants issus du monde socio-économique dans l'équipe pédagogique et de développer l'aspect professionnalisant de la formation, en prévoyant notamment un stage obligatoire, conformément à la réglementation.

La formation envisage, avec l'appui des responsables des établissements, d'accroître son offre par la mise en place d'une version « à distance » du diplôme (*e-learning*). Consciente de l'importance du travail et des contraintes techniques que cela implique, l'équipe pédagogique s'est déjà engagée dans sa mise en œuvre prévue pour la rentrée 2020. Elle en attend une consolidation de l'attractivité de ce master, mais s'il s'agit d'une simple transposition numérique des cours déjà disponibles en présentiel, elle pourrait ne pas satisfaire les attentes d'un public étudiant différent.

Par ailleurs, la formation gagnerait à étoffer son offre linguistique en dehors de l'anglais (langues vivantes et pourquoi pas langues anciennes).

Si le besoin d'une approche en sciences des religions et sociétés existe bien, il apparaît nécessaire de mener une réflexion quant aux débouchés professionnels proposés aux diplômés, ce que le conseil de perfectionnement devrait être en mesure d'assurer ; notamment, un effort particulier devrait être mené pour adapter les contenus aux secteurs professionnels (éducation et santé, par exemple) où les questions liées aux religions et à la laïcité sont importantes. Ce pourrait être des domaines où l'attractivité du master se verrait encore renforcée.

Enfin, l'absence d'informations exhaustives et centralisées sur les cohortes d'étudiants et leur devenir peut légitimement inquiéter. Le suivi des diplômés doit être amélioré.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Établissements : Université de Lyon (ComUE Lyon) ; Université Lumière Lyon 2 et École normale supérieure de Lyon

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Sciences économiques et sociales* (SES) est une formation en deux ans en place depuis 2016 et co-accréditée par l'université Lumière Lyon 2 (UL2) et l'École normale supérieure (ENS) de Lyon. Elle prépare aux métiers de l'expertise économique, de l'enseignement dans le secondaire et à la poursuite en thèse en économie. Elle est déclinée en deux parcours : le premier, sur deux ans, intitulé *Théorie et histoire de l'économie dans la société* (THESE) forme aux métiers de la recherche et de l'expertise économique ; le second, dénommé *Formation à l'enseignement, agrégation en sciences économiques et sociales et développement professionnel* (FEADéP) est dispensé en seconde année du master (M2) et vise l'insertion professionnelle dans l'enseignement secondaire par une préparation à l'agrégation externe. Les enseignements sont assurés à Lyon et mis en œuvre par l'UL2 et l'ENS Lyon. Un double diplôme est proposé avec l'université de Turin dans le parcours THESE.

ANALYSE

Finalité
<p>La formation expose de manière claire les connaissances et compétences qu'elle entend apporter pour permettre à ses étudiants d'exercer les métiers visés, en particulier dans l'expertise économique ou socio-économique, et dans la recherche. Elle développe à cet effet des connaissances et des outils d'analyse et d'appréhension critiques des théories économiques.</p> <p>La liste des enseignements fournis pour le parcours THESE est en phase avec les objectifs de la formation. Les enseignements ne sont en revanche pas détaillés dans le dossier pour le parcours FEADéP. Il n'est donc pas possible d'évaluer leur concordance avec les objectifs de la formation. Les données concernant l'insertion après le master SES sont peu nombreuses du fait de la récence de la mention (2016), mais semblent indiquer leur correspondance avec les objectifs poursuivis. La poursuite en études doctorales est dans la moyenne (trois thèses par an) dans le parcours THESE.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Par son parcours THESE, le master SES est, avec des masters parisiens et lillois, l'une des principales formations en France à l'histoire de l'analyse économique. Il occupe aussi, par ses caractéristiques, une place très spécifique et complémentaire dans l'offre de formation en région et sur Lyon. Il offre par ailleurs par son parcours FEADéP, une préparation sur le site lyonnais aux concours de l'agrégation externe.</p> <p>L'appui à la recherche se fait principalement par l'ancrage du parcours THESE à l'unité mixte de recherche (UMR) TRIANGLE, de l'UL2), via la participation de ses membres aux enseignements et à l'encadrement des mémoires, ainsi que par la participation des étudiants aux séminaires du laboratoire. Le lien à la recherche des étudiants du parcours FEADéP est présenté comme relevant de leur cursus d'origine au sein d'une première année de master (M1) à l'ENS de Lyon.</p>

L'articulation avec la formation professionnelle du parcours THESE se fait classiquement par le service dédié de l'UL2 par un logiciel (Pstage), des plateformes de stage. Les partenariats avec le monde socioéconomique restent cependant à développer et il est envisagé dans le dossier de le faire à l'avenir.

Les partenariats internationaux du parcours THESE sont consistants. Ils s'exercent avec la faculté des sciences politiques de l'Université de Turin, pour la délivrance d'un double diplôme au terme d'un parcours en M1 à Turin et de M2 à l'UL2. Une convention de ce type est en cours de signature avec l'Université de Barcelone et son master *Histoire économique*. Il devrait en résulter plus largement une mise en réseau, sous l'impulsion de l'UL2, de six établissements partenaires. Les partenariats internationaux favorisent également la mobilité étudiante et enseignante dans le cadre de programmes de type Erasmus, Erasmus +, Eiffel, même si à ce jour. La mobilité sortante est restreinte (un en M1 et un en M2 contre quatre mobilités sortantes en M2).

Organisation pédagogique

La formation permet une appropriation progressive des connaissances théoriques et des méthodes d'analyse nécessaires à la réussite des étudiants, ainsi que, pour le parcours THESE, à la spécification de leur projet personnel. Des mutualisations de cours sont mises en œuvre en M2 THESE avec d'autres mentions de master de l'UL2.

La professionnalisation est foncièrement liée à la réussite au concours d'agrégation pour le parcours FEADéP. Pour le parcours THESE, l'accompagnement à la professionnalisation, particulièrement utile pour les étudiants qui ne poursuivent pas en thèse et s'orientent vers des métiers tels que ceux du diagnostic et de l'expertise économique, a conduit à la mise en place d'une possibilité de choix d'un mémoire de stage ou de recherche en M1 comme en M2, et à l'organisation de séances de suivi en la matière.

La recherche joue logiquement un rôle essentiel dans la formation pour le parcours THESE, de par sa vocation à préparer certains étudiants à la poursuite d'études en doctorat. Elle ne l'est pas pour les étudiants de FEADéP du fait des contraintes du parcours ; l'argument étant de plus que la formation à la recherche a été dispensée en amont dans un autre M1 à l'ENS pour les normaliens qui intègrent le parcours.

La place du numérique dans la formation est assez peu décrite hormis pour le parcours THESE par la présence des classiques outils que sont l'espace numérique de travail (ENT) de l'Université, la plateforme Moodle pour la coordination du travail collectif et l'utilisation de logiciels de gestion de références bibliographiques, de statistiques et techniques d'enquête et de conférences en ligne en anglais.

La place de l'international est réelle dans la pédagogie du parcours THESE avec les échanges Erasmus et la convention de partenariat avec l'Université de Turin aboutissant à une double diplomation (quatre étudiants entrants en M2). La formation à la langue anglaise se fait en parcours THESE par des cours en anglais en M1 et M2, des études de documents dans cette langue en M1 et M2. Pour le parcours FEADéP, un niveau B2 dans une langue étrangère est à valider en lien avec le Centre de langues de l'ENS de Lyon.

Pilotage

La mention s'appuie sur une équipe pédagogique qui apparaît solide. Les informations ne sont cependant fournies que pour le parcours THESE. Ancré à l'UMR TRIANGLE, bénéficiant de l'apport d'enseignants-chercheurs d'autres laboratoires, il est piloté par deux co-responsables de la mention. On ne dispose cependant pas d'information concernant le pilotage du parcours FEADéP.

Les signes d'un manque de cohérence dans le pilotage d'ensemble de la mention sont révélés par l'impossibilité de mettre en place son conseil de perfectionnement et la décision d'en instaurer un en 2019 pour le seul parcours THESE. L'absence de conseil de perfectionnement est l'une des faiblesses pointées dans l'autoévaluation.

Les modalités d'évaluation des connaissances, fournies pour le parcours THESE, sont classiques, avec une répartition des crédits ECTS correspondant au temps dédié par les étudiants aux différentes matières. Il n'y a cependant pas d'information précise relative aux modalités de suivi des compétences. Pour le parcours FEADéP, les modalités de mise en œuvre de cette évaluation sont logiquement en correspondance avec les exigences d'une préparation aux concours. Le supplément au diplôme de la mention dans le dossier est décrit, mais n'est pas fourni.

L'évaluation des étudiants a lieu en fin de M1 et de M2. Elle fait apparaître de bons indicateurs de satisfaction pour le déroulement des études du parcours THESE. Il est indiqué que les évaluations sont mobilisées pour faire évoluer la formation.

Résultats constatés

La mention compte un nombre assez réduit d'étudiants sur ses trois années d'existence avec un peu plus d'une trentaine d'étudiants en parcours THESE par an (répartis approximativement par moitié entre le M1 et le M2) et de 5 à 11 par an en M2 FEADéP. La sélectivité est élevée, notamment pour le M1 du parcours THESE dont le nombre de candidatures est de sept à neuf fois supérieur au nombre d'inscrits. La réussite aux examens durant les deux premières années d'existence du parcours THESE est de 60 % des inscrits en M1 et de 70.6 % en M2 ce qui est assez satisfaisant, mais qu'on aurait pu envisager plus élevée du fait de sa sélectivité. Concernant le parcours FEADéP, les données de réussite à l'agrégation des étudiants qui y étaient inscrits (3 sur 10 en 2017-2018 et quatre sur cinq en 2018-2019) caractérisent, malgré la faiblesse des effectifs, des résultats répondant aux attentes.

Par-delà ces résultats à l'agrégation, les données de suivi de l'insertion sont évidemment peu fournies du fait de la récence de la formation. Les données d'enquête à trente mois, fournies par l'établissement, ne sont pas mobilisables, car concernant la mention antérieure *Économie et société*. Les données fournies par les porteurs de la mention pour les étudiants de la première cohorte sortant du parcours THESE en 2018 font état de trois étudiants poursuivant en doctorat et de deux en emploi.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation comptant parmi les quelques formations nationales ciblées sur l'histoire de l'analyse économique.
- Bonne dynamique partenariale à l'international du parcours THESE, avec notamment le déploiement de doubles diplômes.
- Mise en œuvre de dispositifs de formation répondant aux objectifs visés des parcours.

Principaux points faibles :

- Manque d'articulation des parcours THESE et FEADéP, et moindres informations dans le dossier pour FEADéP, faisant penser à un M2 suspendu malgré son rattachement à la mention.
- Absence de conseil de perfectionnement.
- Faibles effectifs du parcours FEADéP.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation s'appuie à la fois sur une notoriété historique de l'Université Lyon 2 en termes de formation à la recherche en histoire de l'analyse économique. Il conviendrait cependant de réfléchir à l'articulation des deux parcours du master qui, en l'état, paraissent largement déconnectés et fonctionner de manière autonome. Par ailleurs, le déclin des effectifs dans le parcours FEADéP appelle à la vigilance. L'instauration d'un conseil de perfectionnement est à prioriser, s'agissant du lieu pertinent de réflexion et de proposition pour une amélioration progressive de la formation en lien avec ses parties prenantes. Des perspectives pertinentes d'amélioration de la formation ont néanmoins été mises en exergue dans l'autoévaluation et montrent qu'une réflexion fructueuse est en cours dans cette mention récente, notamment pour le parcours THESE.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER SCIENCES SOCIALES

Établissement(s) : École normale supérieure de Lyon (ENS); Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences sociales* de l'école normale supérieure de Lyon et de l'Université Lumière Lyon 2 est une formation généraliste et pluridisciplinaire en deux ans. Après une première année de tronc commun, les étudiants peuvent choisir entre sept parcours : *Administrateur des institutions de recherche et de diffusion des connaissances (Admire)* ; *approche plurielle de la santé* ; *éducation et savoirs en société* ; *espaces* ; *formation à l'enseignement, agrégation d'histoire et développement professionnel (FEADÉP histoire)* ; *formation à l'enseignement, agrégation de géographie et développement professionnel (FEADÉP géographie)* ; *sociétés, institutions, temporalités*. Cette formation prépare les étudiants à l'agrégation d'histoire et de géographie (parcours FEADÉP), et aux carrières de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la haute fonction publique et du conseil. L'ensemble du master est ouvert aux étudiants de l'École normale supérieure de Lyon (ENS) et à ses auditeurs avec une entrée en première ou en seconde année de master. Bien que majoritairement ouverts à la formation initiale, les parcours *Admire* et *Approche plurielle de la santé* sont accessibles à la formation continue. Les enseignements ont lieu sur le site Descartes de l'École normale supérieure de Lyon. L'Université de Lyon 2 est co-accreditée, mais n'a pas ouvert le parcours initialement élaboré. Les formations sont donc dispensées à l'ENS avec le concours d'enseignants de l'Université Lumières Lyon 2.

ANALYSE

Finalité

Cette formation permet d'acquérir de solides connaissances pluridisciplinaires en sciences sociales et en méthodologie de la recherche pour envisager sereinement une poursuite d'étude en doctorat. L'ancrage pluridisciplinaire est solide (principalement géographie, histoire et sociologie), justifiant de manière pertinente le choix d'une mention *Sciences sociales*, et l'accent est mis sur une solide préparation aux méthodes de recherches en sciences sociales.

Les visées de préparation aux épreuves d'agrégation en histoire et en géographie sont clairement présentées, ainsi que la formation aux métiers de chercheur et d'enseignant-chercheur. Il est regrettable que les autres métiers visés soient moins précisément explicités, notamment dans les parcours *Admire* et *Approche plurielle de la santé*. Enfin, la possibilité d'une poursuite d'étude en doctorat n'est pas mise en évidence, alors qu'elle constitue pour les étudiants un débouché réel chaque année à l'École normale supérieure de Lyon.

Positionnement dans l'environnement

La formation revendique une singularité nationale qui n'est pas démontrée. Elle n'est en effet pas la seule formation pluridisciplinaire avec une priorité donnée à la méthodologie de la recherche et la réflexion sur d'éventuels recoupements avec l'offre régionale des masters dans le domaine des sciences sociales, pourtant très large, est peu visible.

Il n'en reste pas moins que ce master *Sciences sociales* bénéficie d'un environnement institutionnel (notamment l'École normale supérieure de Lyon, l'Institut convergences, et l'UFR temps et territoires de Lyon 2) et de recherche solide, notamment par l'adossement à six unités mixtes de recherche (UMR) et une unité mixte de services (UMS) : laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHRA, UMR 5190), environnement ville sociétés (EVS, UMR 5600), action discours pensée politique et économique (triangle, UMR 5206), centre Max Weber (CMW, UMR 5283), interactions, corpus, apprentissages, représentations (ICAR, UMR 5191), Institut d'Asie Orientale (IAO, UMR 5062), laboratoire de l'éducation (LLE, UMS 3773).

Les partenariats avec des acteurs socio-économiques ou culturels ne sont pas précisés, à l'exception du centre de lutte contre le cancer Léon Bérard et l'Institut français de l'éducation, sans que les liens avec la formation ne soient explicités, au-delà de l'accueil de stagiaires issus de la formation.

Enfin, les coopérations internationales sont nombreuses et permettent les mobilités sortantes étudiantes pour un à six mois, plutôt sous la forme de stage à l'étranger dans des laboratoires d'Universités partenaires, Ottawa, Bogota, Institut archéologique du Caire, New York University... De même, l'École normale supérieure de Lyon offre 20 bourses d'études à des étudiants internationaux.

L'ENS de Lyon affiche 91 accords de partenariats bilatéraux, sans toutefois que l'on puisse évaluer comment ils bénéficient à ce master.

Organisation pédagogique

La structure de la formation est lisible et cohérente, avec un tronc commun en première année et sept parcours en seconde année (*Administrateur des institutions de recherche et de diffusion des connaissances (Admire) ; Approche plurielle de la santé ; Education et savoirs en société ; Espaces ; Formation à l'enseignement, agrégation d'histoire et développement professionnel (FEADéP histoire) ; Formation à l'enseignement, agrégation de géographie et développement professionnel (FEADéP géographie) ; Sociétés, Institutions, Temporalités*). La formation offre de nombreux choix de parcours, et plus largement de cours optionnels, pour permettre aux étudiants de conserver une formation pluridisciplinaire tout en spécialisant thématiquement.

En dehors des parcours spécialisés dans la préparation des épreuves d'agrégation, il est difficile d'apprécier la cohérence des parcours, ou leur progression pédagogique. A l'inverse, la réflexion méthodologique et de formation par la recherche est détaillée, ce qui atteste des moyens offerts aux étudiants pour acquérir de solides compétences de recherche (réalisation de deux mémoires, d'une enquête collective en première année...)

Une pédagogie de mise en situation est privilégiée, notamment par la réalisation d'études de cas, et les étudiants sont formés aux outils numériques de la recherche, tel que le traitement des données avec des progiciels (R, SIG, TEI, formation à la modélisation des données, LaTeX). Grâce au centre de langues de l'École normale supérieure de Lyon (ENS), la formation offre de nombreux et variés enseignements en langues vivantes (12 langues sont disponibles), avec trois enseignements obligatoires, validés par 9 crédits dans le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS). Les mobilités internationales sont soutenues et les résultats sont visibles : environ 1/3 des étudiants du master réalise un séjour dans une Université étrangère, surtout dans des laboratoires de recherche. L'accueil d'étudiants étrangers est organisé à l'ENS, mais les effectifs accueillis dans ce master ne sont pas affichés (une bourse des 20 bourses annuelles de l'ENS a bénéficié à un étudiant étranger pour ce master).

Cependant, la place de la professionnalisation apparaît peu développée, même si elle est esquissée pour les parcours *Admire* et *approche plurielle de la santé*. Les liens avec acteurs socio-économiques ne sont pas présentés dans leurs détails. Le stage obligatoire d'un mois se déroule en première année (avant le choix du parcours) et vise principalement à accompagner le recueil de données dans le cadre du mémoire de recherche. Le stage de deuxième année (année de spécialisation par parcours) n'est obligatoire que dans le parcours *Admire*. L'accompagnement des étudiants dans la définition de leur parcours de professionnalisation est trop peu développé. Cet enjeu semble principalement pris en charge dans le cadre du tutorat (accompagnement individualisé) assumé par un enseignant titulaire dont le contenu n'est pas clairement défini et le bilan n'est pas tiré.

Pilotage
<p>L'équipe pédagogique est nombreuse et aux compétences variées, avec un déséquilibre entre l'École normale supérieure et l'Université Lyon 2. Les responsabilités semblent clairement réparties et les équipes se réunissent au moins trois fois par an pour assurer la coordination de l'ensemble de la mention. Les étudiants sont associés aux différentes réunions du comité de la mention et du conseil de perfectionnement. On regrettera toutefois l'absence de représentants des mondes socio-économiques et culturels qui pourraient soutenir l'équipe dans ses réflexions pédagogiques sur la professionnalisation. Aucun dispositif particulier de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences n'est mis en place.</p> <p>Enfin, le dossier aurait pu comporter des comptes rendus de ces différentes réunions pour compléter utilement cet écrit qui ne met pas suffisamment en valeur la démarche d'auto-évaluation de l'équipe pédagogique, en relevant ses points fort et ses marges d'amélioration. Pourtant, les outils semblent mis en place, notamment l'évaluation des enseignements et le conseil de perfectionnement.</p>
Résultats constatés
<p>Trop peu d'informations sont fournies quant à la réussite des étudiants et le devenir des diplômés. Le master annonce une capacité d'accueil de 25 places qui, au regard des sept parcours proposés et des effectifs par parcours, doit vraisemblablement s'entendre pour chacun d'eux. L'attractivité soulignée (115 candidatures pour 25 places) ne précise pas pour quel parcours ces chiffres sont enregistrés, or les effectifs d'inscrits parfois faibles par parcours soulignent un déséquilibre au profit des deux préparations aux épreuves de l'agrégation.</p> <p>Les taux de réussite ne sont pas stables pour la plupart des parcours sur les deux années fournies, mais le master n'est ouvert que depuis 2016 et les données sont insuffisantes pour dégager des tendances. Les devenirs des étudiants diplômés sont présentés, sans que la date ou la source de l'enquête soient précisées. Entre 15 et 20% des étudiants poursuivent leurs études en doctorat à l'École normale supérieure de Lyon mais le devenir des autres n'est pas clairement indiqué (types de poursuite d'études, types d'emplois occupés).</p>

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une solide formation pluridisciplinaire.
- Un environnement de recherche très favorable.
- Nombreux partenariats internationaux et environnement propice à la mobilité internationale des étudiants.

Principaux points faibles :

- Manque d'informations sur les étudiants, leurs parcours, le devenir des diplômés.
- Insuffisance des liens avec des partenaires socio-économiques et culturels.
- Faible explicitation des résultats de la démarche d'auto-évaluation de la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Créé en 2016, ce master *Sciences sociales* bénéficie d'un environnement institutionnel et de recherche très favorable, tout particulièrement dans la construction de partenariats internationaux. Cette formation offre de nombreux parcours, avec parfois des effectifs faibles. Le master est construit dans une recherche de cohérence d'ensemble qui devrait être davantage complétée par un approfondissement des objectifs et de la progression pédagogique spécifiques à chaque parcours. De même, la place de la professionnalisation reste à développer (peu de stages, peu d'intervenants professionnels, peu d'informations sur les devenirs des étudiants...). Une meilleure association de professionnels exerçant les métiers visés (notamment dans le conseil de perfectionnement) soutiendrait l'équipe dans ce projet, tout particulièrement pour les parcours *Admire* et *approche plurielle de la santé*.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER SOCIOLOGIE

Établissement(s) : Université Jean Monnet Saint-Etienne; Université Lumière Lyon 2; École normale supérieure de Lyon (ENS)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sociologie* est une formation généraliste qui vise à transmettre des savoirs et des compétences issues de la recherche en sciences sociales et qui peuvent trouver des champs d'application dans le monde de l'enseignement (notamment) supérieur et de la recherche mais aussi dans les secteurs du développement local, des cabinets d'étude et des observatoires, ou des ressources humaines. Cette formation se déroule en deux ans (à l'exception de la formation continue, en 18 mois), une première année de tronc commun et une seconde année offrant un choix parmi quatre parcours : *Analyse des sociétés contemporaines (ASC)*, *socio-anthropologie appliquées du développement local (SADL)*, *sociologie et développement des organisations (SDO)* ; *formes et outils de l'enquête en sciences sociales (FOULE)*. Principalement accessibles à la formation initiale, les trois derniers parcours offrent des possibilités de formation continue ou des aménagements pédagogiques pour les étudiants en cours d'emploi. Les enseignements ont lieu sur le campus de Bron pour les trois premiers parcours et à Saint-Etienne pour le dernier parcours.

ANALYSE

Finalité
La formation permet d'acquérir de solides connaissances et compétences en sociologie, correspondant aux attendus de la discipline, notamment en matière méthodologique, et permettant d'envisager sereinement une poursuite d'études en doctorat de sociologie ou de sciences sociales. Les métiers visés sont clairement renseignés et correspondent aux objectifs pédagogiques et enseignements proposés : l'enseignement et la recherche, chargé d'étude, chargé de projet de développement local, etc. Ce master de <i>Sociologie</i> offre la possibilité de suivre un double cursus avec le master <i>Humanités numériques</i> pour en vue d'une utilisation des outils numériques appliquées aux sciences sociales.
Positionnement dans l'environnement
Le master <i>Sociologie</i> est confronté à un environnement concurrentiel dans le champ des sciences sociales. La sociologie est implantée depuis longtemps à Lyon où elle dispose d'un héritage conséquent et d'une équipe importante (13 professeurs ou directeurs de recherche). La singularité de cette formation réside dans sa (grande) diversité (objets, paradigmes) de parcours et dans l'accent mis sur un continuum entre recherche fondamentale et appliquée, ainsi que sur des connaissances et des compétences transversales.

Elle est ouverte à des publics variés, en fait hétérogènes, puisque les élèves de l'ENS (École normale supérieure) de Lyon qui s'orientent vers la sociologie en font partie, comme les étudiants poursuivant leur licence. Il n'est pas fait mention de coopération avec d'autres formations que le master *Humanités numériques*.

Le master bénéficie d'un adossement au laboratoire centre Max Weber (unité mixte CNRS Université (UMR 5283), qui offre aux étudiants la possibilité de participer à ses différents événements scientifiques, ce qui favorise le nombre des poursuites en doctorat (environ 40% des étudiants sont concernés). Des partenariats avec des acteurs socio-économiques et culturels existent, et ils sont nombreux, notamment avec des entreprises (EDF, La Poste), des associations (URIOPPS, Altercarto...), des organismes para-publics (agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail, ANACT) et des collectivités (ville de Saint-Etienne). Le contenu de ces partenariats et leurs effets sur la formation ne sont toutefois pas précisés dans le dossier, au-delà de l'accueil de stagiaire ou de la présence de professionnels dans des séminaires, même si on peut en attendre beaucoup. Enfin, les partenariats internationaux sont assez peu développés, en dehors d'un parcours franco-allemand pour le parcours ASC. Cependant, les étudiants peuvent, s'ils le souhaitent partir dans plusieurs Universités selon des modalités variables (ainsi les étudiants de l'ENS bénéficient de plus de possibilités du fait de la spécificité de leur établissement). Des étudiants peuvent faire des stages à l'étranger (le chiffre n'est pas donné).

Organisation pédagogique

La liste des enseignements et l'organisation pédagogique interrogent sur la coordination entre ces différents parcours, très disparates. On peut avoir l'impression que chaque parcours, issu d'une histoire propre, a gardé ses spécificités et que la coordination entre eux est réduite au minimum. De même la progressivité entre les deux années master 1 et master 2, n'est pas évidente (la réflexion est ouverte pour une meilleure coordination et la mise en place d'un socle commun plus étayé, mais les informations selon les parcours sont souvent incomplètes ou difficilement compréhensibles).

Les méthodes pédagogiques correspondent aux attendus de la discipline (réalisation de mémoire de recherche avec soutenance, enquête collective y compris avec commanditaire, organisation de journée d'études ou sur les métiers accessibles après le master...). L'apprentissage par la recherche y tient une place centrale.

Le socle de la formation est logiquement le mémoire de recherche adossé à un travail empirique, même s'il s'agit tout autant d'articuler les deux années, et plus ou moins selon les parcours, recherche fondamentale et recherche appliquée.

Concernant la professionnalisation, le travail d'accompagnement des étudiants semble principalement pris en charge par les services du pôle stages et insertion des Universités. L'enseignement de langue vivante est obligatoire et le dossier fait mention d'un projet de nouvel enseignement de la sociologie en anglais.

La place du numérique n'est pas centrale, ce que ne cache aucunement l'équipe pédagogique qui au contraire souligne la difficulté de disposer de locaux (en général) et d'outils dédiés. Evidemment les conditions de travail offertes aux étudiants qui sont inscrits dans le double cursus *Humanités numériques* ne sont pas comparables aux autres sur ce dernier point.

Pilotage

Les informations, parfois parcellaires, rendent complexe une appréciation fine de la situation. Ces manques suggèrent un déficit probable de coordination entre les équipes pédagogiques davantage constituées autour des parcours. Des comités de perfectionnement existent au niveau du M1, et par mention au niveau du M2.

Globalement, les étudiants sont associés à ces espaces de concertation (et peuvent répondre à des questionnaires anonymes sur la qualité des enseignements) mais les intervenants professionnels ne sont invités qu'aux comités pédagogiques (où sont absents les étudiants). Le pilotage ne dispose donc pas d'outils totalement conformes. Il apparaît toutefois que l'équipe pédagogique est à l'écoute des étudiants (via en particulier des rencontres avec les délégués étudiants) dans le but d'améliorer l'offre de formation (cours redondants, renforcement de l'enquête collective, volonté de développer le tronc commun...) comme le montre la lecture du dossier d'auto-évaluation qui ne cherche aucunement à masquer des faiblesses, bien au contraire et indique très souvent les points d'amélioration à envisager.

Résultats constatés

Les données statistiques fournies sont incomplètes, pour ne pas dire parcellaires, le parcours FOULE en est absent et les enquêtes sur le devenir des étudiants sont anciennes (pour les seuls diplômés en 2014-2015, une offre

antérieure à celle présentée ici), au-delà de quelques exemples donnés dans le dossier en tant que tel hors annexes. Les données disponibles indiquent aussi un tassement des effectifs (de 73 à 48 étudiants en M2, entre 2016 et 2018 ; de 70 à 59 en M1), probablement dû à la diminution du nombre d'étudiants au titre de la formation continue (16 étudiants en 2016 mais un en 2018). Les taux de réussite sont faibles : 60% en M1 et 72,5% en M2 en 2018).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation qui prépare bien à la poursuite d'étude en doctorat de sociologie et de sciences sociales.
- Un environnement recherche dynamique.
- Une équipe pédagogique lucide (en particulier sur les très nombreux points à améliorer pour plusieurs aspects de la formation).

Principaux points faibles :

- Une trop faible coordination de l'équipe pédagogique qui reste marquée par un fonctionnement à l'échelle des parcours.
- Une inégale réflexion pédagogique, selon les parcours, sur la professionnalisation des étudiants, notamment sur le stage.
- Un manque d'outils de pilotage (absence de conseil de perfectionnement, notamment).
- Des informations, selon les parcours, parfois incomplètes ou difficilement compréhensibles par un lecteur extérieur.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation bénéficie d'un environnement dynamique du point de vue de la recherche, ce qui favorise un taux relativement élevé de poursuites d'étude en doctorat. Pour autant, les autres secteurs de professionnalisation ne sont pas négligés, mais différenciellement selon les parcours. Des partenariats avec les acteurs socio-économiques existent, mais à la lecture du dossier, il n'est pas évident que ces liens produisent des effets bénéfiques sur la formation en terme d'accompagnement à la définition d'un projet personnel ou à la professionnalisation.

A titre d'exemple, la réflexion sur le contenu et l'évaluation du stage reste limitée et inégale d'un parcours à l'autre. L'équipe pédagogique gagnerait à travailler ensemble à l'échelle de la mention pour échanger sur ses pratiques et repenser la cohérence d'ensemble. A ce titre, le conseil de perfectionnement devrait permettre à la formation de se conformer au cadre national en vigueur depuis 2014 et s'avérer un outil utile de dialogue et d'analyse, entre étudiants, enseignants et représentants des mondes socio-économiques. Pour cela, l'équipe pédagogique devrait bénéficier d'un meilleur soutien de la part des Universités et de l'ENS en matière de production de données sur les formations et de communication sur son offre de formation auprès des professionnels désireux d'accéder à un master par formation continue.



MASTER VILLE ET ENVIRONNEMENTS URBAINS

Établissement(s) : Université Lumière Lyon 2 ; Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Jean Monnet Saint-Etienne ; École Normale Supérieure de Lyon (ENS) ; École nationale d'architecture de Lyon (ENSAL) ; École nationale d'architecture de Sain-Etienne (ENSASE) ; École nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Ville et environnements urbains* (VEU) entend former de futurs professionnels de la ville et de ses environnements, en lien avec les enjeux économiques, sociaux, écologiques et politiques contemporains de l'urbain. La formation est labélisée par le LabEx (laboratoire d'excellence) intelligence des mondes urbains. Ce master propose six parcours portés par des établissements de Saint-Etienne ou de Lyon. Les enseignements se déroulent suivant les parcours et les groupes de travail sur le site de l'Université de Lyon 2 ou de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne.

Les six parcours sont les suivants : "*Alternatives politiques et stratégiques pour les villes et les métropoles*" à l'Université Jean Monnet Saint-Etienne et l'Institut d'études politiques de Lyon. "*Espaces publics et Ambiances*" porté par l'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Etienne et l'Université Jean Monnet Saint Etienne. "*Nouveaux modes de vie et espaces de la ville contemporaine*" porté par l'Université Lumière Lyon 2, l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'École normale supérieure de Lyon. "*Recycler les héritages urbains : patrimoines, environnements, mémoires.*" porté par l'École nationale d'architecture de Lyon et l'Université Jean Monnet de Sain- Etienne. "*Villes en tension(s) formes, flux, risques*" porté par l'Université Lumière Lyon 2, et l'École nationale des travaux publics de l'Etat. "*Villes intelligentes villes apprenantes*" porté par l'Université de Lyon 2, l'Université Jean Monnet et l'ENTPE Lyon.

Outre les étudiants issus de filières générales, la formation accueille chaque année trois à cinq étudiants en reprise d'études. Les étudiants peuvent être également accueillis dans le cas d'un contrat d'apprentissage, après un parcours de formation continue, en contrat de professionnalisation (VAP) ou de la validation d'acquis d'expérience (VAE).

ANALYSE

Finalité

Les objectifs de formation du master *Ville et environnements urbains* (VEU) sont très clairement explicités. Le master aborde la notion d'urbanité dans une approche très large, à la fois dans sa diversité spatiale et scientifique, puisqu'il entend proposer une solide culture pluridisciplinaire, appuyée sur le rattachement à trois domaines : *Sciences humaines et sociales* (SHS), *architecture et ingénierie*. Il a pour finalité scientifique de doter les étudiants d'un haut niveau de culture urbaine et d'une vision d'ensemble des enjeux urbains et métropolitains.

Les métiers visés sont ceux de chargés d'études et de mission, de responsables de stratégie et de mission concernant des problématiques urbaines diverses. Ils se trouvent notamment dans des bureaux d'études, des associations et ONG, des collectivités locales et des administrations, les agences d'urbanisme....

Outre son caractère professionnalisant, avec des domaines de métiers et des exemples de fonctions clairement affichés et répondant avec pertinence au niveau de formation, le master présente de solides ambitions en termes d'innovation pédagogique et d'ouverture internationale. Les structures appelées à employer les futurs diplômés sont recensées en parfaite cohérence avec ces ambitions pédagogiques. La présentation de la formation, très claire, apparaît essentielle, compte tenu du nom officiel de la mention VEU, malheureusement peu connue des employeurs et du monde universitaire.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation n'est pas précisé face à d'autres formations de master de la ComUE de Lyon ou d'autres Universités de la région, qui intègrent également des problématiques urbaines et proposant des débouchés professionnels en partie assez proches (masters *Urbanisme et aménagement*, master *Gestion des territoires et développement local*, etc.). La formation est de création récente, issue d'un regroupement d'établissements, dont il n'est rien dit de la genèse ou des éventuels héritages sur lesquels repose le master.

De fait, l'offre de formation en master VEU, apparaît comme la première de cette envergure en Arts lettres langues et SHS.

Labellisée par le LabEx intelligence des mondes urbains, elle est impliquée dans des partenariats académiques de site avec la direction culture sciences et sociétés de Lyon et l'École supérieure d'arts et de design de Saint-Etienne et à l'étranger.

Les partenariats avec la recherche apparaissent à travers 12 laboratoires de recherche (sans que l'on sache clairement le(s)quel(s) portent officiellement la mention). Des séminaires de recherche sont effectués, ainsi que des stages en laboratoire donnant lieu à des mémoires (42% des étudiants de M2 en ont fait un) et financés par le LabEx, des programmes de recherche ou des partenaires extérieurs.

Des conventions (dix mentionnées) avec des partenaires extérieurs divers ont été signées pour des missions spécifiques, illustrant par là le caractère opérationnel de la formation et la diversité des mises en situation professionnelle. Elle se concrétise par des travaux pour des communautés de communes, des établissements publics d'aménagement (Saint-Etienne), ou foncier (Rhône Alpes), des enquêtes urbaines et des ateliers sur des thématiques diverses de l'aménagement.

La mention *Ville environnement urbain* a établi ou cherche à établir (le statut exact n'est pas précisé) une vingtaine de partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers, dans des villes et des pays diversifiés (en Europe, en Asie en Amérique du nord, au Brésil) afin de favoriser la mobilité étudiante sortante qui reste cependant limitée (mais tout à fait conforme à ce type de formation). En retour, cette ouverture à l'étranger a permis l'accueil d'un nombre d'étudiants étrangers en augmentation en provenance d'une douzaine de pays.

Le master propose une double diplomation avec l'École nationale d'architecture de Lyon, l'École nationale d'architecture de Saint-Etienne et L'ENTPE pour trois parcours, sans plus de détails sur les modalités ou sur le nombre d'étudiants concernés.

Organisation pédagogique

Le master se compose d'un tronc commun d'enseignements disciplinaires fondamentaux qui représente 30% de la formation et d'enseignements spécialisés propres aux parcours (70%), ce qui compte tenu des effectifs globaux impose une organisation complexe d'enseignements.

Des mutualisations avec d'autres formations de l'Université de Lyon 2 : (masters *Gestion des territoires et développement local* et *urbanisme et aménagement*), formation d'architecte de ENSASE (École nationale d'architecture de Saint-Etienne), et d'ingénieur Ecole nationale des travaux publics de Etat ou de Sciences politique Lyon existe également.

Les spécificités et les objectifs pédagogiques de chaque parcours sont bien indiqués. Des journées de rentrée sur la formation et ses débouchés offrent aux futurs étudiants une perspective concrète sur la vocation du cursus. Le principal dispositif d'expérience professionnelle est un stage obligatoire en M2 de quatre mois minimum, qui représente 24 ECTS (European credits Transfer System), mais sa validation et son évaluation ne sont pas précisées. Un stage facultatif est possible en M1, mais rien n'indique s'il est évalué. Le master accueille 46 intervenants professionnels ; les parcours où ils interviennent ne sont pas mentionnés.

Une pédagogie par projets (pédagogiques ou de recherche) mobilise soit l'ensemble des parcours, soit certains d'entre eux, en fonction d'objectifs clairement professionnalisants : mise en situation professionnelle et réponse à des commandes spécifiques.

Des séminaires transversaux assurent l'intégration de la recherche en particulier au travers des programmes portés par des enseignants de la formation. La recherche se concrétise également sous la forme de conférences débats, et de séminaires. Des enseignements techniques sont dispensés en géomatique pour les étudiants de Lyon 2 et en cartographie pour les étudiants de Lyon 3.

L'apprentissage de l'anglais est obligatoire en M1 (24 heures par semestre) et représente 2 ECTS. Seul un parcours propose également de l'anglais en M2. Certains enseignements et séminaires sont proposés en anglais mais sans qu'il soit dit lesquels, ni dans quel parcours ils prennent place.

L'ouverture à l'étranger se concrétise également par des voyages d'études de trois à quatre jours (Barcelone, Turin, Montréal), ou des écoles d'été (Genève ou Valparaiso) co-organisées avec les universités étrangères.

La variété des dispositifs pédagogiques et leur caractère innovant (organisation de cafés, ateliers débat, voyages) ne laissent pas voir distinctement les modalités d'évaluation, l'harmonisation, la hiérarchisation des apprentissages. La richesse et la diversité de la formation paraissent nuire quelque peu à la cohérence dans l'organisation de l'ensemble. De même la logique de progression entre le M1 et le M2 attestent un cumul de connaissances et de compétences mais moins clairement une spécialisation. La fiche du référentiel national des compétences professionnelles (RNC)P indique de façon claire et détaillée par parcours les compétences à acquérir et les secteurs et métiers visés. Il n'y a pas d'accord européen ou de certification complémentaire pour le diplôme .

Pilotage

Le pilotage apparaît très complexe et souffre du nombre d'établissements partenaires diversement impliqués en termes de moyens matériels et financiers. Il nécessiterait d'être clarifié par une présentation de l'organisation globale de l'administration et des pédagogies transversales de la formation.

Le nombre des enseignants intervenants dans la formation est très important. En revanche le degré d'intervention de chacun n'apparaît pas. De même, le pourcentage de professionnels partenaires n'est pas mentionné.

Le pilotage de la mention comprend un comité de pilotage (décisionnel), regroupant 19 enseignants chercheurs des établissements partenaires, un conseil de perfectionnement (consultatif) formé de praticiens partenaires de la formation, et une commission mixte paritaire (consultative) regroupant des représentants étudiants. Cette organisation ne semble pas permettre aux étudiants d'être représentés dans le comité de pilotage, ni même dans le conseil de perfectionnement, ce qui n'est pas conforme aux textes en vigueur. Une association Urbagora composée de cinq commissions thématiques qui représentent en particulier les Universités de Lyon et de Saint-Etienne semble en partie jouer ce rôle : il est mentionné une évaluation qu'elle a réalisée en 2019. Les fonctions de coordinateur de l'ensemble de la mention et de responsable de parcours sont évoquées sans plus de précision sur leurs rôles respectifs. Cette difficulté de concertation se retrouve dans l'absence de règlement commun des études et la faiblesse de coordination administrative et financière concernant en particulier Lyon et Saint-Etienne. L'évaluation des enseignements paraît se faire essentiellement au travers de présentations et de travaux collectifs remis aux équipes pédagogiques ou soutenus en présence de partenaires extérieurs.

Les compétences transversales attendues sont des aptitudes à analyser des situations sociales et à en conceptualiser les enjeux, à partir de la mise en situation, mais aussi la capacité à innover dans les démarches d'analyse et à bâtir une stratégie collective pour être force de proposition dans l'action publique. L'accent est également mis sur les compétences communicationnelles à travers le très grand nombre de débats, présentations, séminaires à destination d'autres acteurs suivant leurs positions et selon différents registres.

Un jury de diplôme à l'échelle du master est composé de représentants des établissements coaccrédités et partenaires. L'annexe descriptive est bien renseignée. Le suivi des étudiants en stage est bien assuré.

Résultats constatés

Malheureusement aucun document de synthèse n'est fourni pour l'ensemble de la mention, même si les inscriptions sont en progression, passant de 113 en 2016-2017 à 162 étudiants en 2018-2019, ce qui traduit une forte attractivité pour une formation interdisciplinaire sur la ville, de création récente (2016-2017). Les effectifs inscrits à L'ENSAL, l'Université de Lyon 2 et Saint-Etienne représentent les deux tiers de l'ensemble. Les données fournies par le service de soutien aux activités pédagogiques (SESAP) concernent uniquement les étudiants inscrits à Lyon 2.

Le rapport d'auto-évaluation mentionne des résultats pour les diplômés en 2017 : 70% d'entrées en CDD sigle après trois mois de prospection, soit : 25% en bureau d'études, 20% collectivités territoriales, 10 % en structures sociales ou associatives, 10% en doctorat et 15 % dans un autre master. Elles correspondent à des résultats positifs pour cette formation. Le détail des postes occupés en 2019 par les diplômés du parcours ALTERVILLES est cohérent avec la nature de la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Objectifs de la formation et des parcours complémentaires très clairement définis.
- Débouchés professionnels bien définis et en adéquation avec le niveau et le domaine de formation.
- Objectifs ambitieux, pertinents et motivés de développement de la formation à l'international avec des travaux de groupe réalisés à l'étranger.
- Diversité des thématiques (sociales, urbanistiques, aménagistes appliquées à l'urbain) et richesse des opportunités de travaux d'application offerts aux étudiants.
- Des étudiants impliqués qui participent à la formation.

Principaux points faibles :

- Positionnement dans l'environnement et dans l'offre de formation régionale/nationale non analysé.
- Pilotage et gestion administrative complexes avec sept établissements impliqués et une coordination difficile.
- Un conseil de perfectionnement qui ne prévoit pas encore suffisamment la représentation des étudiants des formations à son pilotage, (évaluation anonyme des enseignements).
- Informations lacunaires sur l'organisation pédagogique et la cohérence entre les parcours.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Si le master présente très clairement et de manière cohérente ses objectifs et ses débouchés, une analyse sur le positionnement de cette offre de formation importante (un tronc commun et cinq parcours) par rapport à des formations voisines et dépendant parfois de la même ComUE reste à construire. Le positionnement dans l'environnement devrait d'avantage être analysé pour une assise solide de la formation.

Il serait très souhaitable d'améliorer la cohérence pédagogique entre les différents parcours (par exemple autour de la notion d'activité, évoquée dans le dossier), de préciser les modalités d'évaluation des étudiants, de renforcer le pilotage de la mention et ses capacités d'autoévaluation (conseil de perfectionnement, documents statistiques, etc.) pour l'ensemble de la formation en s'appuyant sur les partenaires institutionnels. Compte tenu de la taille de la formation et de la multiplicité des acteurs impliqués (ne seraient-ce que les établissements porteurs), l'équipe pédagogique a sans aucun doute besoin de l'aide et de l'implication de ces établissements et d'une mise en cohérence entre eux en amont.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

OBSERVATIONS SUR L'ÉVALUATION DES FORMATIONS DU CHAMP SCIENCES ET HUMANITÉS

L'École normale supérieure de Lyon (ENS de Lyon) remercie les experts du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCÉRES) pour leur évaluation.

Les observations rassemblées dans le présent document portent sur les éléments des évaluations relatifs aux formations (mentions et/ou parcours de mentions) proposées à l'ENS de Lyon.

Ces observations concernent les formations suivantes :

• Champ de formation Sciences et Humanités	3
• Grade de master Diplôme de l'École Normale Supérieure de Lyon	4
• Master Analyse et politique économique	7
• Master Arts de la scène et du spectacle vivant	9
• Master Biologie.....	11
• Master Cinéma et audiovisuel	14
• Master Didactique des sciences.....	15
• Master Etudes européennes et internationales	18
• Master Gestion de l'environnement.....	19
• Master Histoire de la philosophie.....	20
• Master Humanités numériques	22
• Master Informatique	23
• Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	24
• Master Lettres	27
• Master Mathématiques et applications	28
• Master Mondes anciens	30
• Master Mondes médiévaux	32
• Master Monnaie, banque, finance, assurance	33

- Master Philosophie 34
- Master Sciences de la matière 35
- Master Sciences de la terre et des planètes, environnement 36
- Master Sciences économiques et sociales 38
- Master Sciences sociales 39
- Master Sociologie 41



AVIS SUR LE CHAMP DE FORMATIONS SCIENCES ET HUMANITÉS

- 1) On remarque cependant que le dossier d'autoévaluation du champ de formations n'évoque aucune passerelle ni aucune possibilité de réorientation. C'est paradoxal pour un champ qui cultive admirablement la pluridisciplinarité entre sciences et humanités. (p.5 de la fiche d'évaluation du HCÉRES, Avis sur le pilotage et les dispositifs opérationnels).

C'est une lacune de notre rapport d'autoévaluation : les possibilités de réorientation existent.

Elles prennent souvent la forme de changement de discipline et/ou de département de formation ; ces changements marquent l'aboutissement d'un cheminement que permet en effet la pluridisciplinarité mise en œuvre dans la formation. L'étudiant qui envisage une réorientation de ce type suit, avec l'accord de son département de rattachement, des cours dans le département qu'il souhaite rejoindre ; le changement de discipline et /ou de département prenant toujours effet en début d'année universitaire, l'étudiant formalise sa demande à la fin de l'année universitaire précédente lorsqu'il remplit son plan d'études annuel. La réorientation est effective sur accord des deux départements concernés et validation de la vice-présidence Études.

DIPLÔME DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON

GRADE DE MASTER

- 1) La formation par la recherche, organisée sur trois années suivie d'une quatrième, a pour finalité de donner une formation d'excellence dans les disciplines proposées. Le cursus aboutit à former des futurs chercheurs et enseignants, ou des personnes dont le projet professionnel aura été pensé et accompagné dans la durée (haute administration, entreprise). (p.1 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Finalité).

La formulation « formation par la recherche organisée sur trois années suivie d'une quatrième », adoptée par le HCÉRES suite aux erreurs factuelles transmises par l'ENS de Lyon, ne correspond pas au diplôme de l'ENS de Lyon qui sanctionne la formation normalienne et a été accrédité par la tutelle : le rapport d'autoévaluation indique à plusieurs reprises que le diplôme de l'ENS de Lyon sanctionne un parcours de quatre années et nous nous étonnons que ces quatre années soit « trois années suivies d'une quatrième ». Cette réticence à admettre un diplôme en quatre ans explique la mauvaise compréhension par le HCÉRES de plusieurs points qui appellent en conséquence des observations dans le présent document.

Comme rappelé au début du rapport d'autoévaluation (p.1), le diplôme de l'ENS de Lyon formalise la scolarité normalienne conformément à l'exigence académique inscrite dans la mission nationale que l'Etat assigne à l'établissement : « L'école dispense une formation d'excellence à des élèves et à des étudiants se destinant aux différents métiers de l'enseignement et de la recherche dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle concourt aussi à la formation, par la recherche, des cadres supérieurs de l'administration et des entreprises françaises et européennes ».

C'est pourquoi, comme indiqué dans le rapport d'autoévaluation (p.1) : « Il [le diplôme de l'ENS de Lyon] sanctionne un cursus de quatre ans¹, articulé autour d'une formation par la recherche ancrée dans des disciplines fondamentales de la connaissance (...). Il a pour ambition de former des enseignants, des chercheurs et des cadres, mais aussi des personnes, en offrant aux étudiants la possibilité de construire progressivement un parcours académique et professionnel cohérent, mûri dans un temps long. Cette individualisation des parcours dans une constante attention à la personne est essentielle : constitutive de l'identité de l'école, elle sous-tend l'architecture du diplôme, la conception des enseignements et l'accompagnement des étudiants. »

Le diplôme de l'ENS de Lyon est une formation en quatre ans, comme confirmé plus bas (p.1 du RAE) : « Le choix d'un diplôme en quatre années² est aussi lié à la volonté de donner à l'étudiant le temps d'acquérir tout au long de son parcours des compétences complémentaires (...) ».

Nous espérons qu'il n'aboutit pas à « former des futurs chercheurs et enseignants, ou des personnes³ dont le projet professionnel aura été pensé et accompagné dans la durée (haute administration, entreprise) », mais qu'il permet non seulement de former des enseignants, des chercheurs et des

¹ C'est nous qui soulignons.

² C'est nous qui soulignons.

³ C'est nous qui soulignons.

cadres supérieurs, conformément à la mission de l'Ecole, mais aussi de former des personnes, avec ce que cet objectif nécessite de temps et d'attention à chaque individu.

- 2) « sept [mentions de master] sont sous sa direction » (p.2 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCERES, Analyse/Positionnement dans l'environnement).

Il ne s'agit pas d'une « direction », mais de la coordination de la mention au niveau du site ; elle constitue l'un des signes de l'implication de l'ENS de Lyon dans l'offre de formation du site.

- 3) Aucune indication n'est donnée sur ce qu'apporte ce rattachement aux mentions concernées. (p.2 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Positionnement dans l'environnement).

Ce qui est significatif n'est pas le rattachement des parcours à des mentions, mais la labellisation Idex de ces parcours. Cette labellisation témoigne également de l'implication de l'ENS de Lyon dans l'offre de formation du site ; elle apporte aux formations qu'elle distingue des moyens au service notamment de l'internationalisation de la formation (aide à la mobilité entrante et sortante).

- 4) La première année du cursus, appelée année de pré-master est une troisième année de licence (L3) suivie dans une université du site. (p.2 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/organisation pédagogique).

Comme indiqué dans le RAE, c'est « le plus souvent » une année de L3. Comme le note d'ailleurs ensuite la fiche d'évaluation, il peut s'agir d'une année spécifique proposée par l'Ecole et équivalente à 60 ECTS.

- 5) (...); en lettres et sciences humaines et sociales, excepté en sciences économiques et sociales, l'inscription se fait dans n'importe quel parcours de L3 proposé par l'université ; (p.2 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Organisation pédagogique)

C'est inexact. Le parcours de L3 dans lequel s'inscrit le normalien doit correspondre à sa discipline de spécialité. En revanche, en lettres et sciences humaines et sociales, le normalien s'inscrit dans un parcours de L3 qui n'est pas un parcours conçu spécifiquement et mis en œuvre conjointement avec l'université partenaire (contrairement à ce qui se pratique en sciences exactes et expérimentales et en sciences économiques) ; des conventions avec les universités partenaires permettent aux normaliens de suivre et de valider à l'Ecole des enseignements correspondant à une partie (30 au maximum) des 60 ECTS requis pour cette L3. (voir RAE, p. 5).

- 6) On ignore si cette quatrième année contribue ou pas à la délivrance du diplôme. (p.2 de la fiche d'évaluation du HCÉRES, Analyse / Organisation pédagogique)

Le diplôme de l'ENS de Lyon sanctionnant un cursus de quatre ans (voir p.1 du RAE), la « quatrième année » est l'une des années constitutives de ce diplôme.

- 7) Aucune précision sur le déroulé de cette dernière [l'acquisition de l'expérience professionnelle] n'est fournie. (p.2 de la fiche d'évaluation du HERES, Analyse/Organisation pédagogique)

Pour compléter les éléments donnés en pp. 17-18 du RAE, on peut ajouter que les stages prennent place à divers moments du cursus, qu'ils soient des éléments constitutifs d'une année du diplôme (année de pré-master, année de master, année « Projet long de recherche ») ou des stages optionnels pouvant être validés au titre des crédits-école. Ils font l'objet d'une convention et d'une restitution.

- 8) Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) et d'obtention des crédits ECTS ne sont pas spécifiées, rendant ainsi impossible leur évaluation, notamment au regard du temps que l'étudiant doit y consacrer. Il manque également les modalités de délivrance du diplôme (p. 3 de la fiche d'évaluation par le HCÉRES, Analyse/Pilotage).

Manque de données chiffrées et d'informations dans le dossier : effectifs, maquettes, MCC, taux de réussite, etc. (p. 3 de la fiche d'évaluation par le HCÉRES, Conclusion, principaux points faibles).

Concernant les effectifs, l'ENS de Lyon recrute chaque année sur concours 226 normaliens élèves qui acquièrent la qualité de fonctionnaires stagiaires ; peuvent s'y ajouter en petit nombre (5 à 6 par an au plus) des élèves admis à titre étranger sur le même concours. L'École recrute sur dossier environ 150 normaliens étudiants chaque année. (voir RAE, p.4).

Les crédits ECTS, attribués au titre de la formation constitutive d'une année du diplôme de l'ENS de Lyon, sont ceux qui sont attribués aux enseignements figurant dans l'offre de cours de l'École ; le nombre de crédits-école affecté aux activités spécifiques du diplôme figure dans l'annexe 3. Les éléments de l'annexe 3 sont extraits des livrets établis pour chaque département et mis à jour au début de chaque année universitaire ; ces livrets du diplôme de l'ENS de Lyon sont disponibles sur l'intranet de l'École, afin d'être aisément consultables par les équipes pédagogiques comme par les étudiants.

A ce jour, le diplôme de l'ENS de Lyon n'a été délivré qu'une seule fois. Le jury, présidé par le Président de l'ENS de Lyon, respectait la composition définie dans le document remis au CNESER en 2016.

Enfin, le RAE précise en pp. 24-25 qu'une évaluation globale du diplôme est à faire et qu'un conseil de perfectionnement est à mettre en place. C'est dire que la culture de l'évaluation n'est pas étrangère à l'ENS de Lyon où sont organisées aussi bien des évaluations des enseignements que des évaluations des formations.

MASTER « ANALYSE ET POLITIQUE ECONOMIQUE »

Parcours *Advanced economics*

- 1) La mention compte cinq parcours. L'un est dispensé par les trois établissements : *Economie et Finance* (EF). Un autre par deux établissements : *Advanced economics* (AE) par ENSL et UJM, a été ouvert à la rentrée 2018, où tous les cours sont en anglais. (p.1 de la fiche d'évaluation du master par le HCÉRES, Présentation de la formation).

Il convient de préciser que l'ENS de Lyon s'est retirée entièrement du parcours *Economie et Finance* à la rentrée 2019. En effet, le M1 du parcours *Advanced economics* a été ouvert à l'ENS de Lyon à la rentrée 2018 ; durant l'année universitaire 2018-2019 l'École a proposé à ses étudiants le M1 *Advanced economics* tout en permettant à ceux qui avaient suivi le M1 Economie et Finance durant l'année universitaire précédente de suivre le M2 de ce même parcours. A la rentrée 2019, l'ENS de Lyon a cessé de proposer le parcours *Economie et Finance* à ses étudiants économistes qui sont désormais tous inscrits dans le parcours *Advanced economics*.

- 2) Les M2 ont, au contraire, une structuration unique pour chacun des cinq parcours, et sont ainsi identiques lorsqu'ils concernent plusieurs établissements (ENSL et UL2) : parcours AE et EF. (p.2 de la fiche d'évaluation du master par le HCÉRES, Analyse/Organisation pédagogique).

Le parcours *Economie et Finance* impliquait en effet l'ENS de Lyon et l'Université Lyon 2 ; toutefois, l'ENS de Lyon ne propose plus ce parcours à ces étudiants depuis la rentrée 2019 (voir ci-dessus). Le parcours *Advanced economics* implique l'ENS de Lyon et l'Université Jean Monnet.

- 3) Des stages à l'étranger sont également possible pour CEE et IEGI (p.2 de la fiche d'évaluation du master par le HCÉRES, Analyse/Organisation pédagogique).

Cette possibilité existe aussi dans le parcours *Advanced economics*.

- 4) Il n'y a pas non plus de questionnaires d'évaluation des enseignements dans tous les parcours, ce qui permettrait de disposer de sources communes de pilotage. (p.2 de la fiche d'évaluation du master par le HCÉRES, Analyse/Pilotage)

A l'ENS de Lyon, une évaluation des enseignements du parcours *Advanced economics* est faite systématiquement grâce à un questionnaire en ligne.

- 5) La mention accueille un peu plus de 150 étudiants qui se répartissent de manière assez équilibrée entre le M1 et le M2 entre les deux universités, l'ENSL ayant un nombre assez réduit d'inscrits. (p.3 de la fiche d'évaluation du master par le HCÉRES, Analyse/Résultats constatés).

Le petit nombre d'étudiants inscrits dans le parcours *Advanced economics* s'explique par les spécificités de l'ENS de Lyon. D'une part, l'ENS de Lyon est un établissement très sélectif dont le

public étudiant est peu nombreux : l'École accueille chaque année 226 normaliens élèves (recrutés sur concours) qui acquièrent la qualité de fonctionnaires stagiaires et environ 150 normaliens étudiants (recrutés sur dossier), auxquels s'ajoutent environ 160 auditeurs de master (recrutés sur dossier en niveau M1 ou en niveau M2) qui rejoignent l'École pour y suivre seulement un master. D'autre part, l'ENS de Lyon couvre un ensemble disciplinaire très large, qui regroupe les Arts, Lettres, Langues, l'Economie et les Sciences humaines et sociales, et les Sciences exactes et expérimentales. Ces deux éléments conjugués expliquent que les effectifs du parcours *Advanced economics* soient limités ; son M1 compte 14 étudiants en 2019-2020 et un effectif d'une quinzaine d'étudiants par an et par niveau correspond aux objectifs de ce parcours.

- 6) Les indicateurs de suivi de l'insertion des diplômés manquent d'homogénéité et d'actualisation. (p.3 de la fiche d'évaluation du master par le HCÉRES, Analyse/Résultats constatés).

Le parcours *Advanced economics* est trop jeune pour que l'on puisse fournir des indicateurs. On se bornera à préciser que les étudiants économistes de l'ENS de Lyon poursuivent très majoritairement leur trajectoire académique par un doctorat, conformément à la mission assignée à l'École : former par la recherche aux métiers de la recherche et de l'enseignement, en particulier de l'enseignement supérieur. Certains choisissent la voie des grands corps de l'Etat, en intégrant notamment l'INSEE.

- 7) Il conviendrait de s'interroger sur la portée de la co-accréditation entre les trois établissements. (p.4 de la fiche d'évaluation du master par le HCÉRES, Analyse des perspectives et recommandations).

L'ENS de Lyon souscrit pleinement à cette recommandation.

MASTER « ARTS DE LA SCÈNE ET DU SPECTACLE VIVANT »

Parcours Dramaturgies

- 1) Enfin, concernant le parcours *Dramaturgies*, c'est peut-être les liens entre les enseignements théoriques fondamentaux et la dramaturgie (qui semble plus cantonnée aux savoirs appliqués) qui posent question, ainsi que l'articulation entre visée pratique et de recherche dans l'organisation et les objectifs de la formation (p.2 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Finalités).

Les enseignements théoriques fondamentaux d'études théâtrales articulent théorie et mise en situation dramaturgique ; ils nourrissent la pratique dramaturgique et la prise en compte de ce qu'elle implique et peut signifier dans des cadres esthétiques et historiques divers. Ces théories et pratiques dramaturgiques peuvent s'appliquer soit à une démarche de recherche sur les formes théâtrales historiques et / ou contemporaines, dont la dramaturgie constitue un des fondements méthodologiques majeurs, soit à une pratique professionnelle en lien avec la création.

- 2) Les liens spécifiques entre le parcours « Dramaturgies » de l'ENS et la formation Ecriture dramatique de l'ENSATT manquent d'explication ou sont inexistants (p.2 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Positionnement dans l'environnement).

Ces liens, formalisés par une convention de partenariat, existent non pas au titre du master, mais au titre du diplôme de l'ENS de Lyon, cadre de la scolarité normalienne qui sanctionne un cursus de quatre ans dans lequel s'inscrivent les deux années du diplôme de master.

- 3) On notera toutefois très faible usage des possibilités de mobilités sortantes (p.2 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Positionnement dans l'environnement).

Le diplôme de l'ENS de Lyon requiert la validation d'une expérience internationale d'au moins trois mois ; les étudiants effectuent cette mobilité sortante soit pendant leur master, soit à un autre moment de leur cursus dans l'établissement.

- 4) On ne note pas de dispositifs d'aide à la réussite pour le parcours « Dramaturgies » (p.4 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Pilotage)

Les deux principaux dispositifs spécifiques d'aide à la réussite sont le tutorat et le plan d'études annuel ; ils sont mis en œuvre au titre du diplôme de l'ENS de Lyon, non au titre du seul master. Chaque normalien, lors de son intégration dans l'établissement, se voit attribuer un tuteur, membre de l'équipe pédagogique de son département de rattachement, qui le suit durant tout son parcours dans l'établissement, y compris, le cas échéant, durant une année de césure. Ce tuteur est l'interlocuteur privilégié de l'étudiant pour les points concernant son cursus, ses difficultés ou ses questionnements éventuels.

Pour les auditeurs de master, ce suivi individualisé est assuré par le responsable de formation.

Les normaliens renseignent chaque année au mois de juin un plan d'études qui définit leur programme d'études pour l'année suivante et décrit la suite de leur parcours telle qu'ils l'envisagent. Elément important du dialogue entre l'étudiant et l'équipe pédagogique, le plan d'études jalonne la construction du projet académique et professionnel de l'étudiant au long de son parcours de formation dans l'établissement.

- 5) Les effectifs sont stables bien que très faibles depuis 2015-2016 pour le parcours *Dramaturgies* (p.4 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Résultats constatés)

Le petit nombre d'étudiants inscrits dans le parcours *Dramaturgies* s'explique par les spécificités de l'ENS de Lyon.

D'une part, l'ENS de Lyon est un établissement très sélectif dont le public étudiant est peu nombreux. L'École accueille chaque année 226 normaliens élèves (recrutés sur concours) qui acquièrent la qualité de fonctionnaires stagiaires, quelques normaliens élèves (1 à 5 par an) admis à titre étranger sur le même concours, et environ 150 normaliens étudiants (recrutés sur dossier) ; ces normaliens sont admis à préparer le diplôme de l'ENS de Lyon qui sanctionne un cursus en quatre ans. Aux normaliens s'ajoutent environ 160 auditeurs de master (recrutés sur dossier en niveau M1 ou en niveau M2) qui rejoignent l'École pour y suivre seulement un master.

D'autre part, l'ENS de Lyon couvre un ensemble disciplinaire très large, qui regroupe les Arts, Lettres, Langues, l'Economie et les Sciences humaines et sociales, et les Sciences exactes et expérimentales. Ces deux éléments conjugués expliquent que les effectifs du parcours *Dramaturgies* soient limités.

- 6) Elles [les améliorations] passeront notamment par le renforcement du tronc commun aux deux parcours qui doit permettre de ménager des passerelles entre eux. (p.5 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse des perspectives et recommandations).

Cette éventuelle perspective est à examiner dans le cadre de la politique de site, en tenant compte des objectifs académiques et de la cohérence pédagogique de chacun des parcours.

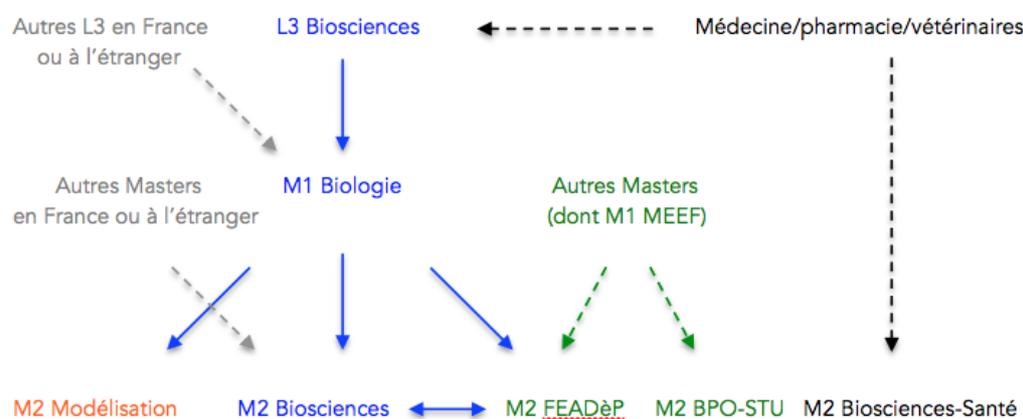
MASTER « BIOLOGIE »

- 1) Par sa vocation très pluridisciplinaire d'une part, et par l'ouverture vers les métiers de l'enseignement d'autre part, ce master a peu développé les relations avec le monde socio-économique sauf de façon ponctuelle. (p.2 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Positionnement dans l'environnement).

Nous avons conscience du peu d'interaction de notre formation avec le monde socio-économique. Comme le notent les experts, cela s'explique en grande partie par l'objectif du master, orienté vers les métiers de la recherche et de l'enseignement, notamment supérieur, conformément à la mission des ENS. La tenue plus régulière du conseil de perfectionnement auquel participe un représentant du groupe Sanofi constitue cependant une occasion d'intensifier ces interactions.

- 2) Bien que complexe dans sa présentation, cette architecture offre des opportunités de formation originales pour les étudiants de *Biosciences*. Un schéma arborescent aurait facilité la compréhension de cette organisation. (p.2 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Organisation pédagogique)

Comme souhaité par le comité et afin de simplifier la compréhension des différents parcours de M2 offerts aux étudiants du Master, nous proposons le schéma suivant représentant les principaux flux d'étudiants arrivant en Master Biologie :



- 3) Un effort, qui demande toutefois à être développé, a été réalisé en vue de l'internationalisation de la formation. (p.3 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Organisation pédagogique)

La question de l'augmentation du nombre d'étudiants étrangers au sein du Master et ce dès le M1, a souvent été abordée lors de réunions entre les responsables d'UE, la direction du master et la direction du département de Biologie. Assurer tous les enseignements de M1 en anglais risquerait de nuire à la qualité des échanges avec les étudiants de l'ENS à ce niveau de leur parcours de

formation ; cependant, les supports de cours sont réalisés en anglais pour permettre un accueil effectif d'étudiants étrangers anglophones ayant un niveau B2 en français dès le M1. Un effort étant en cours au niveau de la formation pour améliorer les compétences en langue anglaise des étudiants dès leur arrivée en L3, il sera envisageable dans l'avenir de proposer un Master entièrement en anglais pour les parcours orientés vers la recherche.

- 4) Le conseil de perfectionnement, dont la composition est connue, est en revanche sous-utilisé et ne se réunit pas régulièrement. (p.3 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Pilotage)

Il sera effectivement utile de compléter les pratiques actuelles par des réunions annuelles du conseil de perfectionnement.

- 5) Les modalités d'évaluation des connaissances sont classiques (contrôle terminal ou continu et terminal) mais les règles de délivrance des crédits ECTS et du diplôme ne sont pas présentées ; le document renvoie le lecteur uniquement pour les parcours orientés recherche à la charte des examens et au cadrage de l'UCBL, documents non-joints au dossier. (p.3 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Pilotage)

La charte des examens de l'UCBL est disponible sur le site de l'Université : https://www.univ-lyon1.fr/medias/fichier/charte-examens-licmaster-vcfu-12juillet2017_1503509843073-pdf?ID_FICHE=143458

Elle est également disponible pour les étudiants et les enseignants du master en intranet sur le portail des Études de l'ENS de Lyon.

- 6) Bien que les données chiffrées quant à l'origine des étudiants ne soient pas disponibles, il semblerait que les étudiants du master viennent majoritairement de la troisième année de licence Biosciences alors que le parcours BPO-STU recrute essentiellement des étudiants issus du master MEEF SVT. (pp.3-4 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Résultats constatés).

C'est effectivement le cas, comme indiqué sur le schéma ci-dessus.

- 7) L'attractivité de la formation (hors parcours FEADéP) est bonne (en moyenne un peu plus de deux fois plus de candidatures que d'étudiants inscrits) même s'il est regrettable que ne soit pas mentionnées la capacité d'accueil fixée à l'entrée du master et la part effective d'étudiants étrangers par parcours. (p.4 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Pilotage).

La capacité d'accueil du master Biologie est de 55 étudiants.

Les étudiants étrangers ont été recrutés au sein du parcours Biosciences.

- 8) En effet, 50 % des diplômés des parcours Biosciences (recherche) poursuivent en doctorat, ce qui est en adéquation avec les objectifs pédagogiques de ces parcours. (p.4 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Résultats constatés)

Nous souhaitons apporter une précision concernant le devenir de nos étudiants après leur M2 parcours Biosciences. La scolarité des normaliens est de quatre ans ; nombre d'entre eux ont encore une année de scolarité à effectuer à l'ENS après leur M2. C'est pourquoi, si 50% poursuivent un doctorat (17/33 en 2018 partie 6 du document soumis) à l'issue du M2, il convient plutôt de considérer la poursuite en doctorat au terme de la scolarité des normaliens : ce chiffre se situe entre 70% et 80% selon les promotions si l'on considère le nombre total d'étudiants diplômés.

- 9) La fréquence des enquêtes et la période enquêtée (année post-diplôme) ne sont pas indiquées. Cela nécessiterait d'être précisé. (p.4 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Résultats constatés)

Les enquêtes ont lieu chaque année auprès des diplômés, 12 mois et 30 mois après la fin de leur Master.

- 10) Malgré des efforts de présentation, la complexité de l'architecture de l'offre de formation pénalise l'analyse des différents indicateurs (...) et peut rendre leur lecture difficile. Ceci est inhérent à l'organisation même de cette formation, mais une amélioration de la lisibilité de l'offre du master serait un plus. (p.4 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse des perspectives et recommandations)

Nous espérons que le schéma sur l'origine de nos étudiants permettra également d'améliorer cette lisibilité.

MASTER « CINÉMA ET AUDIOVISUEL »

Parcours *Pensées du cinéma*

- 1) Le master est bien intégré dans son environnement socio-économique local et national avec des partenariats avec la FEMIS, l'Institut Lumière, La Cinémathèque française, ces deux derniers proposant deux modules professionnalisants intégrés au master (il aurait été utile de donner davantage d'informations sur leur mise en pratique). (p.2 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Positionnement dans l'environnement)

La directrice de la programmation de l'Institut Lumière assure à l'ENS de Lyon un module d'initiation à la programmation de films.

Concernant les enseignements professionnalisants, il faut ajouter que deux classes de maître « cinéma » ont lieu chaque année sur financement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Conduites par un professionnel du cinéma (monteur, scénariste, documentariste, musicien de film, etc), ces classes de maître donnent lieu à une restitution dans le théâtre de l'École.

Conduits également par des professionnels, un atelier de réalisation et un atelier d'écriture critique viennent compléter ces enseignements, qui donnent aux étudiants la possibilité de s'initier à différents métiers du cinéma.

- 2) Un partenariat est établi avec l'Université de Tokyo (p.2 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Positionnement dans l'environnement)

Un projet de formation et de recherche franco-japonais dure depuis plusieurs années. En 2019, il a permis à six étudiants de participer à une journée d'études internationale à l'Université de Meiji (Tokyo) et de former à la tenue d'un journal de festival lors du festival international du documentaire de Yamagata.

MASTER « DIDACTIQUE DES SCIENCES »

- 1) L'articulation de la formation avec les Écoles doctorales des établissements co-accréditeurs n'est pas précisée. (p.2 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Positionnement dans l'environnement)

A Lyon, tous les doctorants issus du master « Didactique des sciences » sont inscrits dans l'école doctorale 485 EPIC (Education, Psychologie, Information, Communication).

A Montpellier, les doctorants issus du master « Didactique des Sciences » sont inscrits dans quatre écoles doctorales selon les disciplines :

- ED 166 - I2S (Information Structures Systèmes);
- ED 584 – GAIA (Biodiversité, Agriculture, Alimentation, Environnement, Terre, Eau) ;
- ED 168 CBS2 (Sciences Chimiques et Biologiques pour la Santé) ;
- ED 58 – LLCC (Langues, littératures, cultures, Civilisation).

- 2) Le positionnement du master Didactique des sciences vis-à-vis de la mention 4 Pratiques et ingénierie de la formation des masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) des Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPE) des académies de Lyon et de Montpellier n'est pas précisé. (p.2 de la fiche d'évaluation du rapport de la formation par le HCÉRES, Analyse/Positionnement dans l'environnement)
Absence de positionnement par rapport à la mention 4 Pratique et ingénierie de formation des masters MEEF des académies concernées. (p.4 de la fiche d'évaluation du rapport de la formation par le HCÉRES, Conclusion/Principaux points faibles)

Le Master MEEF, mention PIF (Pratiques et Ingénierie de la Formation), s'adresse avant tout à des personnes ayant une expérience professionnelle confirmée, qu'ils soient des professionnels de l'enseignement et de la formation (conseiller pédagogique, maîtres de stage, formateur, enseignant en poste, personnel d'encadrement ...) ou qu'ils soient des étudiants qui auraient suivi, dans leur cursus, des UE de formation de formateur et pourraient justifier de 4 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation et de l'éducation. Ce point représente une différence de public par rapport au master « Didactique des sciences » qui recrute, en M1, des étudiants issus de licences scientifiques et qui ne requiert pas d'expérience professionnelle pour entrer en M2.

Il existe à Lyon trois parcours de mention PIF : *Métiers de l'éducation à la santé à l'école*, *Métiers de la formation et de l'encadrement des adultes*, *Métiers de l'Education Inclusive*. C'est le parcours *Métiers de la formation et de l'encadrement des adultes* qui se rapprocherait le plus du master « Didactique des sciences » (cf. [maquette MFEA](#)). La formation de M2 *Métiers de la formation et de l'encadrement des adultes* est essentiellement orientée vers des enseignements en sociologie et en psychologie pour analyser l'activité professionnelle de formateur. Ces contenus sont très différents des objectifs du master « Didactique des sciences » qui organise ses choix d'enseignement autour du questionnement sur la construction de savoirs scientifiques, des points de vue didactiques et épistémologiques, dans des dispositifs d'enseignement, de formation ou de médiation.

A l'Université de Montpellier, le Master MEEF mention PIF comporte quatre parcours dédiés à la formation continue des professionnels de l'éducation : *Éducation et pédagogie adaptée aux besoins éducatifs particuliers* ; *Éducation, santé, environnement, citoyenneté* (ESEC) ; *Travail enseignant, relation éducative* (TERE) ; *Formation de formateurs dans les domaines de l'enseignement, de*

l'éducation et de la formation. Ces parcours couvrent le spectre de l'ensemble des domaines disciplinaires ; la transversalité de cette formation en termes de disciplines concernées ne permet pas une prise en compte approfondie des contenus disciplinaires en jeu.

Ainsi, les différences entre la mention 4 des master MEEF et la mention de master « Didactique des sciences » concernent le public, le spectre des domaines disciplinaires et les contenus de formation : le master « Didactique des sciences » s'adresse aux étudiants issus des licences scientifiques, et aux professionnels de l'enseignement, de la formation et la médiation en sciences expérimentales et en mathématiques ; la réflexion sur les savoirs est au cœur de la formation en articulant didactique et épistémologie des sciences, que ce soit dans un contexte d'enseignement ou de médiation.

- 3) On notera toutefois que la part prise par l'ENS de Lyon (quatre intervenants) dans la formation est bien inférieure aux contributions des Universités Lyon 1 (13 intervenants) et Montpellier (19 intervenants). (p.3 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCERES, Analyse/Pilotage)

Déséquilibre en termes d'effectifs étudiants et de ressources entre les établissements co-accréditeurs (p.4 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCERES, Conclusion/Principaux points faibles)

Aux 4 intervenants statutaires de l'ENS de Lyon, il convient d'ajouter la prise en charge par l'établissement de 5 vacataires par an en moyenne.

Par ailleurs, la répartition de effectifs étudiants par site varie d'une année à l'autre. Ainsi, en 2019-2020, 9 étudiants ont été accueillis sur le site de Lyon Lyon en M1 et 3 sur le site de Montpellier. Sur le site de Lyon, les étudiants déposent un dossier de candidature dans l'établissement dans lequel ils souhaitent s'inscrire et une commission mixte ENS de Lyon-Université Lyon 1 opère la sélection ; les étudiants retenus s'inscrivent ensuite dans l'établissement qu'ils ont choisi.

Les responsables de formation travaillent à l'amélioration de la visibilité de la formation sur les deux sites : présentation du master auprès des étudiants de licence scientifique, participation au Forum Avenir (Lyon 1), aux journées Master de la Faculté des Sciences (Montpellier). Ils participent également à des journées portes ouvertes et au salon de l'étudiant et diffusent l'information dans leurs différents réseaux (associations professionnelles, revues, partenaires académiques...).

- 4) (...) certaines UE sont couvertes par un nombre d'intervenants important. Si tout semble mis en œuvre pour assurer une coordination efficace de l'équipe pédagogique (commission pédagogique, conseil de perfectionnement), le nombre important d'intervenants par UE rend délicate la cohérence pédagogique recherchée. (p.3 de la fiche d'évaluation de la formation per le HCERES, Aalyse/Pilotage)

Nombre trop important d'intervenants dans certaines UE. (p.4 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCERES, Conclusion/Principaux points faibles)

Ce point est effectivement un problème récurrent lié à la pluralité des sites, des disciplines et des niveaux d'enseignement (de la maternelle à l'université) à représenter au sein de cette formation. Ainsi, pour certaines UE (méthodologie, histoire de l'enseignement scientifique, cadres didactiques pour l'intégration de ressources par exemple), on a veillé à limiter les intervenants. Cela n'a pas été possible pour les UE de didactique (Construction des savoirs scientifiques – Approche didactique et Didactique et épistémologie des sciences expérimentales et des mathématiques) en M1 : les étudiants sont regroupés quelles que soient leurs disciplines et l'on a veillé à la bonne représentation des trois établissements et de toutes les disciplines, ce qui conduit inévitablement à un nombre

d'intervenants conséquent. Concernant les UE d'approfondissement en didactique des mathématiques et en sciences expérimentales en M2, le choix a été fait de présenter des recherches en cours par les chercheurs impliqués dans ces recherches. Chaque intervenant porte donc une thématique particulière. Les étudiants ont indiqué apprécier ce contact direct avec la recherche en train de se faire, contact qui les aide dans leur propre travail de recherche. Conscients de la difficulté que cela implique en termes de cohérence pédagogique, les responsables de la formation s'attachent à trouver un équilibre entre cette nécessaire diversité et le nombre d'intervenants ; le contenu de ces UE, les sujets et modalités d'examen sont élaborés collectivement avec l'ensemble des intervenants.

- 5) Enfin, le master n'affiche pas de volonté particulière d'ouverture vers l'international (la possibilité d'effectuer le stage à l'étranger exceptée). (p.2 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Positionnement dans l'environnement)

Dimension internationale trop peu développée. (p.4 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Conclusion/Principaux points faibles)

Des liens à l'international se tissent progressivement depuis 2016, date à laquelle le master a été créé.

Les travaux menés par les étudiants dans le cadre de leurs mémoires de recherche ainsi que les stages d'insertion professionnelle sont adossés aux laboratoires des directrices et directeurs de mémoire, et à travers eux, aux réseaux nationaux et internationaux dans lesquels ces derniers inscrivent leurs recherches (par exemple, le réseau européen ERIDOB pour la didactique de la Biologie ou encore celui des didacticiens des sciences de l'ACFAS, le réseau INDRUM pour la didactique des mathématiques de l'enseignement supérieur ou bien l'observatoire international de la pensée algébrique pour le second degré). Un projet de Laboratoire de méthodologies collaboratives pour la formation des enseignants et la recherche en didactique des mathématiques a été déposé entre l'université Lyon 1, l'ENS de Lyon et l'université fédérale de Paraíba (UFPB, Brésil). Ce projet pourrait rapprocher le Master « Didactique des sciences » et le Master Didactique des sciences et des mathématiques de l'UFPB. L'équipe pédagogique travaille collectivement à ce que les travaux des étudiants donnent lieu à des mobilités internationales dans le cadre des partenariats en construction. En effet, les sujets des mémoires s'inscrivent, pour certains, dans le cadre de ces recherches structurées internationalement. La tenue à Lyon et Montpellier de conférences organisées dans le cadre de ces réseaux (le colloque ERIDOB de 2022 par exemple sera organisé à Lyon) permet également aux étudiants d'avoir un contact direct avec les chercheurs et l'actualité de leurs recherches et prendre part eux-mêmes à la communication scientifique *via* la présentation de posters. Le recrutement des étudiants à l'international s'effectue pour l'heure essentiellement dans le cadre de la francophonie (Tunisie, Algérie, Sénégal, Cameroun...). Plusieurs directeurs de mémoires de ce master étant également directeurs ou co-directeurs de thèses d'étudiants étrangers, des séminaires d'échanges à propos des méthodologies et des contextes de leur mise en œuvre pourraient dans l'avenir regrouper en visioconférence des doctorants étrangers et des étudiants du master « Didactique des sciences ».

MASTER « ETUDES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES »

- 1) Le dossier ne mentionne pas de portefeuille de compétences spécifique. (p.3 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Pilotage)

La mention de master « Études européennes et internationales » est en cours d'inscription au fichier RNCP (dépôt en juillet 2019). Un travail sur le référentiel des compétences a été effectué dans ce cadre.

- 2) Les effectifs du parcours EMO, nouvellement créé (en 2017), appellent la vigilance : quatre inscrits seulement en M1 et cinq en M2 en 2018-2019. (p. 4 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Résultats constatés)
Faiblesse des effectifs du parcours EMO. (p.4 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Conclusion/Principal point faible)

Le parcours EMO a ouvert à la rentrée 2017. Des 3 parcours constitutifs de la mention « Études européennes et internationales », c'est le seul qui est entièrement nouveau, les deux autres étant issus de masters préexistants. Ses effectifs sont croissants : en 2017-2018, on comptait 2 étudiants en M1 et 5 en M2 ; en 2018-2019 4 en M1 et 5 en M2 et en 2019-2020 5 en M1 et 8 en M2.

Les effectifs restent modérés, conformément à la politique de formation de l'ENS de Lyon qui ouvre des filières très sélectives dans des domaines concernant des enjeux sociétaux et scientifiques forts. Par ailleurs, dans le cadre du développement de la mention de master « Études européennes et internationales », les capacités d'accueil de cette mention en M1 augmentent (15 places en 2019-2020, 20 places en 2020-2021) ce qui augure d'un rééquilibrage des effectifs en M1 EMO par rapport aux autres parcours, dans une mention qui reste cependant très sélective. Le parcours EMO aura ainsi un effectif plus ou moins égal à celui des deux autres parcours. Par ailleurs, les effectifs de M2 EMO sont plus soutenus car des étudiants rejoignent ce parcours après une solide formation disciplinaire (en histoire notamment) : EMO joue ainsi pleinement son rôle de formation complémentaire dans le domaine des études sur le Moyen-Orient et le monde turco-iranien avec un approfondissement thématique et linguistique.

MASTER « GESTION DE L'ENVIRONNEMENT »
Parcours *Gestion intégrée des ressources naturelles*
et des dynamiques environnementales (GRAINE)

- 1) En revanche, il ne paraît pas exister de dispositifs spécifiques d'aide à la réussite destinés à atténuer l'hétérogénéité d'origine des promotions. (p.2 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Organisation pédagogique)

A l'ENS de Lyon, le principal dispositif spécifique d'aide à la réussite est le tutorat ; il est mis en œuvre au titre du diplôme de l'ENS de Lyon, non au titre du seul master. Chaque normalien, lors de son intégration dans l'établissement, se voit attribuer un tuteur, membre de l'équipe pédagogique de son département de rattachement, qui le suit durant tout son parcours dans l'établissement, y compris, le cas échéant, durant une année de césure. Ce tuteur est l'interlocuteur privilégié de l'étudiant pour les points concernant son cursus et ses difficultés ; il accompagne l'étudiant dans la construction de son programme d'étude. Pour les auditeurs de master, ce suivi individualisé est assuré par le responsable de formation.

- 2) Cette place restreinte de l'international pourrait être rapprochée du très faible nombre d'enseignements réalisés en anglais. (p.3 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Organisation pédagogique)

S'agissant de l'ENS de Lyon, plusieurs précisions sont à apporter. Tout d'abord, le diplôme de l'ENS de Lyon requiert la validation d'une expérience internationale d'au moins trois mois ; les normaliens effectuent cette mobilité sortante soit pendant leur master, soit à un autre moment de leur cursus dans l'établissement. Un autre attendu de ce diplôme est l'obtention, le plus tôt possible dans le cursus, du C1 Advanced (Cambridge in Advanced English) pour permettre aux étudiants de suivre des cours dispensés en anglais et faciliter leur mobilité internationale. Enfin, il faut signaler également le rôle important du Centre de Langues, non seulement pour préparer les étudiants au C1 Advanced et à la communication scientifique écrite et orale en anglais, mais aussi pour leur permettre de maîtriser d'autres langues étrangères, en particulier la ou les langues de leur(s) terrain(s) de recherche.

- 3) L'équipe pédagogique déplore que la poursuite en doctorat ne soit pas à la hauteur de ses attentes. (p.3 de la fiche d'évaluation de la formation du master par le HCÉRES, Analyse/Résultats constatés)

Le taux de poursuite en doctorat après cette formation est d'environ 70% pour les étudiants de l'ENS de Lyon. Il faut noter que la scolarité des normaliens étant de quatre ans, nombre d'entre eux ont encore une année de scolarité à effectuer après leur M2 ; il convient donc de considérer la poursuite en doctorat au terme de leur scolarité à l'Ecole.

MASTER « HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE »

- 1) On relève aussi des coopérations locales avec le Centre d'ingénierie documentaire, le Bureau des stages et le Centre des Langues (p.2 de la fiche d'évaluation du HCÉRES, Analyse/Positionnement dans l'environnement)

Le Centre d'ingénierie documentaire, le Bureau des stages et le Centre des Langues sont des structures de l'ENS de Lyon qui participent pleinement à la formation des étudiants de l'ENS de Lyon. Il ne s'agit donc pas de « coopérations locales ». Le Centre d'ingénierie documentaire assure l'acquisition des compétences numériques, le Centre des Langues dispense des enseignements de langues pour non spécialistes et assure la préparation à la certification C1 (Cambridge in Advanced English), le Bureau des stages gère les conventions de stages. Il est à noter que l'obtention de la certification C1 Advanced (Cambridge in Advanced English) est un attendu du diplôme de l'ENS de Lyon : les normaliens sont fortement encouragés à l'obtenir dès la première année de ce diplôme (année de pré-master), ce qui favorise l'internationalisation des formations (capacité à suivre des enseignements en anglais et mobilité sortante, mais aussi à terme, mobilité entrante). De même l'acquisition de compétences numériques tient une grande place dans la première année du diplôme de l'ENS de Lyon (année de pré-master).

- 2) Ce point renforce aussi l'adaptabilité potentielle du master au nouveau parcours de formation des enseignements [sic] qui se mettra en œuvre à la rentrée 2020 et doit prévenir un éventuel assèchement partiel des effectifs au profit d'un master *Enseignement éducation et formation* probablement doté du monopole de la mise en stage rémunéré des étudiants. (p.2 de la fiche d'évaluation du HCERES, Analyse/Positionnement dans l'environnement)

Le parcours Histoire de la philosophie connaît sur la période une augmentation croissante de ses effectifs (14 en 2016-2017 à 32 en 2018-2019), tandis que le parcours FEADÉP voit ses effectifs diminuer (27 en 2016-2017 à 18 en 2018-2019) [...] Dans le parcours FEADÉP ils [les taux de réussite] demeurent faibles, ce dont on peut s'étonner notamment en raison de la dimension très sélective de la formation. (p.3 de la fiche d'évaluation du HCERES, Analyse/Résultats constatés)

Le parcours de master FEADÉP (Formation à l'enseignement, agrégation et développement professionnel) est mis en œuvre par et à l'ENS de Lyon ; pour les normaliens, il n'est pas en concurrence avec le parcours *Histoire de la philosophie* orienté vers les métiers de la recherche tel que proposé à l'Ecole. En effet, l'ENS de Lyon a fait le choix d'organiser ses préparations à l'agrégation, mission traditionnelle des ENS, dans le cadre de parcours spécifiques, les parcours FEADÉP, afin de répondre au mieux à sa mission : « L'école dispense une formation d'excellence à des élèves et des étudiants se destinant aux différents métiers de l'enseignement et de la recherche dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche »⁴. Dans le cadre de leur scolarité à l'Ecole, les normaliens qui se destinent à une carrière dans le milieu académique suivent les deux parcours, développés à partir d'un M1 commun. Le risque, évoqué dans la fiche d'évaluation du HCERES, d'un « assèchement partiel des effectifs au profit d'un master *Enseignement éducation et formation* » n'existe pas pour l'ENS de Lyon.

⁴ Décret n° 2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Ecole normale supérieure de Lyon.

Cette spécificité de la scolarité normalienne encadrée par le diplôme de l'ENS de Lyon explique aussi les fluctuations d'effectifs du parcours FEADéP : les normaliens peuvent s'inscrire en M2 FEADéP à divers moments de leur cursus à l'Ecole, ces cursus faisant l'objet d'un suivi individualisé. En 2019-2020, il y a 21 inscrits en M2 FEADéP Philosophie.

Le taux de réussite du parcours *FEADéP*, faible par rapport à celui du parcours *Histoire de la philosophie*, est lié à un investissement inégal des étudiants dans les UE de développement professionnel.

- 3) Le dossier ne mentionne malheureusement pas des dispositifs d'accueil des étudiants à besoins particuliers : étudiants handicapés, sportifs de haut niveau (certes très rares sur ce secteur d'études) et salariés. (p.3 de la fiche d'évaluation du HCÉRES, Analyse/Organisation pédagogique)

Un chargé de mission handicap, rattaché au Service de Prévention et de Santé au Travail (SPST). Au cours d'échanges avec les étudiants, il analyse leurs besoins puis, en lien avec le service médical, lui aussi rattaché au SPST, les équipes pédagogiques et le service Etudes et Scolarité, il établit les plans d'accompagnement et assure leur suivi.

MASTER « HUMANITÉS NUMÉRIQUES »

- 1) Le tableau de l'équipe pédagogique ne mentionne que des enseignants-chercheurs, où les quatre établissements sont représentés, et l'absence de représentants du monde professionnel est surprenante. (p.2 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Pilotage)

Des représentants du monde professionnel interviennent en effet dans la formation. Ainsi, dans l'UE « Projets » du M2, les étudiants travaillent en groupe pour répondre à une demande spécifique. Plusieurs Projets ont été réalisés avec des acteurs du monde professionnel. En 2018-2019, un projet a été réalisé avec l'Agence de l'Urbanisme de Lyon, un autre avec un consortium constitué de l'Université Bretagne-Loire et de *Bretagne Développement Innovation* (BDI), une agence régionale de développement économique et d'innovation. En 2019-2020, un projet est réalisé avec l'association *Lire à Bron*, qui organise la Fête du livre à Bron.

De même, des représentants du monde professionnel interviennent dans le séminaire « Recherches actuelles en Humanités numériques » du M2.

- 2) Encore peu de mobilité internationale (p.3 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Conclusion/ Principaux points faibles)

La formation est jeune et a conscience que la mobilité internationale est à développer. Le partenariat avec Ottawa est un début (une étudiante de M2 est partie en mobilité pour un semestre dans cet établissement en 2019-2020).

MASTER « INFORMATIQUE »

Parcours *Informatique fondamentale* (IF)

- 1) Le parcours IF de l'ENS de Lyon est particulier à ce titre puisqu'il a vocation à former des chercheurs et enseignants-chercheurs en informatique et il comprend donc une initiation à la recherche et un stage recherche. (p.2 de la fiche d'évaluation du master par le HCÉRES, Analyse/Positionnement dans l'environnement)

Un stage recherche a lieu à chaque niveau du master. En M1, il dure 12 semaines et s'effectue dans la très grande majorité des cas à l'international (et pour les cas restants en entreprise) ; en M2 le stage dure 20 semaines.

Le stage d'initiation à la recherche, d'une durée de 6 semaines, s'effectue avant l'entrée en master, en fin de première année du diplôme de l'ENS de Lyon.

- 2) L'évaluation des enseignements n'est effectuée que dans certains parcours (IDSM, et ceux portés par UJM et EMSE). (p.3 de la fiche d'évaluation du master par le HCÉRES, Analyse/Pilotage)

L'évaluation des enseignements de M1 et M2 du parcours *Informatique fondamentale* s'effectue par le biais d'une synthèse, établie par les étudiants délégués, des appréciations et suggestions de la promotion ; cette synthèse est transmise aux responsables de formation.

MASTER

« LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES »

- 1) - une UE3 « Approfondissement disciplinaire, constitué d'enseignements dits séminaires » dans les trois domaines de la littérature, de la civilisation/histoire des idées et de la linguistique. (...).
- une UE 4 (uniquement au semestre 2) consacrée à une « expérience en milieu professionnel ».
(p.2 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCERES, Analyse/Organisation pédagogique)

A l'ENS de Lyon, l'UE3 du semestre 2 du M1 est essentiellement consacrée à un mémoire de recherche. Ce mémoire constitue à lui seul l'UE 3 du semestre 2 de quatre parcours sur sept ; pour les trois autres parcours, l'UE est composée du mémoire de recherche et d'un séminaire.

L'expérience professionnelle (UE4) est obligatoire en M1.

- 2) En deuxième année de master (M2), le semestre 3 maintient les UE « Compétences en langue » et « Approfondissement disciplinaire » selon les mêmes principes alors que le semestre 4 est entièrement dédié à la rédaction du mémoire de recherche, pouvant ainsi donner lieu à une mobilité de l'étudiant en fonction de sa recherche. L'absence d'enseignements pendant un semestre entier interroge cependant sur la progressivité de la formation sur les quatre semestres du master. (pp.2-3 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Organisation pédagogique)

Etablissement dont la mission est de former par la recherche, l'ENS de Lyon réaffirme son attachement à la rédaction d'un premier mémoire de recherche en M1 et d'un mémoire de M2 conséquent auquel est consacré l'ensemble du second semestre : l'acquisition progressive d'autonomie en matière de recherche est un critère de progressivité dans une formation par la recherche. Il est de plus indispensable que les étudiants de M2 effectuent les mobilités nécessaires à leur travail de recherche.

- 3) Les deux types de parcours proposés à l'ENS de Lyon attirent un nombre globalement constant d'étudiants en M1 et en M2 (entre 12 et 25 étudiants en anglais, mais le plus souvent entre 1 et 6 étudiants seulement pour les autres spécialités). Les chiffres montrent un report de plus en plus important en M2 des étudiants du parcours Etudes anglophones vers le master « recherche » au détriment du parcours FEADÉP (neuf inscrits seulement en M2 en 2018-2019) : ce qui s'explique par la proximité sans doute trop grande des deux parcours. (p.4 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Résultats constatés)

Cette remarque surprenante appelle plusieurs observations.

La première observation porte sur les effectifs limités dans chaque spécialité. Ces effectifs limités sont liés à la spécificité de l'ENS de Lyon.

D'une part, l'ENS de Lyon est un établissement très sélectif dont le public étudiant est peu nombreux : l'École accueille chaque année 226 normaliens élèves (recrutés sur concours) qui acquièrent la qualité de fonctionnaires stagiaires, quelques normaliens élèves (1 à 5 par an) admis à titre étranger sur le même concours, et environ 150 normaliens étudiants (recrutés sur dossier) ; ces normaliens sont admis à préparer le diplôme de l'ENS de Lyon qui sanctionne un cursus en quatre ans. Aux normaliens s'ajoutent environ 160 auditeurs de master (recrutés sur dossier en niveau M1 ou en niveau M2) qui rejoignent l'École pour y suivre seulement un master.

D'autre part, l'ENS de Lyon couvre un ensemble disciplinaire très large, qui regroupe les Arts, Lettres, Langues, l'Économie et les Sciences humaines et sociales, et les Sciences exactes et expérimentales. Ces deux éléments conjugués expliquent que les effectifs de chaque parcours du master Lettres, langues littérature et civilisations étrangères et régionales à l'ENS de Lyon soient limités.

La deuxième observation porte sur le « report de plus en plus important en M2 des étudiants du parcours Etudes anglophones vers le master « recherche » au détriment du parcours FEADéP ». C'est inexact : l'effectif de 9 inscrits en master FEADéP en 2018-2019 est exceptionnel. Il y a 19 inscrits en 2019-2020 dans ce parcours (pour mémoire, 20 inscrits en 2016-2017, 17 inscrits en 2017-2018). On ajoutera que le taux de réussite à l'agrégation d'anglais à l'ENS de Lyon est proche de 100% (au total, deux étudiants non admis sur quatre promotions (sessions 2016, 2017, 2018, 2019).

Les fluctuations d'effectifs entre le parcours *FEADéP Anglais* et le parcours *Études anglophones* s'expliquent par les spécificités du cursus des normaliens ; la scolarité normalienne doit être envisagée dans sa globalité, dans le cadre du diplôme de l'ENS de Lyon qui sanctionne un cursus de quatre ans.

Ainsi que le précise le rapport d'autoévaluation, « les parcours FEADéP ne visent pas une insertion professionnelle à proprement parler « immédiate » : après la validation du master et l'admission au concours, les normaliens agrégés achèvent leur cursus dans l'établissement, avant de prendre un poste dans le second degré ou, le plus souvent, de poursuivre leur trajectoire académique en doctorat, en validant leur agrégation dans le cadre d'une activité complémentaire d'enseignement. » Autrement dit, les normaliens, dans leur très grande majorité, ne suivent pas un parcours « au détriment » (sic) de l'autre, mais suivent les deux parcours durant deux années distinctes de leur cursus. L'organisation des cursus, fondée à l'ENS de Lyon sur un suivi individualisé, peut conduire les normaliens à placer chacun de ces deux parcours à des moments différents de leur scolarité ; c'est pourquoi il peut y avoir certaines années des effets « d'accordéon ». La meilleure preuve en est que si en 2018-2019 il y avait 9 inscrits en M2 *FEADéP* et 25 inscrits en M2 *Études anglophones*, il y a en 2019-2020 19 inscrits en M2 *FEADéP* et 13 inscrits en M2 *Études anglophones*. Il serait toutefois erroné d'en conclure que les étudiants se détournent du M2 *Études anglophones* au profit du M2 *FEADéP*.

La troisième observation, on l'aura compris, porte sur l'affirmation selon laquelle la défaveur dont serait victime le parcours FEADéP « s'explique par la proximité sans doute trop grande des deux parcours ».

Comme le note la fiche d'évaluation du HCERES, « le parcours FEADéP de l'ENS de Lyon mutualise le M1 avec le master « recherche » de la même spécialité de langue » (p.3 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Organisation pédagogique). Plus exactement, le M1, qui forme par la recherche comme en témoigne notamment la rédaction d'un premier mémoire de recherche, est commun aux deux parcours. Il s'agit moins de permettre « une spécialisation progressive » (p.3 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Organisation pédagogique) que de répondre au mieux à la mission assignée à l'ENS de Lyon.

Le rapport d'autoévaluation précise : « L'ENS de Lyon a choisi d'organiser ses préparations à l'agrégation externe dans des parcours de master spécifiques, les parcours « Formation à l'Enseignement, Agrégation et Développement Professionnel » (FEADéP), distincts des parcours de master orientés vers les métiers de la recherche, afin de répondre au mieux à la mission qui lui est assignée : « L'école dispense une formation d'excellence à des élèves et des étudiants se destinant aux différents métiers de l'enseignement et de la recherche »⁵.

Ce même rapport indique la structure des parcours *FEADéP* : « Tout en assurant une préparation disciplinaire de haut niveau (48 ECTS), ces parcours font place à la maîtrise d'une langue vivante (niveau B2 au moins, 3 ECTS), à la maîtrise des TICE (3 ECTS) et au développement de compétences professionnelles (12 ECTS) qui forme les étudiants à certains aspects du métier d'enseignant ». La préparation disciplinaire est organisée chaque année autour des épreuves et des programmes de l'agrégation. Le M2 *FEADéP*, qui prépare à l'agrégation, est donc bien différent du M2 « Etudes anglophones » orienté vers les métiers de la recherche qui fait une large place au mémoire de recherche, comme nous l'avons rappelé ci-dessus. En distinguant deux parcours après un M1 commun, l'ENS de Lyon donne à ses étudiants la formation la plus complète, au degré d'exigence académique qui est le sien, pour les métiers de l'enseignement et de la recherche.

- 4) De plus, l'ENS de Lyon gagnerait à distinguer plus clairement ou à repenser ses parcours « recherche » et son parcours à visée professionnelle FEADéP qui, en l'état, sont très proches et se confondent largement dans les débouchés des étudiants. (p.5 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse des perspectives et recommandations)

Nous avons répondu ci-dessus à cette recommandation à laquelle l'ENS de Lyon ne souscrit pas.

⁵ Décret n° 2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Ecole normale supérieure de Lyon (article 3).

MASTER « LETTRES »

- 1) D'autres parcours visent les débouchés traditionnels des masters *Lettres* (essentiellement l'enseignement et la recherche) ; ainsi du parcours Lettres et arts de l'UJM, mais surtout des deux parcours LM et FEADéP dont la finalité apparaît très proche. (p.1 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Finalité).

Les parcours *Lettres modernes* et *Formation à l'Enseignement, Agrégation et Développement professionnel (FEADéP)* n'ont pas la même finalité.

Comme l'indique le rapport d'autoévaluation (p.7), ils s'articulent à partir d'un M1 commun, qui forme par la recherche, ainsi qu'en témoigne en particulier la rédaction d'un premier mémoire de recherche.

Le M2 *Lettres modernes* est un master orienté vers les métiers de la recherche, qui fait notamment place à la rédaction d'un mémoire plus conséquent que celui du M1, marquant une acquisition progressive d'autonomie dans le travail de recherche. Le M2 *FEADéP* est le cadre choisi par l'ENS de Lyon pour la préparation à l'agrégation, mission traditionnelle des ENS : sa structure (indiquée p.7 du rapport d'autoévaluation) est différente de celle du M2 Lettres modernes et son offre de cours est construite chaque année en fonction des épreuves et du programme de l'agrégation.

La scolarité normalienne doit être envisagée dans sa globalité, dans le cadre du diplôme de l'ENS de Lyon qui sanctionne un cursus en quatre ans. Dans le cadre de leur cursus à l'École, la plupart des normaliens suivent les deux parcours durant deux années distinctes de leur scolarité. Ainsi que le précise le rapport d'autoévaluation (p.1), « L'ENS de Lyon a choisi d'organiser ses préparations à l'agrégation externe dans un parcours spécifique (« Formation à l'Enseignement, Agrégation et Développement Professionnel » (FEADéP), distinct du parcours orienté vers les métiers de la recherche (« Lettres modernes »), afin de répondre au mieux à ses missions principales : «L'école dispense une formation d'excellence à des élèves et des étudiants se destinant aux différents métiers de l'enseignement et de la recherche »⁶. En distinguant deux parcours après un M1 commun, l'ENS de Lyon donne à ses étudiants la formation la plus complète, au degré d'exigence académique qui est le sien, pour les métiers de l'enseignement et de la recherche.

- 2) L'ouverture internationale est permise par de nombreux dispositifs favorisant la mobilité sortante et entrante : pour la première, on signale les cours disciplinaires en langue étrangère, l'incitation à s'inscrire au Cambridge Advanced Certificate (CAE) avec pris en charge partielle des droits d'inscription, et, pour l'ENS, l'obligation d'obtenir le niveau C1 d'anglais du cadre européen commun. (p.3 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Organisation pédagogique)

L'obligation d'obtenir le C1 (Cambridge C1 Advanced) est l'un des attendus du diplôme de l'ENS de Lyon qui sanctionne un cursus de quatre ans, effectué au titre de la scolarité normalienne. Nous encourageons nos étudiants à l'obtenir le plus tôt possible, afin de favoriser la mobilité internationale ; le Centre de Langues les y prépare et la première inscription est entièrement prise en charge par l'établissement.

⁶ Décret n° 2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'École normale supérieure de Lyon (article 3).

MASTER « MATHÉMATIQUES ET APPLICATIONS »

Parcours *Mathématiques avancées*

et parcours

Formation à l'enseignement, agrégation et développement professionnel (FEADéP)

- 1) Pour les parcours *Mathématiques avancées* et FEADéP, le dossier ne précise pas le cursus en détail. (p.1 de la fiche d'évaluation par le HCÉRES, Analyse/Finalité)

La première année de ces deux parcours est mutualisée au sein du parcours « Mathématiques avancées » et vise à former les étudiants par la recherche et à les doter d'un socle solide de connaissances en mathématiques fondamentales ; le S1 est centré autour de 4UE couvrant les domaines de l'algèbre, de l'analyse, de la géométrie et des probabilités, là où l'offre du S2 (10 cours), plus importante, permet un début de spécialisation.

Le parcours FEADéP consolide et renforce ces acquis disciplinaires de haut niveau (48 ECTS) ; ce parcours fait en outre place à la maîtrise d'une langue vivante (niveau B2 au moins, 3 ECTS), à la maîtrise des TICE (3 ECTS) et au développement de compétences professionnelles (12 ECTS) qui forme les étudiants à certains aspects du métier d'enseignant

La deuxième année du parcours « Mathématiques avancées », quant à elle, se compose de deux semestres de cours et d'un stage de recherche d'au moins 16 semaines ; plusieurs spécialités (de 3 à 5) sont proposées chaque année, dont une en équations aux dérivées partielles et applications, et l'autre en probabilités.

Signalons que les normaliens (étudiants suivant le cursus complet de formation en 4 ans du diplôme de l'ENS de Lyon) qui suivent le parcours FEADéP doivent, préalablement ou ultérieurement, valider un master dans un parcours orienté vers les métiers de la recherche ; c'est d'ailleurs fréquemment le parcours « Mathématiques avancées » ; voir également le point 5 plus bas.

- 2) Dans le parcours *Mathématiques avancées*, la poursuite vers les mathématiques appliquées semble davantage possible bien que marginale. Mais aucune donnée ne l'atteste. (p.2 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Organisation pédagogique)

Le parcours *Mathématiques avancées*, en conformité avec les missions de l'ENS de Lyon, s'efforce de proposer des spécialisations couvrant de larges champs de la recherche contemporaine en mathématiques, afin de disséminer les normaliens au travers de ces différents sujets.

Comme mentionné précédemment, en particulier, chaque année au moins une orientation en « EDP et modélisation » ainsi qu'une orientation en « probabilités » sont proposées ; il est prévu dès 2020 une extension de l'orientation « probabilités » vers les statistiques.

Si l'on considère les thèses encadrées par un directeur ou une directrice relevant de la 26^{ème} section du CNU dans la catégorie « mathématiques appliquées », alors environ 1/3 des étudiants poursuivent en doctorat en mathématiques appliquées.

- 3) « rien n'est mentionné sur l'évaluation des enseignements par les étudiants ». (p.2 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Pilotage)

Une évaluation globale de l'ensemble des enseignements de mathématiques dispensés par l'ENS de Lyon a été conduite en 2019-2020.

- 4) Les modalités de contrôle des connaissances sont absentes ou évoquées succinctement pour le parcours Mathématiques avancées. (p.2 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Pilotage)

Les différentes UE sont compensables entre elles au sein d'un semestre, sans limite de note, tant en M1 qu'en M2.

- 5) Aucune donnée sur les effectifs, les taux de réussite et sur le devenir des diplômés ne figurent dans les trois documents constituant le dossier. (p.2 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Résultats constatés)

En moyenne, sur la période 2014-2019, les effectifs du M1 sont de 30 étudiants environ, avec un taux de réussite de 91%.

Le M2 *FEADÉP* a un effectif moyen de 20 étudiants (il est également suivi par des étudiants du département informatique de l'ENS de Lyon qui préparent l'option informatique de l'agrégation de mathématiques), avec un taux de réussite de 97%.

Le M2 *Mathématiques avancées* a un effectif de 30 étudiants environ, avec un taux de réussite de 87% ; le taux de poursuite en thèse après au plus un an est de 90%.

Sur ce dernier point, il importe de rappeler que, la scolarité normalienne étant de 4 ans, la poursuite en thèse ne se fait pas nécessairement aussitôt après la validation du master. La 4^{ème} année du cursus peut, par exemple, permettre une année « Projet long de recherche » préparant au doctorat, à la préparation du concours de l'agrégation (dans le cadre du parcours « FEADÉP »), à un second master plus spécialisé, etc. Le chiffre retenu est donc le taux de poursuite en thèse au plus un an après le master.



MASTER « MONDES ANCIENS »

- 1) Les objectifs professionnels et scientifiques sont très différents d'un parcours à l'autre. Ils sont centrés sur les métiers de l'enseignement pour les parcours FEADéP et LLCA. (p.2 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Finalité)

A l'ENS de Lyon, les objectifs des parcours *Langues, littératures et civilisations anciennes* et *Histoire ancienne* diffèrent de ceux du parcours *FEADéP*.

Les deux premiers parcours sont orientés vers les métiers de la recherche. Comme indiqué dans le RAE (pp.4-5), l'ENS de Lyon a choisi d'organiser ses préparations à l'agrégation dans des parcours distincts des parcours orientés vers les métiers de la recherche. Ce sont les parcours *Formation à l'enseignement, agrégation et développement professionnel (FEADéP)* ; ils ont un M1 commun avec les parcours orientés vers les métiers de la recherche, c'est le M2 FEADéP qui sert de cadre à la préparation de l'agrégation. Le Parcours *FEADéP Lettres classiques*, positionné dans la mention « Mondes anciens », prépare à l'agrégation de lettres classiques ; il convient de noter que le parcours *FEADéP Histoire* est positionné dans une autre mention.

L'ENS de Lyon a fait ce choix afin de répondre au mieux à la mission qui lui est assignée : «L'école dispense une formation d'excellence à des élèves et des étudiants se destinant aux différents métiers de l'enseignement et de la recherche »⁷. En effet, les normaliens, qui effectuent une scolarité de quatre ans dans le cadre du Diplôme de l'ENS de Lyon, suivent, dans leur très grande majorité, les deux parcours durant deux années distinctes de leur cursus à l'École. En distinguant deux parcours après un M1 commun, l'ENS de Lyon donne à ses étudiants la formation la plus complète, au degré d'exigence académique qui est le sien, pour les métiers de l'enseignement et de la recherche.

- 2) Le calendrier des cours n'étant pas aménagé (les étudiants doivent effectuer leur stage en dehors des semaines où ils ont cours), ils [les stages] sont souvent réalisés pendant les congés et de manière perlée. (p.2 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Organisation pédagogique)

Les étudiants font le plus souvent leur stage en mai-juin, c'est-à-dire après la fin des cours et avant les congés d'été.

Deux situations particulières peuvent conduire les étudiants à effectuer des stages de manière perlée ou durant l'été :

- les stages dans des établissements d'enseignement lorsque les étudiants doivent s'adapter à l'emploi du temps du professeur maître de stage ;
- les stages sur les chantiers de fouille (qui concernent essentiellement les étudiants du parcours ATN) puisque ces chantiers ont lieu majoritairement l'été.

⁷ Décret n° 2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'École normale supérieure de Lyon (article 3).

- 3) Les étudiants ont à leur disposition toutes les ressources numériques du laboratoire HiSoMA. Mais les pédagogies innovantes sont absentes de la formation, sauf pour ATN. Ce parcours propose en effet, à côté des enseignements sur les sources en ligne, des enseignements réellement numériques, y compris un cours de programmation (on note d'ailleurs que ce dernier est ouvert aux étudiants de tous les parcours). (p.2 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Organisation pédagogique)

La faible importance accordée au numérique, qui se voit réduit à la mise à disposition des ressources (sauf pour le parcours ATN) (p.3 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Conclusion/Principaux points faibles)

Tous les étudiants inscrits en M1 du parcours LLCA à l'ENS de Lyon suivent un cours d'« Antiquités numériques », qui ne vise pas seulement à apprendre à utiliser les bases de données pour antiquisants, mais traite des logiciels, outils et expériences concernant les langues anciennes, en intelligence artificielle. Par exemple, le traitement automatique de la langue avec CLTK – Classical Language ToolKit –, qui fournit notamment des modèles de langue pour le grec ancien et le latin, entraînés avec des vectoriseurs basés sur des réseaux de neurones comme Word2Vec.

MASTER « MONDES MÉDIÉVAUX »

Parcours *Histoire, archéologie et littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux*

- 1) Le nombre principal est enregistré à Lyon 2 alors qu'il y a peu d'effectifs en EHESS, ENS et USBM. (p.3 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCERES, Analyse/Résultats constatés)

Le petit nombre d'étudiants inscrits dans le parcours *Histoire, archéologie et littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux* s'explique par les spécificités de l'ENS de Lyon.

Tout d'abord, l'ENS de Lyon est un établissement très sélectif dont le public étudiant est peu nombreux. L'École accueille chaque année 226 normaliens élèves (recrutés sur concours) qui acquièrent la qualité de fonctionnaires stagiaires, quelques normaliens élèves (1 à 5 par an) admis à titre étranger sur le même concours, et environ 150 normaliens étudiants (recrutés sur dossier) ; ces normaliens sont admis à préparer le diplôme de l'ENS de Lyon qui sanctionne un cursus en quatre ans. Aux normaliens s'ajoutent environ 160 auditeurs de master (recrutés sur dossier en niveau M1 ou en niveau M2) qui rejoignent l'École pour y suivre seulement un master.

Par ailleurs, l'ENS de Lyon couvre un ensemble disciplinaire très large, qui regroupe les Arts, Lettres, Langues, l'Économie et les Sciences humaines et sociales, et les Sciences exactes et expérimentales.

Enfin les historiens, selon leur domaine de spécialité, s'inscrivent en master dans l'une des trois mentions suivantes : « Mondes anciens », « Mondes Médiévaux » et « Histoire ». La conjugaison de ces différents éléments explique que les effectifs du parcours *Histoire, archéologie et littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux* soient limités à l'ENS de Lyon.

- 2) Les possibilités de passerelle avec d'autres formations et les concours du patrimoine (dont les bibliothèques) ou les concours de l'enseignement pourraient être mieux renseignées. (p.4 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse des perspectives et recommandations)

La préparation à l'agrégation externe est une mission traditionnelle des ENS. L'ENS de Lyon a choisi d'organiser ses préparations à l'agrégation externe dans des parcours de master spécifiques, les parcours *Formation à l'Enseignement, Agrégation et Développement Professionnel (FEADéP)*, distincts en M2 des parcours de master orientés vers les métiers de la recherche. Les étudiants inscrits à l'ENS de Lyon dans le parcours *Histoire, archéologie et littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux* peuvent préparer l'agrégation d'histoire dans le M2 *FEADéP Histoire*, positionné dans une autre mention.

MASTER « MONNAIE, BANQUE, FINANCE, ASSURANCE »

1) Ce diplôme est dispensé sur plusieurs sites : Université Lumière Lyon (UL2) à Ecully, Ecole normale supérieure de Lyon (ENS), Université Jean Monnet (UJM).

[...]

Six parcours sont proposés en seconde année de master (M2) :

[...]

- à UJM, UL2 et ENS Lyon ; *Economie et finance* (EF)
(p.1 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Présentation de la formation)

L'ENS de Lyon s'est retirée de la mention « Monnaie, Banque, Finance, Assurance » car elle n'y a jamais inscrit d'étudiants. Les étudiants qu'elle a inscrits dans le M2 *Economie et Finance* l'ont été au titre de la mention « Analyse et politique économique », avec laquelle ce M2 est commun.

Par ailleurs, depuis la rentrée 2019, l'ENS de Lyon ne propose plus le parcours *Economie et Finance* depuis la rentrée 2019 ; elle inscrit ses étudiants dans le parcours *Advanced economics* ouvert à la rentrée 2018 (niveau M1) et 2019 (niveaux M1 et M2).

MASTER « PHILOSOPHIE »

Parcours *Philosophie contemporaine*

- 1) Elle se décline en une première année de master commune de spécialisation progressive, puis en un choix, en deuxième année de master, parmi l'un des cinq parcours existants. (p.1 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Présentation de la formation)

Sur les cinq parcours existants, seul le parcours *Philosophie contemporaine* est ouvert à l'ENS de Lyon. Les effectifs étaient en 2018-2019 de 13 inscrits en M1 et 18 en M2.



MASTER « SCIENCES DE LA MATIÈRE »

- 1) Effectifs du master FEADéP en diminution. (p.3 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Conclusion/principaux points faibles)

Le nombre d'étudiants inscrits en master FEADéP de physique-chimie est très influencé par le nombre de places ouvertes au concours de l'agrégation externe, qui a été réduit durant la décennie 2010 pour se stabiliser autour de 110 (environ 80 en physique et 30 en chimie). Le nombre d'étudiants inscrits en M2 FEADéP physique-chimie en 2019-2020 (37) correspond ainsi à 30% du nombre de places ouvertes au concours (116). Cette évolution est très semblable à celle que connaissent les formations similaires des ENS de Paris et de Paris-Saclay : il s'agit d'un phénomène général lié plutôt aux débouchés qu'à l'attractivité des différents masters préparant à ce concours. Ce nombre d'étudiants recrutés correspond par ailleurs au vivier d'étudiants souhaitant passer le concours de l'agrégation tout en ayant la formation initiale nécessaire pour valider à la fois le master FEADéP et réussir un concours aussi exigeant que l'agrégation ; les évolutions respectives du concours du CAPES (centré sur la pédagogie) et de l'agrégation (centré sur les savoirs disciplinaires) ont pour effet que la passerelle autrefois facilitée entre la préparation du CAPES et de l'agrégation touche un public de plus en plus restreint.



MASTER « SCIENCES DE LA TERRE ET DES PLANÈTES, ENVIRONNEMENT »

- 1) Sur les deux années, les options sont nombreuses dans chaque parcours (alors que les effectifs étudiants sont faibles) ce qui n'aide pas à rendre très lisible la formation et présente le risque d'avoir des assemblages hétéroclites de modules (ce qui peut être un choix mais devrait être explicité). Au second semestre de la première année, certaines UE correspondent à des colorations en fonction des deux parcours de M2 et d'autres n'ont pas de coloration : le dossier d'autoévaluation n'est pas assez détaillé pour comprendre la ventilation entre parcours ni s'il existe des seuils d'effectifs minimaux pour maintenir une UE ouverte. (p.2 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Organisation pédagogique)

Le master Sciences de la Terre et des planètes, environnement » forme des étudiants à la recherche de pointe au meilleur niveau international dans tous les domaines des sciences de la Terre en s'appuyant sur la diversité des compétences présentes au Laboratoire de Géologie de Lyon. La recherche de demain, celle que feront nos étudiants, nécessite à la fois une bonne culture générale et une grande technicité dans quelques domaines. Certaines techniques, initialement développées pour répondre à une question particulière, sont ensuite utilisées dans d'autres disciplines. C'est pourquoi nous offrons à nos étudiants une grande latitude dans leur choix d'UE, sous réserve que leur programme d'études soit validé par les responsables de formation ; des choix qui pourraient paraître hétéroclites se révèlent féconds scientifiquement. L'écart entre géochimie et paléontologie n'est d'ailleurs pas si grand qu'on pourrait le penser : plusieurs chercheurs et doctorants du laboratoire appliquent les techniques de la géochimie à des questions de paléontologie, voire de médecine. La répartition entre deux parcours est donc indicative des choix principaux, classiques, mais de nombreux autres assemblages sont possibles, et adoptés par les étudiants.

Le seuil d'effectif minimal dépend de l'UE et des contraintes techniques associées, mais il est généralement bas ; mais il n'est pas rare d'ouvrir une UE pour un effectif de 3 étudiants.

- 2) Les crédits ECTS sont attribués aux UE validées pour une moyenne supérieure à 10/20, mais il n'est pas dit si les UE peuvent se compenser. (p.2 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Pilotage)

Les UE pour lesquelles les étudiants ont obtenu une note supérieure ou égale à 06/20 peuvent être compensées.

- 3) La formation semble attractive puisqu'elle a recruté 28% d'étudiants ne provenant pas de la licence lyonnaise, mais il n'est pas précisé le nombre de dossiers reçus chaque année. (p.3 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Résultats constatés)

Le master reçoit chaque année environ 80 dossiers pour l'entrée en M1 et 20 pour l'entrée en M2. Il convient par ailleurs de préciser que parmi les étudiants qui proviennent de la « licence lyonnaise », bon nombre sont des normaliens recrutés au niveau national sur concours ou sur dossier par l'ENS de Lyon et admis en L3 dans le cadre de leur première année de scolarité normalienne.

- 4) Le suivi des diplômés est réalisé par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'UCBL, mais les tableaux d'indicateurs fournis sont succincts et ne permettent pas toujours de comprendre l'analyse qui est faite. (p.3 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Résultats constatés)

Environ 75% des étudiants de l'ENS de Lyon poursuivent en doctorat. Il faut noter que cette poursuite d'études n'intervient pas toujours après le master : la scolarité des normaliens dure quatre ans et beaucoup d'entre eux ont encore une année d'études à effectuer à l'ENS après leur M2. C'est pourquoi il convient plutôt de considérer la poursuite en doctorat au terme de la scolarité des

- 5) Faible mise en valeur de l'international au plan académique (p.3 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Conclusion/Principaux points faibles)

La mobilité entrante est à évaluer en tenant compte du positionnement du master dont une grande partie des débouchés va vers la recherche fondamentale : les étudiants internationaux visent souvent des parcours spécifiques de type « ressources pétrolières et minières » qui ne correspondent pas aux objectifs de notre master. Ces étudiants ont en général un bagage insuffisant en mathématiques et en physique pour réussir dans notre formation.

La mobilité sortante s'envisage à l'ENS de Lyon non au titre du seul master, mais dans le cadre du diplôme de l'ENS de Lyon qui requiert la validation d'une expérience internationale d'au moins trois mois ; les stages de master peuvent donner lieu à cette expérience internationale, mais cette dernière peut aussi être effectuée à d'autres moments de la scolarité des normaliens.

Enfin, le diplôme de l'ENS de Lyon requiert également la validation, le plus tôt possible dans la scolarité normalienne, du Cambridge English Advanced (C1 Advanced), ce qui est de nature à favoriser à l'avenir l'internationalisation de la formation.

- 6) Offre importante d'UE optionnelles pour des effectifs faibles (p.3 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Conclusion/Principaux points faibles)

Rangée par les experts du HCÉRES dans les points faibles de la formation, cette caractéristique en constitue pour nous l'un des points forts, ainsi que nous l'avons expliqué ci-dessus (voir point 1). On ajoutera qu'elle correspond bien à la mission d'une ENS : donner à ses étudiants une formation généraliste et leur proposer un éventail d'options le plus large possible dans leur discipline, de manière à les armer au mieux pour répondre aux questions qui se posent à la science aujourd'hui et ainsi, à les disséminer dans l'ensemble du tissu de recherche en France et à l'international.

- 7) Absence de conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention. (p.3 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES)

C'est en effet un point sur lequel nous devons travailler.



MASTER « SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES »

- 1) Le second [parcours], dénommé *Formation à l'enseignement, agrégation en sciences économiques et sociales et développement professionnel* est dispensé en seconde année du master (M2) et vise l'insertion professionnelle dans l'enseignement secondaire par une préparation à l'agrégation externe. (p.1 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Présentation de la formation).

L'agrégation externe est effectivement un concours de recrutement de l'enseignement du second degré. Toutefois, en l'espèce, le M2 *Formation à l'enseignement, agrégation en sciences économiques et sociales et développement professionnel* ne vise pas uniquement l'insertion professionnelle dans l'enseignement secondaire. Mise en œuvre par l'ENS de Lyon, cette formation, qui peut accueillir des auditeurs de master, s'adresse principalement aux normaliens qui souhaitent préparer l'agrégation de sciences économiques et sociales, ce qui explique les effectifs très limités. Ces étudiants, qui effectuent à l'ENS de Lyon une scolarité de quatre ans, suivent également au cours de leur cursus un M2 orienté vers les métiers de la recherche et poursuivent souvent leur trajectoire académique en doctorat. En distinguant parcours FEADéP et parcours orienté vers les métiers de la recherche, l'ENS de Lyon donne à ses étudiants la formation la plus complète pour les métiers de l'enseignement et de la recherche qui sont son premier débouché.

- 2) Manque d'articulation des parcours THESE et FEADéP, et moindres informations dans le dossier pour FEADéP, faisant penser à un M2 suspendu malgré son rattachement à la mention.

Faibles effectifs du parcours FEADéP.

(p.3 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Conclusion/Principaux points faibles)

La conclusion des experts du HCÉRES est tout à fait exacte : il n'y a pas d'articulation entre les parcours THESE et FEADéP. Il avait d'ailleurs été tout d'abord envisagé de positionner le parcours FEADéP dans une autre mention, mais la compréhension qui prévalait alors de la politique de site avait conduit à le rattacher à la mention éponyme de l'intitulé de l'agrégation. La réflexion à laquelle invite à juste titre l'évaluation du HCÉRES ne devrait donc pas être difficile à mener.

MASTER « SCIENCES SOCIALES »

- 1) L'accompagnement des étudiants dans la définition de leur parcours de professionnalisation est trop peu développé. Cet enjeu semble principalement pris en charge dans le cadre du tutorat (accompagnement individualisé) assumé par un enseignant titulaire dont le contenu n'est pas clairement défini et le bilan n'est pas tiré. (p.2 de la fiche d'évaluation du HCÉRES, Analyse/Organisation pédagogique).

L'ENS de Lyon « dispense une formation d'excellence à des élèves et des étudiants se destinant aux différents métiers de l'enseignement et de la recherche dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle concourt aussi à la formation, par la recherche, des cadres supérieurs de l'administration et des entreprises françaises et européennes »⁸.

La grande majorité de nos étudiants ont donc pour débouchés les métiers de l'enseignement et de la recherche, une moindre part d'entre eux se destinant à la haute fonction publique, voire à l'entreprise pour ceux qui, n'étant pas fonctionnaires stagiaires, ne sont pas soumis à l'engagement décennal. L'aide à la réussite est assurée par le suivi individualisé des étudiants qui se traduit notamment de deux manières : le tutorat et le plan d'études annuel.

La plupart des étudiants de master sont inscrits au diplôme de l'ENS de Lyon qui sanctionne un parcours de formation de quatre ans. Dans ce cadre, chaque étudiant, lors de son intégration dans l'établissement, se voit attribuer un tuteur, membre de l'équipe pédagogique de son département de rattachement, qui le suit en général durant tout son parcours dans l'établissement. Ce tuteur est son interlocuteur privilégié pour les points concernant son cursus, ses difficultés ou ses questionnements éventuels, la vie à l'École et l'étudiant peut prendre contact avec lui quand il le souhaite, y compris durant une année de césure.

Les étudiants inscrits au diplôme de l'ENS de Lyon renseignent chaque année au mois de juin un plan d'études qui fait le bilan de l'année écoulée et définit leur programme d'études pour l'année universitaire suivante. Ce plan d'études, établi en concertation avec l'équipe pédagogique (notamment le tuteur et le responsable de formation) et signé par l'étudiant, est approuvé par le directeur de département et validé par la vice-présidence aux Etudes. Élément important du dialogue entre l'étudiant et l'équipe pédagogique, le plan d'études jalonne la construction du projet académique et professionnel de l'étudiant au long de son parcours de formation dans l'établissement.

Les auditeurs de master rejoignent l'École pour deux ans, voire un an en cas d'admission au niveau M2. C'est le responsable de la formation dans laquelle ils sont inscrits qui assure leur suivi.

- 2) Trop peu d'informations sont fournies quant à la réussite des étudiants et le devenir des diplômés. (p.3 de la fiche d'évaluation du HCÉRES, Analyse / Résultats constatés)
Entre 15 et 20% des étudiants poursuivent leurs études en doctorat à l'École normale supérieure de Lyon, mais le devenir des autres n'est pas clairement indiqué. (p.3 de la fiche d'évaluation du HCÉRES, Analyse / Résultats constatés)

De création récente (2016), le master Sciences sociales a encore peu de recul sur le devenir de ses diplômés. En effet, la scolarité normalienne dure quatre ans et le master prend place dans cette scolarité de manière diverse selon le parcours de chaque étudiant ; c'est donc au terme de ces quatre ans qu'il convient de considérer le devenir professionnel des étudiants.

⁸ Décret n° 2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'École normale supérieure de Lyon (article 3).

En sortant de l'ENS de Lyon, environ 70% des étudiants poursuivent leur vie académique et professionnelle en doctorat ; ils sont disséminés sur l'ensemble du territoire national, conformément à la mission de l'établissement.

Un parcours spécialisé comme « Approche plurielle de la santé », qui développe des liens étroits avec le secteur hospitalier et dans lequel interviennent des praticiens hospitaliers, permet aux étudiants en formation initiale d'aller vers le doctorat, les métiers de l'expertise (cabinets de conseil, chargés de mission ou de projets, l'intégration des hautes autorités de santé ; les professionnels de santé qui suivent ce master en formation continue réinvestissent les compétences acquises dans des projets et/ou de nouveaux postes intégrés aux établissements de santé où ils exercent, intègrent des cabinets de conseil ou deviennent cadres de santé et/ou formateurs en IFSI ou IFAS.

- 3) Le master annonce une capacité d'accueil de 25 places qui, au regard des sept parcours affichés et des effectifs par parcours doit vraisemblablement s'entendre pour chacun d'eux. (p.3 de la fiche d'évaluation HCÉRES, Analyse/Résultats constatés).

Etablissement fortement sélectif, l'École recrute chaque année 226 normaliens élèves, environ 150 normaliens étudiants et environ 160 auditeurs de master qui se répartissent dans onze départements de formation (Biologie, Chimie, Education et Humanités numériques, Informatique, Langues, littératures et civilisations étrangères, Lettres et Arts, Mathématiques, Physique, Sciences humaines, Sciences sociales, Sciences de la Terre). Ces onze départements de formation portent 28 mentions de master, soit une soixantaine de parcours. La capacité d'accueil de 25 places affichée par la mention « Sciences sociales » s'entend au semestre 1 du M1 ; ainsi envisagée, elle est en parfaite cohérence avec les effectifs et la politique de formation de l'ENS de Lyon.



MASTER « SOCIOLOGIE »

Parcours *Analyses des sociétés contemporaines*

- 1) Les partenariats internationaux sont assez peu développés. (p.2 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Positionnement dans l'environnement)

A l'ENS de Lyon, les accords Erasmus et les accords bilatéraux (dont ceux qui proposent des postes de lecteurs) facilitent la mobilité internationale. A cela s'ajoute un partenariat spécifique avec l'Université francophone de Galatasarai ; il donne lieu à des mobilités d'étudiants, des cotutelles de thèse et envisage un double diplôme en sociologie.

- 2) De même la progressivité entre les deux années master 1 et master 2 n'est pas évidente et M1 et M2 apparaissent, en l'état, sans liens. (p.2 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Organisation pédagogique)

En M1, les enseignements du tronc commun constituent un socle indispensable au M2, quel que soit le parcours ; les séminaires thématiques et les ateliers de lecture, choisis par les étudiants en fonction du M2 auquel ils se destinent, donnent dès le M1 une coloration qui préfigure le parcours.

- 3) Les données disponibles indiquent aussi un tassement des effectifs [...]. Les taux de réussite sont faibles : 60% en M1 et 72,5% en M2 en 2018. (p.3 de la fiche d'évaluation de la formation par le HCÉRES, Analyse/Résultats constatés)

Les effectifs de l'ENS de Lyon sont stables et se situent autour de 8 étudiants par niveau. Ce petit nombre s'explique par les spécificités de l'ENS de Lyon.

D'une part, l'ENS de Lyon est un établissement très sélectif dont le public étudiant est peu nombreux : l'École accueille chaque année 226 normaliens élèves (recrutés sur concours) qui acquièrent la qualité de fonctionnaires stagiaires, quelques normaliens élèves (1 à 5 par an) admis à titre étranger sur le même concours, et environ 150 normaliens étudiants (recrutés sur dossier) ; ces normaliens sont admis à préparer le diplôme de l'ENS de Lyon qui sanctionne un cursus en quatre ans. Aux normaliens s'ajoutent environ 160 auditeurs de master (recrutés sur dossier en niveau M1 ou en niveau M2) qui rejoignent l'École pour y suivre seulement un master.

D'autre part, l'ENS de Lyon couvre un ensemble disciplinaire très large, qui regroupe les Arts, Lettres, Langues, l'Economie et les Sciences humaines et sociales, et les Sciences exactes et expérimentales. Ces deux éléments conjugués expliquent que les effectifs du parcours *Analyses des sociétés contemporaines* soient limités. Le taux de réussite avoisine les 100%.

Fait à Lyon, le 30 juin 2020,

Jean-François Pinton,
Président de l'École normale supérieure de Lyon



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)